DÉNOMBREMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE AU QUÉBEC

RAPPORT DE L'EXERCICE DU 11 OCTOBRE 2022

TOUT LE MONDE COMPTE



Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022

ÉDITION:

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca, section Publications

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN: 978-2-550-95730-0 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications

du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2023

Liste des collaboratrices et des collaborateurs

Direction

Marie-Louise Beaulieu-Bourgeois, MSSS Julie Soucy, MSSS Sonia Marcoux, INSPQ

Mentorat

Eric Latimer, Université McGill

Coordination

Marie-Andrée Gourde, MSSS Alexandre Morin, MSSS (jusqu'à octobre 2022) Guy Godin, MSSS (jusqu'à décembre 2022) Denis Hamel, INSPQ (jusqu'à janvier 2023)

Analyse et rédaction

Jérémie Sylvain-Morneau, INSPQ Marine Azevedo Da Silva, INSPQ Jocelyn Gadbois, MSSS Vicky Springmann, INSPQ Romane Rancourt-Vanier, MSSS Marie-Élise Desgagnés-Bolduc, MSSS

Conseils

Sylvain Paul, MSSS
Judith Arseneault, MSSS
Marie-Christine Breault, MSSS
Catherine Émond, MSSS
Carmen Baciu, MSSS
Priscilla Taché, MSSS
Justine Le Blanc, MSP
Laurence Pelletier-Simard, MSP
Audrey Vézina, MSSS
Claudie Gagné, MSSS
Alexandra Fontaine, MSSS
Joëlle Steben-Chabot, MSSS
Dominique Martel, MSSS
Léa-Frédérique Rainville, MSSS

Comité scientifique

Marie-Ève Ducharme, ROCQTR
Boromir Vallée Dore, RSIQ
François Savoie, RSIQ
Sajidul Quayum, EDSC
Véronique Denis, CIUSSS-CSMTL
Marie-Pier Tremblay, CISSS-SLSJ
Benoit Lapointe, RCAAQ
Julie Girard, RCAAQ
Mylène Bigaouette, FMHF
Stéphane Héroux, RÉSEAUMTL
Alexandre Huard-Joncas, RÉSEAUMTL
Amanda Moniz, RÉSEAUMTL
Manon Monastesse, FMHF
Patrick Hunter, EDSC

Relecture et révision

Alexandre Morin, ISQ (à partir d'octobre 2022) Véronique Denis, CIUSSS-CSMTL Cynthia Lewis, CIUSSS-CSMTL Stéphanie Poitras, CISSS-CN Esther Samson, MESS Denis Hamel, Retraite Québec (à partir de janvier 2023)

Communications

Dominique Bédard, MSSS Marie-Pier Touzin, MSSS

Les professionnelles, professionnels et gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux des régions participantes, ainsi que leurs partenaires, ont aussi collaboré avec les équipes du MSSS et de l'INSPQ à la bonne réalisation du présent rapport.

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin aux travaux menés en vue de réaliser le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022, et tout particulièrement aux organismes communautaires qui se sont investis dans la démarche. Sans vous, la réalisation de cet exercice n'aurait pas été possible.

Un merci particulier à l'équipe de l'Institut national de santé publique du Québec qui non seulement a été d'un grand soutien dans la rédaction du présent rapport, mais s'est montrée, tout au long du processus, fort engagée dans la lutte contre l'itinérance.

Pour citer ce rapport :

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Table des matières

Liste des tableaux	х
Liste des figures	xiv
Liste des nuanciers	
Liste des sigles et acronymes	
Résumé	
Nesume	
Chapitre 1 : Introduction	7
1.1 ESTIMER	8
1.1.1 Dresser un état de situation	8
1.1.2 Acquérir des connaissances	10
1.1.3 Structurer la démarche	12
1.2 Objectifs	13
1.3 RESPECT DES DROITS ET DE LA DIGNITÉ	16
Chapitre 2 : Méthode	19
2.1 POPULATION	
2.1.1 Population incluse dans l'exercice du dénombrement	
2.1.2 Population dénombrée	
2.1.3 Population spécifique admissible pour répondre au questionnaire	
2.1.4 Régions participantes	
2.2 QUESTIONNAIRE	27
2.3 Collecte de données	27
2.3.1 Sillonnage des lieux extérieurs le 11 octobre	
2.3.2 Passation des questionnaires	33
2.3.3 Collecte des données administratives	34
Chapitre 3 : Analyse des données	39
3.1 Traitement des données	40
3.1.1 Préparation de la base de données à partir des guestionnaires	
3.1.2 Détermination du type d'organisme dans lequel se trouvait la personne la	
11 octobre	
3.2 ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE	
3.2.1 Ajustements pour les lieux extérieurs	42
3.2.2 Personnes hébergées dans les ressources	
3.3 CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES RÉPONDANTES	45

Chapitre 4 : Résultats pour l'ensemble des régions	47
4.1 DÉROULEMENT DU DÉNOMBREMENT	48
4.1.1 Soirée du 11 octobre 2022	.48
4.1.2 Questionnaires recueillis et retenus pour analyse	.53
4.1.3 Collecte des données administratives	.53
4.2 Nombres estimés de personnes en situation d'itinérance visible	58
4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance	
2022 et ceux de 2018	
4.3 Description de certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance	
4.3.1 Résultats selon le type de lieu où les personnes ont passé la nuit du 11 octobre	
4.3.2 Résultats selon l'identité de genre des personnes répondantes	
4.3.3 Résultats selon le groupe d'âge des personnes répondantes	
4.3.5 Résultats selon la taille et la situation géographique de la municipalité	
4.3.6 Résultats chez les femmes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement po	
personnes fuyant un contexte de violence	
por dominos rayant arr domento de violence	10
Chapitre 5 : Résultats par région1	55
5.1 Saguenay-Lac-Saint-Jean1	57
5.2 Capitale-Nationale	
5.3 Mauricie–Centre-du-Québec	
5.4 ESTRIE	
5.5 Montréal	
5.6 Outaquais	
5.7 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE2	06
5.8 Côte-Nord	12
5.9 Chaudière-Appalaches	19
5.10 LAVAL	28
5.11 Lanaudière	35
5.12 Laurentides	43
5.13 Montérégie	50
5.14 Comparaison entre les régions2	58
Chapitre 6 : Discussion	69
6.1 RETOUR SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS2	70
6.1.1 Nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible2	
6.1.2 Évolution du nombre estimé entre 2018 et 20222	
6.1.3 Types de lieu où la nuit a été passée	
6.1.4 Durées variables de l'itinérance au cours de la dernière année	
6.1.5 Groupes surreprésentés	
6.2 CHANGEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	
6.3 LIMITES ET FORCES DE L'EXERCICE	
	203 284

6.3.3	L'analyse
6.3.4	Les résultats
Chapitre 7	: Conclusion
	ITINÉRANCE VISIBLE AUGMENTE AU QUÉBEC290
7.2 L	ES DÉFIS LIÉS À L'ITINÉRANCE VISIBLE AUGMENTENT292
Annexe A -	- Questionnaires
Annexe B -	- Questions régionales spécifiques302
Annexe C -	- Sélection des secteurs à sillonner308
Annexe D -	- Traitement des feuilles d'observation310
Annexe E -	- Traitement des données provenant du ministère de la Sécurité publique 316
Annexe F -	- Questionnaire pour les organismes offrant de l'hébergement319
Annexe G -	– Élimination des doublons pour les questionnaires321
	 Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant uit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région
Annexe I –	Approche concernant l'analyse statistique
Annexe J –	- Classification des municipalités selon la taille et la situation géographique .331
	Points de service de ressources ayant été contactés ou ayant participé au ment selon leur type
Glossaire .	339
Référence	s346

Liste des tableaux

Tableau 1. Groupes de personnes incluses dans le dénombrement basés sur la classification
canadienne de l'itinérance21
Tableau 2. Régions participantes à l'exercice du dénombrement en 2018 et en 202225
Tableau 3. Versions du questionnaire 27
Tableau 4. Distribution des personnes-témoins par région en ayant disposé dans leurs secteurs de
sillonnage32
Tableau 5. Description des types de lieu 34
Tableau 6. Comparaison des températures enregistrées dans cinq villes pendant le déroulement
des deux exercices de dénombrement
Tableau 7. Déroulement du dénombrement dans les différentes régions
Tableau 8. Nombre de questionnaires retenus pour l'analyse après élimination des doublons, selon
l'endroit où les personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement, pour
chacune des régions
Tableau 9. Nombre de questionnaires selon le lieu où ils ont été recueillis et selon l'endroit où les
personnes ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Tableau 10. Nombre de points de service de ressources contactés et ayant contribué au dénombrement, pour chacune des régions
Tableau 11. Nombre de points de service de ressources contactés et ayant contribué au
dénombrement, selon leur type
Tableau 12. Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, selon la région et
selon le type de lieu où la nuit du 11 octobre a été passée
Tableau 13. Comparaison des estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance visible
dans un organisme d'hébergement, dans un lieu extérieur ou dans un établissement de
détention ou un quartier cellulaire de poste de police, en 2022 et en 2018, selon la région64
Tableau 14. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'endroit où elles ont
passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Tableau 15. Proportion des personnes en situation d'itinérance selon leur provenance avant leur
arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées et en fonction du type de lieu où
elles ont passé la nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des régions77
Tableau 16. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon le type de lieu où les
personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des
régions81
Tableau 17. Proportion de personnes ayant indiqué que la perte de leur dernier domicile est liée à
la pandémie de la COVID-19, selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement,
pour l'ensemble des régions85
Tableau 18. Sources de revenus mentionnées selon le type de lieu où les personnes en situation
d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions87
Tableau 19. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction
de la protection de la jeunesse en fonction du type de placement et selon le type de lieu où
elles ont passé la nuit du 11 octobre, pour l'ensemble des régions90
Tableau 20. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant rapporté un problème de
santé selon le type de lieu où la nuit a été passée, pour l'ensemble des régions93
Tableau 21. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'identité de genre, pour
l'ensemble des régions99

Tableau 22. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon l'identité de genre, pour l'ensemble des régions
Tableau 23. Sources de revenus mentionnées selon l'identité de genre, pour l'ensemble des région
Tableau 24. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon leur groupe d'âge, pou l'ensemble des régions
Tableau 25. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon le groupe d'âge, pou l'ensemble des régions
Tableau 26. Sources de revenus mentionnées selon le groupe d'âge, pour l'ensemble des région
Tableau 27. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'identité autochtone pour l'ensemble des régions
Tableau 28. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions
Tableau 29. Sources de revenus mentionnées selon l'identité autochtone, pour l'ensemble de régions
Tableau 30. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pou l'ensemble des régions
Tableau 31. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon la taille et la situation géographique de la municipalité où se trouvaient les personnes en situation d'itinérance au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Tableau 32. Sources de revenus mentionnées par les personnes en situation d'itinérance selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment de dénombrement, pour l'ensemble des régions
Tableau 33. Caractéristiques des femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayan pas passé la nuit, pour l'ensemble des régions
Tableau 34. Raisons évoquées de la perte du dernier logement chez les femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victime de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, pour l'ensemble des régions 15
Tableau 35. Sources de revenus mentionnées chez les femmes en situation d'itinérance ayan passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence pa rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, pour l'ensemble des régions
Tableau 36. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement Saguenay–Lac-Saint-Jean
Tableau 37. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région du Saguenay. Lac-Saint-Jean selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement
Tableau 38. Connaissance de la ressource Le Refuge selon l'endroit où les personnes ont passé I nuit du dénombrement, Saguenay–Lac-Saint-Jean
Tableau 39. Proportion des personnes ayant déjà dormi dans Le Refuge selon l'endroit où elles on passé la nuit du dénombrement, parmi celles connaissant cette ressource, Saguenay–Lac Saint-Jean
Tableau 40. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement Capitale-Nationale

Tableau 41. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Capitale- Nationale selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement
Tableau 42. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Mauricie-Centre-du-Québec
Tableau 43. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Mauricie-
Centre-du-Québec selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement174
Tableau 44. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Estrie
Tableau 45. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Estrie selor
l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement182
Tableau 46. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Montréal187
Tableau 47. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Montréal selor
l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement189
Tableau 48. Problèmes de santé par thématique selon l'endroit où les personnes ont passé la nui
du dénombrement, Montréal193
Tableau 49. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Outaouais199
Tableau 50. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Outaouais
selon l'endroit où elles ont passé la nuit201
Tableau 51. Utilisation d'une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition dans la région
d'Ottawa, au cours des 12 derniers mois, selon l'endroit où les personnes ont passé la nui
du dénombrement, Outaouais205
Tableau 52. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Abitibi-Témiscamingue206
Tableau 53. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Abitibi-
Témiscamingue selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement208
Tableau 54. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Côte-Nord212
Tableau 55. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Côte-Nord
selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement214
Tableau 56. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Chaudière-Appalaches219
Tableau 57. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Chaudière
Appalaches selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement22
Tableau 58. Recherche de l'obtention d'un domicile fixe au cours des 12 derniers mois selor
l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Chaudière-Appalaches225
Tableau 59. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le
questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement
Laval

Tableau 60. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Laval selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement
Tableau 61. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Lanaudière
Tableau 62. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Lanaudière selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement
Tableau 63. Possession des cartes d'identité valides selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Lanaudière
Tableau 64. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Laurentides
Tableau 65. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région des Laurentides selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement245
Tableau 66. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Montérégie
Tableau 67. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Montérégie selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement
Tableau 68. Surdose survenue dans les 12 derniers mois selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Montérégie
Tableau 69. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon la région259 Tableau 70. Nombres de personnes-témoins trouvées selon la source d'information324
Tableau 71. Détail de l'estimation du nombre de personnes qui se trouvaient dans un lieu extérieur, selon la région 326
Tableau 72. Comparaison des estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance visible ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, en fonction des calculs réalisés à partir de la proportion de personnes-témoins trouvées selon la région ou selon les questionnaires uniquement
Tableau 73. Nombre de points de service de ressources ayant contribué au dénombrement, selon leur type, pour chacune des régions du Québec ayant participé à l'exercice du dénombrement

Liste des figures

Figure 1. Répartition des personnes immigrantes en situation d'itinérance selon le nombre d'années
de présence au Canada en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du
dénombrement, pour l'ensemble des régions71
Figure 2. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant servi dans les Forces armées
canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada, selon le type de lieu où elles ont passé la
nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Figure 3. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur
premier épisode d'itinérance par type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement,
pour l'ensemble des régions73
Figure 4. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois pendant
lesquels elles ont été dans cette situation au cours de la dernière année en fonction du type
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Figure 5. Proportion des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans
la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des
régions
Figure 6. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans
un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon le type de lieu où elles ont
passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Figure 7. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois ou d'années
depuis la perte de leur dernier domicile, en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit
du dénombrement, pour l'ensemble des régions84
Figure 8. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction de
la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel, selon
le type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre, pour l'ensemble des régions89
Figure 9. Répartition des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction de
la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel selor
la durée du placement, en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre
pour l'ensemble des régions91
Figure 10. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant rapporté un problème de santé,
pour l'ensemble des régions92
Figure 11. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur
premier épisode d'itinérance, en fonction de leur identité de genre, pour l'ensemble des
régions101
Figure 12. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés
dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de leur identité de genre, pour
l'ensemble des régions
Figure 13. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée
dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de
l'identité de genre, pour l'ensemble des régions103
Figure 14. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur
premier épisode, en fonction de leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions112
Figure 15. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés
dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions
Lensening des legions

Figure 16. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée
dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de
leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions
Figure 17. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon leur groupe d'âge, pour
l'ensemble des régions115
Figure 18. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur
premier épisode, en fonction de l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions123
Figure 19. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés
dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de l'identité autochtone, pour
l'ensemble des régions124
Figure 20. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée
dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de
l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions125
Figure 21. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur
premier épisode, en fonction de la taille et de la situation géographique de la municipalité où
elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions
Figure 22. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés dans
cette situation au cours de la dernière année, en fonction de la taille et de la situation
géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour
l'ensemble des régions
dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de
la taille et de la situation géographique de cette municipalité, pour l'ensemble des régions
136
Figure 24. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans
un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon la taille et la situation
géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour
l'ensemble des régions137
Figure 25. Répartition des femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource
d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé
la nuit, selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, pour l'ensemble
des régions
Figure 26. Répartition des femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une
ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant
pas passé la nuit, selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, pour l'ensemble des régions149
Figure 27. Répartition des femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource
d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé
la nuit, selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la
nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des régions150
Figure 28. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Saguenay–Lac-Saint-Jean161
Figure 29. Sources de revenus, Saguenay–Lac-Saint-Jean
Figure 30. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Capitale-Nationale168
Figure 31. Sources de revenus, Capitale-Nationale
Figure 32. Services souhaités, Capitale-Nationale
Figure 33. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Mauricie-Centre-du-Québec176
Figure 34. Sources de revenus, Mauricie-Centre-du-Québec

Figure 35. Services souhaités, Mauricie-Centre-du-Québec	179
Figure 36. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Estrie	184
Figure 37. Sources de revenus, Estrie	185
Figure 38. Services souhaités, Estrie	186
Figure 39. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Montréal	191
Figure 40. Sources de revenus, Montréal	
Figure 41. Conditions médicales ou maladies physiques rapportées, Montréal	
Figure 42. Limitations d'apprentissage ou cognitives rapportées, Montréal	
Figure 43. Problèmes de santé mentale rapportés, Montréal	
Figure 44. Substances liées aux problèmes de consommation rapportés, Montréal	
Figure 45. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Outaouais	
Figure 46. Sources de revenus, Outaouais	
Figure 47. Nombre de nuits passées dans une ressource d'hébergement d'urgence ou de t	
dans la région d'Ottawa au cours des 12 derniers mois, Outaouais	
Figure 48. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Abitibi-Témiscamingue	
Figure 49. Sources de revenus, Abitibi-Témiscamingue	
Figure 50. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Côte-Nord	
Figure 51. Sources de revenus, Côte-Nord	
Figure 52. Défis rapportés, Côte-Nord	
Figure 53. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Chaudière-Appalaches	
Figure 54. Sources de revenus, Chaudière-Appalaches	
Figure 55. Défis et problèmes rencontrés dans la recherche de domicile fixe, Chaudière-Ap	
Figure 56. Raisons rapportées de l'absence de recherche de domicile fixe	227
Figure 57. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Laval	232
Figure 58. Sources de revenus, Laval	233
Figure 59. Services souhaités, Laval	234
Figure 60. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Lanaudière	239
Figure 61. Sources de revenus, Lanaudière	240
Figure 62. Types de cartes d'identité valides détenues, Lanaudière	242
Figure 63. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Laurentides	247
Figure 64. Sources de revenus, Laurentides	248
Figure 65. Bris de service ou sortie d'un établissement ayant entraîné une perte de	domicile
permanent et sécuritaire, Laurentides	249
Figure 66. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Montérégie	254
Figure 67. Sources de revenus, Montérégie	255
Figure 68. Substances consommées lors de la survenue de la surdose, Montérégie	257
Figure 69. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années de	puis leur
premier épisode, pour chacune des régions	
Figure 70. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois pas	sés dans
cette situation au cours de la dernière année, pour chacune des régions	263
Figure 71. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leu	r arrivée
dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, pour	chacune
des régions	
Figure 72. Répartition des personnes en itinérance cachée selon le lieu où elles ont pass	sé la nuit
du dénombrement, pour chacune des régions	266
Figure 73. Feuille d'observation	
Figure 74. Traitement des feuilles d'observation	315

Liste des nuanciers

A. ESTIMATION	14
B. ITINÉRANCES VISIBLE ET CACHÉE	15
C. ITINÉRANCE DANS LES LIEUX EXTÉRIEURS ET ITINÉRANCE HÉBERGÉE	23
D. STIGMATISATION	24
E. RÉALITÉS RÉGIONALES	25
F. PERSONNES-TÉMOINS NON TROUVÉES	33
G. TYPES DE RESSOURCES	35
H. SECTEURS NON COUVERTS	43
I. SAISON	48
J. POURCENTAGE DE VARIATION	63
K. IDENTITÉ DE GENRE	66
L. PREMIER ÉPISODE D'ITINÉRANCE	74
M. NON-RECOURS AUX SERVICES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE	79
N. RAISONS ÉVOQUÉES DE LA PERTE DE LOGEMENT	83
O. SOURCES DE REVENUS	86
P. GROUPES D'ÂGE	108
Q. AUTOCHTONES	120
R. FEMMES VIOLENTÉES	143
S PERSONNES NOMADES	267

Liste des sigles et acronymes

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CISSS-CN: CISSS de la Côte-Nord

CIUSSS: Centre intégré universitaire de santé et services sociaux

CIUSSS-CSMTL: CIUSSS du Centre-Sud-del'Île-de-Montréal

CNESST: Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

CRD : Centre de réadaptation en dépendance

CREVAJ: Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

CISSS-SLSJ: CISSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

DACOR: Système de gestion des dossiers administratifs correctionnels

DSDI : Direction des services en dépendance et en itinérance

DSES: Direction de la surveillance de l'état de santé

DPJ: Direction de la protection de la jeunesse

EDSC: Emploi et Développement social Canada

FMHF: Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

GHB: Gamma-hydroxybutyrate

GRC: Gendarmerie royale du Canada

INSPQ : Institut national de santé publique du

Québec

ISQ : Institut de la statistique du Québec

IVAC: Indemnisation des victimes d'actes criminels

LGBTQ+: personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, bispirituelles ou ayant d'autres identités ou expressions de genre ou qui sont socialement marginalisées d'autres façons

LSD : diéthylamide de l'acide lysergique

MED-ECHO : Maintenance et exploitation des données pour l'étude de la clientèle hospitalière

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MSP : Ministère de la Sécurité publique

MDMA: 3,4-méthylènedioxy-N-méthylamphétamine

MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux

PNS: Plan national de surveillance de l'état de santé des populations et de ses déterminants

RCAAQ: Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

RÉSEAUMTL: RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal (le Cercle)

ROCQTR: Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue

RSIQ: Réseau Solidarité Itinérance du Québec

SAAQ : Société de l'assurance automobile du Québec

SSPT: Syndrome de stress post-traumatique

TDAH: Trouble de déficit de l'attention avec/sans hyperactivité

TPS: Taxe sur les produits et services

Résumé

Contexte: Dans le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est engagé à réaliser un dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible pour alimenter le Plan de surveillance thématique sur l'itinérance, le prochain portrait de l'itinérance au Québec et plusieurs autres travaux nécessitant des données fiables et valides. Cet engagement s'inscrit en cohérence avec l'Entente visant la mise en œuvre au Québec du volet capacité communautaire et innovation dans le cadre du programme Vers un chez-soi, avec l'exercice pancanadien *Tout le monde compte 2020-2022* et surtout avec l'esprit de la Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014) du gouvernement du Québec qui rappelle que l'on doit suivre l'évolution de l'ampleur du phénomène dans le temps. Le présent rapport fait état des principaux résultats de la démarche de dénombrement qui se veut inclusive.

Objectifs: Rendre visibles certaines réalités d'une partie de la population laissée dans l'angle mort des connaissances. Plus concrètement, la démarche a été menée dans 13 régions du Québec¹, soit 2 régions (Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord) de plus qu'en 2018. Elle a visé à :

- 1) **Estimer** le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022 ;
- 2) **Décrire** certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance à partir d'informations recueillies par questionnaire ;
- 3) **Comparer** les données obtenues dans le cadre de la démarche de 2022 à celles obtenues en 2018 (cf. Latimer et Bordeleau, 2019).

Bien que certaines informations soient recueillies, la démarche de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible ne vise pas à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance cachée. D'autres sources telles que l'Enquête sociale générale et l'Enquête québécoise sur la santé de la population permettent de mesurer avec une meilleure précision ces réalités.

Dans le cadre du dénombrement...

Une personne est considérée comme étant en situation d'**itinérance visible** si elle n'a pas de domicile permanent et sécuritaire **ET** se trouve, le soir du dénombrement, sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (par exemple, une voiture, un abri de fortune ou une entrée de porte) ou dans une ressource temporaire (notamment une ressource d'hébergement d'urgence, un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, une ressource de transition, un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier, un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un service de police).

Une personne est décrite comme étant en situation d'**itinérance cachée** si elle est hébergée temporairement chez d'autres personnes ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent, ou si elle demeure dans une maison de chambres.

IMPORTANT: Pour s'assurer d'une bonne compréhension des clés conceptuelles et méthodologiques concernant l'itinérance et la démarche de dénombrement, des encadrés appelés « nuanciers » ont été introduits dans les différentes sections du rapport.

2

¹ Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie–Centre-du-Québec, Estrie, Montréal, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.

Méthodologie:

Objectif 1: Estimer

Le soir du 11 octobre 2022 :

- Des intervenantes et des intervenants, des travailleuses et des travailleurs de rue ainsi que plus de 1 000 bénévoles ont sillonné différents secteurs de 12 régions du Québec². Ils avaient la consigne d'aborder toutes les personnes qu'ils rencontraient pour savoir si elles avaient un domicile permanent et sécuritaire. Des ajustements ont été faits pour les secteurs non couverts et les personnes-témoins non trouvées.
- Un dénombrement s'est fait à l'intérieur des établissements de détention provinciaux pour inclure tant les personnes qui n'avaient pas de domicile à leur entrée que celles qui l'ont perdu depuis leur admission.
- Des feuilles d'observation ont été remplies par les équipes sur le terrain.

Les iours suivants :

- Les organismes communautaires, offrant de l'hébergement aux personnes en situation d'itinérance, ont, sur une base volontaire, transmis des données administratives. Des ajustements ont été faits pour les organismes non participants.
- Les données administratives des centres de réadaptation en dépendance ainsi que des centres hospitaliers ont été colligées.

80 % des 311 secteurs prévus ont été couverts

- 78 % des 144 lieux ciblés ont été couverts
- 73 % des 74 personnes-témoins déployées ont été trouvées
- 3 923 personnes incarcérées ont été interrogées
- 871 feuilles ont été remplies

352 points de service ont participé (taux de participation = 73 %)

Extraction des données des systèmes d'information

Objectif 2 : Décrire

Le soir du 11 octobre 2022 :

- Les équipes qui sillonnaient les secteurs ont demandé aux personnes admissibles de répondre au questionnaire.
- Le soir du 11 octobre 2022 et les jours suivants :
 - Des équipes ont fait passer le questionnaire dans 321 points de service de ressources d'hébergement, des centres de jour et des soupes populaires et lors de 27 événements attractifs auprès de personnes admissibles.

3 275 questionnaires remplis

1 249 questionnaires remplis³

Total de 4 524 questionnaires remplis

Objectifs 3 : Comparer (11 régions qui ont participé à l'exercice de 2018)

Nombre estimé de personnes en situation d'itinérance :

- dans les lieux extérieurs :

Données administratives :

- des organismes en hébergement⁴ :
- des centres hospitaliers :
- des établissements de détention provinciaux :

Comparaison directe entre les données de 2018 et celles de 2022

Comparaison après ajustements Impossibilité de comparer

Comparaison avec les données issues du système DACOR

² La Côte-Nord n'a pas fait de sillonnage.

³ Une proportion de ce nombre inclut toutefois des questionnaires qui ont été remplis lors d'événements attractifs organisés le 11 octobre 2022.

⁴ Inclut aussi les données administratives des centres de réadaptation en dépendance.

À propos des répondantes et des répondants :

- 4 524 questionnaires ont été remplis, soit 609 de plus qu'en 2018 (incluant les nouvelles régions).
- 14 % des répondantes et des répondants ont affirmé avoir passé la nuit du 11 octobre 2022 dans un lieu extérieur (contre 10 % la nuit du 24 avril 2018).
- 68 % des répondantes et des répondants ont affirmé avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement⁵.
- 795 personnes ayant répondu au questionnaire se trouvaient en situation d'itinérance cachée⁶.
- 47 % des répondantes et des répondants ont déclaré être en situation d'itinérance durant l'année au complet (contrairement à 41 % en 2018).

Réalités régionales :

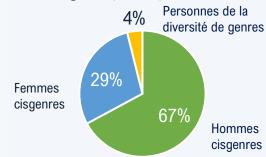
- Un chapitre entier du rapport final s'applique à présenter les résultats de chacune des régions, y compris les résultats de la question spécifique qui était posée aux répondantes et répondants de chacune des régions.

Nombre de questionnaires remp région en 2022	lis par
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	177
03 - Capitale-Nationale	466
04- Mauricie-Centre-du-Québec	206
05 - Estrie	294
06 - Montréal	1 704
07 - Outaouais	250
08 - Abitibi-Témiscamingue	159
09 - Côte-Nord	72
12 - Chaudière-Appalaches	166
13 - Laval	169
14 - Lanaudière	154
15 - Laurentides	234
16 - Montérégie	473
Total	4 524

Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance :

Dans l'ensemble, les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui ont répondu au questionnaire en 2022 et celles décrites dans le rapport du dénombrement du 24 avril 2018 sont similaires.

Identité de genre (n=4 411)



Femmes cisqenres:

- Plus jeunes que les hommes cisgenres.
- 23 % ont vécu leur premier épisode dans la dernière année.
- Plus fréquent de les trouver dans les ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence (84 % des usagères et usagers) et les ressources de transition (41 % des usagères et usagers).

Personnes de la diversité sexuelle :

- 14 % des personnes répondantes ne sont pas hétérosexuelles (LGBTQ+ : 16 %).

Hommes cisgenres:

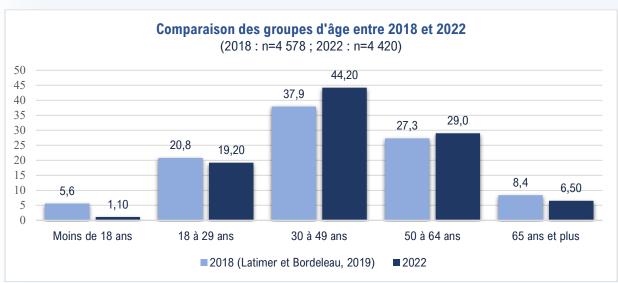
- 40 % ont 50 ans et plus.
- 92 % sont hétérosexuels.
- 34 % ont vécu leur premier épisode d'itinérance il y a au moins 10 ans.
- 78 % des personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs sont des hommes cisgenres.

Personnes de la diversité de genres :

- 42 % ont moins de 30 ans.
- 72 % sont des personnes de la diversité sexuelle.
- 44 % sont arrivées il y a moins de cinq ans dans la municipalité où elles ont été dénombrées.
- Peu susceptibles de se retrouver dans les centres de thérapie (1 % des usagères et usagers).

⁵ C'est-à-dire une ressource d'hébergement d'urgence, de transition, mixte, pour personnes fuyant un contexte de violence de première ou de deuxième étape, un centre de thérapie ou un autre type de ressource.

⁶ Ce nombre vise à décrire le profil des répondantes et des répondants ; il ne permet pas de mesurer l'ampleur du phénomène.



Itinérance jeunesse:

- 20 % des personnes sondées ont moins de 30 ans.
- 29 % des personnes sondées ont, par le passé, été placées par la Direction de la protection de la jeunesse.
- 29 % des jeunes de moins de 30 ans sondés sont LGBTQ+.
- 45 % des jeunes de moins de 30 ans sondés bénéficient de l'assistance sociale et 12 % ont déclaré n'avoir aucun revenu.
- La principale raison évoquée de la perte de logement chez les jeunes de moins de 30 ans sondés est le conflit avec un parent/tuteur/enfant ou autre (27 %).

Établissement de détention et quartier cellulaire :

- Près d'une personne en situation d'itinérance visible sur dix est en établissement de détention (10 %).
- Plus d'une personne incarcérée sur cinq est en situation d'itinérance visible (22 %).

Identité autochtone :

- En 2022, 13 % des personnes sondées se sont identifiées comme Autochtones, soit 5 fois plus que dans l'ensemble de la population
- 49 % des répondantes et des répondants de l'Abitibi-Témiscamingue se sont identifiés comme Autochtones et 48 % sur la Côte-Nord.
- 82 % des Inuit en situation d'itinérance sont à Montréal.
- Les personnes s'identifiant comme Autochtones fréquentent peu les ressources de transition (7 % des usagères et des usagers) et les centres de thérapie (5 % des usagères et des usagers).
- Aucune femme inuk en situation d'itinérance n'a rapporté avoir passé la nuit du 11 octobre 2022 dans une ressource d'hébergement pour femmes victimes de violence.

Principales raisons évoquées de la perte du dernier logement :

- 1^{re}: Expulsion pour cause, notamment, de loyer impayé, de plaintes ou de rénovations (23 %)
 - Il s'agit de la principale raison dans cinq régions (dont Montréal et l'Outaouais), ainsi que chez les personnes s'identifiant comme Autochtones et les 50 ans et plus.
- 2^e: Troubles liés à la consommation de substances psychoactives (21 %)
 - Il s'agit de la principale raison dans huit régions (dont la Capitale-Nationale, l'Estrie et la Montérégie), ainsi que chez les hommes cisgenres.
 - Il s'agissait aussi de la principale raison évoquée en 2018.
- 3e: Revenus insuffisants (17 %)

Autre fait saillant : 15 % des personnes qui ont basculé dans l'itinérance pendant la pandémie de COVID-19 ont établi un lien entre leur situation et ladite pandémie.

Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022 :

Pour l'ensemble du Québec, le nombre total de personnes en situation d'itinérance visible **estimé** se situe à 10 000⁷.

Selon le type de lieu :

Autres Total	223 10 000
Centre hospitalier	225
Centre de thérapie ou CRD	928
Établissement de détention ⁸	959
Organisme mixte	1 207
Hébergement lié à la violence	1 235
Lieu extérieur*	1 335
Hébergement d'urgence	1 546
Ressources de transition	2 342

^{*} Montréal représente 60 % du nombre estimé, comparativement à 80 % en 2018 (voir le tableau 7 du rapport de 2018 et le **Tableau 12** du présent rapport).

– Itinérance dans les lieux extérieurs : 13 %

- Itinérance hébergée : **87 %**

Selon la région :

Selvii la regivii .	
Montréal	4 690
Capitale-Nationale	927
Montérégie	787
Outaouais	706
Estrie	664
Laurentides	464
Mauricie-Centre-du-Québec	454
Lanaudière	314
Chaudière-Appalaches	293
Saguenay-Lac-Saint-Jean	231
Laval	219
Abitibi-Témiscamingue	157
Côte-Nord (sans sillonnage)	94
Total	10 000

Comparaison entre le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018 et celui du 11 octobre 2022, selon la région, <u>après ajustements</u>

(en nombre estimé de personnes et en pourcentage de variation):

Montréal	+ 1 033	33 %
Outaouais	+ 389	268 %
Montérégie	+ 274	98 %
Estrie	+ 216	51 %
Laurentides	+ 202	109 %
Capitale-Nationale	+ 191	36 %

Lanaudière	+ 74	35 %
Mauricie-Centre-du-Québec	+ 62	21 %
Chaudière-Appalaches	+ 38	16 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	+ 34	26 %
Laval	+ 10	6 %
Total	+ 2 523	44 %

L'itinérance visible au Québec par rapport aux autres provinces et à d'autres pays :

(voir les sources dans le Chapitre 6 : Discussion)

	Année du dénombrement	Nombre estimé	Représentation par rapport à la population concernée
Québec (13 régions)	2022	10 000	120 pour 100 000 habitants
Ontario (sans London)	2021-2022	16 377	139 pour 100 000 habitants
Saskatchewan	2021-2022	1 158	189 pour 100 000 habitants
Alberta (sans Edmonton)	2022	4 180	228 pour 100 000 habitants
Colombie-Britannique	2020-2021	8 665	189 pour 100 000 habitants
France	2012	81 000	123 pour 100 000 habitants
Finlande	2022	1 122	20 pour 100 000 habitants

⁷ Le dénombrement permet d'estimer le nombre de personnes étant en situation d'itinérance visible un jour donné. Ce nombre est inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année.

⁸ Inclut les quartiers cellulaires de postes de police.

Chapitre 1: Introduction

1.1 Estimer

Estimer, c'est déterminer une quantité de manière approximative. En son sens premier, le verbe « estimer » semble insister sur le fait que l'estimation est la quête d'un nombre qui permettra d'attribuer une valeur. Or, il ne faut surtout pas perdre de vue que ce verbe dérive du latin *aestimare*, qui a la même racine qu'esmer, utilisé pour dire « aimer ». De fait, le verbe « estimer » signifie tout autant « accorder du respect » à une personne, à un groupe ou à une œuvre qui a une valeur qui ne se quantifie pourtant pas. Autrement dit, estimer, ce n'est pas tant donner une valeur, mais donner de la valeur. On estime que ce qui compte.

Quand la société est frappée par une situation problématique, plusieurs instruments de mesure se déploient sur le terrain pour venir estimer son ampleur. Ces instruments cherchent à générer des données afin de présenter un état de situation le plus rigoureux possible. Or, peu importe la précision des instruments de mesure déployés, il demeurera toujours une part de la situation qui sera inconnue et qui rendra impossible la mesure de son ampleur réelle. Ce caractère inestimable pose un défi d'une grande complexité mais, surtout, il impose de travailler avec rigueur. Derrière cette rigueur se cache le souci de rappeler à la société que toute personne touchée par cette situation a une valeur inestimable pour elle. Autrement dit, tout ce qui compte revêt une valeur inestimable.

La Politique nationale de lutte à l'itinérance est claire quant à l'importance d'estimer l'ampleur de l'itinérance : « Il est désormais impératif et possible de disposer [de] connaissances, même imparfaites, sur la prévalence du phénomène partout sur le territoire du Québec » (2014 : 22). La lutte a besoin d'« informations fiables et valides » (2014 : 23). Pour ce faire, il faut mobiliser les actrices et acteurs de la société civile ainsi que des milieux communautaires, scientifiques et organisationnels autour de ce projet. Un état de situation de l'itinérance au Québec pourrait favoriser une certaine prise de conscience. Il existe toutefois une condition : admettre que les données présentées dans ce rapport témoignent d'une réalité dont on ne peut mesurer la véritable ampleur. L'essence de la démarche demeure d'envoyer le message que tout le monde compte.

1.1.1 Dresser un état de situation

Pour dresser un état de situation rigoureux, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) peut habituellement compter sur des enquêtes populationnelles qui viennent documenter, par exemple, la prévalence de ladite situation et les caractéristiques des personnes principalement concernées. Toutefois, peu de ces enquêtes permettent d'obtenir des informations sur le phénomène de l'itinérance, notamment pour des raisons méthodologiques. Les bases de sondage à partir desquelles les échantillons des autres enquêtes usuelles sont sélectionnés ne comprennent que les répondantes et répondants vivant en ménage privé et qui ont par exemple une adresse complète et/ou un numéro de téléphone fixe; ces bases excluent plusieurs personnes en situation ou à risque d'itinérance. De même, certaines formes de collecte de données, telles que les questionnaires Web sécurisés ou des entrevues à domicile, ne favorisent pas davantage l'inclusion de ces personnes dans les échantillons. Enfin, plusieurs enquêtes sont produites sans compter sur l'apport des organismes communautaires en itinérance, en dépit de leurs grandes connaissances des réalités de l'itinérance. Ainsi, certaines enquêtes populationnelles, telles que conduites, ne permettent pas d'alimenter un état de situation sur l'itinérance. Cette dernière est placée dans un angle mort des connaissances.

L'itinérance ne pose pas une énigme que sur le plan méthodologique, elle en pose également une sur le plan conceptuel. Le gouvernement du Québec s'est doté, grâce à la Politique nationale de lutte à l'itinérance, d'une définition large et inclusive du phénomène :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (2014 : 30).

Fort de cette définition, le gouvernement reconnaît que l'itinérance est un enjeu de société et n'est en rien un choix individuel. Elle ne se réduit pas à une question de santé, pas plus qu'elle ne se réduit à celle du logement, de la justice, de la sécurité publique, etc. Elle se situe au carrefour de diverses problématiques qui contribuent à la fragilisation et à l'effritement de liens sociaux. Cela se traduit par l'exclusion de certaines personnes qui finissent par se retrouver — et il est important de mentionner que l'exclusion sociale se manifeste sous différentes formes et qu'il n'est question ici que de l'une d'entre elles — en situation d'itinérance. La rupture entre la société et certains de ses membres dont elle n'a pas pu prévenir l'exclusion est bien souvent si franche qu'elle ne parvient pas à se cicatriser. Pour ajouter à la complexité du phénomène, les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir sont maintenues en marge par la stigmatisation. En ce sens, certains membres de la société accuseront les personnes désaffiliées d'être les premières responsables des difficultés qu'elles rencontrent et ils refuseront de collaborer pour qu'elles (re)trouvent une place dans la société. Cette stigmatisation peut même avoir des impacts sur les services dont elles pourraient bénéficier.

Le MSSS a besoin de connaître l'ampleur du phénomène, de savoir s'il est en croissance ou en décroissance et d'en apprendre plus sur les caractéristiques des personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance au sens où l'emploie la Politique. Cette dernière préoccupation ajoute une couche de complexité; la population concernée n'est pas circonscrite en fonction de critères d'inclusion fixes et mesurables mais, à l'inverse, selon une définition large et inclusive qui repose sur des constats d'exclusion. De fait, les contours de l'itinérance tels que définis dans la Politique apparaissent flous et en constante mouvance. De plus, certaines personnes concernées n'acceptent pas d'être définies à l'intérieur d'un tel cadre, notamment parce qu'elles refusent de porter une étiquette stigmatisante.

La réalité de l'itinérance est pourtant bien présente et il importe de se préoccuper des citoyennes et des citoyens qui la vivent. Ainsi, il est nécessaire pour le MSSS de (re)connaître le profil des personnes en situation d'itinérance, dans une perspective d'inclusion, de réduction des méfaits et des inégalités sociales et de réflexion sur les déterminants de la santé.

Par souci de cohérence avec l'esprit de la Politique, le profil des personnes en situation d'itinérance ne doit surtout pas servir à étiqueter des personnes, à individualiser la problématique ou encore à servir de socle au profilage social. À ce chapitre, le gouvernement du Québec s'est doté d'une Charte des droits et libertés qui reconnaît que la condition sociale peut être un motif de

discrimination. Un état de la situation dressant le profil des personnes en situation d'itinérance doit servir à donner des clés de compréhension à la population pour l'aider à prendre conscience de l'ampleur de la situation et de ses caractéristiques.

1.1.2 Acquérir des connaissances

Le MSSS est en action pour améliorer la pertinence, la fiabilité et la qualité des données sur l'itinérance dans différentes enquêtes et divers projets de recherche nationaux. Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance, qui met en œuvre la Politique, avance une action spécifique sur ce sujet. En effet, l'action 13 envoie le signal que le MSSS et plusieurs collaborateurs gouvernementaux souhaitent encourager l'acquisition de connaissances sur le phénomène. Elle se décline en deux mesures, soit 1) surveiller en continu le phénomène de l'itinérance et 2) développer de nouvelles avenues de recherche et évaluer les pratiques existantes (MSSS, 2021). La démarche de dénombrement vise à alimenter l'ensemble de ces travaux.

En ce qui a trait à la surveillance de l'itinérance, le MSSS est à finaliser un plan de surveillance thématique sur l'itinérance venant bonifier le Plan national de surveillance de l'état de santé des populations et de ses déterminants (PNS). Ce dernier vient spécifier les finalités recherchées et identifier les objets et indicateurs à privilégier, les renseignements personnels à obtenir et les sources d'information afin d'assurer la surveillance du phénomène de l'itinérance. L'exercice de surveillance permettra d'avoir accès à des indicateurs non seulement sur diverses situations d'itinérance, mais aussi concernant les facteurs associés à l'itinérance (faible revenu, troubles liés à l'usage de substances psychoactives, troubles mentaux, etc.) en prenant en compte les différents groupes de la population particulièrement touchés par ce phénomène (Autochtones, personnes de la diversité sexuelle et de genres, etc.). Comme plusieurs enquêtes populationnelles laissent l'itinérance dans un angle mort, les données générées par l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, l'Enquête sociale générale et l'Enquête québécoise sur la santé de la population deviennent des sources indispensables.

Qui plus est, le MSSS s'est engagé, comme le demande la Politique, à maintenir à jour le portrait de l'itinérance au Québec. Le Deuxième portrait (MSSS, 2022a) a visé à accroître les connaissances à l'égard du phénomène, à suivre son évolution dans le temps, à recueillir de l'information sur l'utilisation des services par les personnes en situation d'itinérance et à soutenir la détermination des priorités d'action pour répondre aux besoins de ces personnes tels que ceux-ci sont rapportés par les milieux. Quatre volets ont permis de composer son contenu, soit : 1) l'itinérance visible ; 2) l'itinérance cachée ; 3) l'utilisation des services ; 4) l'élargissement des connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance.

Pour le premier volet ¹⁰, un dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, associé à un sondage, a été réalisé dans 11 régions ¹¹ du Québec en avril 2018. Ce dernier faisait écho à l'initiative prise par le gouvernement fédéral de procéder à un dénombrement ponctuel, coordonné à l'échelle pancanadienne (*Tout le monde compte 2018*) et s'inscrivait en cohérence avec l'adhésion du Québec à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Pour le second volet, l'Institut

10

⁹ Le rapport final a été publié le 5 octobre 2022 et est disponible en ligne.

¹⁰ Le rapport spécifique sur cet exercice (Latimer et Bordeleau, 2019) est disponible en ligne.

¹¹ Ces régions étaient : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie–Centre-du-Québec, Estrie, Montréal, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.

de la statistique du Québec (ISQ) a réalisé un important travail ¹² pour enrichir les connaissances sur l'itinérance cachée grâce à l'analyse de l'Enquête sociale générale de 2014. Pour le troisième volet, la démarche a consisté à collecter des données à l'automne 2019 auprès des ressources qui offrent de l'hébergement d'urgence et/ou de transition aux personnes en situation d'itinérance. Pour le quatrième volet ¹³, l'équipe de recherche de Sue-Ann MacDonald a contribué à élargir les connaissances en documentant, grâce à des groupes de discussion et à des entretiens semi-directifs, la diversité des réalités de l'itinérance dans toutes les régions du Québec, en portant une attention particulière aux trajectoires menant à l'itinérance et aux perceptions des actrices et des acteurs impliqués dans cette lutte, ainsi qu'aux personnes en situation d'itinérance elles-mêmes.

Pour améliorer la compréhension du phénomène de l'itinérance, le Deuxième portrait s'est également penché sur les spécificités autochtones grâce à deux rapports réalisés par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (2016 ; 2020). Enfin, il a été question de la situation liée à la pandémie de COVID-19. Sur ce dernier point, un dénombrement partiel a été réalisé le 27 avril 2021 dans trois villes : Montréal, Québec et Gatineau (Latimer, 2021).

Les travaux entourant le Troisième portrait de l'itinérance sont en cours d'élaboration et ses objectifs spécifiques restent à définir. Pour ce faire, plusieurs consultations sont à mener et des appels de projets seront soumis à la communauté scientifique par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture dans le cadre du Programme de recherche sur l'itinérance. D'ores et déjà, le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 a statué qu'il viendrait élargir la compréhension du phénomène de l'itinérance en s'intéressant notamment aux notions de temps et d'espace (MSSS, 2021). Sous l'angle du temps, le MSSS a annoncé dans le plan qu'un dénombrement des personnes en situation d'itinérance devenait incontournable dans le contexte postpandémique de la COVID-19. Sous l'angle de l'espace, le MSSS souhaite réitérer entre autres l'importance de considérer les spécificités régionales pour s'assurer que le portrait de l'itinérance est bien celui du Québec dans son ensemble.

En somme, pour alimenter ses différents travaux, le MSSS a besoin, entre autres, de données justes, claires et fiables qui lui permettent de mesurer l'ampleur du phénomène de l'itinérance et de son évolution depuis 2018, ainsi que de dresser le profil des personnes qui se retrouvent dans cette situation. Ce besoin de données est partagé par plusieurs actrices et acteurs impliqués dans la lutte contre l'itinérance, en provenance des milieux communautaires, scientifiques, organisationnels et de la population générale. Pour l'administration publique, le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible s'inscrit comme l'un des outils de soutien. Cet outil permet notamment de cibler les populations qui sont les plus concernées par l'itinérance visible et d'éclairer davantage les questions qui devraient être posées aux différents secteurs publics concernés. Surtout, il permet d'appuyer les décisions sur les faits et de favoriser le développement et l'adaptation des services offerts, en tenant compte des données complémentaires disponibles.

Le gouvernement fédéral encourage également la tenue de dénombrements ponctuels pour dresser un état de la situation dans l'ensemble des communautés au Canada. Le dénombrement fait partie des engagements du Québec inscrits dans l'Entente sur la mise en œuvre au Québec du volet capacité communautaire et innovation dans le cadre du programme Vers un chez-soi. La particularité québécoise est que la démarche est coordonnée sur le plan national et se déploie à

¹² Ce travail a fait l'objet d'un rapport spécifique, disponible en ligne.

¹³ Le rapport spécifique, rendu public en mars 2022, est également disponible en ligne.

l'échelle d'une importante partie du territoire de la province. Cette particularité permet au Québec d'harmoniser la collecte, la saisie et l'analyse des données. Ainsi, le dénombrement, tel qu'il est coordonné au Québec, permet de bien s'articuler avec la vision de la Politique nationale de lutte à l'itinérance.

1.1.3 Structurer la démarche

Afin de s'assurer de mener à bien le dénombrement, le MSSS s'est doté d'une structure de gouvernance dont il a précisé les rôles de chacune des instances qui la composent. Sur le plan national, différentes directions du MSSS ont participé à la réalisation du dénombrement, soit la Direction des services en dépendance et en itinérance (DSDI), la Direction de la surveillance de l'état de santé (DSES) ainsi que la Direction des communications. La DSDI a pu compter sur un coordonnateur national, lequel a été soutenu par un professionnel de la DSES. Leur rôle a été central dans la création d'outils, l'organisation de la collecte de données, la mobilisation des différents partenaires et l'édition du présent rapport. Dans le cadre de l'exercice de 2022, le mandat de réfléchir à la méthodologie, d'analyser les données recueillies et de rédiger le rapport final (en collaboration avec le MSSS) a été confié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). L'équipe a également pu compter sur le soutien d'Eric Latimer, professeur à l'Université McGill, qui a mené l'exercice de 2018 avec le soutien du MSSS.

Un comité scientifique a été formé et a eu pour principal mandat à la fois de contribuer à l'amélioration de la méthode, y compris la forme et le contenu du questionnaire, et de consulter les intervenantes et intervenants pertinents. Enfin, il a pris en compte les besoins énoncés dans le Plan de surveillance thématique en itinérance et s'est assuré que toutes les nuances nécessaires à la bonne compréhension des données étaient inscrites dans le rapport final.

Sur le plan régional, les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ainsi que les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) ont eu le mandat de collaborer avec le MSSS à la réalisation du dénombrement, notamment en soutenant les différentes activités de collecte de données et en mobilisant les actrices et les acteurs concernés par la question sur leur territoire. Pour l'exercice de dénombrement de 2022, 13 régions ont participé à la démarche : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie–Centre-du-Québec, Estrie, Montréal, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Les établissements de ces régions ont nommé un ou des coordonnatrices et coordonnateurs régionaux et ont mis en place un comité régional de soutien. Ce dernier comité a notamment été appelé à émettre des recommandations sur des aspects de l'exercice tels que les partenaires à solliciter, les secteurs où envoyer des bénévoles et des travailleurs de rue ainsi que les stratégies auxquelles recourir pour obtenir l'adhésion de certaines ressources. Enfin, les établissements ont assuré la validation des données régionales.

Enfin, le MSSS tient à souligner qu'au cœur de la structure de gouvernance se trouvent tous les intervenantes et les intervenants, les travailleuses et les travailleurs de rue, ainsi que plus de 1 000 bénévoles qui ont levé la main pour participer au présent état de situation. Ils ont sillonné les rues, les ruelles, les parcs, les régions à la recherche de personnes laissées dans l'angle mort des connaissances et de la société. Ils leur ont posé des questions et, surtout, ont écouté leurs réponses. C'est l'ensemble de la population qui doit les remercier. Ils ont donné de la valeur – inestimable – à la présence et à la parole des personnes en situation d'itinérance afin de leur rappeler et de rappeler à tous qu'elles sont estimées.

1.2 Objectifs

En 2022, le dénombrement ponctuel des personnes en situation d'itinérance visible au Québec a poursuivi trois objectifs :

- 1) **Estimer** le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022 ;
- 2) **Décrire** certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance à partir d'informations recueillies par questionnaire;
- 3) **Comparer** les données obtenues dans le cadre de la démarche de 2022 à celles obtenues en 2018.

Ces objectifs reposent sur une volonté du MSSS, et des instances qui composent la structure de gouvernance mise en place, de produire des données sur l'itinérance fiables et comparables qui allaient répondre aux plus hauts standards de validité possible. Par respect pour les connaissances sur l'itinérance, on ne peut faire l'économie de la qualité. Surtout, l'exercice devait pouvoir rester réalisable et respecter un cadre financier.

Le MSSS demeure sensible aux impacts des différents choix conceptuels et méthodologiques qui ont été faits tout au long de la démarche sur la manière de décrire l'itinérance. Ces choix – et il importe de rappeler que toute démarche scientifique valide en comporte – affectent la portée des données et de l'interprétation que l'on doit en faire, notamment au regard de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Pour accompagner le lectorat quant aux nuances qui doivent être apportées, des encadrés bleus, intitulés « nuanciers », ont été ajoutés dans ce rapport. Ces nuanciers souhaitent offrir les outils conceptuels et méthodologiques qui apparaissent nécessaires pour une interprétation des résultats juste et respectueuse des personnes en situation d'itinérance, afin de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance mesuré dans le présent rapport.

Définitions:

Itinérance visible: Situation dans laquelle les personnes n'ont pas de domicile fixe permanent et se trouvent sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (par exemple: une voiture, un abri de fortune ou une entrée de porte) ou dans une ressource temporaire (notamment une ressource d'hébergement d'urgence, un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, une ressource de transition ou un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier, un établissement de détention ou un quartier cellulaire d'un service de police).

Itinérance cachée: Comme le précise le Deuxième portrait de l'itinérance, « [l]es circonstances entourant l'itinérance dite cachée sont multiples. Il peut s'agir d'une stratégie de la personne pour dissimuler l'ampleur des problèmes vécus ou pour survivre, du résultat d'une absence de choix, d'une solution temporaire, d'un concours de circonstances, etc. Dans le dénombrement, une personne est décrite comme étant en situation d'itinérance cachée si elle est hébergée temporairement chez d'autres ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent, ou si elle demeure dans une maison de chambres » (MSSS, 2022a : 21).

A. ESTIMATION

Le nombre de personnes en situation d'itinérance visible présenté dans ce rapport est un nombre estimé.

Le premier objectif du dénombrement est d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022. Plusieurs méthodes ont été utilisées pour y parvenir de la facon la plus précise possible : sillonnage avec feuilles d'observation, ajustements pour des secteurs non couverts, déploiement de personnes-témoins, passation de questionnaires, cueillette de données administratives, etc. Néanmoins, les données présentées dans le cadre du premier objectif du dénombrement demeurent des nombres estimés et sont certainement inférieures au nombre réel de personnes en situation d'itinérance. En effet, il est inévitable que certaines personnes dans les secteurs sillonnés n'aient pas été vues le soir du dénombrement et ne soient pas allées dans une ressource les jours suivants, où elles auraient pu être comptées. Pour cette raison, des ajustements ont été apportés dans le présent rapport pour tenir compte, notamment, du fait que certains organismes d'hébergement n'ont pas fourni de nombres de personnes hébergées, que certains secteurs extérieurs n'ont pas été couverts et que des personnes-témoins n'ont pas été trouvées. Ces ajustements permettent ainsi d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible de la manière la plus fiable possible dans les circonstances et, surtout, de rendre les exercices de dénombrement comparables d'une année à l'autre et d'une région à l'autre.

Le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible dans le présent rapport concerne une seule nuit, soit celle du 11 au 12 octobre 2022.

Les résultats obtenus dans le cadre du premier objectif ne peuvent être présentés comme le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible au Québec au cours de l'année 2022. Le nombre réel fluctue de jour en jour en fonction du nombre de personnes qui basculent dans l'itinérance, se sortent de cette situation, adoptent des stratégies pour la cacher, etc. Pour bien saisir cette nuance, on peut comparer l'exercice de dénombrement ponctuel à une photo d'un groupe en constante évolution. Pour avoir une estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance au cours d'une année, il faudrait pouvoir s'assurer de ne compter qu'une seule fois chaque personne qui est passée dans ledit groupe au cours de l'année. De fait, le caractère ponctuel de la démarche est une stratégie particulièrement bien adaptée à la population en situation d'itinérance visible qui demeure en constante mouvance. Une collecte de données ponctuelle a aussi pour avantage de ne pas alourdir indûment la tâche des organismes en itinérance et de ne pas sursolliciter les personnes en situation d'itinérance. Toutefois, le nombre qu'une telle collecte permet d'estimer demeure inférieur au nombre estimé de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance visible au cours d'une année. Ce dernier nombre estimé serait également inférieur à celui qui tiendrait compte des personnes en itinérance cachée durant cette même année.

B. ITINÉRANCES VISIBLE ET CACHÉE

L'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance dans ce rapport concerne spécifiquement l'itinérance visible.

Étant donné l'état des connaissances actuelles, il n'est pas réaliste de se fixer comme premier objectif d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance qui correspond à la définition large et inclusive de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Dans l'attente que les enquêtes populationnelles évoquées au **Chapitre 1 : Introduction** réussissent à rejoindre les personnes qu'elles n'ont pas prises en considération, le premier objectif a dû être resserré autour de l'itinérance visible ou, par extension, autour d'une définition opérationnelle qui repose sur des critères d'inclusion mesurables.

Toutes les formes d'itinérance incluses dans la définition adoptée dans le cadre de l'exercice de dénombrement sont comprises dans celle de la Politique. Toutefois, comme l'itinérance visible ne couvre pas l'ensemble de la diversité des formes d'itinérance, il importe que cette définition ne se substitue pas à celle de la Politique. Aucune forme d'itinérance n'est tolérable. Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 a prévu des leviers dans le cadre de l'action 13 pour tenir compte de la diversité des réalités de l'itinérance (MSSS, 2021).

La démarche de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible ne vise pas à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance cachée.

L'ISQ (2020) a analysé les données de l'Enquête sociale générale de 2014 pour le Québec et a estimé que 7 % des personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage non institutionnel ont déjà vécu un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie, comparativement à 1 % pour les épisodes d'itinérance visible. De son côté, l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 avance que 4,2 % des Québécois et des Québécoises de 15 ans et plus ont connu un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie (2023a). Ces sources permettent de mesurer de manière fiable l'ampleur réelle de l'itinérance cachée, qui demeure – il est essentiel de le souligner – plus vaste que l'itinérance visible. Comme l'avance le Deuxième portrait, si l'itinérance cachée ne concerne pas un âge ou un genre spécifique (cf. ISQ, 2020), elle devient centrale pour réfléchir à des questions comme l'itinérance jeunesse et celle des femmes.

La proportion de personnes en situation d'itinérance cachée qui ont rempli un questionnaire dans le cadre de la démarche de dénombrement n'est pas un indice de l'ampleur réelle du phénomène puisque les répondantes et répondants ont été recrutés dans le cadre d'un exercice qui vise l'itinérance visible 14.

_

¹⁴ Pour plus de détails, consulter le Deuxième portrait de l'itinérance au Québec.

1.3 Respect des droits et de la dignité

La démarche de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible est demeurée très sensible au respect des droits et de la dignité des principaux concernés. Ces éléments sont d'ailleurs au cœur de la vision de la Politique : « La vision qui anime la Politique nationale de lutte à l'itinérance s'appuie sur l'affirmation de la dignité et des capacités et sur la reconnaissance des droits de chaque personne » (MSSS, 2014 : 28). L'essence même de la démarche est inclusive ; elle vise à rendre visibles certaines réalités d'une partie de la population laissée dans l'angle mort des connaissances. En particulier, 10 stratégies ont été déployées pour s'assurer du respect des droits et de la dignité des personnes :

1- Consultation d'un comité d'éthique

Comme inscrit dans le rapport final du dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible de 2018, le comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas a été consulté sur la démarche et a émis des recommandations. Le présent rapport s'appuie sur ces recommandations.

2- Mise en place d'un comité scientifique

Un comité formé d'expertes et d'experts des milieux scientifique, organisationnel et communautaire a été formé et s'est penché sur chaque étape de la démarche afin de s'assurer du respect des droits et de la dignité des personnes en situation d'itinérance. Les expertes et experts ont aussi consulté les principaux concernés pour mettre à l'épreuve certains outils, dont le questionnaire qui a fait l'objet d'un prétest, et discuté des stratégies pour renforcer le respect des droits et de la dignité au sein de la démarche.

3- Dialogue constant avec le milieu communautaire

Les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux de la démarche de dénombrement ont mobilisé les actrices et acteurs impliqués dans la lutte à l'itinérance dans leur région. Leur approche était fondée sur le volontariat; les décisions des organismes de participer ou non à l'exercice ont été respectées. Les organismes volontaires pouvaient également retirer leur participation au cours du processus; les enquêtrices et enquêteurs qui ont fait passer des questionnaires dans les organismes volontaires avaient d'ailleurs la directive de quitter les lieux si les organismes leur demandaient de le faire. Aucun incident n'a été rapporté.

4- Formations

Tous les bénévoles qui ont participé à la démarche de dénombrement ont suivi une formation pour être outillés sur les façons les plus appropriées et respectueuses d'aborder les personnes en situation d'itinérance. La formation abordait différents éléments dont la vision de la Politique, les préjugés et les discriminations induisant du profilage social, le caractère sensible de certaines questions du questionnaire, la posture à adopter, le consentement, le respect du droit de retrait des participantes et des participants, etc. Ils ont reçu des documents complémentaires portant sur diverses questions, dont le respect de la confidentialité, et des outils conceptuels sur la diversité sexuelle et de genres. Les formations ont été appréciées par les bénévoles.

5- Plan de sécurité

Afin d'assurer la sécurité des bénévoles, ainsi que des répondantes et des répondants au questionnaire, un plan de sécurité a été établi dans chacune des régions participantes en

collaboration avec les municipalités et les services d'urgence. Chaque coordonnatrice régionale ou coordonnateur régional disposait d'un numéro à joindre en cas d'incident lié à la sécurité. Cependant, les mesures déployées ne prévalaient pas sur les services d'urgence offerts aux citoyennes et aux citoyens. Lors de la soirée du 11 octobre 2022, un seul événement a été répertorié, mais celui-ci n'était pas directement lié à l'exercice de dénombrement.

6- Travail des enquêtrices et enquêteurs

Sur le terrain, les enquêtrices et enquêteurs avaient la directive de ne pas réveiller les personnes en situation d'itinérance et de ne pas s'introduire dans leur abri. Ils devaient aussi toujours travailler en équipe. Tout comportement inadéquat ou irrespectueux des membres envers les répondantes et répondants devait être porté à l'attention de la coordonnatrice ou du coordonnateur régional. Aucun incident n'a été rapporté.

7- Consentement et droit de retrait

Sur le terrain, les enquêtrices et enquêteurs avaient la directive d'informer les répondantes et les répondants qu'ils étaient libres de répondre au questionnaire et pouvaient aussi refuser d'y répondre ou de répondre à certaines questions. Si les répondantes et répondants consentaient verbalement à poursuivre, ils pouvaient quand même se retirer en tout temps. À l'instar du questionnaire distribué en 2018, aucun incident n'a été rapporté. Les commentaires des personnes répondantes rapportés aux coordonnateurs régionaux ont été somme toute positifs et souvent très positifs. Quelques personnes se sont toutefois retirées du sondage en raison de la longueur du questionnaire.

8- Respect de la confidentialité

Tous les bénévoles qui ont participé à la démarche ont signé un serment de confidentialité. En plus de s'engager à respecter l'anonymat des personnes interrogées et leurs renseignements personnels, ils devaient s'engager à ne prendre aucune photo de personnes en situation d'itinérance et des lieux où elles se trouvent. Par ailleurs, le MSSS a veillé tout au long du processus à ce que le risque d'identification d'une personne à partir des données colligées soit pour ainsi dire inexistant.

9- Rémunération

En guise de respect pour le temps accordé, les répondantes et répondants de l'ensemble des régions ont reçu une compensation sous forme d'argent comptant et/ou de cartes cadeaux. Les personnes en situation d'itinérance des Laurentides ont reçu un sac à dos contenant différents objets. Avoir entièrement répondu au questionnaire n'était pas une condition pour toucher la compensation.

10- Nuanciers

Pour s'assurer que les informations rapportées respectent tant l'esprit de la Politique nationale de lutte à l'itinérance que les droits et la dignité des personnes en situation d'itinérance, des encadrés accompagnés d'un nuancier ont été introduits dans les différentes sections du rapport final.

Pour l'ensemble des stratégies, des pistes d'amélioration seront explorées pour les prochains exercices, dont l'inclusion d'expertes et d'experts qui ont un vécu expérientiel dans le comité scientifique.

Chapitre 2 : Méthode

Ce chapitre décrit l'ensemble des méthodes utilisées pour atteindre les objectifs du dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022, y compris le choix des populations à dénombrer, l'élaboration du questionnaire, la collecte et l'analyse des données.

2.1 Population

2.1.1 Population incluse dans l'exercice du dénombrement

Le **Tableau 1** s'inspire de la classification canadienne de l'itinérance (Gaetz *et al.*, 2012) pour décrire les groupes de personnes incluses dans l'exercice du dénombrement. Cette classification est utile pour les dénombrements ponctuels puisqu'elle est basée sur le type de lieu où une personne a passé la nuit et permet ainsi de déterminer les personnes à dénombrer. Son utilisation augmente la comparabilité des résultats des différents dénombrements réalisés au Canada. De plus, elle facilite la comparabilité entre les dénombrements menés à différents moments.

Toute personne qui n'avait pas accès à un domicile permanent – c'est-à-dire un lieu où elle pouvait habiter en toute sécurité aussi longtemps que désiré le soir du 11 octobre 2022 – a été invitée à participer à l'exercice *Tout le monde compte 2022*. Cela inclut les groupes de personnes en vert et en bleu dans le **Tableau 1**.

Comme indiqué dans la partie « Objectifs », le présent exercice de dénombrement vise uniquement les personnes en situation d'itinérance visible. Cependant, si une personne en situation d'itinérance cachée était abordée pendant la démarche (en bleu dans le **Tableau 1**), elle a tout de même été invitée à remplir le questionnaire. Ainsi, certaines personnes dans cette situation sont incluses dans les résultats descriptifs, mais ne font pas partie du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible au Québec.

Tableau 1. Groupes de personnes incluses dans le dénombrement basés sur la classification canadienne de l'itinérance

Personnes sans abri	Personnes hébergées	Personnes logées provisoirement				
	Itinérance cachée					
Personnes passant la nuit dans un endroit public ou privé sans autorisation	Personnes passant la nuit dans une ressource d'hébergement d'urgence de nuit pour les personnes sans abri	Personnes passant la nuit dans un logement transitoire pour sans-abri	Personnes vivant temporairement avec d'autres, sans garantie de résidence soutenue			
		Personnes recevant des services institutionnels sans logement permanent				
Personnes passant la nuit dans un endroit non conçu pour l'habitation humaine	Personnes passant la nuit dans une ressource pour les personnes ou familles touchées par la violence	Personnes passant la nuit dans un hébergement ou centre d'accueil pour nouveaux immigrants et réfugiés, ou pour personnes contrevenantes	Personnes accédant à des logements de location temporaire et à court terme			



Catégories de personnes à qui le questionnaire a été soumis et qui sont dénombrées Catégories de personnes à qui le questionnaire a été soumis, mais qui ne sont pas dénombrées Catégorie de personnes à qui le questionnaire n'a pas été soumis et qui ne sont pas dénombrées

2.1.2 Population dénombrée

Les personnes visées par le premier objectif du dénombrement sont celles qui se trouvent dans les catégories suivantes (indiquées en vert dans le **Tableau 1**) :

- Les personnes sans abri; cette catégorie inclut les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur (rue, parc, immeuble abandonné, etc.), dans un campement (tente, abri, autre installation extérieure) ou dans un véhicule.
- Les personnes passant la nuit dans une ressource d'hébergement d'urgence ; les ressources d'hébergement d'urgence correspondent aux organismes offrant des lits pour la nuit ou pour quelques nuits. La réinscription des usagères et des usagers est demandée chaque jour (ou après quelques jours).
- Les personnes passant la nuit dans une ressource offrant de l'hébergement de transition ou des logements de transition; cette catégorie comprend les places en hébergement temporaire (dortoirs ou chambres, avec salles de bain partagées) ou en logement temporaire (appartement habité par une seule personne, un couple ou une famille). La durée de séjour se compte en semaines, mois ou années, et les usagères et usagers bénéficient d'un accompagnement soutenu tel que de l'aide psychosociale, du soutien à l'emploi, à la (ré)intégration sociocommunautaire, etc. La durée de séjour, toutefois, n'est pas illimitée : autrement, il s'agit de logement permanent.
- Les personnes passant la nuit dans une ressource pour les personnes ou familles touchées par la violence; cette catégorie inclut les places en hébergement pour personnes victimes de violence de première et/ou de deuxième étape.

Les personnes utilisant des services institutionnels de santé ou incarcérées; cette catégorie inclut les personnes qui n'avaient pas accès à un domicile permanent et sécuritaire à leur entrée dans les centres de thérapie privés ou communautaires en dépendance, dans certains établissements publics (centres hospitaliers, établissements de détention provinciaux, centres de réadaptation en dépendance, etc.) ou dans les quartiers cellulaires des services de police. Dans l'exercice de 2022, les personnes en établissement de détention provincial ayant perdu leur logement au cours de leur incarcération ont aussi été incluses.

Ces personnes sont dites, dans le présent rapport, en situation d'itinérance visible.

Les groupes de personnes suivants ne faisaient pas partie des groupes visés par le dénombrement (indiqués en rouge et en bleu dans le **Tableau 1**):

- Les personnes vivant en hébergement ou dans des centres d'accueil pour nouveaux immigrants et demandeurs d'asile, ou en ressource de transition pour personnes contrevenantes, car en principe la plupart quittent la ressource pour un logement permanent. Les personnes incarcérées dans un établissement fédéral n'ont pas non plus été visées; les pénitenciers ont la garde de personnes ayant obtenu une sentence d'incarcération de deux ans ou plus.
- Les personnes en situation d'itinérance cachée (hébergées temporairement chez d'autres personnes ou vivant dans des hébergements de durée temporaire comme un hôtel, un motel ou une maison de chambre). Une exception a été prévue si un hôtel, un motel ou une maison de chambre offraient de l'hébergement temporaire ou s'ils étaient payés par un organisme. Dans ce cas, les résidentes ou les résidents pouvaient être inclus dans le dénombrement.

Il est à noter que les critères décrits ci-dessus sont les mêmes que ceux utilisés en 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019).

Définitions liées à l'itinérance visible :

Itinérance dans les lieux extérieurs: Une situation où des personnes se trouvent sans abri, c'est-à-dire des personnes qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui constituent des abris de fortune, le plus souvent dans l'espace public ou considéré comme tel, comme des entrées de bâtiment, des immeubles abandonnés ou encore des parcs ou des terrains vagues.

Itinérance hébergée: Une situation où des personnes sont hébergées ou logées, de manière volontaire ou non, à court ou moyen termes et dont la sortie est programmée à plus ou moins brève échéance. Les différents lieux d'hébergement ou logements temporaires concernés peuvent être des ressources d'hébergement d'urgence, des services d'hébergement à court ou moyen termes ou des logements de transition. Il peut s'agir aussi de lieux de détention, de thérapie ou de réadaptation ou encore d'hôpitaux, lorsque les personnes ont été identifiées comme étant en situation d'itinérance à leur entrée (MSSS, 2022a : 22).

C. ITINÉRANCE DANS LES LIEUX EXTÉRIEURS ET ITINÉRANCE HÉBERGÉE

Les expressions « itinérance dans les lieux extérieurs » et « itinérance de rue » peuvent être employées comme des synonymes.

Dans le présent rapport, l'expression « lieux extérieurs » a été préférée à « rue », même si cette dernière est largement employée dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Devant les réalités de plus en plus diverses de l'itinérance, notamment celles des campements de personnes en situation d'itinérance et des régions rurales, il faut lire « rue » comme un terme générique ; elle englobe davantage de lieux que la voie publique. Puisque l'expression « lieux extérieurs » est plus neutre, elle réduit le risque d'incompréhension. L'usage du mot « rue » ne doit pas pour autant être taxé d'inadéquat.

L'itinérance visible ne se réduit pas aux lieux extérieurs.

Il importe aussi de savoir que l'itinérance dans les lieux extérieurs est seulement l'une des formes que prend l'itinérance visible. L'itinérance hébergée ou en hébergement est une autre forme d'itinérance visible. La spécification est importante, puisqu'on pourrait penser à tort qu'une personne en situation d'itinérance qui n'est plus visible dans l'espace public n'est plus en situation d'itinérance visible. Par extension, on pourrait croire que cette personne en situation d'itinérance hébergée n'est plus en situation d'itinérance, puisqu'elle est « sortie de la rue ». Ce n'est pas le cas. « Sortir de la rue » implique, entre autres, de stabiliser sa situation résidentielle et d'entrer dans un processus de réaffiliation sociale. Dans la même logique, une personne en situation d'itinérance cachée demeure en itinérance même si elle n'est pas visible.

IMPORTANT: Dans le cadre de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, les personnes passant la nuit dans une ressource de transition qui offre de l'hébergement ou un logement de transition de plus d'un an ont été incluses dans la population dénombrée, ce qui n'est pas systématiquement le cas des exercices de dénombrement qui se déroulent dans d'autres communautés au Canada.

2.1.3 Population spécifique admissible pour répondre au questionnaire

L'admissibilité d'une personne à répondre au questionnaire principal était déterminée selon ses réponses aux trois questions de sélection (voir l'**Annexe A** – Questionnaires). La personne abordée par les enquêtrices et enquêteurs devait remplir les critères suivants afin de poursuivre avec le questionnaire principal :

- Accepter de répondre au questionnaire
- Ne pas déjà y avoir répondu
- Être âgée d'au moins 15 ans.

Se trouver dans l'un des types de lieux présentés dans le **Tableau 1** au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022, à l'exception de la catégorie rassemblant les personnes vivant en hébergement ou dans des centres d'accueil pour nouveaux immigrants et demandeurs d'asile (indiquée en rouge dans le **Tableau 1**).

Si une personne abordée le soir du 11 octobre ne savait pas encore où elle passerait la nuit du 11 au 12 octobre 2022, elle était considérée comme admissible au dénombrement et invitée à répondre au questionnaire. La consigne était de noter l'endroit le plus probable où la personne jugeait qu'elle passerait la nuit.

D. STIGMATISATION

Pour demeurer sensible aux enjeux de stigmatisation, le questionnaire a utilisé le terme « difficultés de logement » plutôt qu'« itinérance ».

Les préjugés à l'égard de l'itinérance, maintenus en place par le manque de connaissance ou la peur et visant l'exclusion sociale, affectent les personnes en situation d'itinérance. Comme écrit dans le Deuxième portrait de l'itinérance, ils peuvent « [...] contribuer à ce qu'une partie de ces personnes nient leur propre condition pour éviter de porter l'étiquette "itinérant" » (2022a : 50). Cette négation s'exprime de plusieurs manières, dont celle de cacher leur situation – et souvent même de la cacher à soi-même.

Dans le cadre de la démarche, une question directe du type « Êtes-vous en situation d'itinérance? » pourrait être contreproductive; plusieurs personnes admissibles n'identifient pas leur situation comme étant de l'itinérance ou encore n'ont pas nécessairement envie de l'exposer à autrui. La question des difficultés de logement vécues est apparue comme une entrée en matière plus délicate. De son côté, l'admissibilité a été fixée en fonction de critères plus neutres, en particulier en ce qui a trait au lieu où les répondantes et les répondants ont passé la nuit. Aucune donnée nominative n'a été recueillie.

Les situations décrites dans les questionnaires ont été nommées comme étant de l'itinérance après la phase d'analyse. Les répondantes et répondants sont tous anonymes. Ils ne savent pas si les réponses qu'ils ont données ont permis de qualifier leur situation d'itinérance ou non, visible ou cachée. De leur côté, les analystes ne peuvent identifier les répondantes ou les répondants. Ainsi, la démarche du dénombrement se veut très sensible à l'impact qu'elle peut avoir sur la stigmatisation des personnes. Grâce à un questionnement continu, la démarche tente d'être la moins stigmatisante possible envers cette population.

2.1.4 Régions participantes

Les 13 régions qui ont participé à *Tout le monde compte 2022* sont présentées dans le **Tableau 2**, soit 2 régions (Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord) de plus par rapport à 2018 (cf. Latimer et Bordeleau, 2019).

Tableau 2. Régions participantes à l'exercice du dénombrement en 2018 et en 2022

Tout le monde compte 2018 (n=11)	Tout le monde compte 2022 (n=13)
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 Capitale-Nationale	03 Capitale-Nationale
04 Mauricie–Centre-du-Québec	04 Mauricie-Centre-du-Québec
05 Estrie	05 Estrie
06 Montréal	06 Montréal
07 Outaouais	07 Outaouais
-	08 Abitibi-Témiscamingue
-	09 Côte-Nord
12 Chaudière-Appalaches	12 Chaudière-Appalaches
13 Laval	13 Laval
14 Lanaudière	14 Lanaudière
15 Laurentides	15 Laurentides
16 Montérégie	16 Montérégie

E. RÉALITÉS RÉGIONALES

Chaque région possède ses propres spécificités au regard de l'itinérance.

Toutes les régions du Québec sont concernées par l'itinérance, mais chaque région connaît ses propres réalités et enjeux spécifiques ¹⁵. Il faut garder à l'esprit que l'itinérance est un phénomène fondamentalement multisite, soit un phénomène qui prend des formes différentes selon les endroits où il s'observe. De fait, dans une démarche de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, il importe de développer des méthodologies adaptées, tout en s'assurant que les données sont comparables entre elles. Parmi les spécificités, les deux suivantes doivent être nommées.

¹⁵ Pour plus d'informations sur les spécificités régionales, plusieurs établissements de santé et de services sociaux à travers le Québec ont rédigé le portrait de l'itinérance dans leur région et l'ont publié dans leur plan d'action régional et communautaire intégré en itinérance. Plusieurs d'entre eux sont disponibles en ligne.

Les réalités montréalaises de l'itinérance font l'objet d'un rapport complémentaire.

La région de Montréal en était à son troisième exercice de dénombrement. En 2015, la Ville de Montréal a financé l'événement Je compte MTL 2015 qui utilisait une démarche comparable. En 2018, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a publié, avec la collaboration de la Ville de Montréal, un rapport complémentaire sur les spécificités montréalaises; l'exercice de 2022 a bénéficié du même traitement. Pour avoir un état de situation de l'itinérance dans la métropole en 2022, il est indiqué de consulter ledit rapport complémentaire (à paraître) puisque le rapport national ne contient que les faits saillants.

L'itinérance « visible » dans les régions rurales se définit aussi par son caractère « caché ».

Plusieurs personnes désaffiliées usent de créativité pour organiser leur quotidien de manière à éviter le plus possible les contacts avec la population et les services publics. Parmi les nombreuses stratégies se trouve celle de s'isoler dans des endroits reclus. Ces personnes se « cacheraient » en raison de la peur des conséquences liées aux stigmates – sinon des conséquences judiciaires –, de la honte de leur condition sociale ou encore des difficultés d'accès aux programmes et services dont elles auraient besoin. Cette absence dans les services se traduit par un manque de reconnaissance de leurs besoins et une inadéquation entre ceux-ci et les services publics offerts dans leur région. Comme les services ne répondent pas à leurs besoins, les personnes en situation d'itinérance ont recours à des stratégies pour s'organiser sans eux. On constate ainsi un cycle de l'itinérance, alimenté par l'invisibilisation de ces réalités (cf. MSSS, 2022a : 44).

L'invisibilité constitue un important défi dans les régions rurales et semi-rurales. L'effort nécessaire pour trouver certaines personnes en situation d'itinérance dans ces régions peut difficilement se faire en une seule soirée. Leur estimation repose essentiellement sur les réseaux que se forgent, durant toute l'année, les actrices et acteurs impliqués dans la lutte contre l'itinérance. Pour accroître la visibilité des réalités rurales et semi-rurales de l'itinérance et entamer une démarche de réflexion pour améliorer la démarche de dénombrement dans ces régions, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord ont été invitées à réaliser un premier état de situation de l'itinérance visible. Des chercheures et des chercheurs dans d'autres provinces canadiennes explorent aussi de nouvelles méthodologies pour adapter l'exercice de dénombrement aux réalités rurales (cf. Schiff et al., 2022).

2.2 Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré en trois versions légèrement différentes pour l'adapter aux lieux et aux dates de passation (voir le **Tableau 3** et l'**Annexe A** – Questionnaires).

Tableau 3. Versions du questionnaire

Version du questionnaire	Lieu de passation	Dates de passation
1	Lieux extérieurs, certains événements attractifs	Soir du 11 octobre
2	Ressources d'hébergement	Soir du 11 octobre
3	Certaines ressources d'hébergement, centres de jour, soupes populaires, événements attractifs	12 au 18 octobre (Dans cette version, les questions étaient posées de manière rétrospective, au sujet du soir du 11 octobre.)

Le questionnaire inclut 3 questions de sélection (vérification de l'admissibilité du répondant au dénombrement) et 19 questions de base, élaborées initialement par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et complétées par le MSSS. Ces questions sont semblables en plusieurs points à celles de tous les dénombrements *Tout le monde compte* réalisés au Canada (EDSC, 2021). Elles ont toutefois été adaptées pour correspondre davantage au contexte québécois. Par exemple, une question portant sur la scolarité des personnes répondantes ainsi qu'une question pour identifier de potentiels doublons ont été ajoutées aux 19 questions de base. Finalement, chaque région a eu la possibilité d'inscrire une question additionnelle afin d'aborder un sujet spécifique au contexte régional (voir **Annexe B** – Questions régionales spécifiques).

Pour bien adapter le questionnaire, une ronde de consultations a eu lieu au cours de l'été 2022, à laquelle ont participé les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux. Ils étaient invités à fournir des commentaires sur les thématiques abordées, la formulation des questions, les choix de réponse et tout autre élément du questionnaire jugé pertinent. Le questionnaire a également fait l'objet d'un prétest auprès de personnes admissibles (passation de trois questionnaires dans la plupart des régions). À la lumière des résultats du prétest, des modifications ont été apportées pour préciser ce qui était demandé, notamment en ce qui a trait aux premières questions visant à déterminer l'admissibilité des répondantes et des répondants. L'ordre des questions a aussi été révisé et des phrases de transition entre les sections du questionnaire ont été ajoutées. Enfin, chaque version du questionnaire a été traduite en anglais, dans un souci d'inclusion en particulier des réalités des Autochtones et des personnes d'expression anglaise.

Toutes les personnes ayant répondu au questionnaire (peu importe si elles ont répondu ou non à toutes les questions) ont reçu une compensation d'une valeur de 10 \$\frac{16}{2}\$.

¹⁶ De son côté, la région des Laurentides a ajouté à cette compensation un sac à dos rempli d'objets divers, d'une valeur de 40 \$.

2.3 Collecte de données

La collecte de données s'est effectuée en sept étapes :

Étape 1 : Sillonnage et passation du questionnaire (version 1)

Douze régions ont déployé des équipes de bénévoles, d'intervenantes, d'intervenants, de travailleuses ou de travailleurs de rue dans divers secteurs le soir du 11 octobre. L'objectif de ces équipes était de sillonner le territoire et d'aborder systématiquement toutes les personnes qu'elles rencontraient pour leur poser les questions filtres. Les personnes admissibles étaient invitées à remplir le reste du questionnaire. Des événements attractifs ont aussi été organisés pour encourager le recrutement de répondantes et de répondants.

Étape 2 : Passation du guestionnaire (version 2) dans les ressources

Des équipes sont aussi allées dans des ressources d'hébergement d'urgence le 11 octobre pour faire passer la deuxième version du questionnaire aux usagères et usagers.

Étape 3 : Passation du questionnaire (version 3) dans les ressources

Les intervenantes et intervenants, ainsi que des travailleuses et travailleurs de rue, sont allés, du 12 au 18 octobre, dans des centres de jour, des banques alimentaires, des centres de crise, des ressources de transition, des centres de thérapie privés ou communautaires et des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence pour faire passer la troisième version du questionnaire à des personnes admissibles n'y ayant pas encore répondu. D'autres événements attractifs ont été organisés pour tenter de rejoindre des personnes admissibles qui n'ont pas été abordées par les différentes équipes le 11 octobre.

Étape 4 : Collecte de données sur le nombre de personnes hébergées auprès des ressources communautaires

Les ressources communautaires dont les usagères et usagers pouvaient être ou étaient considérés comme en situation d'itinérance visible (hébergements d'urgence, centres pour femmes victimes de violence conjugale et ressources de transition, centres de thérapie et centres de crise) ont été invitées à fournir, à travers la plateforme VOXCO, le nombre de personnes qu'elles ont hébergées la nuit du 11 octobre, ainsi que le nombre total de lits offert. Les détails sont présentés à la sous-section 2.3.3 Collecte des données administratives.

Étape 5 : Collecte de données auprès des centres de réadaptation en dépendance

Les centres de réadaptation en dépendance ont fourni à l'équipe des données administratives extraites de leur système informatique permettant d'estimer le nombre de personnes qui étaient en situation d'itinérance et qui y ont passé la soirée et la nuit du 11 octobre. Les détails sont présentés à la sous-section 2.3.3 Collecte des données administratives.

Étape 6 : Collecte de données auprès des centres hospitaliers

Les informations concernant les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un centre hospitalier ont été récupérées à l'aide de la base de données clinico-administratives Maintenance et exploitation des données pour l'étude de la clientèle hospitalière (MED-ECHO), qui comprend de l'information sur les soins rendus aux individus. Les détails sont présentés à la sous-section 2.3.3 Collecte des données administratives.

Etape 7 : Collecte de données dans les établissements de détention provinciaux et les quartiers cellulaires des services de police

Dans un premier temps, des questions ciblées concernant la situation résidentielle ont été posées aux personnes incarcérées dans un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire des services de police par le personnel sur place. Les réponses obtenues ont été colligées, puis transmises à l'équipe d'analyse de l'INSPQ. Dans un deuxième temps, le MSP a également transmis des données administratives permettant d'estimer le nombre de personnes qui étaient en situation d'itinérance visible et qui avaient passé la soirée et la nuit du 11 octobre dans un établissement de détention. Il est important de préciser que les renseignements transmis par le MSP ne contiennent aucune information nominative ou permettant d'identifier des personnes. Les détails sont présentés à la section 2.3.3 Collecte des données administratives et dans l'**Annexe E** – Traitement des données provenant du ministère de la Sécurité publique.

2.3.1 Sillonnage des lieux extérieurs le 11 octobre

Le sillonnage des lieux extérieurs a eu lieu dans 12 des 13 régions participant à l'exercice ; il n'y a pas eu de sillonnage réalisé sur la Côte-Nord. La méthode consiste à arpenter tous les rues ou lieux publics d'un secteur géographique déterminé et d'aborder toutes les personnes croisées afin de leur demander si elles ont accès à un logement permanent et sécuritaire. Le cas échéant, ces personnes sont invitées à répondre au questionnaire.

Il n'est pas réaliste de penser être en mesure de sillonner l'ensemble des rues, des rangs, des parcs, des champs, des forêts, des souterrains et autres lieux publics d'une région en une seule nuit tout en abordant toutes les personnes qui s'y trouvent. Il faudrait, pour ce faire, recruter une quantité trop importante de bénévoles, d'intervenantes et intervenants et de travailleuses et travailleurs de rue. Il faut donc circonscrire le sillonnage à certains secteurs dits pertinents.

La pertinence de couvrir ou non lesdits secteurs ou territoires (municipalités, quartiers, etc.) a été déterminée à l'aide des informations et des conseils fournis par les actrices et acteurs régionaux impliqués dans la lutte à l'itinérance, selon leurs connaissances des réalités régionales. Les coordonnateurs régionaux ont ainsi délimité des secteurs où la probabilité de rencontrer des personnes admissibles pour répondre au sondage le soir du 11 octobre était considérée comme élevée. Les limites de chaque secteur pertinent ont été tracées de façon à ce qu'une équipe de bénévoles – appelés dans ce rapport enquêtrices et enquêteurs – puisse le couvrir en moins de deux ou trois heures. Puis, chaque coordonnateur devait planifier le nombre d'équipes qu'il fallait déployer pour couvrir l'entièreté des secteurs pertinents. Une importante campagne de recrutement, soutenue par le MSSS, s'est par la suite organisée dans les différentes régions pour mobiliser des intervenantes, des intervenants, des travailleuses et des travailleurs de rue ainsi que des bénévoles qui ont suivi une formation. Les coordonnatrices et coordonnateurs ont pu ainsi savoir combien d'équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs allaient participer à l'exercice et ont réparti les secteurs entre elles.

Les équipes ont reçu comme instruction d'aborder chaque personne sur leur chemin, peu importe son apparence physique, afin de lui demander si elle avait accès à un logement permanent sécuritaire. Elles devaient sillonner non seulement les lieux extérieurs, mais aussi certains lieux intérieurs (par exemple, les métros, des souterrains et certains restaurants sur leur parcours). Elles ne devaient toutefois pas réveiller des personnes ou faire intrusion dans leur abri. Si la personne abordée répondait qu'elle n'avait pas accès à un logement permanent où séjourner en toute sécurité aussi longtemps qu'elle le désirait, elle était invitée à poursuivre le questionnaire.

À Montréal, puisqu'il n'était pas possible de sillonner tous les secteurs identifiés en raison de contraintes logistiques, une sélection aléatoire des secteurs a été faite (méthodologie détaillée à l'Annexe C – Sélection des secteurs à sillonner. Voir aussi le nuancier « Territoires non couverts »).

Feuille d'observation

Lors du sillonnage, il n'était pas toujours possible de remplir un questionnaire pour chaque personne croisée, et ce, pour diverses raisons : la personne était en train de dormir, n'était pas en état de répondre, a refusé de participer, etc. Il était alors demandé aux équipes d'indiquer sur la feuille d'observation le lieu et les éléments observés qui les portaient à inscrire sur la feuille d'observation que la personne passerait selon eux très probablement la nuit dans un lieu extérieur.

Des critères, basés sur la méthodologie employée pour le dénombrement de 2018, ont été développés afin d'identifier les personnes observées qui passeront très probablement la nuit dans un espace public. Ces critères incluent des observations telles que le lieu où se trouvait la personne, le fait qu'elle était connue ou non des intervenantes ou intervenants, qu'elle était équipée d'un abri, etc. La liste complète des critères est présentée à l'Annexe D – Traitement des feuilles d'observation. Un ajustement statistique a été fait en fonction des informations colligées à l'aide de ces feuilles.

La méthode d'observation comporte des limites. La plus importante concerne le fait qu'il n'est pas possible d'affirmer qu'une personne est en situation d'itinérance sur la base de son apparence. Le risque de sous-estimer la population de personnes se trouvant en situation d'itinérance visible est présent. Rejeter des personnes sur la base de leur incapacité ou de leur refus à répondre pourrait par ailleurs soulever d'autres enjeux. Il est toutefois recommandé d'interpréter les résultats obtenus à l'aide des feuilles d'observation avec prudence : il y a certainement une proportion des personnes qui ont été considérées comme probablement en situation d'itinérance, mais qui ont en fait un logement permanent et, à l'inverse, des personnes qui n'ont pas été observées qui se trouvent en situation d'itinérance. L'itinérance dans les lieux extérieurs n'est pas toujours repérable, ce qui complique le travail d'observation. Les détails du traitement des feuilles d'observation sont présentés à l'Annexe D – Traitement des feuilles d'observation.

Personnes-témoins

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, une « personne-témoin » désigne une ou un bénévole ou une personne engagée qui a accepté de se poster dans un secteur ou un territoire couvert jusqu'à la fin de l'exercice afin de mesurer la qualité du sillonnage. Les personnes-témoins ont reçu comme consigne de demeurer au même endroit, sans se cacher, se coucher ou feindre de travailler, jusqu'à ce qu'elles soient abordées par l'équipe d'enquêtrices ou d'enquêteurs. À ce moment, elles devaient dévoiler qu'elles étaient une personne-témoin et laissaient une trace de cette rencontre. Si elles n'étaient pas abordées, elles devaient informer les personnes responsables.

Les enquêtrices ou enquêteurs ne savaient pas si une personne-témoin se trouvait ou non dans le secteur ou le territoire qu'ils devaient couvrir. Comme la directive était d'aborder toutes les personnes croisées lors du sillonnage, peu importe leur apparence (sauf celles qui dorment ou qui travaillent), chaque personne-témoin aurait théoriquement dû être abordée. Plus la proportion de personnes-témoins trouvées lors du sillonnage est élevée, plus le sillonnage est considéré comme étant de bonne qualité.

Un ajustement statistique a été fait en fonction de la proportion de personnes-témoins non trouvées (voir la sous-section 3.2.1 Ajustements pour les lieux extérieurs).

En 2018, des personnes-témoins – appelées « leurres » dans le rapport final de cet exercice ¹⁷ – se sont postées uniquement dans des secteurs montréalais en raison de la forte densité de population. L'ajustement a été appliqué à l'ensemble des régions comportant du sillonnage. Toutefois, la densité de la population n'est pas la même dans les différentes régions participantes. Il a donc été décidé, en 2022, d'avoir recours aux personnes-témoins dans certaines régions à l'extérieur de Montréal.

Les régions ayant bénéficié de la présence de personnes-témoins dans leurs secteurs de sillonnage sont les suivantes :

- Région 03 Capitale-Nationale
- Région 05 Estrie
- Région 06 Montréal
- Région 07 Outaouais
- Région 13 Laval
- Région 16 Montérégie

Le soir du 11 octobre, 74 personnes-témoins ont participé à la démarche, soit 40 à Montréal et 34 dans les cinq autres régions (le **Tableau 4** présente la distribution complète par région). Les 40 personnes-témoins à Montréal étaient composées de 22 camelots de *L'Itinéraire* et de 18 bénévoles.

¹⁷ Il a été décidé de changer, à l'étape de la rédaction du rapport final de l'exercice de 2022, l'expression « leurre » pour « personne-témoin » pour rendre mieux compte de la fonction de ces bénévoles et des personnes engagées au sein de la démarche.

Tableau 4. Distribution des personnes-témoins par région en ayant disposé dans leurs secteurs de sillonnage

Région	Nombre de personnes-témoins déployées	Nombre de personnes-témoins trouvées	Pourcentage de personnes-témoins trouvées
Capitale-Nationale Estrie Outaouais Laval	23	22	95
Montérégie	11	6	55
Montréal	40	26	64

Note:

Les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Laval ont été regroupées, car la quasitotalité des personnes-témoins a été trouvée dans ces régions.

Lorsqu'une personne-témoin était trouvée par une équipe sur le terrain, un autocollant d'identification ou une mention « leurre trouvé » ¹⁸ était apposé sur un questionnaire vierge. Dans certaines régions toutefois, d'autres stratégies ont été déployées pour documenter les rencontres entre les personnes-témoins et les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs sur le terrain le soir du dénombrement. En particulier, certaines personnes-témoins ont rapporté avoir été trouvées à leur cheffe ou chef d'équipe ou à leur coordonnatrice ou au coordonnateur régional, par exemple par messagerie texte ou oralement. Toutes ces sources d'information ont été considérées comme valides.

Les nombres de personnes-témoins trouvées présentés au **Tableau 4** prennent donc en compte les informations sur les questionnaires vierges, mais également ces différentes sources d'information complémentaires (les détails en fonction des différentes sources d'information prises en compte sont disponibles dans l'**Annexe H** – Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région).

32

¹⁸ Puisque le libellé « personne-témoin » n'a été retenu qu'à l'étape de la rédaction, le libellé « leurre » était toujours employé le 11 octobre 2022.

F. PERSONNES-TÉMOINS NON TROUVÉES

Plusieurs raisons expliquent que des personnes-témoins n'ont pas été trouvées.

Pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible une nuit donnée, il importe d'examiner la situation résidentielle de l'ensemble des personnes qui occupent l'espace public cette nuit-là. Le protocole entourant les personnes-témoins sert à augmenter la rigueur de la démarche et à éviter tout profilage social. Il est à mentionner que les personnes-témoins ne sont pas « déguisées » en personnes en situation d'itinérance; cette pratique serait contraire à l'esprit de la Politique. Il ne faut pas pour autant conclure que le nombre de personnes-témoins non trouvées le 11 octobre 2022 est d'une quelconque façon un indicateur de profilage. Plusieurs raisons expliquent qu'une personne-témoin ne soit pas trouvée : surabondance de personnes dans l'espace public ce soir-là, temps occupé à faire passer des questionnaires, impossibilité pour les équipes de sillonner l'entièreté du territoire, non-respect des consignes, etc.

Puisque le nombre de personnes-témoins trouvées sert à l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs, une attention particulière devra être accordée, dans le cadre du prochain exercice, à la clarification du rôle de témoin ainsi qu'à la formation, à l'encadrement, à la sécurité et au suivi des personnes qui joueront ce rôle. Les consignes données tant aux bénévoles, aux personnes engagées, aux équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs qu'aux coordonnatrices ou coordonnateurs régionaux seront clarifiées et harmonisées, et ce, pour l'ensemble des régions participant à l'exercice.

2.3.2 Passation des questionnaires

Le soir du 11 octobre, des bénévoles, des intervenantes, des intervenants, des employées et des employés du milieu communautaire se sont rendus dans les organismes d'hébergement qui ont accepté de contribuer à l'exercice pour faire passer des questionnaires aux personnes admissibles.

Dans les jours suivant le dénombrement, c'est-à-dire du 12 au 18 octobre, des intervenantes, des intervenants, des employées et des employés de divers organismes communautaires volontaires pour participer à l'exercice ont rencontré des personnes en situation d'itinérance dans certains lieux ciblés, afin d'inviter le plus grand nombre possible de personnes admissibles à répondre au questionnaire. Ces lieux incluaient des organismes communautaires (avec ou sans hébergement), des soupes populaires et des centres de jour. Certaines régions ont organisé des événements attractifs, tels que la distribution de café et de nourriture, afin d'encourager la participation au volet descriptif de l'exercice du dénombrement.

Étendre la collecte de données au-delà du soir du 11 octobre a également permis à certains organismes offrant de l'hébergement de demander à leurs usagères et à leurs usagers de répondre au questionnaire. En effet, certains organismes ont préféré que leurs propres employées et employés agissent en qualité d'enquêtrices et d'enquêteurs plutôt que de confier la tâche à des bénévoles ou à des intervenantes et intervenants externes. Dans certains cas exceptionnels, la collecte d'informations par questionnaire a été prolongée d'une semaine après le 18 octobre.

2.3.3 Collecte des données administratives

Les établissements et la plupart des organismes communautaires colligent des données administratives sur les usagères et usagers qui bénéficient de leurs services à travers différents supports d'informations, tant physiques qu'informatiques. Certaines de ces données ont contribué à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance la nuit du 11 au 12 octobre 2022 et sont détaillées dans cette sous-section.

IMPORTANT: Le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible au Québec inclut le nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur le 11 octobre 2022 ainsi que le nombre de personnes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement.

Collecte de données dans les ressources d'hébergement

Pour collecter les données dans les ressources d'hébergement, les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux ont été appelés à mettre à jour, en premier lieu, la liste de tous les points de service des ressources ¹⁹ qui offrent des services en itinérance et, en deuxième lieu, celle des points qui offrent spécifiquement des services d'hébergement et des logements aux personnes en situation d'itinérance dans leur région. Pour chacun des points de service, il était demandé de fournir des informations telles que le type d'hébergement offert, l'adresse, la population desservie, le nombre de lits réservés aux personnes en situation d'itinérance, le nom et les coordonnées d'une ou deux personnes-contacts.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, les points de service en hébergement inscrits dans la liste des coordonnatrices et coordonnateurs régionaux ont été répartis en six catégories, elles sont présentées dans le **Tableau 5**:

Tableau 5. Description des types de lieu

Catégorie	Description					
Hébergement d'urgence	Point de service offrant uniquement de l'hébergement d'urgence					
Ressource de transition	Point de service offrant uniquement de l'hébergement de transition ou du logement de transition					
Mixte : hébergement d'urgence	Point de service offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et					
et ressource de transition	de l'hébergement de transition/logement de transition					
Centre de thérapie	Point de service offrant des soins et des services, notamment en dépendance					
Hébergement lié à la violence	Point de service offrant uniquement de l'hébergement pour victimes de violence conjugale (première étape, deuxième étape, ou les deux)					
Autre	Regroupe les centres de crise et tous les points de service qui sont associés à plusieurs des types ci-dessus					

¹⁹ Il est à noter qu'une même ressource peut offrir différents points de service.

G. TYPES DE RESSOURCES

Les services d'hébergement et de logement qui s'adressent aux personnes en situation d'itinérance s'inscrivent dans un continuum. La frontière entre l'urgence et la transition, de même que celle entre l'hébergement et le logement, n'est pas clairement définie. Plusieurs définitions, parfois contradictoires, cohabitent. La création de catégories ne témoigne pas de la complexité des réalités sur le terrain. Un exercice de clarification du continuum d'hébergement et de logement permettrait d'améliorer l'analyse des données.

L'INSPQ a envoyé trois courriels aux personnes-contacts des ressources d'hébergement.

- 1. Courriel d'information envoyé au cours des semaines du 26 septembre et du 3 octobre, qui comprenait une présentation de la démarche et du questionnaire qui leur serait envoyé le soir du dénombrement. Ce courriel servait également à tester les adresses courriel fournies et à les corriger au besoin.
- 2. Courriel envoyé le 12 octobre, comprenant un lien personnalisé vers un court sondage de deux questions sur le nombre de personnes ayant été hébergées au cours de la nuit du 11 octobre (voir l'**Annexe F** Questionnaire pour les organismes offrant de l'hébergement).
- 3. Courriel de rappel envoyé le 19 octobre aux organismes n'ayant pas encore rempli le questionnaire à cette date.

La gestion des courriels et l'envoi des sondages ont été effectués à l'aide du logiciel VOXCO. Pour les organismes n'ayant pas répondu au sondage VOXCO, le nombre de personnes hébergées a été estimé à partir du taux d'occupation moyen des autres hébergements de ce type dans la province ²⁰, en traitant séparément Montréal du reste de la province.

Collecte de données auprès des centres de réadaptation en dépendance

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a compilé la liste des usagères et des usagers en situation d'itinérance présents dans les centres de réadaptation en dépendance la nuit du 11 au 12 octobre.

Collecte de données auprès des centres hospitaliers

Les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un centre hospitalier ont été dénombrées à l'aide de la base de données clinico-administratives MED-ECHO, qui comprend de l'information sur les soins rendus aux individus. Depuis 2018, un code particulier (Z59.0) est utilisé pour identifier les dossiers des usagères et des usagers des centres hospitaliers n'ayant pas de logement fixe à leur entrée dans l'établissement. Ce code sert à identifier les dossiers des usagères et des usagers dormant dans des lieux extérieurs, des ressources d'urgence ou des ressources de transition. Il est également utilisé pour identifier les personnes qui déclarent être logées temporairement dans des hôtels ou motels, ou chez d'autres personnes. Cela correspond, du moins pour l'exercice du dénombrement, à des situations d'itinérance cachée. Il n'est pas

²⁰ L'estimation a été calculée en multipliant le taux d'occupation moyen par la capacité de l'organisme.

possible de distinguer les personnes en situation d'itinérance cachée des autres usagères et usagers pour lesquels le dossier médical a été identifié comme appartenant à une personne en situation d'itinérance. C'est pourquoi une légère surestimation peut être possible.

En revanche, le risque de sous-estimer le nombre d'usagères et d'usagers en situation d'itinérance dans les centres hospitaliers demeure plus grand que celui de le surestimer. La validité du code Z59.0 est à évaluer; il est probable que celui-ci ne permette pas de repérer l'instabilité résidentielle de l'ensemble des usagères et des usagers des centres hospitaliers. En effet, une personne qui ne souhaiterait pas divulguer sa situation résidentielle peut aisément fournir par exemple l'adresse d'un parent ou d'un ami. Elle ne sera alors pas identifiée comme étant en situation d'itinérance et ne sera pas comptabilisée dans le cadre du dénombrement. En centre hospitalier, des défis supplémentaires d'identification se présentent pour les personnes qui ne sont pas en condition de fournir des renseignements ou qui n'ont pas en leur possession une carte d'assurance maladie. De plus, la base de données MED-ECHO ne contient que les admissions dans les hôpitaux et n'inclut pas les données des urgences hospitalières, où il est possible que des personnes en situation d'itinérance aient passé la nuit. Finalement, les données d'un épisode de soins ne sont disponibles dans la base de données MED-ECHO que lors du départ de l'usagère ou de l'usager de l'établissement. Ainsi, pour les hospitalisations s'étalant sur plusieurs mois, il est possible que les données n'aient pas encore été ajoutées à la base MED-ECHO au moment de l'extraction de données, qui a eu lieu le 3 avril 2023.

La date utilisée pour l'extraction des données MED-ECHO est le 11 octobre. Cela signifie que toutes les personnes dont l'admission à l'hôpital date du 11 octobre ou antérieurement, et qui ont une date de congé le 12 octobre ou après, sont incluses dans la base de données.

Collecte de données auprès des établissements de détention provinciaux et des quartiers cellulaires des postes de police

Les données portant sur le nombre de personnes en situation d'itinérance détenues dans les quartiers cellulaires des services de police et dans les établissements de détention provinciaux ont été colligées par le MSP. Tout comme pour les personnes hospitalisées, les personnes en situation d'itinérance en détention n'ont pas été invitées à répondre au questionnaire. Pour les services de police municipaux et la Sûreté du Québec, le personnel sur place a posé la question suivante aux personnes détenues dans les quartiers cellulaires dans la nuit du 11 octobre, entre 20 h et 23 h : « Avez-vous accès à un domicile permanent où vous pouvez habiter en toute sécurité aussi longtemps que vous le voulez ? » Si la personne répondait non, elle était considérée comme étant en situation d'itinérance.

Pour les établissements de détention, où les personnes sont détenues pour de plus longues périodes, deux questions ont été posées :

 À votre arrivée dans cet établissement de détention, aviez-vous accès à un domicile permanent où vous pouviez habiter en toute sécurité aussi longtemps que vous le vouliez?

Si la personne répondait non, elle était considérée comme étant en situation d'itinérance. Si elle répondait oui, une deuxième question était alors posée :

2. Avez-vous toujours accès à votre logement en date du 11 octobre ?

Si la personne répondait non, elle était considérée comme étant en situation d'itinérance.

La collecte de données dans les établissements de détention provinciaux a eu lieu du 11 octobre au 16 octobre 2022.

Les personnes détenues dans les pénitenciers fédéraux n'ont pas été incluses dans le dénombrement, car ces dernières sont assujetties à des peines de détention plus longues (deux ans et plus). Les données sur la situation résidentielle antérieures à l'incarcération pourraient être peu contemporaines. Il pourrait être également plus difficile pour les personnes sondées de fournir des informations sur leur situation après la détention. Davantage de détails méthodologiques sont disponibles à l'**Annexe E** – Traitement des données provenant du ministère de la Sécurité publique.

Chapitre 3 : Analyse des données

3.1 Traitement des données

3.1.1 Préparation de la base de données à partir des guestionnaires

Saisie des questionnaires

Tous les questionnaires remplis ont été envoyés par la poste à l'INSPQ par les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux. Du personnel de l'INSPQ et du MSSS a ensuite procédé à la saisie de données. Une formation sur la saisie de données a été offerte par l'INSPQ à toutes les personnes impliquées dans cette étape. Chaque questionnaire a été saisi par deux personnes différentes, à des fins de validation. Dans le cas de différences entre les deux saisies de données, les questionnaires en format papier étaient révisés par une tierce personne, et la réponse finale inscrite dans la base de données. Les 871 feuilles d'observation ont également été saisies en double et validées.

Élimination des doublons

La dernière question du questionnaire (initiales et jour de naissance de la répondante ou du répondant) visait à repérer les personnes ayant pu être invitées à répondre au questionnaire plus d'une fois, désignées ici comme des « doublons ». Dans ce cas, seul le questionnaire le plus complet était retenu (pour plus de détails, voir l'Annexe G – Élimination des doublons pour les questionnaires pour les questionnaires).

Vérification et révision

Une vérification de la base de données a également été menée pour repérer des valeurs aberrantes ou hautement improbables. Lorsque le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année semblait supérieur à 365, la valeur a été remplacée par une réponse manquante.

Les réponses multiples à certaines questions (ex. : lieu où la personne a passé la nuit, raison de la perte du dernier logement) ainsi que les réponses textuelles ont été révisées par un membre de l'équipe d'analyse et recodées au besoin.

Réponses manquantes

Dans certains cas, le lieu où la personne a passé la nuit du 11 octobre était manquant du questionnaire ²¹. Afin de les dénombrer, il a été postulé de redistribuer les lieux manquants dans les mêmes proportions que les lieux indiqués par les personnes qui ont spécifié où elles ont passé la nuit. Pour Montréal, ces proportions ont été calculées strate par strate (appelée arrondissement pour le dénombrement de 2018) et pour les autres régions, région par région (car il y avait très peu de lieux manquants). Des détails sont présentés à l'**Annexe H** – Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région.

²¹ Par exemple, le répondant ne savait pas encore où il passerait la nuit, ou plus d'une réponse était cochée.

3.1.2 Détermination du type d'organisme dans lequel se trouvait la personne la nuit du 11 octobre

Le type de lieu où se trouvait la personne la nuit du 11 octobre a servi à deux fins : estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible et décrire les caractéristiques des répondantes et répondants au questionnaire.

Pour le premier objectif, il fallait estimer le nombre de personnes qui étaient en situation d'itinérance visible le 11 octobre selon le type de lieu où elles se trouvaient. Ce calcul s'est basé sur les données administratives collectées, à l'exception des personnes dans des lieux extérieurs. Pour ces dernières, les réponses à la question 1 du questionnaire, « Où passerez-vous la nuit ? », (voir l'Annexe A – Questionnaires) ont été utilisées.

Pour le second objectif, de nombreuses vérifications de questionnaires ont été effectuées en comparant les réponses données par des personnes qui se trouvaient dans différents types de lieux. Pour ces analyses, l'information concernant le type de lieu dans lequel la personne se trouvait la nuit du 11 octobre provenait en général de la réponse à la question 1 permettant aux répondantes et aux répondants de spécifier le type d'organisme (hébergement d'urgence, de transition, etc.) où ils ont passé la nuit.

Toutefois, plusieurs organismes, appelés « organismes mixtes » dans ce rapport, combinent plus d'un type d'hébergement. Dans ce cas, il a été possible de déterminer – toujours grâce à la réponse à la question 1 – dans quel volet de l'organisme la personne a été hébergée lorsqu'elle répondait aux versions 1 et 3 du questionnaire. Or, comme la question 1 n'a pas été posée dans la version 2 du questionnaire, il n'a pas toujours été possible de connaître avec précision le type d'hébergement lorsque le questionnaire a été passé dans un organisme mixte. Les réponses ont été alors comptabilisées dans « organisme mixte ».

En ce qui a trait aux données administratives utilisées pour le dénombrement (colligées avec le sondage VOXCO), il n'a pas non plus été possible d'identifier le volet spécifique d'un organisme mixte dans lequel un individu a passé la nuit.

3.2 Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance

3.2.1 Ajustements pour les lieux extérieurs

Pour les personnes-témoins non trouvées

Afin d'obtenir une estimation plus juste du nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, la proportion des personnes-témoins non trouvées a été utilisée. En effet, cette proportion aide à estimer le pourcentage de personnes en situation d'itinérance que les enquêtrices et enquêteurs n'ont pas abordées lors du sillonnage. Par exemple, si la moitié des personnes-témoins ont été trouvées, alors l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur a été ajustée à la hausse en la multipliant par deux, soit l'inverse de la proportion des personnes-témoins trouvées.

Trois proportions ont été utilisées pour les ajustements en lien avec les personnes-témoins :

- Proportion de personnes-témoins trouvées à Montréal, pour l'ajustement de l'estimation pour Montréal
- Proportion de personnes-témoins trouvées en Montérégie, pour l'ajustement de l'estimation pour la Montérégie
- Proportion de personnes-témoins trouvées dans les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Laval, pour l'ajustement de l'estimation pour ces mêmes régions ainsi que le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie-Centre-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et les Laurentides

Comme pour le dénombrement de 2018, il n'y a pas eu d'ajustement pour les personnes-témoins non trouvées dans le cas des personnes dénombrées à l'aide des feuilles d'observation, et ce, pour éviter de surestimer le nombre de personnes dénombrées avec cet outil (voir l'**Annexe D** – Traitement des feuilles d'observation).

Pour les secteurs non couverts

À Montréal, en raison du nombre important de secteurs à couvrir, seule une partie des secteurs ont pu être sillonnés le soir du 11 octobre. Afin de pouvoir estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance dans les secteurs non couverts, les secteurs ont été classés au préalable en ordre aléatoire, par arrondissement, puis assignés aux équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs dans cet ordre. Cela a permis d'estimer, par extrapolation des secteurs couverts aux secteurs non couverts dans un même arrondissement, le nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, dans les territoires non couverts. La méthode de calcul est identique à celle utilisée pour le dénombrement de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019). Des informations sur cet ajustement se trouvent à l'**Annexe H** – Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région.

Dans les autres régions, certains secteurs n'ont pas été couverts. Cependant, les secteurs sillonnés n'ayant pas été choisis aléatoirement (souvent, les régions ont jugé le soir même que certains secteurs n'étaient pas prioritaires), aucun ajustement pour un secteur non couvert n'a été fait à l'extérieur de Montréal.

H. SECTEURS NON COUVERTS

Le nombre de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs dans les secteurs qu'il n'a pas été jugé pertinent de couvrir ne peut pas être estimé.

Il importe de rappeler que les ajustements faits dans la région de Montréal pour les secteurs – et explicités dans l'**Annexe C** – Sélection des secteurs à sillonner – sont justifiés par le fait que la sélection des secteurs à couvrir a été effectuée de manière aléatoire. Les ajustements permettent de s'assurer d'une estimation juste. Dans les autres régions, le nombre de bénévoles, d'intervenantes et d'intervenants recrutés a été jugé suffisant pour sillonner les secteurs identifiés ; il n'y a donc pas eu de sélection aléatoire. Comme le montre le **Tableau 7**, la plupart des régions ont couvert l'entièreté des secteurs qu'elles ont pré-identifiées.

Par ailleurs, aucun ajustement n'est fait pour les secteurs qu'il n'a pas été jugé pertinent de couvrir. Comme mentionné dans le nuancier « Réalités régionales », l'estimation de l'itinérance dans les lieux extérieurs dans ces régions s'effectue à travers les réseaux des actrices et des acteurs impliqués dans la lutte. On ne peut pas supposer que ceux-ci connaissent toutes les personnes en situation d'itinérance sur leur territoire, mais on ne peut pas non plus supposer qu'ils ne les connaissent pas. De fait, on ne peut pas estimer avec précision le nombre de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs dans les secteurs non identifiés comme pertinents tout comme dans les régions qui n'ont pas fait de sillonnage, comme cela est le cas de la Côte-Nord. En outre, on ne peut pas estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs dans les régions qui n'ont pas participé à l'exercice de dénombrement. Dans le cadre de ce dernier, plus il y a de sillonnage, plus on gagne en précision.

Il importe donc de rappeler que le nombre de personnes en situation d'itinérance inscrit dans le présent rapport provient d'une estimation basée sur des hypothèses. Ce constat ne doit toutefois pas être un prétexte pour ne pas chercher, dans les prochains exercices, à réduire les incertitudes en adaptant davantage les méthodes déployées aux réalités régionales, dans une perspective d'inclusion et de reconnaissance du caractère multisite du phénomène.

Précisions sur l'analyse des réponses à la question portant sur les lieux cachés

Un choix de réponse a été ajouté à la version 3 du questionnaire (questionnaire soumis dans les jours suivant le dénombrement, soit du 12 au 18 octobre), pour la question portant sur le lieu où la personne a passé la nuit. On demandait aux personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, dans le cadre de la question 1.1, si elles ont passé la nuit dans un lieu caché (une cachette) (voir l'Annexe A – Questionnaires). Si la personne répondait oui, alors elle était dénombrée comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur. En effet, puisqu'elle était dans une cachette, elle n'aurait pas pu être vue par les équipes de sillonnage.

Il est à noter que, dans le dénombrement de 2022, la réponse à la question 1.1 n'a pas été systématiquement colligée. Comme les questionnaires ont été remplis en version papier, il n'y avait pas de stratégies pour rappeler aux enquêtrices et aux enquêteurs de poser la question 1.1 lorsque les personnes répondaient avoir passé la nuit dans un lieu extérieur. On soupçonne donc que plusieurs enquêtrices et enquêteurs ne l'ont pas posée. Pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, il a donc été décidé que les personnes qui n'ont pas répondu à la question 1.1 étaient réparties parmi les « Oui/Non » de la même manière que les répondantes et répondants. Cet ajustement est inclus dans la ligne 8 (et les autres lignes où il est question des cachettes) de l'**Annexe H** – Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région.

3.2.2 Personnes hébergées dans les ressources

Le nombre de personnes hébergées dans les différents points de service de ressources a été estimé à partir des réponses au sondage VOXCO. Au total, 480 points de service ont été contactés et 352 d'entre eux ont répondu au sondage, pour un taux de participation de 73 %. Les points de service des ressources participantes ont indiqué, dans un premier temps, le nombre de lits d'hébergement offerts, en excluant les places de débordement, et, dans un second temps, le nombre de personnes hébergées dans lesdits points le soir du 11 octobre, incluant les places de débordement. La division entre le second et le premier nombre a permis d'avoir la proportion de lits occupés par des personnes hébergées le soir du 11 octobre.

Parmi les points de service de ressources qui n'ont pas participé au sondage VOXCO, plusieurs ont été dans l'impossibilité de le faire ou elles n'ont pas souhaité participer à l'exercice. Afin de ne pas sous-estimer le nombre de personnes ayant passé la nuit dans un organisme d'hébergement en raison de ces non-réponses, ces organismes ont tout de même été pris en compte dans le dénombrement. Pour ce faire, la proportion des lits occupés le 11 octobre dans les autres ressources du même type, et selon la région (Montréal, hors Montréal), a été calculée. Puis, la proportion a été appliquée au nombre de lits habituellement réservés à des personnes en situation d'itinérance dans les ressources non participantes. Le nombre de lits habituellement réservés aux personnes en situation d'itinérance a été colligé au cours de l'été 2022 par les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux. L'ajustement lié aux ressources n'ayant pas participé au sondage permet, entre autres, une meilleure comparabilité d'un dénombrement à l'autre.

3.3 Caractéristiques des personnes répondantes

Les caractéristiques des personnes ayant répondu au questionnaire sont décrites dans le **Chapitre 4 : Résultats pour l'ensemble des régions** et le **Chapitre 5 : Résultats par région**. Dans ce premier chapitre, les deux premières sections présentent toutes les personnes en situation d'itinérance rejointes par la démarche du dénombrement. Les sections suivantes portent sur les analyses des données en fonction de caractéristiques spécifiques ou chez certaines souspopulations :

- Selon le type de lieu où la personne a passé la nuit du 11 octobre
- Selon l'identité de genre
- Selon le groupe d'âge
- Selon l'identité autochtone
- Selon la taille et la situation géographique de la municipalité
- Chez les femmes ayant passé la nuit du dénombrement dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence

Dans ce second chapitre, les résultats sont présentés pour chacune des régions ayant participé au dénombrement.

Toutes les analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel SAS version 9.4. Aucun test statistique ou intervalle de confiance n'a été calculé (pour plus de détails sur ce choix méthodologique, voir l'**Annexe I** – Approche concernant l'analyse statistique), puisqu'il ne s'agit pas d'une enquête probabiliste effectuée avec un échantillon aléatoire de répondantes et de répondants.

Chapitre 4 : Résultats pour l'ensemble des régions

Ce chapitre présente : 1) le déroulement du dénombrement ; 2) l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ; 3) la description des personnes en situation d'itinérance.

4.1 Déroulement du dénombrement

4.1.1 Soirée du 11 octobre 2022

La soirée du 11 octobre s'est déroulée sans incident. À l'instar du 24 avril 2018, aucune précipitation n'est tombée sur les territoires couverts le 11 octobre 2022. On note toutefois que les températures enregistrées étaient plus froides lors de l'exercice de 2022 (**Tableau 6**), variant entre 2,7 °C et 11 °C selon les régions. Elle a même frôlé le point de congélation à Sherbrooke lors du déroulement. D'ailleurs, dans cette ville, on observait une variation de près de 10 °C entre les deux exercices.

Tableau 6. Comparaison des températures enregistrées dans cinq villes pendant le déroulement des deux exercices de dénombrement

Ville	Température enregistrée le 24 avril 2018 à 21 h	Température enregistrée le 11 octobre 2022 à 21 h
Gatineau	10,7 °C	5,6 °C
Jonquière	11,8 °C	7,1 °C
Montréal	16,9 °C	11 °C
Québec	6,4 °C	5,2 °C
Sherbrooke	12,5 °C	2,7 °C
Trois-Rivières	9,9 °C	6,3 °C

D'après les Données climatiques historiques du Gouvernement du Canada (2023).

I. SAISON

Pour comparer les exercices de dénombrement de 2018 et de 2022, il est essentiel de rappeler qu'ils se sont tenus à des saisons différentes.

Le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible de 2018 s'est déroulé au printemps, soit le 24 avril 2018, et celui de 2022, en automne, soit le 11 octobre 2022. La décision de tenir le dénombrement de 2022 en octobre plutôt qu'en avril est directement liée à la situation de la pandémie de COVID-19; le Québec a atteint en avril 2022 un nouveau sommet de 1 million de cas de COVID-19 confirmés et 15 000 décès (INSPQ, 2022). L'exercice ne pouvait se déployer dans un tel contexte épidémiologique. Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de mesurer l'impact de ce choix méthodologique sur la comparabilité des résultats.

Le **Tableau 7** présente les informations sur le déroulement du dénombrement dans les différentes régions.

 Tableau 7. Déroulement du dénombrement dans les différentes régions

Région	Municipalités où des questionnaires ont été remplis	Municipalités où un sillonnage a eu lieu	Type de personne ayant effectué le sillonnage	Nombre de secteurs qu' il était prévu de couvrir	Nombre de secteurs qui ont été couverts	Municipalités où seulement des lieux connus ont été visités	Heures d' enquête des lieux extérieurs	Municipalités où des événements attractifs ont eu lieu	Nombre de bénévoles mobilisés	Nombre de travailleurs de rue ou intervenants	Formes de compensation offerte aux répondants
Saguenay– Lac-Saint- Jean	Saguenay Alma Dolbeau Roberval	Saguenay Alma Dolbeau Roberval	Intervenants Travailleurs de rue	40 secteurs de sillonnage 7 lieux ciblés 12 événements attractifs	40 secteurs couverts 7 lieux ciblés couverts 12 événements attractifs tenus	Saguenay (La Baie)	20 h à minuit	Saguenay Alma Roberval Dolbeau	0	40	Argent comptant (10 \$) ou cartes cadeaux (10 \$)
Capitale- Nationale	Québec La Malbaie Saint-Raymond Saint-Augustin- de-Desmaures	Québec	Bénévoles Intervenants	15 secteurs de sillonnage 3 lieux ciblés	13 secteurs couverts 3 lieux ciblés couverts	Aucune	18 h à 23 h	Aucune	97	14	Argent comptant (10 \$)
Mauricie– Centre-du- Québec	Liste des municipalités de la Mauricie– Centre-du- Québec ^a	Drum- mondville Trois-Rivières	Intervenants	22 secteurs de sillonnage	22 secteurs couverts	Aucune	20 h à 23 h	Aucune	0	24	Cartes Tim Hortons (10 \$)
Estrie	Sherbrooke Granby Cowansville	Sherbrooke Granby	Bénévoles Intervenants	11 secteurs de sillonnage 3 lieux ciblés 1 événement attractif	9 secteurs couverts 3 lieux ciblés couverts 1 événement attractif tenu	Aucune	18 h 30 à 23 h 30	Sherbrooke	33	7	Argent comptant (10 \$)

Région	Municipalités où des questionnaires ont été remplis	Municipalités où un sillonnage a eu lieu	Type de personne ayant effectué le sillonnage	Nombre de secteurs qu' il était prévu de couvrir	Nombre de secteurs qui ont été couverts	Municipalités où seulement des lieux connus ont été visités	Heures d'enquête des lieuxextérieurs	Municipalités où des événements attractifs ont eu lieu	Nombre de bénévoles mobilisés	Nombre de travailleurs de rue ou intervenants	Formes de compensation offerte aux répondants
Montréal	Liste des arrondissement s et villes liées à Montréal ^b Stations de métro	Identique aux villes où des questionnaires ont été remplis plus : Baie-d'Urfé, Dollard-des- Ormeaux Dorval Île Bizard Sainte- Geneviève Mont-Royal Westmount	Bénévoles Intervenants Travailleurs de rue	148 secteurs de sillonnage 71 lieux ciblés 17 stations de métro ou passages souterrains		Aucune	19 h 15 à 23 h	Aucune	728	ND	Cartes Tim Hortons (10 \$)
Outaouais	Gatineau Shawville Chelsea Vallée-de-la- Gatineau	Gatineau Vallée-de-la- Gatineau	Bénévoles Intervenants Travailleurs de rue	13 secteurs de sillonnage 11 lieux ciblés 1 événement attractif	13 secteurs couverts 11 lieux ciblés couverts 1 événement attractif tenu	Aucune	15 h à 23 h 30	Gatineau	10	33	Argent comptant (10 \$)
Abitibi- Témiscamingue	Val-d'Or Senneterre Malartic Amos La Sarre Rouyn-Noranda Ville-Marie	Val-d'Or Senneterre Malartic Amos La Sarre Rouyn- Noranda Ville-Marie	Bénévoles Intervenants Travailleurs de rue	12 secteurs de sillonnage 1 événement attractif	11 secteurs couverts	Aucune	19 h à 23 h	Aucune	25	31	Argent comptant et cartes cadeaux (10 \$)

Région	Municipalités où des questionnaires ont été remplis	Municipalités où un sillonnage a eu lieu	Type de personne ayant effectué le sillonnage	Nombre de secteurs qu' il était prévu de couvrir	Nombre de secteurs qui ont été couverts	Municipalités où seulement des lieux connus ont été visités	Heures d' enquête des lieux extérieurs	Municipalités où des événements attractifs ont eu lieu	Nombre de bénévoles mobilisés	Nombre de travailleurs de rue ou intervenants	Formes de compensation offerte aux répondants
Côte-Nord	Sept-Îles Port-Cartier Baie-Comeau Pointe-aux- Outardes	Aucune	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Aucune	Sans objet	Aucune	0	20	Argent comptant (10 \$)
Chaudière- Appalaches	Lévis MRC Montmagny MRC de L'Islet MRC Lotbinière Saint-Georges MRC Bellechasse Thetford Mines	Lévis	Travailleurs de rue	1 secteur de sillonnage 1 lieu ciblé 5 événements attractifs	1 secteur couvert 1 lieu ciblé couvert 5 événements attractifs tenus	MRC Montmagny MRC de L'Islet MRC Lotbinière Saint-Georges MRC Bellechasse	11 h à 21 h	Lévis MRC Montmagny MRC de L'Islet MRC Lotbinière Saint-Georges	0	43	Argent comptant (10 \$)
Laval	Laval	Laval	Bénévoles Intervenants	7 secteurs de sillonnage 15 lieux ciblés	7 secteurs couverts 14 lieux ciblés couverts	Aucune	18 h à 21 h 45	Aucune	70°	0	Cartes Tim Hortons (10 \$)
Lanaudière	Liste des municipalités de Lanaudière ^d	Terrebonne Joliette Repentigny Lavaltrie Saint-Gabriel- de-Brandon Charlemagne Berthierville Saint-Charles- Borromée	Bénévoles Travailleurs de rue	20 secteurs de sillonnage	8 secteurs couverts	Aucune	18 h à 22 h	Aucune	2	42	Cartes cadeaux (10 \$)

Région	Municipalités où des questionnaires ont été remplis	Municipalités où un sillonnage a eu lieu	Type de personne ayant effectué le sillonnage	Nombre de secteurs qu' il était prévu de couvrir	Nombre de secteurs qui ont été couverts	Municipalités où seulement des lieux connus ont été visités	Heures d'enquête des lieux extérieurs	Municipalités où des événements attractifs ont eu lieu	Nombre de bénévoles mobilisés	Nombre de travailleurs de rue ou intervenants	Formes de compensation offerte aux répondants
Laurentides	Liste des municipalités des Laurentides ^e	Saint-Jérôme	Bénévoles Intervenants	11 secteurs de sillonnage 14 lieux ciblés 4 événements attractifs		Sainte-Agathe-	18 h à 21 h	Saint-Jérôme Saint-Eustache Sainte-Agathe- des-Monts Mont-Laurier	32	54	Sacs à dos contenant des objets divers (40 \$), cartes cadeaux diverses (10 \$)
Montérégie	Liste des municipalités de la Montérégie ^f	Longueuil Sorel-Tracy Saint-Jean- sur-Richelieu	Bénévoles Intervenants Travailleurs de rue	11 secteurs de sillonnage 19 lieux ciblés 4 événements attractifs		Valleyfield	17 h-minuit	La Prairie Sorel-Tracy Salaberry-de- Valleyfield Saint-Jean-sur- Richelieu Vaudreuil-Dorion	30	60	Cartes cadeaux (10 \$) ou argent comptant (10 \$)

Notes:

^a Municipalités de la Mauricie–Centre-du-Québec : Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville, Saint-Guillaume, La Tuque, Saint-Stanislas-de-Champlain ^b Arrondissements et villes liées à Montréal : Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, Côte-des-Neiges-NDG, Rosemont–La-Petite-Patrie, Sud-Ouest, LaSalle, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro, Lachine, Pointe-Claire, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Saint-Léonard, Verdun, Montréal-Nord, Ahuntsic-Cartierville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

[°] Ce nombre inclut les intervenantes et les intervenants qui ont agi bénévolement.

^d Municipalités de Lanaudière : Terrebonne, Joliette, Rawdon, Mascouche, L'Assomption, Lanoraie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jacques-de-Montcalm, Lavaltrie, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-Borromée, Berthierville, Charlemagne, Repentigny

e Municipalités des Laurentides : Saint-Jérôme, Saint-Eustache, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Laurier, Pointe-Calumet, Mirabel, Ferme-Neuve

f Municipalités de la Montérégie : Longueuil, Saint-Hyacinthe, Brossard, Sorel-Tracy, Saint-Jean-sur-Richelieu, Vaudreuil-Dorion, Châteauguay, Saint-Hubert, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Constant, Roxton Falls, La Prairie, Chambly, Saint-Rémi, Greenfield Park

4.1.2 Questionnaires recueillis et retenus pour analyse

Au total, 4 570 questionnaires admissibles ont été remplis, dont 4 524 ont été retenus pour l'analyse après l'élimination de 46 doublons. Le **Tableau 8** rapporte, pour chacune des régions, le nombre de questionnaires retenus pour l'analyse après élimination des doublons, selon l'endroit où les personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement. Le **Tableau 9** détaille, pour l'ensemble des régions, le nombre de questionnaires selon le lieu où ils ont été recueillis et l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement.

Le **Tableau 10** présente, pour chacune des régions, le nombre de points de service de ressources contactés et ayant contribué au dénombrement. Au total, 321 points de service de ressource ont envoyé des questionnaires remplis. Ces points de service sont ventilés selon leur type dans le **Tableau 11**. Les ressources de transition et les organismes sans hébergement sont les types de points de service les plus nombreux à avoir collaboré à l'exercice du dénombrement de cette façon, représentant respectivement 35 % et 20 % des points de service. Le détail du type de ressources pour chaque région est présenté à l'**Annexe K** – Points de service de ressources ayant été contactés ou ayant participé au dénombrement selon leur type. Pour une définition de chacun des types de ressources et de services d'hébergement mentionnés, le lectorat est invité à se référer au **Glossaire**, situé après les annexes de ce rapport.

4.1.3 Collecte des données administratives

Le **Tableau 10** précise le nombre de points de service de ressources d'hébergement ayant fourni des données administratives, selon la région. Le **Tableau 11** décline ces informations selon le type de ressource. Au total, 352 points de service de ressources d'hébergement ont fourni des données administratives. Les ressources de transition représentent 43 % de ce nombre, suivies des organismes mixtes (14 %) et des hébergements liés à la violence (14 %).

Tableau 8. Nombre de questionnaires retenus pour l'analyse après élimination des doublons, selon l'endroit où les personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement, pour chacune des régions

Type de lieu où la nuit a été passée	Saguenay-Lac- Saint-Jean (n=177)	Capitale- Nationale (n=466)	Mauricie–Centre- du-Québec (n=206)	Estrie (n=294)	Montréal (n=1 704)	Outaouais (n=250)	Abitibi- Témiscamingue (n=159)	Côte-Nord (n=72)	Chaudière- Appalaches (n=166)	Laval (n=169)	Lanaudière (n=154)	Laurentides (n=234)	Montérégie (n=473)	Total (n=4 524)
Lieu extérieur	11	58	28	43	245	52	13	9	8	22	8	41	55	593
Hébergement d'urgence	7	98	42	30	510	80	38	4	7	26	2	47	24	915
Ressource de transition	40	141	23	20	486	27	6	18	60	35	11	32	98	997
Organisme mixte ^a	28	8	13	33	111	5	28	10	1	40	75	28	124	504
Hébergement lié à la violence ^b	30	12	16	2	65	11	5	0	2	0	0	1	34	178
Itinérance cachée	47	82	44	46	169	48	58	27	54	34	26	61	99	795
Centre de thérapie	0	28	32	114	14	0	0	0	3	5	27	11	8	242
Autre	10	22	7	5	23	20	5	2	31	6	5	5	24	165
Donnée manquante	4	17	1	1	81	7	6	2	0	1	0	8	7	135

^a Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^b Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

[°] Cette catégorie regroupe les autres types de ressources, c'est-à-dire les centres de crise et tous les organismes qui sont associés à plusieurs types.

Tableau 9. Nombre de questionnaires selon le lieu où ils ont été recueillis et selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

				Type de lie	u où la nuit a	été passée				
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=593)	Hébergemen t d'urgence (n=915)	Ressource de transition (n=997)	Organisme mixte ^a (n=504)	Hébergement lié à la violence ^b (n=178)	Itinérance cachée (n=795)	Centre de thérapie (n=242)	Autre ^c (n=165)	Donnée manquante (n=135)	Total (n=4 524)
1	389	154	73	21	15	436	10	68	83	1 249
2	0	557	243	459	83	0	176	51	0	1 569
3	204	204	681	24	80	359	56	46	52	1 706

^a Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^b Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

[°] Cette catégorie regroupe les autres types de ressources, c'est-à-dire les centres de crise et tous les organismes qui sont associés à plusieurs types.

Tableau 10. Nombre de points de service de ressources contactés et ayant contribué au dénombrement, pour chacune des régions

	Saguenay-Lac- Saint-Jean	Capitale- Nationale	Mauricie-Centre- du-Québec	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi- Témiscamingue	Côte-Nord	Chaudière- Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Total
Nombre de points de service de ressources d'hébergement contactés	20	52	35	21	137	46	14	16	23	13	21	29	53	480
Nombre de points de service de ressources d'hébergement ayant fourni des données administratives	17	44	22	14	109	34	9	13	21	9	15	17	28	352
Nombre de points de service de ressources d'hébergement ayant fourni des questionnaires	15	26	20	11	86	10	8	6	13	7	12	12	30	256
Nombre de points de service de ressources autres ayant fourni des questionnaires ^a	6	3	13	5	13	1	4	3	3	4	2	2	6	65
Nombre total de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires	21	29	33	16	99	11	12	9	16	11	14	14	36	321

Les nombres sont plus grands qu'en 2018, notamment parce qu'en 2022, chaque point de service d'une ressource compte pour une ligne distincte.

^a Comprend notamment les centres de jour, les banques alimentaires et les travailleurs de rue (ressources n'offrant aucune place d'hébergement).

Tableau 11. Nombre de points de service de ressources contactés et ayant contribué au dénombrement, selon leur type

Туре	Nombre de points de service de ressources contactés	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des données administratives
Hébergement d'urgence	46	37	39
Ressource de transition	180	111	153
Organisme mixte ^a	64	48	50
Hébergement lié à la violence ^b	97	29	48
Centre de thérapie	53	20	36
Autre ^c	40	11	26
Total partiel	480	256	352
Sans hébergement	184	65	Sans objet
Total	664	321	352

^a Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^b Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

^c Cette catégorie regroupe les autres types de ressources, c'est-à-dire les centres de crise et tous les organismes qui sont associés à plusieurs types.

4.2 Nombres estimés de personnes en situation d'itinérance visible

Le **Tableau 12** présente le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible, selon la région et selon le type de lieu où les personnes ont passé la nuit du 11 octobre.

Pour l'ensemble du Québec, le nombre total de personnes en situation d'itinérance visible estimé se situe à 10 000 ²², dont environ 47 % sont à Montréal.

Les personnes en situation d'itinérance qui ont passé ou allaient passer la nuit dans des lieux extérieurs (1 335 personnes) représentent, selon nos estimations, environ 13 % des personnes en situation d'itinérance visible dénombrées, alors que les personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence correspondent, quant à elles, à 15 % (1 546 personnes). Ces deux groupes sont concentrés à Montréal, où se trouvent 60 % des personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur et 75 % des personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence.

Les ressources de transition constituent le type de lieu dans lequel la plus importante partie des personnes dénombrées se trouve, soit environ le quart d'entre elles (2 342 personnes). Un peu plus de la moitié se trouvent à Montréal (52 %).

Les personnes ayant passé la nuit du 11 octobre dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (et en particulier les femmes) sont estimées au nombre de 1 235 pour l'ensemble du Québec, ce qui représente 12 % du total. Ce groupe se répartit principalement à Montréal, où se trouvent 29 % de ces personnes, suivi par environ 11 % en Montérégie et près de 10 % dans la région de la Capitale-Nationale (voir le nuancier « Femmes violentées »).

La population se trouvant dans des établissements de détention provinciaux ou des quartiers cellulaires des postes de police (959 personnes), qui représente environ 10 % du total, est légèrement surreprésentée à Montréal (environ 41 %).

²² Il ne s'agit pas d'un nombre arrondi.

Tableau 12. Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, selon la région et selon le type de lieu où la nuit du 11 octobre a été passée

Type de lieu où la nuit a été passée	Saguenay-Lac- Saint-Jean	Capitale- Nationale	Mauricie–Centre- du-Québec	Estrie	Montréal	Outaonais	Abitibi- Témiscamingue	Côte-Nord	Chaudière- Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Total
Lieu extérieur ^a	9	98	29	61	797	66	13	9	8	26	14	96	109	1 335
Hébergement d'urgence	4	100	39	47	1 159	104	13	0	5	23	0	20	32	1 546
Ressource de transition	30	257	36	76	1 218	309	0	13	102	25	40	52	184	2 342
Organisme mixte ^b	47	104	40	60	440	51	61	11	3	36	113	77	164	1 207
Centre de thérapie ou CRD	0	86	132	236	135	0	0	2	95	3	92	99	48	928
Hébergement lié à la violence ^c	87	122	87	75	361	79	40	40	47	47	42	69	139	1 235
Centre hospitalier ^d	8	10	5	4	136	11	2	0	0	8	13	8	20	225
Établissement de détention ou quartiers cellulaires des postes de police	40	150	77	39	390	86	22	8	0	45	0	25	77	959
Autrese	6	0	9	66	54	0	6	11	33	6	0	18	14	223
Total ²³	231	927	454	664	4 690	706	157	94	293	219	314	464	787	10 000

²³ Pour comparer les résultats de 2022 à ceux de 2018, consulter la section **4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018**.

Notes sur le Tableau 12 :

- ^a Voir l'Annexe H Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région.
- ^b Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.
- °Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.
- ^d Les personnes dénombrées dans les centres hospitaliers sont celles qui étaient hospitalisées durant la nuit du 11 au 12 octobre 2022.
- ^e Cette catégorie regroupe les autres types de ressources ainsi que celles qui n'ont pas pu être reclassées. Pour une description des types de ressources, voir la section 2.3.3 Collecte des données administratives. Pour des précisions sur l'analyse, voir la section 3.1.2 Détermination du type d'organisme dans lequel se trouvait la personne la nuit du 11 octobre.

4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018

Dans cette section, il s'agit d'apprécier dans quelle mesure le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté entre 2018 et 2022, en tenant compte des différences méthodologiques entre les deux exercices.

IMPORTANT: Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord ont été exclues de la comparaison des nombres estimés puisqu'elles n'ont pas participé à l'exercice du dénombrement en 2018.

Dans cette perspective, il est utile de classifier les types de lieux représentés au **Tableau 12** en quatre groupes, chacun ayant fait appel à une méthodologie propre : 1) les lieux extérieurs, 2) les organismes d'hébergement (urgence, transition, mixte, centres de thérapie/CRD et organisme pour violence), 3) les centres hospitaliers et 4) les établissements de détention provinciaux.

1) Lieux extérieurs :

Il est possible de comparer directement les estimations de 2018 à celles de 2022, car la méthodologie utilisée est très similaire. En revanche, il est à noter qu'en 2022, davantage de territoires et de secteurs ont été sillonnés dans les régions. Cela pourrait être responsable d'une partie de l'augmentation du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs, mais cela est difficile à quantifier. Néanmoins, tant en 2018 qu'en 2022, les régions avaient la même consigne : elles devaient déployer des équipes de sillonnage dans tous les secteurs où il était attendu de trouver un nombre significatif de personnes en situation d'itinérance visible. Cela laisse supposer une certaine comparabilité dans les nombres.

2) Organismes d'hébergement :

Tant en 2018 qu'en 2022, il était prévu d'inclure dans l'estimation tous les organismes venant en aide aux personnes en situation d'itinérance. Afin de s'assurer que la comparaison est valable, la liste des organismes inclus dans la démarche de 2018 a été comparée à celle des organismes inclus dans la démarche de 2022, notamment après consultation des actrices et acteurs impliqués dans la lutte à l'itinérance des régions respectives. Deux cas de figure, demandant des ajustements, se sont présentés :

1. Certains organismes inclus en 2018, qui étaient toujours ouverts en 2022, n'ont pas été inclus en 2022. Il a été supposé que ces organismes ont été oubliés en 2022. Afin que le nombre estimé soit le plus précis possible, ces ressources ont été intégrées dans les estimations de 2022. Le nombre de personnes qui ont fréquenté ces ressources le soir du 11 octobre a pu être estimé en utilisant la capacité de l'organisme, ainsi que les pourcentages d'occupation des organismes participants du même type.

2. Certains organismes inclus en 2022, qui étaient ouverts en 2018, n'ont pas été inclus en 2018. Il a été supposé que ces organismes ont été oubliés en 2018. Ainsi, afin de pouvoir présenter une comparaison entre 2018 et 2022 aussi fiable que possible, ces organismes ont été retirés du nombre estimé de 2022 dans le cadre de l'exercice de comparaison. Il est à noter que ce retrait sert seulement à comparer les nombres de 2018 avec ceux de 2022 : ces organismes sont bel et bien inclus dans les estimations présentées au Tableau 12. Comme indiqué dans les notes du Tableau 13, l'inclusion en 2022 des organismes présumés oubliés en 2018 a augmenté le nombre de personnes estimées de 621 personnes²⁴.

3) Centres hospitaliers :

Les nombres de 2018 (totalisant 58 personnes) ne peuvent être comparés avec ceux de 2022 (totalisant 223), car la méthodologie est très différente. Tandis qu'en 2018, un appariement des adresses des usagères et des usagers a été fait avec une liste des adresses des ressources d'hébergement, en 2022, le code administratif Z59.0 a été utilisé dans la base de MED-ECHO. Il a donc été décidé de retirer les centres hospitaliers de la comparaison des nombres estimés de 2018 avec ceux de 2022.

4) Établissements de détention provinciaux et quartiers cellulaires :

La méthodologie utilisée dans les établissements de détention provinciaux en 2022 n'est pas la même que pour l'exercice précédent. Dans le cadre du présent exercice, les questions sur la situation résidentielle ont été posées directement aux personnes incarcérées par le personnel. En 2018, seules les données issues du système DACOR ont été considérées pour les établissements de détention provinciaux. Pour s'assurer de la comparabilité des résultats, le MSP a transmis à l'équipe d'analyse les données de 2022 issues du système DACOR. Ces dernières ont donc pu être utilisées afin de comparer le nombre de 2018 à celui de 2022.

Le **Tableau 13** présente la comparaison des estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance visible ayant passé la nuit du dénombrement dans un organisme d'hébergement, dans un lieu extérieur, ou dans un établissement de détention ou un quartier cellulaire de poste de police, en 2022 et en 2018, selon la région (à l'exclusion de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue qui n'ont pas participé au dénombrement de 2018). Au total, incluant les 11 régions ayant participé aux dénombrements de 2022 et de 2018, on remarque une augmentation du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un organisme d'hébergement, dans un lieu extérieur, ou dans un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire de poste de police en 2022 avec un pourcentage de variation de 44 % (soit 8 254 personnes contre 5 731 en 2018). Cette augmentation s'observe dans toutes les régions sans exception. En effet, tous les pourcentages de variation, présentés dans le tableau, sont positifs. Cependant, l'augmentation est plus importante pour les régions de l'Outaouais (un pourcentage de variation de 268 %, soit 534 personnes contre 145 en 2018), des Laurentides (un pourcentage de variation de 98 %, soit 387 personnes contre 185 en 2018) et de la Montérégie (un pourcentage de variation de 98 %, soit 555 personnes contre 281 en 2018).

²⁴ Ces ajouts proviennent de 10 des 11 régions ayant participé à l'exercice en 2018, soit toutes les régions, sauf celle de Laval. Par ailleurs, on observe que ces ajouts viennent principalement de ressources de transition et de centres de thérapie.

J. POURCENTAGE DE VARIATION

Le pourcentage de variation permet de suivre l'évolution de l'itinérance dans le temps.

Le pourcentage de variation mesure la part que représente une évolution par rapport à une valeur de départ. Cette mesure permet de représenter facilement des évolutions et d'effectuer leurs comparaisons dans le temps ou entre différentes zones géographiques.

Il importe de rappeler que des pourcentages de variation similaires ne se traduisent pas par une augmentation du même nombre de personnes. Ainsi, on peut observer une augmentation de 25 % du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible dans deux régions, ce qui se traduit par une augmentation de 10 personnes pour la première et 1000 personnes pour la seconde. Les défis liés à la réduction de l'itinérance seront par conséquent différents pour les deux régions. De même, une augmentation du nombre estimé de 100 personnes en situation d'itinérance dans deux régions différences peut se traduire par un pourcentage de variation de 10 % pour la première, mais de 100 % pour la seconde. Là aussi, les défis seront différents.

Dans tous les cas, une augmentation de l'ampleur du phénomène de l'itinérance demeure un défi, peu importe la taille de la région, le nombre de personnes en situation d'itinérance estimé et la hauteur du pourcentage de variation.

IMPORTANT: Pour mesurer adéquatement le pourcentage de variation entre les nombres estimés dans le cadre des exercices de dénombrement de 2018 et de 2022, il importe de tenir compte des différences méthodologiques entre les deux exercices. Ainsi, les nombres estimés dans le Tableau 13 ont été calculés après plusieurs ajustements explicités dans 4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018 du présent rapport.

Tableau 13. Comparaison des estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance visible dans un organisme d'hébergement, dans un lieu extérieur ou dans un établissement de détention ou un quartier cellulaire de poste de police, en 2022 et en 2018, selon la région

Dágian	passé la un org	es ayant nuit dans anisme gement	Personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur		nuit dans un de détentior	yant passé la établissement n ou quartier oste de police	Personnes ayant passé la nuit dans un organisme d'hébergement, un lieu extérieur, un établissement de détention ou un quartier cellulaire de poste de police				
Région	2018	2022ª	2018	2022	2018	2022	2018	2022	Différence entre 2022 et 2018	Pourcentage de variation entre 2022 et 2018	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	122	145	3	9	4	9	129	163	34	26	
Capitale-Nationale	476	586	28	98	31	42	535	726	191	36	
Mauricie-Centre-du-Québec	287	321	5	29	4	8	296	358	62	21	
Estrie	391	557	11	61	18	18	420	636	216	51	
Montréal	2 299	3 241	678	797	142	114	3 119	4 152	1 033	33	
Outaouais	120	450	14	66	11	18	145	534	389	268	
Chaudière-Appalaches	240	273	3	8	0	0	243	281	38	16	
Laval	130	140	26	26	13	13	169	179	10	6	
Lanaudière	200	269	9	14	0	0	209	283	74	35	
Laurentides	151	259	25	96	9	32	185	387	202	109	
Montérégie	232	422	43	109	6	24	281 555 274			98	
Total	4 648	6 663	845	1 313	238	278	5 731	8 254	2 523	44	

Les estimations liées aux organismes d'hébergement ont été calculées après avoir ajusté les listes tant de 2018 que de 2022.

Les estimations liées aux établissements de détention ou quartiers cellulaires des postes de police sont basées sur les données générées par le système DACOR. Le pourcentage de variation correspond au calcul suivant : nombre estimé en 2012 – nombre estimé en 2018 * 100

^a Afin de comparer, entre 2018 et 2022, les nombres estimés de personnes ayant passé la nuit dans un organisme d'hébergement, les ajustements décrits dans « Organismes d'hébergement » à la section **4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018** du présent rapport ont été effectués. C'est pour cette raison que l'on trouve uniquement dans ce tableau un total de 6 663 personnes hébergées dans un organisme en 2022 au lieu des 7 284 dénombrées dans le **Tableau 12** pour ces régions, soit une différence de 621 personnes.

4.3 Description de certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance

4.3.1 Résultats selon le type de lieu où les personnes ont passé la nuit du 11 octobre

Cette sous-section présente une description des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des 13 régions du Québec qui ont participé à l'exercice du dénombrement (**Tableau 14**). Les résultats incluent les réponses des personnes en situation d'itinérance visible dénombrées qui ont accepté de répondre au questionnaire, mais aussi celles des personnes en situation d'itinérance cachée qui ont été croisées durant la démarche et qui ont été invitées à répondre. Il est également à noter que les *n* présentés dans les tableaux et figures représentent le nombre de personnes qui ont donné une réponse à la question, en excluant celles qui ont refusé de répondre ou qui ont indiqué qu'elles ne savaient pas.

Caractéristiques sociodémographiques des personnes répondantes

Parmi les 4 411 personnes ayant répondu à la question sur le genre, 67 % sont des hommes cisgenres, 29 % des femmes cisgenres, et 4 % sont issues de la diversité de genres ²⁵. Les hommes cisgenres sont largement majoritaires dans les lieux extérieurs, les hébergements d'urgence, les organismes mixtes, les centres de thérapie, ou en situation d'itinérance cachée. Les ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence ont majoritairement hébergé des femmes cisgenres la nuit du 11 octobre 2022. Dans l'échantillon, comparativement aux autres lieux, les femmes sont également plus nombreuses en proportion dans les ressources de transition et, dans une moindre mesure, en situation d'itinérance cachée. Il est toutefois de rigueur de rappeler que l'exercice de dénombrement ne permet pas de mesurer l'ampleur de l'itinérance cachée et, par conséquent, la proportion réelle d'hommes et de femmes cisgenres ainsi que de personnes de la diversité de genres qui s'y trouvent.

²⁵ Cette catégorie regroupe les personnes trans, non binaires, bispirituelles, en questionnement, queers, qui repoussent les frontières du genre et toute autre réponse qui ne figurait pas dans la liste.

K. IDENTITÉ DE GENRE

Les catégories «hommes» et «femmes» désignent des personnes cisgenres, contrairement à la troisième catégorie regroupant les réponses des personnes de la diversité de genres.

Dans le Deuxième portrait de l'itinérance, les personnes LGBTQ+, et en particulier les personnes trans et non binaires, ont été identifiées comme un sous-groupe de la population particulièrement surreprésenté parmi les répondantes et répondantes du questionnaire de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible de 2018 (MSSS, 2022a).

Dans le questionnaire de 2022, les personnes qui y ont répondu se sont fait poser la question suivante : « Vous identifiez-vous comme un homme, une femme, une personne trans, non binaire ou autrement ? ». Il y avait 10 choix de réponses et un onzième permettant de nommer une option qui ne figurait pas dans la liste. Pour éviter tout malaise, les personnes répondantes n'étaient aucunement obligées de révéler leur transidentité pour répondre à cette question et pouvaient aussi choisir de refuser de répondre. Les équipes sur le terrain ont reçu un glossaire définissant chacune des expressions liées à la diversité sexuelle et de genres et le MSSS a offert de la formation sur l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre. Dans la phase d'analyse, il a été décidé de créer trois catégories.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=4 420), 44 % ont entre 30 et 49 ans. Les jeunes de moins de 18 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir passé la nuit dans un organisme mixte ou une ressource de transition comparativement aux autres lieux. Les personnes de 65 ans et plus, quant à elles, sont proportionnellement plus nombreuses à avoir passé la nuit dans une ressource de transition ou un hébergement d'urgence comparativement aux autres lieux.

Environ 13 % des 4 323 personnes qui ont répondu à la question sur l'identité autochtone s'identifient comme Autochtones et, plus spécifiquement, comme membres des Premières Nations (10 %), Inuit (1 %), Métis (1 %) ou autres peuples autochtones (moins de 1 %). Les répondantes et répondants qui s'identifient comme Autochtones sont proportionnellement moins nombreux à avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement de transition, mixte ou pour personnes victimes de violence, comparativement aux autres lieux.

Parmi les 4 236 personnes ayant répondu à la question sur l'orientation sexuelle, près de 14 % ont indiqué faire partie de la diversité sexuelle. Parmi celles-ci, on compte 3 % de personnes homosexuelles, 6 % de personnes bisexuelles et 5 % de personnes d'une autre diversité sexuelle. Les personnes de la diversité sexuelle sont proportionnellement plus nombreuses à avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence ou une ressource de transition que dans les autres lieux. Cette répartition est associée au fait que, comme rapporté plus loin, parmi les personnes en situation d'itinérance, les femmes cisgenres sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes cisgenres à déclarer une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle et qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à

avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour femmes victimes de violence ou une ressource de transition.

Environ 11 % des personnes ayant répondu à la question sur le statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada (n_{total}=4418) viennent d'un autre pays : près de 7 % en tant qu'immigrantes ou immigrants, 1 % en tant que réfugiées ou réfugiés et un peu plus de 1 % en tant que demandeuses ou demandeurs d'asile. Ces personnes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence ou une ressource de transition que dans les autres lieux. Il est à noter que cette question fait référence au statut de la personne lors de son arrivée au Canada, et non à son statut la nuit du dénombrement. Parmi les personnes ayant déclaré un statut d'immigration au moment de leur arrivée au Canada (immigrant, réfugié, ou demandeur d'asile), un total de 61 % sont au Canada depuis au moins 10 ans (**Figure 1**). Cette proportion est plus importante chez les personnes qui ont passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur (88 %) et nettement moindre chez celles se trouvant en itinérance cachée (47 %) ou ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (31 %). Au total, ce sont 13 % des personnes ayant déclaré un statut d'immigration au moment de leur arrivée au Canada qui sont arrivées au pays depuis moins d'une année. Cette proportion est plus importante chez les répondantes et répondants ayant passé la nuit en itinérance cachée (33 %) ou dans un centre de thérapie (33 %), et nulle chez celles ayant passé la nuit dans un lieu extérieur.

Sur un total de 4 360 répondantes et répondants, 31 % déclarent ne pas avoir obtenu le niveau d'études secondaires ou l'équivalent et 33 % affirment l'avoir obtenu. Environ 16 % indiquent avoir terminé une formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers, 10 % à avoir obtenu le niveau collégial (ou autre établissement non universitaire) et 9 % à avoir obtenu le niveau universitaire (inférieur au baccalauréat, baccalauréat, maîtrise, doctorat). Ces trois dernières proportions sont plus importantes chez les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du dénombrement dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence.

Parmi les 4 375 répondantes et répondants, environ 24 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les répondantes et répondants en situation d'itinérance cachée, chez les personnes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence et chez celles ayant passé la nuit dans un centre de thérapie. Ce sont près de 5 % des personnes répondantes ²⁶ qui indiquent avoir passé la nuit avec un ou des enfants; cette proportion était plus grande chez les personnes hébergées dans une ressource pour personnes victimes de violence, qui inclut entre autres les ressources de deuxième étape pour femmes et enfants. Quelques cas ont été observés dans les ressources d'hébergement d'urgence, dans les centres de thérapie et dans les lieux extérieurs.

²⁶ 78 % des personnes qui affirment avoir passé la nuit avec des enfants à charge sont des femmes cisgenres.

Tableau 14. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

			Type de lie	u où la nuit a	été passée			
Genre	Lieu extérieur (n=576)	Hébergement d'urgence (n=903)	Ressource de transition (n=978)	Organisme mixte ^d (n=494)	Hébergement lié à la violence ^e (n=173)	Itinérance cachée (n=768)	Centre de thérapie (n=241)	Total (n=4 411)
Femmes cisgenres	17,9 %	21,2 %	40,9 %	17,0 %	84,4 %	31,0 %	15,8 %	29,0 %
Hommes cisgenres	78,0 %	75,1 %	54,6 %	79,4 %	11,6 %	65,4 %	83,0 %	67,2 %
Personnes de la diversité de genres	4,2 %	3,8 %	4,5 %	3,6 %	4,0 %	3,6 %	1,2 %	3,9 %
Âge	Lieu extérieur (n=567)	Hébergement d'urgence (n=903)	Ressource de transition (n=983)	Organisme mixte ^d (n=503)	Hébergement lié à la violence ^e (n=168)	Itinérance cachée (n=772)	Centre de thérapie (n=242)	Total (n=4 420)
Moins de 18 ans	0,2 %	0,1 %	1,5 %	4,0 %	0,6 %	1,2 %	0,0 %	1,1 %
18 à 29 ans	11,6 %	9,7 %	28,9 %	17,7 %	26,8 %	22,5 %	24,8 %	19,2 %
30 à 49 ans	51,7 %	45,7 %	33,5 %	40,4 %	51,2 %	44,7 %	60,3 %	44,2 %
50 à 64 ans	31,6 %	35,4 %	26,8 %	32,0 %	18,5 %	27,7 %	14,0 %	29,0 %
65 ans et plus	4,9 %	9,0 %	9,4 %	6,0 %	3,0 %	3,9 %	0,8 %	6,5 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=551)	Hébergement d'urgence (n=885)	Ressource de transition (n=965)	Organisme mixte ^d (n=488)	Hébergement lié à la violence ^e (n=169)	Itinérance cachée (n=750)	Centre de thérapie (n=240)	Total (n=4 323)
Allochtones	82,8 %	83,6 %	93,2 %	93,4 %	91,7 %	79,9 %	95,0 %	86,9 %
Premières Nations	13,4 %	11,4 %	4,8 %	5,3 %	5,9 %	18,0 %	3,8 %	10,2 %
Inuit	1,8 %	2,8 %	0,9 %	0,4 %	1,2 %	0,8 %	0,8 %	1,4 %

Métis	1,6 %	1,7 %	0,6 %	0,2 %	0,0 %	0,5 %	0,4 %	0,9 %
Autres peuples autochtones ^a	0,4 %	0,5 %	0,5 %	0,6 %	1,2 %	0,8 %	0,0 %	0,6 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=551)	Hébergement d'urgence (n=874)	Ressource de transition (n=923)	Organisme mixte ^d (n=487)	Hébergement lié à la violence ^e (n=161)	Itinérance cachée (n=741)	Centre de thérapie (n=239)	Total (n=4 236)
Hétérosexuelle	85,1 %	88,7 %	82,8 %	87,3 %	81,4 %	84,9 %	90,8 %	85,9 %
Homosexuelle	2,5 %	3,5 %	3,6 %	3,3 %	2,5 %	2,6 %	2,1 %	3,1 %
Bisexuelle	9,3 %	4,3 %	6,9 %	3,5 %	6,2 %	6,7 %	5,9 %	6,1 %
Autre diversité sexuelle	3,1 %	3,4 %	6,7 %	6,0 %	9,9 %	5,8 %	1,3 %	4,9 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Lieu extérieur (n=572)	Hébergement d'urgence (n=901)	Ressource de transition (n=983)	Organisme mixte ^d (n=501)	Hébergement lié à la violence ^e (n=172)	Itinérance cachée (n=770)	Centre de thérapie (n=241)	Total (n=4 418)
Non	93,7 %	88,9 %	83,1 %	89,0 %	70,9 %	91,2 %	97,1 %	88,5 %
Oui - immigrant(e)	4,2 %	7,0 %	11,4 %	6,6 %	17,4 %	5,1 %	1,7 %	7,3 %
Oui - réfugié(e)	0,9 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %	1,2 %	0,8 %	0,8 %	1,2 %
Oui - demandeur(euse) du statut de réfugié	0,5 %	0,9 %	2,1 %	1,0 %	4,7 %	1,9 %	0,0 %	1,4 %
Oui – autre ^b	0,7 %	1,8 %	1,6 %	2,0 %	5,8 %	1,0 %	0,4 %	1,5 %
Niveau d'études obtenu	Lieu extérieur (n=556)	Hébergement d'urgence (n=900)	Ressource de transition (n=975)	Organisme mixte ^d (n=495)	Hébergement lié à la violence ^e (n=171)	Itinérance cachée (n=745)	Centre de thérapie (n=239)	Total (n=4 360)
Études secondaires (ou l'équivalent) non terminées	32,4 %	30,1 %	27,8 %	33,1 %	19,3 %	35,7 %	37,3 %	31,3 %

Études secondaires	32,9 %	31,9 %	34,1 %	35,2 %	27,5 %	31,8 %	29,7 %	32,5 %
Formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers	16,5 %	13,7 %	14,9 %	16,4 %	19,9 %	17,4 %	22,6 %	16,1 %
Collège/cégep ou autre établissement non universitaire	9,7 %	10,9 %	11,4 %	7,7 %	15,2 %	7,5 %	6,3 %	9,7 %
Universitaire	7,7 %	12,1 %	10,6 %	7,1 %	16,4 %	6,7 %	3,8 %	9,4 %
Autrec	0,7 %	1,0 %	1,2 %	0,6 %	1,8 %	0,8 %	0,4 %	0,9 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=573)	Hébergement d'urgence (n=881)	Ressource de transition (n=980)	Organisme mixte ^d (n=486)	Hébergement lié à la violence ^e (n=174)	Itinérance cachée (n=765)	Centre de thérapie (n=240)	Total (n=4 375)
Non	79,2 %	89,3 %	84,1 %	84,0 %	58,6 %	50,3 %	72,1 %	76,5 %
Oui : sans enfant à charge	20,1 %	10,4 %	7,9 %	14,8 %	5,2 %	45,0 %	27,1 %	18,8 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,7 %	0,2 %	8,1 %	1,2 %	36,2 %	4,7 %	0,8 %	4,7 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^a Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des pays autres que le Canada.

^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires, les autres permis de travail et les résidents temporaires. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.

^c Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

^d Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^e Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

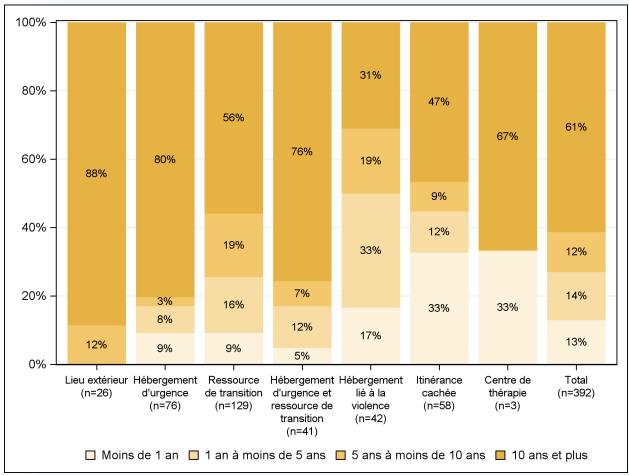


Figure 1. Répartition des personnes immigrantes en situation d'itinérance selon le nombre d'années de présence au Canada en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Cette figure inclut uniquement les personnes ayant déclaré un statut d'immigration au moment de leur arrivée au Canada (immigrant, réfugié, demandeur d'asile ou autre).

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 2** présente la proportion des personnes en situation d'itinérance ayant servi dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada (GRC), selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement.

Les personnes ayant servi dans la GRC sont peu nombreuses (0,2 % des personnes répondantes), tandis qu'un peu plus de 4 % des personnes répondantes sont des vétérans des Forces armées canadiennes.

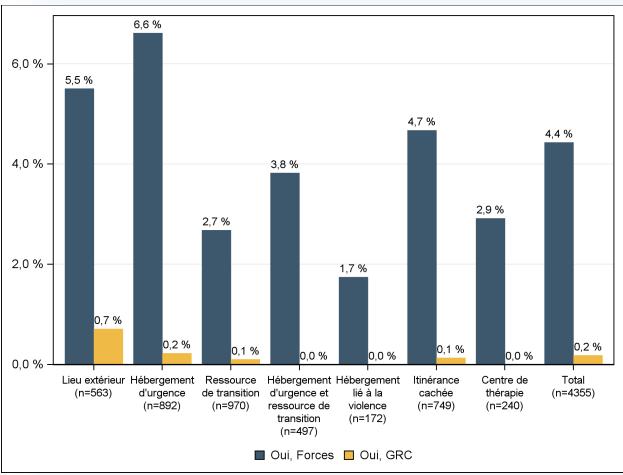


Figure 2. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant servi dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada, selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Note:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Historique d'itinérance des personnes répondantes

La **Figure 3** illustre la répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années²⁷ depuis leur premier épisode d'itinérance et par type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement.

Tous types de lieux confondus, 31 % des personnes ont vécu leur première situation d'itinérance il y a 10 ans ou plus. C'est chez les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur que ce pourcentage est le plus élevé (37 %). Au total, ce sont 19 % des personnes qui déclarent avoir vécu pour la première fois une situation d'itinérance dans la dernière année. Ce pourcentage est un peu moins élevé chez les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur (15 %) et plus élevé chez celles ayant passé la nuit dans un organisme mixte (23 %) ou dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (40 %). Il est à noter que la durée depuis le premier épisode d'itinérance peut avoir inclus une ou des périodes durant lesquelles la personne a pu avoir un domicile permanent et sécuritaire.

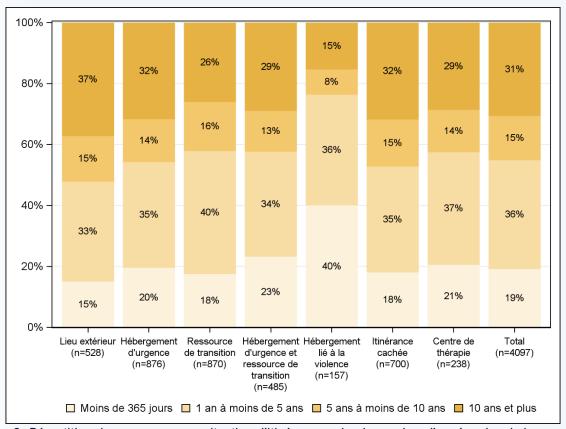


Figure 3. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance par type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

²⁷ Plus précisément, il s'agit de la différence entre l'âge de la personne au moment de la passation du questionnaire et son âge au moment où elle s'est retrouvée sans son propre domicile permanent et sécuritaire pour la première fois. Si la différence entre ces deux âges est nulle, la durée écoulée depuis le premier épisode d'itinérance est de moins de 365 jours.

Note sur la Figure 3:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

L. PREMIER ÉPISODE D'ITINÉRANCE

Tout épisode d'itinérance est préoccupant.

Les trajectoires menant à l'itinérance sont multiples et les représentations de l'itinérance le sont tout autant. Il peut par conséquent être difficile pour une personne de déterminer ellemême avec précision le moment où elle a basculé dans l'itinérance pour la première fois. Ici, la frontière parfois floue entre l'itinérance visible et l'itinérance cachée – et le fait que plusieurs personnes en situation d'itinérance n'identifient pas certaines expériences vécues comme étant de l'itinérance – peut semer des confusions chez certains répondantes et répondants.

Pour documenter le premier épisode d'itinérance, les répondantes et répondants se sont fait poser la question – non stigmatisante – suivante : « Quel âge aviez-vous lorsque vous vous êtes retrouvé(e) sans votre propre domicile permanent et sécuritaire la première fois ? »

Il est à noter qu'une personne répondante qui affirme avoir vécu son premier épisode d'itinérance, par exemple, il y a dix ans ne répond pas pour autant qu'elle est en situation d'itinérance depuis dix ans et qu'elle est par conséquent en situation d'itinérance à long terme. Il peut par exemple s'agir d'une personne qui, depuis dix ans, alterne entre des épisodes d'itinérance et de logement. Autre cas de figure, la personne a pu connaître des difficultés momentanées il y a dix ans la plongeant dans une itinérance situationnelle et elle peut connaître un nouvel épisode, de manière abrupte, en raison de plusieurs événements survenus dans un court laps de temps. À l'inverse, une personne qui vient de connaître son premier épisode peut avoir basculé à la suite d'une trajectoire longue qui a fragilisé diverses sphères de sa vie. De fait, une seconde question a été posée aux répondantes et aux répondants pour connaître le temps passé en itinérance au cours de la dernière année. Ainsi, on peut saisir si les épisodes que vivent les répondantes ou répondants tendent à se prolonger dans le temps. En 2022, la question sur le nombre d'épisodes vécus au cours des dernières années n'a pas été posée. Dans tous les cas, la Politique nationale de lutte à l'itinérance rappelle que tout épisode d'itinérance est préoccupant pour la société ²⁸.

²⁸ Pour en savoir plus sur le caractère non linéaire des trajectoires menant à l'itinérance et la durée, le premier chapitre du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec contient différents outils conceptuels.

La **Figure 4** montre la répartition des personnes selon le nombre de mois pendant lesquels elles ont été en situation d'itinérance au cours de la dernière année en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement.

Au total, 47 % des personnes ont été en situation d'itinérance durant l'année au complet, un peu plus d'un tiers des personnes l'ont été entre trois mois et moins d'une année, et seulement 18 % pendant moins de trois mois. Trois personnes sur cinq ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur ont été en situation d'itinérance tout au long de l'année. Pour les autres types de lieux, on observe que la moitié des personnes ont été en situation d'itinérance durant l'année au complet (avec des répartitions globales similaires), à l'exception de celles ayant passé la nuit dans un centre de thérapie, dans un organisme mixte ou une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence, qui sont proportionnellement moins nombreuses à avoir été en situation d'itinérance tout au long de l'année (37 %, 35 % et 18 % respectivement), comparativement aux autres types de lieux.

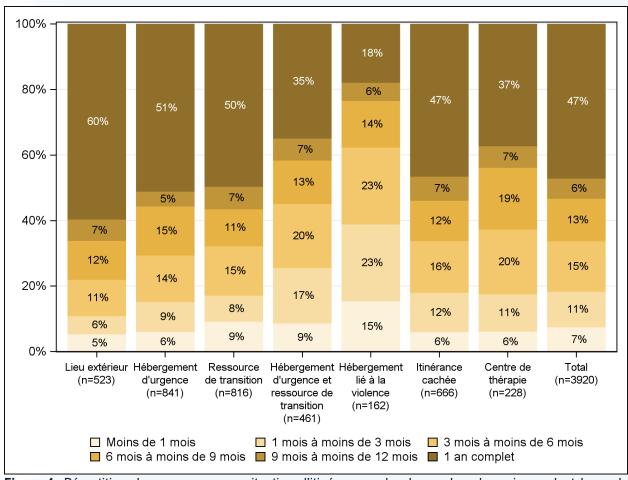


Figure 4. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois pendant lesquels elles ont été dans cette situation au cours de la dernière année en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Note sur la Figure 4:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 5** présente la durée depuis l'arrivée des personnes dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total}=4 195), 28 % déclarent avoir toujours vécu dans la municipalité où elles ont été dénombrées. Ce sont 22 % des personnes qui déclarent être arrivées il y a moins d'une année, 25 % entre 1 an et moins de 10 ans, et 25 % il y a 10 ans et plus. Parmi celles ayant indiqué ne pas avoir toujours vécu dans la même municipalité (n_{total}=3 013; **Tableau 15**), 80 % ont vécu ailleurs dans la province du Québec avant d'arriver dans la municipalité où elles ont été dénombrées, 5 % dans la province de l'Ontario, 5 % dans une autre province canadienne, et 10 % dans un autre pays que le Canada.

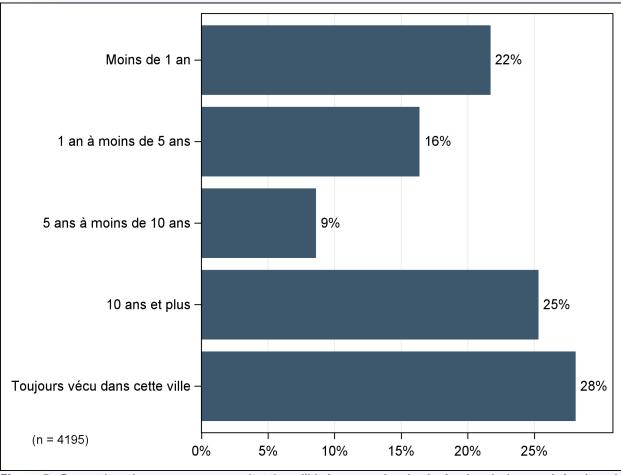


Figure 5. Proportion des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des régions

Tableau 15. Proportion des personnes en situation d'itinérance selon leur provenance avant leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées et en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des régions

Provenance avant			Type de lie	u où la nuit a	été passée			
l'arrivée dans la municipalité où a eu lieu le dénombrement	Lieu extérieur (n=362)	Hébergement d'urgence (n=628)	Ressource de transition (n=618)	Organisme mixte ^b (n=380)	Hébergement lié à la violence ^c (n=126)	Itinérance cachée (n=507)	Centre de thérapie (n=207)	Total (n=3 013)
Province de Québec	83,4 %	73,6 %	73,5 %	88,2 %	73,0 %	86,8 %	97,1 %	80,8 %
Province de l'Ontario	6,6 %	9,1 %	3,9 %	3,7 %	3,2 %	3,4 %	0,0 %	5,0 %
Autres provinces canadiennes	4,1 %	7,6 %	5,2 %	2,6 %	1,6 %	3,4 %	1,4 %	4,5 %
Autre pays ^a	5,8 %	9,7 %	17,5 %	5,5 %	22,2 %	6,5 %	1,4 %	9,7 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^a Dans « Autres pays », on trouve par ordre alphabétique : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Guinée équatoriale, Guinée-Conakry, Haïti, Hongrie, Île Maurice, Inde, Iran, Italie, Jamaïque, Liban, Libéria, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Palestine, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République dominicaine, République du Congo, République du Mali, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Somalie, Syrie, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ouganda, Ukraine, Vietnam, Yougoslavie, Zimbabwe, ou pays non spécifié.

^b Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

[°]Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

La **Figure 6** présente la proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Les personnes ayant passé la nuit du 11 octobre dans une ressource d'hébergement d'urgence ne sont pas représentées dans la figure puisqu'elles étaient dans une telle ressource.

Au total, 65 % des personnes en situation d'itinérance rapportent avoir passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence dans la dernière année. Cette proportion est plus importante chez les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un organisme mixte (87 %) ou dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (76 %)²⁹. Environ deux répondantes ou répondants sur cinq se trouvant en situation d'itinérance cachée ont rapporté avoir passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours de la dernière année. Bien qu'elles étaient « cachées » au moment du dénombrement, une partie de ces personnes a utilisé également des services d'hébergement, et donc a alterné entre diverses formes d'itinérance au cours de l'année, y compris des formes d'itinérance visible.

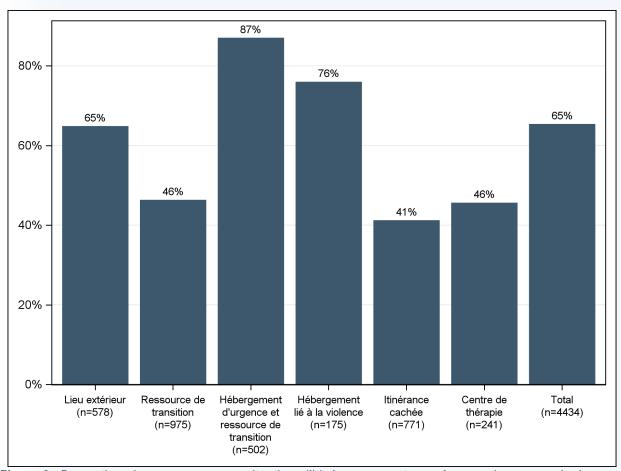


Figure 6. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

²⁹ Il est possible qu'une partie de ces répondantes et répondants aient considéré, dans leur réponse à la question 6, les ressources pour personnes fuyant un contexte de violence comme une ressource d'hébergement d'urgence.

Note sur la Figure 6:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

M. NON-RECOURS AUX SERVICES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

L'itinérance est caractérisée par l'absence de choix.

Une certaine proportion de personnes en situation d'itinérance visible, et en particulier des personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs, ont répondu qu'elles n'ont passé aucune nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois. Plusieurs raisons pourraient être évoquées pour expliquer ce non-recours. Dans l'exercice de 2018, les raisons évoquées pour ne pas avoir utilisé ce type de ressource étaient les suivantes (par ordre) : punaises de lit et autres insectes, préférence pour le logement transitoire ou la maison de chambre, préférence pour rester chez des amis ou chez de la famille, type d'hébergement non nécessaire puisque d'autres ressources sont utilisées, crainte pour la sécurité, règlements, odeurs, bruits, manque d'intimité, refus des ressources en raison de l'état d'intoxication, animaux de compagnie, refuges remplis à pleine capacité, bannissement de la personne par la ressource, etc. (cf. figure 59, Latimer et Bordeleau, 2019 : 159). D'autres raisons auraient pu être évoquées, comme le fait que la personne ne connaît pas l'existence de la ressource, qu'elle doit respecter certaines conditions légales (par exemple ne pas s'approcher d'une personne qui fréquente la ressource), etc. Dans tous les cas, il importe de reconnaître que l'itinérance est un phénomène social complexe et multifactoriel qu'on ne peut définir comme étant un choix.

IMPORTANT: L'itinérance et l'absence de choix qui la caractérise ne définissent pas pour autant l'entièreté des conditions d'existence des personnes qui se retrouvent dans cette situation. Il demeure important de respecter l'autodétermination, le rythme et les aspirations de chacune d'entre elles. Le lieu où la personne passe une nuit ne définit pas le sens qu'elle donne à sa vie.

Le **Tableau 16** répertorie les raisons évoquées par les personnes en situation d'itinérance pour expliquer la plus récente perte de leur logement selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement.

La raison la plus souvent indiquée est l'expulsion d'un logement, avec environ 23 % des personnes en situation d'itinérance l'ayant nommée. Parmi les 967 personnes ayant mentionné cette raison, 53 % d'entre elles ont précisé avoir été expulsées en raison d'un loyer non payé, 17 % en raison d'une plainte (par exemple animal/bruit/dommages), 15 % en raison de la vente ou de la rénovation du bâtiment, 5 % en raison de l'emménagement de la ou du propriétaire dans le logement, et 15 % pour une autre raison ou n'ayant pas indiqué d'explication spécifique.

La proportion de personnes ayant indiqué l'expulsion comme raison de la perte du dernier logement est plus importante chez celles ayant passé la nuit dans un lieu extérieur (29 %) ou en situation d'itinérance cachée (26 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un problème de consommation de substances (21 %), un revenu insuffisant (17 %), un conflit avec une conjointe ou un conjoint (14 %) et un problème de santé mentale (12 %). Il est à noter que chez les personnes ayant passé la nuit dans une ressource pour personnes victimes de violence, les raisons les plus fréquemment indiquées sont les mauvais traitements (55 %) et un conflit avec la conjointe ou le conjoint (34 %). Chez les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un centre de thérapie, les raisons les plus fréquemment nommées sont un problème de consommation de substances (77 %), une hospitalisation/un programme de traitement (32 %) et l'incarcération³⁰ (27 %).

³⁰ Les répondantes et répondants n'ont pas spécifié si l'incarcération était dans un établissement fédéral ou provincial ou encore si leur présence dans le centre de thérapie était liée à une demande de la cour.

Tableau 16. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon le type de lieu où les personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

			Type de lie	u où la nuit	a été passée			
Raisons évoquées de la perte de logement	Lieu extérieur (n=552)	Hébergement d'urgence (n=889)	Ressource de transition (n=917)	Organisme mixte ^b (n=494)	Hébergement lié à la violence ^c (n=170)	Itinérance cachée (n=752)	Centre de thérapie (n=241)	Total (n=4 277)
Expulsion	28,8 %	23,3 %	18,1 %	22,3 %	13,5 %	26,3 %	18,3 %	22,6 %
Problème de consommation de substances	18,3 %	16,1 %	16,9 %	22,9 %	10,0 %	18,8 %	76,8 %	21,3 %
Revenu insuffisant	16,7 %	17,1 %	17,8 %	14,0 %	15,9 %	18,9 %	10,8 %	16,8 %
Conflit avec : conjoint	11,6 %	12,4 %	11,3 %	12,1 %	33,5 %	16,0 %	15,8 %	13,7 %
Problème de santé mentale	10,7 %	8,3 %	15,9 %	12,1 %	15,3 %	11,0 %	11,2 %	12,1 %
Mauvais traitements	6,7 %	8,1 %	13,4 %	11,1 %	54,7 %	10,9 %	5,4 %	11,8 %
Conflit avec : autre	8,7 %	9,0 %	14,5 %	15,8 %	10,6 %	11,2 %	7,5 %	11,5 %
Conflit avec : propriétaire/ concierge/colocataire	13,2 %	11,1 %	7,9 %	11,3 %	5,9 %	13,8 %	5,0 %	10,8 %
Perte d'emploi	8,9 %	9,9 %	6,9 %	11,5 %	4,1 %	9,2 %	7,1 %	8,8 %
Hospitalisation/program me de traitement	2,0 %	4,5 %	7,5 %	6,3 %	5,3 %	2,7 %	32,0 %	6,6 %
Incarcération	5,6 %	5,5 %	4,3 %	5,7 %	0,6 %	4,1 %	26,6 %	6,1 %

Conditions dangereuses ou insalubres, quartier dangereux	6,7 %	6,3 %	5,2 %	5,5 %	1,8 %	7,6 %	2,1 %	5,8 %
Problème de santé physique	3,4 %	4,5 %	4,1 %	4,3 %	2,4 %	5,2 %	2,5 %	4,3 %
Victime de discrimination	3,6 %	3,6 %	1,9 %	2,8 %	2,9 %	2,5 %	0,4 %	2,7 %
Autre	18,1 %	20,2 %	20,4 %	13,2 %	6,5 %	18,8 %	7,5 %	17,7 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ». Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre raison qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué que la raison était autre qu'une de celles disponibles dans la liste.

^b Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^c Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

N. RAISONS ÉVOQUÉES DE LA PERTE DE LOGEMENT

La comparaison entre les résultats de 2018 et de 2022 en ce qui a trait aux raisons évoquées de la perte de logement doit être interprétée avec précaution compte tenu des changements méthodologiques.

En 2022, les raisons évoquées de la perte de logement ont été formulées de manière légèrement différente en comparaison avec le questionnaire de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019). Dans ce dernier questionnaire, il était demandé ce qui a causé la perte du « dernier logement ou lieu de résidence stable ». Il a été noté que certaines personnes sondées évoquaient des raisons pour avoir perdu un logement dans lequel elles étaient en situation d'itinérance cachée (par exemple, chez un ami) et qui ont fait en sorte qu'elles se sont dès lors retrouvées en situation d'itinérance visible. De fait, la question ouverte de 2022 a plutôt été formulée ainsi : « Qu'est-ce qui a causé la perte de votre dernier domicile permanent ? » Comme en 2018, les enquêtrices et enquêteurs avaient la directive d'écouter la réponse et de cocher toutes les options qui s'appliquaient. En 2018, la liste contenait 17 options, mais ne contenait pas la catégorie « Expulsion ». Comme mentionné dans le rapport final (Latimer et Bordeleau, 2019), elle a émergé des réponses mentionnées dans « Autre raison ». En 2022, 31 options apparaissaient dans la liste et plusieurs d'entre elles sont des champs textes.

Il est aussi à noter que, à l'instar de 2018, plusieurs raisons évoquées de la perte de logement pouvaient être cochées dans chaque questionnaire. De fait, l'addition des pourcentages des différentes raisons (par exemple conflit avec une conjointe ou un conjoint, conflit avec la ou le propriétaire et conflit avec autre) peut dépasser 100 % puisqu'elle pourrait comptabiliser plus d'une fois certains questionnaires. Ce même principe s'applique notamment à la source de revenus et aux problèmes de santé.

La **Figure 7** illustre la répartition des personnes selon le nombre de mois ou d'années depuis la perte de leur dernier domicile, en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement.

Tous types de lieux confondus, 15 % des personnes déclarent avoir perdu leur dernier domicile il y a 5 années ou plus. Ce sont les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur chez qui ce pourcentage est le plus élevé (21 %). Un total de 47 % des personnes indiquent avoir perdu leur dernier domicile dans les 12 derniers mois. Ce sont les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (80 %), dans un centre de thérapie (59 %) ou dans un organisme mixte (57 %), chez qui ce pourcentage est le plus élevé.

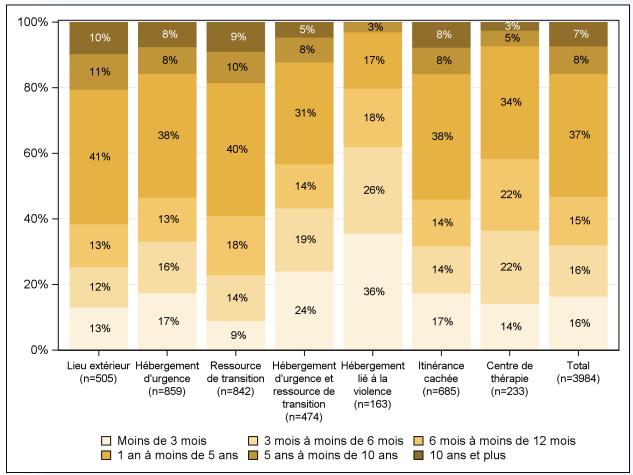


Figure 7. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois ou d'années depuis la perte de leur dernier domicile, en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Le **Tableau 17** présente la proportion de personnes ayant indiqué que la perte de leur dernier domicile est liée à la pandémie de la COVID-19, selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Il est à noter que les personnes ayant indiqué que cette question ne s'appliquait pas à elles en raison d'une perte de domicile avant la pandémie sont exclues.

Un total de 15 % des personnes ont indiqué que la perte de leur dernier domicile est liée à la pandémie de COVID-19 et cette proportion est plus importante chez les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur la nuit du dénombrement. En détail, elles sont près de 4 % à déclarer une perte du dernier domicile en lien avec la COVID-19 à la suite d'une perte d'emploi due à la pandémie, 3 % à la suite d'un conflit en lien avec la COVID-19, et près de 8 % rapportent une autre raison.

Tableau 17. Proportion de personnes ayant indiqué que la perte de leur dernier domicile est liée à la pandémie de la COVID-19, selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Perte du dernier domicile liée à la COVID-19	Type de lieu où la nuit a été passée									
	Lieu extérieur (n=399)	Hébergement d'urgence (n=666)	Ressource de transition (n=705)	Organisme mixte ^b (n=400)	Hébergement lié à la violence ^c (n=162)	Itinérance cachée (n=563)	Centre de thérapie (n=206)	Total (n=3 290)		
Oui - perte d'emploi uniquement	4,5 %	5,3 %	2,8 %	3,5 %	0,0 %	2,7 %	2,4 %	3,5 %		
Oui – conflits uniquement	4,3 %	3,0 %	1,6 %	3,0 %	6,2 %	4,6 %	0,5 %	3,2 %		
Oui - autreª	10,0 %	8,7 %	7,2 %	7,5 %	4,9 %	7,3 %	4,4 %	7,9 %		
Non	81,2 %	83,0 %	88,4 %	86,0 %	88,9 %	85,4 %	92,7 %	85,4 %		

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la perte d'emploi combinée avec un conflit en lien avec la COVID-19, les problèmes de santé physique liés à la COVID-19, les problèmes de santé mentale liés à la pandémie et aux mesures de prévention et de contrôle mises en place pour limiter la propagation de la COVID-19 (isolement, confinement, couvre-feu), le décès lié à la COVID-19 d'un proche et l'arrêt de la Prestation canadienne d'urgence.
^b Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^c Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

Sources de revenus des personnes répondantes

Le **Tableau 18** présente les sources de revenus mentionnées par les personnes interrogées selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement.

La source déclarée le plus souvent est un programme d'assistance sociale (62 %). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) qui a été déclarée par 16 % des personnes en situation d'itinérance. Les personnes interrogées ayant passé la nuit du dénombrement dans une ressource de transition sont les plus nombreuses en proportion à avoir des revenus d'un emploi (25 %). Il est également à noter que la source de revenus « allocations familiales pour enfants » est mentionnée beaucoup plus fréquemment chez les personnes ayant passé la nuit dans un hébergement pour violence comparativement aux autres types de lieux. Mentionnés par 10 % des personnes interrogées, les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus arrivent en troisième place. Les personnes interrogées ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur ou en situation d'itinérance cachée sont les plus nombreuses en proportion à avoir déclaré cette source de revenus.

O. SOURCES DE REVENUS

Les catégories liées aux sources de revenus dans le présent rapport sont légèrement différentes de celles présentées dans le rapport du dénombrement du 24 avril 2018.

En matière de sources de revenus, certaines modifications ont été faites dans les choix de réponses du questionnaire de 2022 par rapport à celui de 2018, de même que dans la présentation des résultats. Ainsi :

- la catégorie « Programme d'assistance sociale » n'inclut en 2022 aucune forme d'aide au revenu qui ne s'inscrirait pas dans l'un des programmes d'assistance sociale, contrairement à 2018;
- la catégorie « Emploi » de 2022 englobe tout autant les emplois à temps plein, à temps partiel que le travail autonome, alors ce dernier choix de réponse faisait l'objet d'une ligne distincte en 2018 ;
- le libellé de la catégorie « Emploi informel » de 2018 est plus spécifique en 2022, mais contient les mêmes réponses;
- la catégorie « Prestations » de 2022 inclut les prestations d'assurance-emploi et d'invalidité, qui étaient distinctes en 2018 ;
- la catégorie « Retraite/Programmes pour aînés » de 2022 inclut tant la pension de la Sécurité de la vieillesse, qui faisait l'objet d'une ligne spécifique en 2018, que différents programmes tels que le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada, le Supplément de revenu garanti ou le fonds de pension ou de retraite privé;
- le remboursement de la TPS n'apparaissait pas dans les choix de réponse en 2022.

La comparaison des données entre les exercices de 2018 et de 2022 doit donc être interprétée avec précaution en raison des changements méthodologiques.

Tableau 18. Sources de revenus mentionnées selon le type de lieu où les personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement, pour l'ensemble des régions

	Type de lieu où la nuit a été passée							
Sources de revenus	Lieu extérieur (n=567)	Hébergement d'urgence (n=923)	Ressource de transition (n=965)	Organisme mixte ^b (n=491)	Hébergement lié à la violence ^c (n=175)	Itinérance cachée (n=768)	Centre de thérapie (n=247)	Total (n=4 414)
Programme d'assistance sociale	63,5 %	64,4 %	54,5 %	59,1 %	51,7 %	61,8 %	88,0 %	61,7 %
Emploi	6,2 %	10,8 %	24,6 %	19,8 %	20,1 %	17,4 %	3,7 %	15,8 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	24,2 %	11,5 %	2,4 %	4,2 %	3,4 %	13,7 %	0,8 %	10,0 %
Prestations (chômage ou invalidité)	7,4 %	9,8 %	9,7 %	9,0 %	10,3 %	9,1 %	7,5 %	9,3 %
Retraite/programmes pour aînés	7,1 %	10,5 %	11,2 %	9,0 %	4,0 %	5,6 %	1,2 %	8,3 %
Dons	7,9 %	7,2 %	5,8 %	6,2 %	6,9 %	8,6 %	5,0 %	7,3 %
Allocations familiales pour enfants	0,4 %	0,6 %	4,2 %	0,4 %	20,7 %	2,3 %	0,8 %	2,5 %
Autreª	7,1 %	4,9 %	6,0 %	3,6 %	8,6 %	5,3 %	3,3 %	5,3 %
Aucun revenu	10,1 %	8,1 %	5,0 %	9,2 %	6,3 %	7,2 %	1,7 %	7,2 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ». Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre source qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans la catégorie « Autre », on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle, et l'aide financière aux études ou à la formation.

^b Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^c Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

Placement par la Direction de la protection de la jeunesse des personnes répondantes

Dans le cadre de l'exercice du dénombrement, la question suivante a été posée : « Est-ce que la Protection de la jeunesse (qu'on appelle aussi la DPJ) vous a déjà placé en famille d'accueil ou dans un établissement comme un foyer de groupe, une ressource intermédiaire, une unité de vie ou un centre jeunesse ou de réadaptation pour jeunes en difficulté ? ». Les paragraphes qui suivent rapportent les résultats concernant les antécédents de placement par la Direction de la protection de la jeunesse des personnes en situation d'itinérance.

La **Figure 8** présente la proportion des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel, selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre.

Au total, 29 % des personnes en situation d'itinérance ont par le passé été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel. Cette proportion est plus élevée chez les personnes en situation d'itinérance cachée (36 %), chez les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur (33 %) ou dans un centre de thérapie (32 %).

Le **Tableau 19** détaille le type de placement selon le type de lieu où les personnes ont passé la nuit du 11 octobre. Environ 11 % des personnes ont été précédemment placées en famille(s) d'accueil et cette proportion est plus importante chez celles ayant passé la nuit du dénombrement en situation d'itinérance cachée (16 %). Près de 8 % des personnes ont indiqué avoir été placées dans un milieu institutionnel (foyer de groupe, ressource intermédiaire, unité de vie ou centre jeunesse ou de réadaptation pour jeunes en difficulté) et cette proportion est plus élevée chez celles ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur ou en centre de thérapie. Enfin, 10 % des personnes déclarent avoir été placées dans les deux types de ressources et cette proportion est plus importante chez celles ayant passé la nuit du dénombrement en itinérance cachée ou dans un centre de thérapie.

Chez les personnes ayant été placées par la Direction de la protection de la jeunesse (n_{total}=1069 ; **Figure 9**), 17 % l'ont été pour une durée de moins d'une année, 39 % entre 1 année et moins de 5 ans, 22 % entre 5 ans et moins de 10 ans, et 22 % pour 10 ans et plus. Cette répartition était similaire suivant les différents types de lieux où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement à l'exception des lieux extérieurs, qui ont accueilli une proportion plus importante de personnes ayant été placées pour une durée de 10 ans ou plus, et des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence, qui ont accueilli une proportion plus faible de personnes ayant été placées pour une durée de 10 ans ou plus.

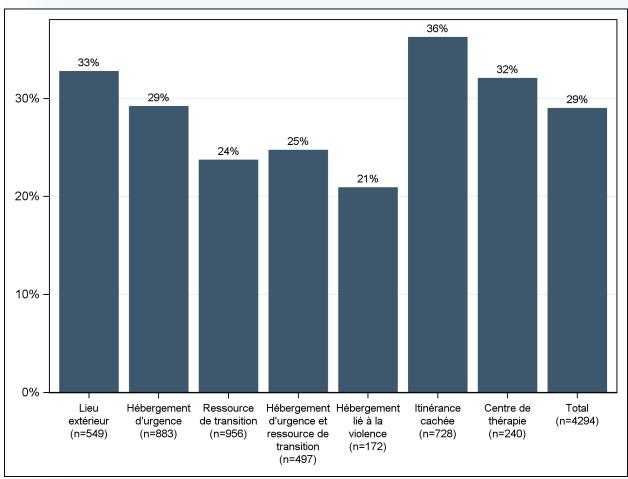


Figure 8. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel, selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre, pour l'ensemble des régions

Note:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Tableau 19. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction de la protection de la jeunesse en fonction du type de placement et selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre, pour l'ensemble des régions

Antécédent de			Type de lie	u où la nuit a	été passée			
placement par la Direction de la protection de la jeunesse	Lieu extérieur (n=549)	Hébergement d'urgence (n=883)	Ressource de transition (n=956)	Organisme mixte ^a (n=497)	Hébergement lié à la violence ^b (n=172)	Itinérance cachée (n=728)	Centre de thérapie (n=240)	Total (n=4 294)
Oui - Famille(s) d'accueil	10,7 %	10,8 %	7,2 %	10,3 %	9,9 %	15,5 %	10,0 %	10,9 %
Oui - Autres milieux institutionnels	12,0 %	8,7 %	7,4 %	6,4 %	4,7 %	7,3 %	10,4 %	8,2 %
Oui - Famille(s) d'accueil et autres milieux institutionnels	10,0 %	9,7 %	9,1 %	8,0 %	6,4 %	13,5 %	11,7 %	10,0 %
Non	67,2 %	70,8 %	76,3 %	75,3 %	79,1 %	63,7 %	67,9 %	71,0 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^a Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^b Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

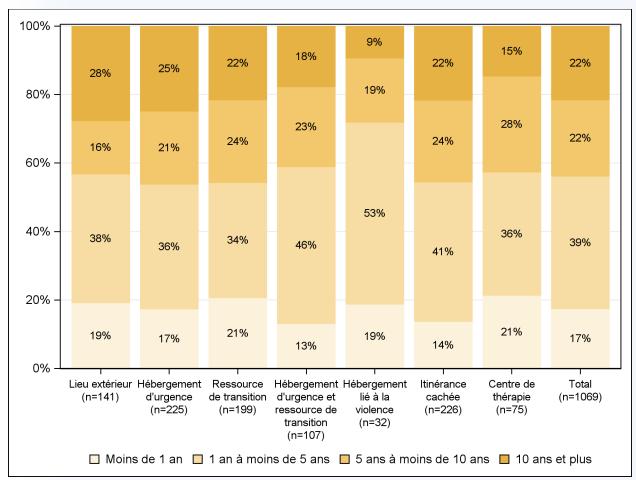


Figure 9. Répartition des personnes en situation d'itinérance ayant été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel selon la durée du placement, en fonction du type de lieu où elles ont passé la nuit du 11 octobre, pour l'ensemble des régions

Note:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans cette figure sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Cette figure inclut uniquement les personnes ayant déclaré avoir été placées par la Direction de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel.

Problèmes de santé rapportés par les personnes répondantes

La Figure 10 présente la proportion de personnes en situation d'itinérance ayant rapporté un problème de santé et le Tableau 20 détaille les résultats selon le type de lieu où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement.

Elles sont 63 % à déclarer un problème lié à la consommation de tabac et 58 % à rapporter un trouble lié à la consommation de substances. Ces proportions sont plus importantes chez les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un centre de thérapie ou dans un lieu extérieur. On remarque que ces proportions sont nettement moindres chez les personnes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (36 % et 26 % respectivement) et chez celles ayant passé la nuit dans une ressource de transition (47 % et 38 % respectivement). Pour l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, elles sont 57 % à indiquer un trouble mental. Cette proportion est similaire quels que soient les types de lieu où les personnes ont passé la nuit du dénombrement. On retrouve ensuite, par ordre de fréquence, les conditions médicales ou maladies physiques (36 %), les limitations d'apprentissage ou cognitives (32 %) et les limitations physiques (29 %) dont la proportion est moindre chez les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un centre de thérapie ou dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence. Enfin, 9 % des personnes en situation d'itinérance rapportent un trouble lié aux jeux de hasard et d'argent et cette proportion est plus élevée chez les personnes ayant passé la nuit du dénombrement dans un centre de thérapie ou en situation d'itinérance cachée (13 % et 12 % respectivement).

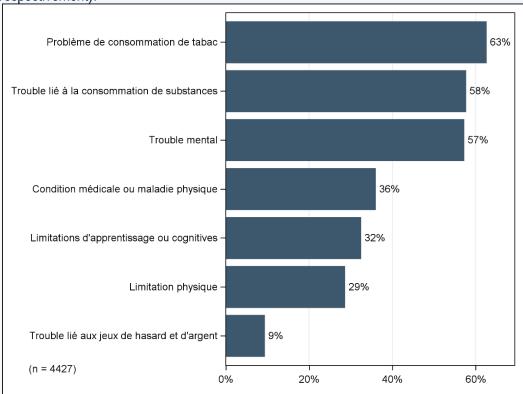


Figure 10. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant rapporté un problème de santé, pour l'ensemble des régions

Note:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Tableau 20. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant rapporté un problème de santé selon le type de lieu où la nuit a été passée, pour l'ensemble des régions

			Type de lie	u où la nuit a	été passée			
Problèmes de santé rapportés	Lieu extérieur (n=574)	Hébergement d'urgence (n=908)	Ressource de transition (n=980)	Organisme mixte ^a (n=496)	Hébergement lié à la violence ^b (n=175)	Itinérance cachée (n=771)	Centre de thérapie (n=241)	Total (n=4 427)
Problème de consommation de tabac	76,1 %	65,1 %	47,4 %	63,4 %	35,6 %	67,3 %	80,4 %	62,6 %
Trouble lié à consommation de substances	77,3 %	59,8 %	38,3 %	49,3 %	26,0 %	63,8 %	92,9 %	57,6 %
Trouble mental	51,8 %	56,0 %	62,5 %	59,0 %	60,2 %	54,2 %	51,3 %	57,2 %
Condition médicale ou maladie physique	34,5 %	39,7 %	37,6 %	35,3 %	27,1 %	38,0 %	18,4 %	35,9 %
Limitations d'apprentissage ou cognitives	32,4 %	29,4 %	33,6 %	34,6 %	28,2 %	34,6 %	25,3 %	32,4 %
Limitation physique	31,3 %	33,1 %	26,5 %	29,8 %	15,2 %	31,0 %	13,4 %	28,6 %
Trouble lié aux jeux de hasard et d'argent	10,0 %	10,4 %	4,7 %	9,3 %	4,1 %	12,3 %	12,6 %	9,3 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux non rapportés dans ce tableau sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^a Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^b Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

Résultats selon le type de lieu où les personnes ont passé la nuit du 11 octobre SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

Description de la population en situation d'itinérance

Caractéristiques sociodémographiques

La grande majorité des personnes en situation d'itinérance sont des hommes cisgenres (67 %). De plus, la majorité des personnes répondantes sont âgées entre 30 et 49 ans (44 %).

Les personnes détentrices d'un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires sont sous-représentées chez les répondantes et répondants par rapport à la population générale québécoise. En 2021, Statistique Canada rapporte que 17 % de la population québécoise a obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire contre 10 % des répondantes et des répondants, et que 37 % ont obtenu un diplôme universitaire contre 9 % des répondantes et des répondants (Statistique Canada, 2022). Il est à noter que le pourcentage de la population ayant obtenu un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers est similaire dans la population générale et chez les personnes répondantes (15,8 % et 16,1 % respectivement). À l'inverse, les personnes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires ou l'équivalent sont surreprésentées chez les répondantes et répondants par rapport à la population générale québécoise (31 % chez les personnes répondantes, ou 28 % chez les femmes cisgenres, 33 % chez les hommes cisgenres et 34 % chez les personnes de la diversité de genres chez les répondantes et répondants, contre 21 % dans le Recensement). Il est à noter que cette surreprésentation de personnes qui n'ont pas leur diplôme d'études secondaires est particulièrement élevée chez les répondantes et répondants ayant passé la nuit dans un centre de thérapie (37 %) où l'on trouve 83 % d'hommes cisgenres.

Les orientations sexuelles autres qu'hétérosexuelles sont fortement surreprésentées par rapport à la population québécoise. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (données de 2015 à 2018) estimait à 2 % le pourcentage de Québécois âgés de 15 ans et plus qui se considéraient comme homosexuels (gai ou lesbienne) et à 1,7 % le pourcentage de ceux qui se considéraient comme bisexuels (Statistique Canada, 2021a), contre 3,1 % et 6,1 % des répondantes et répondants.

Les personnes en situation d'itinérance qui ont répondu au questionnaire et qui sont arrivées au Canada en tant qu'immigrants ou en tant que réfugiés ou demandeurs de statut de réfugié représentaient 9,9 % des répondantes et des répondants, soit moins que dans la population générale québécoise (14,6 %) (Statistique Canada, 2022). Le questionnaire n'incluait pas de questions sur le statut actuel au Canada.

Les personnes s'identifiant comme Autochtones sont surreprésentées parmi les personnes répondantes, et particulièrement les Inuit. En 2021, Statistique Canada (2022) estime que 2,5 % de la population de l'ensemble du Québec était autochtone contre 13 % des répondantes et répondants (environ 5 fois plus), et que 0,2 % était Inuit contre 1,4 % des répondantes et répondants (7 fois plus). Il est à noter que 82 % des Inuit en situation d'itinérance sont à Montréal.

Il en va de même pour les personnes ayant servi dans les Forces armées canadiennes, qui représentent environ 1,5 % de la population du Québec (Anciens combattants, 2019), contre 4,4 % des répondantes et répondants.

Un peu moins de 5 % des personnes en situation d'itinérance, soit 206 individus, sont accompagnées d'enfants – ces personnes ont principalement passé la nuit dans une ressource pour personnes victimes de violence ou une ressource de transition.

Historique d'itinérance

Près du tiers des personnes (31 %) ont vécu leur première situation d'itinérance il y a 10 ans ou plus, et 19 % au cours de la dernière année. Presque la moitié des personnes ont été en situation d'itinérance (47 %) toute l'année. Il est à noter que les ressources de transition incluses dans le dénombrement du Québec peuvent avoir des durées de séjour supérieures à une année, ce qui pourrait augmenter le pourcentage de personnes ayant été en situation d'itinérance toute l'année. Certaines personnes en situation d'itinérance semblent relativement mobiles, puisque 20 % d'entre elles sont arrivées dans la municipalité où elles ont été dénombrées moins d'une année auparavant.

L'expulsion est la raison le plus souvent rapportée pour expliquer la perte du dernier logement par les personnes en situation d'itinérance (23 %). On trouve ensuite, par ordre de fréquence, un problème de consommation de substances (21 %), un revenu insuffisant (17 %) et un conflit avec une conjointe ou un conjoint (14 %).

Source de revenus

Parmi les sources de revenus, environ 62 % des personnes en situation d'itinérance mentionnent un programme d'assistance sociale et 16 %, une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome). Près de 7 % rapportent ne recevoir aucun revenu.

Placement par la Direction de la protection de la jeunesse

Près de 3 personnes en situation d'itinérance sur 10 ont par le passé été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel. Parmi les personnes qui ont été placées, environ 11 % l'ont été en famille(s) d'accueil, près de 8 % dans un milieu institutionnel (foyer de groupe, ressource intermédiaire, unité de vie ou centre jeunesse ou de réadaptation pour jeunes en difficulté) et enfin 10 % dans les deux types de ressources.

Problèmes de santé

Près de deux personnes en situation d'itinérance sur trois déclarent un problème de consommation de tabac et 58 % rapportent un problème de consommation de substances. Elles sont 57 % à indiquer un problème de santé mentale, puis, par ordre de fréquence, des conditions médicales ou maladies physiques (36 %), des limitations d'apprentissage ou cognitives (32 %) et des limitations physiques (29 %). Enfin, 9 % des personnes en situation d'itinérance rapportent des problèmes de jeux de hasard et d'argent.

Différences entre les sous-groupes selon le lieu où la nuit du 11 octobre a été passée

Il ne sera question ici que des caractéristiques de trois groupes : les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, celles ayant passé la nuit dans un centre de thérapie, puisqu'elles se distinguent à bien des égards des autres groupes, et les personnes en situation d'itinérance cachée. Concernant les personnes ayant passé la nuit dans une ressource pour personnes victimes de violence, qui sont majoritairement des femmes cisgenres, une sous-section et une synthèse spécifiques sont présentées dans la suite du rapport (voir la sous-section 4.3.6 Résultats chez les femmes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes violentées).

Personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur Les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, qui sont fortement concentrées à Montréal, présentent un profil se démarquant de celui des autres groupes. Ce groupe est principalement composé d'hommes cisgenres (78 %). Les répondantes et les répondants ayant passé la nuit dans un lieu extérieur sont 17 % à s'identifier comme Autochtones et 9 % à rapporter une orientation bisexuelle.

Elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu leur première situation d'itinérance il y a 10 ans ou plus (37 %) et moins nombreuses à avoir vécu cette première situation il y a moins d'un 1 an (15 %). Trois personnes sur cinq de ce groupe ont passé l'entièreté de la dernière année en situation d'itinérance (60 %). Cette fraction s'élève à quatre personnes sur cinq ayant passé plus de 6 mois en situation d'itinérance dans la dernière année (79 %). Environ le tiers de ces personnes (35 %) rapportent ne pas avoir utilisé de refuge d'urgence au cours de la dernière année.

Les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur sont moins nombreuses en proportion à rapporter une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) et proportionnellement plus nombreuses à indiquer les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus ou n'avoir aucune source de revenus. La principale raison évoquée de la perte de logement est l'expulsion (29 %).

Bien que ce groupe comporte des personnes qui se trouvent dans des lieux extérieurs depuis longtemps et d'autres pour qui c'est une expérience nouvelle ou occasionnelle, on y trouve une proportion plus élevée ayant un profil d'enracinement dans l'itinérance.

Personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du dénombrement dans un centre de thérapie

Les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du dénombrement dans un centre de thérapie présentent également un profil se démarquant des autres groupes. Elles sont principalement concentrées dans la région de l'Estrie et, dans une moindre mesure, dans les régions de la Mauricie-Centre-du-Québec, de la Capitale-Nationale et de Lanaudière. Elles sont principalement des hommes cisgenres (83 %), allochtones (95 %) et nées au Canada (97 %).

Comme attendu, les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un centre de thérapie sont beaucoup plus nombreuses en proportion à rapporter comme raison de la perte du dernier logement un problème de consommation de substances (77 %) ou une hospitalisation/un programme de traitement

(32 %). Elles sont également plus nombreuses à rapporter une incarcération (27 %) comme raison de la perte du dernier logement. En ce qui concerne les problèmes de santé, elles sont une grande majorité à rapporter un problème de consommation de tabac (80 %) et de substances (93 %). Enfin, elles sont proportionnellement plus nombreuses à rapporter un programme d'assistance sociale comme source de revenus (88 %).

Personnes se trouvant en situation d'itinérance cachée la nuit du dénombrement

Bien que la démarche de dénombrement ait visé les personnes en situation d'itinérance visible, 795 personnes en situation d'itinérance cachée ont été rencontrées. Les répondantes et répondants dans cette situation sont majoritairement hébergés chez d'autres personnes. Elles ne se distinguaient pas beaucoup des personnes des autres groupes, contrairement aux personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur ou dans un centre de thérapie. Toutefois, elles sont plus susceptibles de s'identifier comme membres des Premières Nations (18 %) et sont moins susceptibles d'avoir passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence dans la dernière année (41 %). Elles sont plus nombreuses en proportion à avoir été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel par le passé (36 %).

Pour la plupart des autres caractéristiques, elles se situaient entre les personnes qui ont passé la nuit dans un lieu extérieur et celles qui ont passé la nuit soit dans un hébergement d'urgence, une ressource de transition ou un organisme mixte. Le fait que de nombreuses personnes en situation d'itinérance peuvent alterner entre différents types de lieux, y compris l'itinérance cachée, concorde avec ces observations.

Il est à noter cependant que l'itinérance cachée n'est couverte que partiellement. En effet, les personnes qui tendaient à aller dehors moins souvent le soir, ou à ne pas fréquenter de ressources telles que des centres de jour, qu'elles soient hébergées chez d'autres ou en maison de chambres, n'ont pas pu être rencontrées.

Comparaison avec les faits saillants du dénombrement de 2018

Dans l'ensemble, les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance et les résultats selon le lieu où la nuit du 11 octobre a été passée, présentés dans cette sous-section, sont semblables aux résultats de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019) (voir spécifiquement les pages 43 à 45 du rapport de 2018).

Toutefois, on observe, en 2022, un changement concernant les raisons évoquées par les personnes en situation d'itinérance pour expliquer la plus récente perte de leur dernier logement. En 2018, la raison la plus souvent indiquée était un problème de consommation de substances (environ 27 %) suivi par l'incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque. L'expulsion ou le non-renouvellement du bail ne faisaient pas partie des options de réponses, mais se sont dégagés de la catégorie « autres raisons ». En 2022, les expulsions ont été ajoutées aux options et constituent désormais la raison la plus souvent rapportée pour la perte du dernier logement (environ 23 %; cela inclut les expulsions pour un loyer non payé, la rénovation ou la vente du bâtiment, l'emménagement de la ou du propriétaire, une plainte liée à un animal, le bruit, des dommages, et une autre raison d'expulsion), suivie d'un problème de consommation de substances qui est moins souvent rapporté qu'en 2018 (21 %). Puisque les propositions de réponses disponibles à cette question ont été organisées de manière différente entre 2018 et 2022, les résultats sont à interpréter avec précaution.

4.3.2 Résultats selon l'identité de genre des personnes répondantes

Dans cette sous-section, les résultats du questionnaire sont présentés selon l'identité de genre ³¹ indiquée par les personnes répondantes. Pour rappel, la question posée concernant le genre était la suivante : « Vous identifiez-vous comme un homme, une femme, une personne trans, non binaire ou autrement ? ». Dans le but de permettre des analyses croisées, les femmes trans, les hommes trans, les personnes non binaires, bispirituelles, queers et en questionnement ont été regroupés dans une catégorie sous le libellé « Personnes de la diversité de genres ».

Caractéristiques sociodémographiques selon l'identité de genre des personnes répondantes

Le **Tableau 21** présente une description des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'identité de genre, pour l'ensemble des 13 régions du Québec qui ont participé à l'exercice du dénombrement.

Les hommes cisgenres tendent à être proportionnellement plus âgés, avec une proportion plus importante de personnes de plus de 50 ans, alors que les femmes cisgenres et les personnes de la diversité de genres sont plus nombreuses en proportion à avoir moins de 30 ans. Ces deux derniers groupes comptent également une plus grande proportion de personnes qui s'identifient comme Autochtones (15 % pour les femmes cisgenres et 20 % pour les personnes de la diversité de genres) et une proportion plus importante de personnes ayant indiqué que leur orientation sexuelle était homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle (21 % pour les femmes cisgenres et 72 % pour les personnes de la diversité de genres). Les personnes de la diversité de genres sont plus nombreuses en proportion à avoir obtenu le niveau collégial (14 %) et les femmes cisgenres sont plus nombreuses en proportion à avoir obtenu le niveau universitaire (12 %). Enfin, les femmes cisgenres sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer avoir passé la nuit avec un ou des enfant(s) (13 %).

³¹ La présentation des données selon l'identité de genre s'inscrit en cohérence avec les orientations du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 qui souscrit au principe de différencier les besoins spécifiques des hommes, des femmes et des personnes les plus à risque de vivre des discriminations transphobes (MSSS, 2021).

Tableau 21. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'identité de genre, pour l'ensemble des régions

		Genre		
Âge	Femme cisgenre (n=1 241)	Homme cisgenre (n=2 929)	Personne de la diversité de genres (n=168)	Total (n=4 420)
Moins de 18 ans	1,7 %	0,8 %	1,2 %	1,1 %
18 à 29 ans	24,0 %	15,8 %	41,1 %	19,2 %
30 à 49 ans	46,1 %	43,7 %	40,5 %	44,2 %
50 à 64 ans	23,0 %	32,5 %	14,3 %	29,0 %
65 ans et plus	5,2 %	7,2 %	3,0 %	6,5 %
Identité autochtone	Femme cisgenre (n=1 234)	Homme cisgenre (n=2 865)	Personne de la diversité de genres (n=165)	Total (n=4 323)
Allochtones	85,3 %	88,1 %	80,0 %	86,9 %
Premières Nations	11,6 %	9,4 %	15,2 %	10,2 %
Inuit	1,7 %	1,2 %	3,6 %	1,4 %
Métis	0,6 %	0,9 %	1,2 %	0,9 %
Autres peuples autochtones ^a	0,7 %	0,5 %	0,0 %	0,6 %
Orientation sexuelle	Femme cisgenre (n=1 182)	Homme cisgenre (n=2 870)	Personne de la diversité de genres (n=157)	Total (n=4 236)
Hétérosexuelle	79,5 %	92,0 %	28,0 %	85,9 %
Homosexuelle	2,5 %	2,5 %	15,3 %	3,1 %
Bisexuelle	11,1 %	3,6 %	13,4 %	6,1 %
Autre diversité sexuelle	6,9 %	1,9 %	43,3 %	4,9 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Femme cisgenre (n=1 261)	Homme cisgenre (n=2 925)	Personne de la diversité de genres (n=168)	Total (n=4 418)
Non	86,4 %	89,5 %	94,6 %	88,5 %
Oui - immigrant(e)	7,7 %	6,9 %	4,2 %	7,3 %

Oui - réfugié(e)	1,4 %	1,2 %	0,6 %	1,2 %
Oui - demandeur(euse) du statut de réfugié	2,3 %	1,1 %	0,6 %	1,4 %
Oui – autre ^b	2,1 %	1,3 %	0,0 %	1,5 %
Niveau d'études obtenu	Femme cisgenre (n=1 245)	Homme cisgenre (n=2 906)	Personne de la diversité de genres (n=163)	Total (n=4 360)
Études secondaires (ou l'équivalent) non terminées	28,1 %	32,6 %	34,4 %	31,3 %
Études secondaires	34,0 %	32,0 %	31,3 %	32,5 %
Formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers	13,8 %	17,2 %	14,1 %	16,1 %
Collège/cégep ou autre établissement non universitaire	11,4 %	8,8 %	14,1 %	9,7 %
Universitaire	11,5 %	8,7 %	4,3 %	9,4 %
Autre ^c	1,2 %	0,8 %	1,8 %	0,9 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Femme cisgenre (n=1 240)	Homme cisgenre (n=2 877)	Personne de la diversité de genres (n=164)	Total (n=4 375)
Non	67,7 %	80,6 %	76,8 %	76,5 %
Oui : sans enfant à charge	19,7 %	18,0 %	21,3 %	18,8 %
Oui : avec enfant(s) à charge	12,7 %	1,5 %	1,8 %	4,7 %

Notes:

^a Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des pays autres que le Canada.

^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires et autres permis de travail, les résidents temporaires et les touristes. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.

[°] Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

Historique d'itinérance selon l'identité de genre des personnes répondantes

La **Figure 11** illustre la répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, en fonction de leur identité de genre.

Les hommes cisgenres sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a au moins 10 ans : 34 % pour les hommes cisgenres, contre 28 % pour les personnes de la diversité de genres et 23 % pour les femmes cisgenres. À l'inverse, une proportion relativement importante de femmes cisgenres ont vécu leur première expérience d'itinérance dans la dernière année (23 %, contre 18 % pour les hommes cisgenres et 12 % pour les personnes de la diversité de genres).

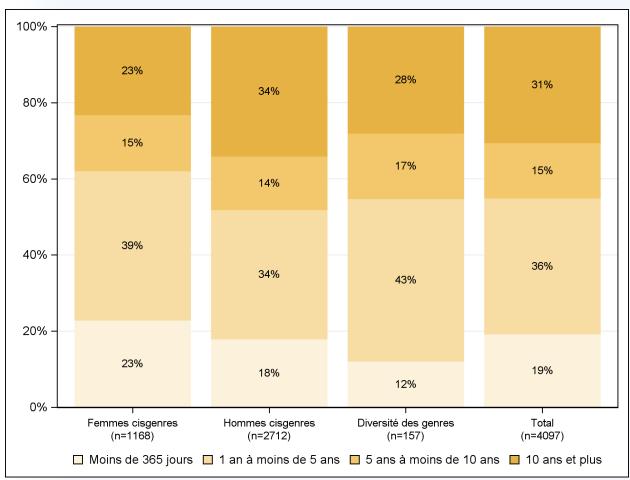


Figure 11. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, en fonction de leur identité de genre, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 12** présente la répartition des personnes selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, en fonction de leur identité de genre.

Au total, environ 47 % des personnes ont passé l'année entière en situation d'itinérance. Cette proportion est légèrement plus importante chez les personnes de la diversité de genres (52 %) et légèrement moindre chez les femmes cisqueres (45 %).

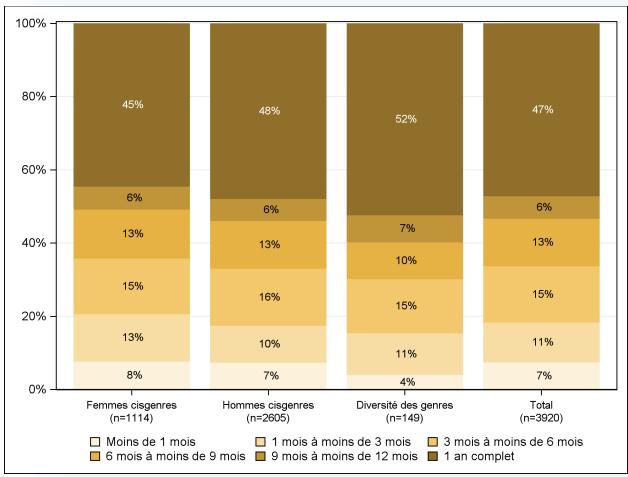


Figure 12. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de leur identité de genre, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 13** détaille la répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre, en fonction de l'identité de genre rapportée.

Les hommes et les femmes cisgenres sont plus nombreux en proportion à avoir demeuré dans la municipalité durant 10 ans ou plus (27 % et 23 % respectivement, contre 19 % pour les personnes de la diversité de genres) ou à y avoir toujours vécu (28 % et 29 % respectivement, contre 25 % pour les personnes de la diversité de genres). Les personnes de la diversité de genres sont plus nombreuses en proportion à être arrivées dans la municipalité il y a moins de cinq années (44 % contre 38 % chez les hommes et les femmes cisgenres).

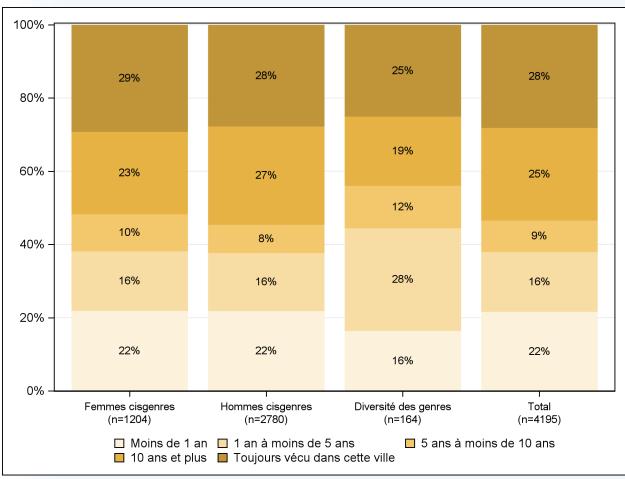


Figure 13. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de l'identité de genre, pour l'ensemble des régions

Note:

Le **Tableau 22** liste les raisons évoquées par les personnes en situation d'itinérance pour expliquer la plus récente perte de leur logement selon leur identité de genre. Les femmes cisgenres mentionnent plus souvent les mauvais traitements (24 % contre 18 % pour les personnes de la diversité de genres et 6 % pour les hommes cisgenres) comme raison de la perte du dernier logement. Les hommes cisgenres indiquent plus souvent un problème de consommation de substances (24 % contre 16 % chez les femmes cisgenres et 20 % chez les personnes de la diversité de genres) comme cause de la perte du logement. Les personnes de la diversité de genres rapportent plus souvent des problèmes de santé mentale (24 % contre 13 % pour les femmes cisgenres et 11 % pour les hommes).

Tableau 22. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon l'identité de genre, pour l'ensemble des régions

		Genre			
Raisons évoquées de la perte de logement	Femme cisgenre (n=1 212)	Homme cisgenre (n=2 837)	Personne de la diversité de genres (n=166)	Total (n=4 277)	
Expulsion	22,4 %	23,1 %	18,7 %	22,6 %	
Problème de consommation de substances	16,1 %	23,9 %	19,9 %	21,3 %	
Revenu insuffisant	17,2 %	16,4 %	19,9 %	16,8 %	
Conflit avec : conjoint	17,7 %	12,1 %	13,9 %	13,7 %	
Problème de santé mentale	13,0 %	11,2 %	23,5 %	12,1 %	
Mauvais traitements	24,0 %	6,3 %	17,5 %	11,8 %	
Conflit avec : autre	13,9 %	9,9 %	18,1 %	11,5 %	
Conflit avec : propriétaire/concierge/colocataire	8,7 %	11,9 %	10,2 %	10,8 %	
Perte d'emploi	7,2 %	9,9 %	4,8 %	8,8 %	
Hospitalisation/programme de traitement	6,6 %	6,4 %	8,4 %	6,6 %	
Incarcération	3,1 %	7,5 %	4,8 %	6,1 %	
Conditions dangereuses ou insalubres/quartier dangereux	6,8 %	5,3 %	7,8 %	5,8 %	
Problème de santé physique	3,5 %	4,4 %	4,8 %	4,3 %	
Victime de discrimination	2,9 %	2,3 %	7,8 %	2,7 %	
Autre ^a	16,4 %	18,0 %	18,7 %	17,7 %	

Notes sur le Tableau 22 :

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'identité de genre, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans ce tableau.

Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre raison qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué que la raison était autre qu'une de celles disponibles dans la liste.

Sources de revenus selon l'identité de genre des personnes répondantes

Le **Tableau 23** présente les sources de revenus mentionnées par les personnes interrogées selon leur identité de genre.

Quelle que soit l'identité de genre, la source de revenus la plus importante est un programme d'assistance sociale, mais les hommes cisgenres rapportent ce type de revenu plus souvent que les femmes cisgenres ou les personnes de la diversité de genres (63 % contre 60 % et 57 %). Les femmes cisgenres rapportent plus souvent des revenus des allocations familiales pour enfants (8 % contre moins de 1 % chez les hommes et 1 % chez les personnes de la diversité de genres). Les personnes de la diversité de genres rapportent plus souvent, comme source de revenus, les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues (21 % contre 7 % chez les femmes cisgenres et 11 % chez les hommes cisgenres), les dons (13 % contre 9 % chez les femmes cisgenres et 6 % chez les hommes cisgenres), et l'absence de revenu (10 % contre 7 % chez les femmes cisgenres et 7 % chez les hommes cisgenres).

Tableau 23. Sources de revenus mentionnées selon l'identité de genre, pour l'ensemble des régions

		Genre			
Sources de revenus	Femme cisgenre (n=1 262)	Homme cisgenre (n=2 920)	Personne de la diversité de genres (n=168)	Total (n=4 414)	
Programme d'assistance sociale	59,6 %	63,1 %	57,1 %	61,7 %	
Emploi	16,3 %	15,4 %	16,1 %	15,8 %	
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	7,4 %	10,5 %	20,8 %	10,0 %	
Prestations (chômage ou invalidité)	9,1 %	9,4 %	8,9 %	9,3 %	
Retraite/programmes pour aînés	6,0 %	9,5 %	4,8 %	8,3 %	
Dons	8,6 %	6,3 %	13,1 %	7,3 %	
Allocations familiales pour enfants	7,7 %	0,3 %	1,2 %	2,5 %	
Autrea	5,9 %	5,0 %	8,3 %	5,3 %	
Aucun revenu	6,7 %	7,2 %	9,5 %	7,2 %	

Notes:

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'identité de genre, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans ce tableau. Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre source qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans la catégorie « autre », on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études ou à la formation.

Résultats selon l'identité de genre des personnes répondantes SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

Différences entre les femmes et les hommes cisgenres

Les femmes cisgenres en situation d'itinérance qui ont répondu au questionnaire se distinguent à bien des égards des hommes cisgenres. Les femmes cisgenres sont plus susceptibles de se retrouver dans des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence, où elles représentent 84 % des personnes répondantes, et aussi, mais dans une moindre mesure (41 %), dans les ressources de transition. Elles sont plus jeunes et déclarent plus fréquemment une orientation bisexuelle que les hommes cisgenres (11 % contre 4 %).

Les femmes cisgenres ont vécu leur premier épisode d'itinérance en moyenne plus récemment que les hommes cisgenres. Possiblement en cohérence avec cette donnée, elles sont un peu plus nombreuses à avoir été en situation d'itinérance pendant moins de trois mois dans la dernière année. Comme attendu, les femmes cisgenres mentionnent plus souvent les mauvais traitements (24 % contre 6 % pour les hommes cisgenres) comme raison de la perte du dernier logement ainsi que le conflit avec une conjointe ou un conjoint (18 % contre 12 % chez les hommes cisgenres). En revanche, elles sont moins susceptibles d'indiquer un problème de consommation de substances (16 % contre 24 % chez les hommes cisgenres) comme motif de la perte du dernier logement.

Les femmes cisgenres sont moins nombreuses en proportion à avoir recours à un programme d'assistance sociale que les hommes cisgenres. En revanche, comme prévu, elles sont proportionnellement plus nombreuses à recevoir des allocations familiales pour enfants (8 % contre moins de 1 % pour les hommes cisgenres).

Différences entre les personnes de la diversité de genres et les femmes et hommes cisgenres

Les personnes de la diversité de genres sont encore plus jeunes que les femmes cisgenres. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer une identité autochtone (20 % contre 15 % chez les femmes cisgenres et 12 % chez les hommes cisgenres). Elles sont aussi proportionnellement un peu plus nombreuses à avoir été en situation d'itinérance pendant l'année au complet (52 % contre 45 % chez les femmes cisgenres et 48 % chez les hommes cisgenres).

Les personnes de la diversité de genres rapportent plus souvent des problèmes de santé mentale (24 % contre 13 % pour les femmes cisgenres et 11 % pour les hommes cisgenres) comme motif de la perte du dernier logement, ainsi qu'un conflit avec une autre personne, principalement un parent ou un tuteur (18 % contre 14 % chez les femmes cisgenres et 10 % chez les hommes cisgenres).

Comparaison avec les faits saillants du dénombrement de 2018

Les résultats selon le genre, présentés dans cette sous-section, sont semblables aux résultats de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019 ; voir spécifiquement les pages 58 et 59 du rapport).

4.3.3 Résultats selon le groupe d'âge des personnes répondantes

Dans cette sous-section, les résultats du questionnaire sont présentés selon l'âge des personnes répondantes. Les âges ont été regroupés en trois catégories : moins de 30 ans, 30 à 49 ans, et 50 ans et plus. Ce sont les mêmes regroupements que ceux utilisés en 2018.

P. GROUPES D'ÂGE

Par souci de sensibilité à l'égard des réalités des personnes de différents groupes d'âge, il est recommandé de différencier les enjeux spécifiques à l'itinérance jeunesse de ceux des personnes qui vieillissent dans la rue.

Les catégories d'âge de l'exercice de dénombrement de 2018 ne posaient aucun enjeu particulier, alors elles ont été reproduites pour l'exercice de 2022. Ainsi, on en retrouve cinq pour décrire les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance visible et elles sont ramenées à trois dans les analyses, soit les « moins de 30 ans », les « 30 à 49 ans » et les « 50 ans et plus ». Il est toutefois important de préciser que les réalités sont fort différentes d'un groupe à l'autre, en particulier en ce qui a trait aux besoins en matière de santé et de services sociaux. Parmi toutes les particularités, deux doivent être exposées.

1- Il faut poser un regard plus large sur l'itinérance jeunesse.

Comme indiqué dans le Deuxième portrait de l'itinérance au Québec, « [d]epuis les années 2000, l'itinérance jeunesse n'occupe plus la rue de la même façon et s'est très largement invisibilisée, posant un grand nombre de défis quant au repérage des jeunes qui vivent des difficultés (Conseil jeunesse de Montréal, 2017). » (MSSS, 2022a : 38). Comme le dénombrement ne peut pas, pour des raisons méthodologiques, couvrir la situation de l'itinérance cachée, d'autres outils permettront d'identifier les besoins et de saisir les réalités des jeunes.

En matière d'itinérance jeunesse, il faut aussi attirer l'attention sur la surreprésentation des personnes qui ont bénéficié des services des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation, soulignée tant dans le Deuxième portrait de l'itinérance (MSSS, 2022a) que dans le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (MSSS, 2021).

2- Il faut se préoccuper de la condition des personnes qui vieillissent dans la rue afin de leur fournir des réponses adéquates.

L'itinérance cause plusieurs méfaits sur la santé physique et mentale des personnes qui se retrouvent dans cette situation, et ce, peu importe leur âge. Toutefois, comme il est démontré que l'espérance de vie des personnes en situation d'itinérance visible est lourdement affectée par rapport à la population générale (cf. MSSS, 2022a), il a été décidé que la troisième catégorie d'analyse débuterait à 50 ans. Les personnes de cette catégorie d'âge sont plus susceptibles de vivre des enjeux de santé comme ceux liés à la perte d'autonomie, aux difficultés à trouver un lieu adéquat pour se rétablir, recevoir des soins adaptés, être suivis, finir leurs jours à l'abri des regards, etc.

Caractéristiques sociodémographiques selon le groupe d'âge des personnes répondantes

Le **Tableau 24** présente une description des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon leur groupe d'âge, pour l'ensemble des 13 régions du Québec qui ont participé à l'exercice du dénombrement.

Les jeunes (moins de 30 ans) sont proportionnellement plus nombreux à s'identifier comme des femmes cisgenres ou des personnes de la diversité de genres comparativement aux autres groupes d'âge (36 % et 8 % respectivement contre 30 % et 4 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans, et 23 % et 2 % pour les personnes de 50 ans et plus). Ils sont également proportionnellement plus nombreux à indiquer être des personnes de la diversité sexuelle (27 % contre 14 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans et 7 % pour les personnes de 50 ans et plus). Enfin, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à indiquer avoir passé la nuit avec d'autres personnes qu'ils connaissent (26 % contre 20 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans et 13 % pour les personnes de 50 ans et plus) ainsi qu'avoir passé la nuit avec un ou des enfants (8 % contre 6 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans et 2 % pour les personnes de 50 ans et plus).

Par ailleurs, les personnes âgées de 50 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à s'identifier comme hommes cisgenres (75 % contre 56 % pour les personnes de moins de 30 ans et 67 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans), à indiquer « hétérosexuelle » comme orientation sexuelle (93 % contre 74 % pour les personnes de moins de 30 ans et 86 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans), et à avoir obtenu le niveau collégial ou universitaire (12 % et 13 % respectivement, contre 7 % et 3 % pour les personnes de moins de 30 ans et 9 % et 9 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans).

Tableau 24. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

		Âge				
Genre	Moins de 30 ans (n=877)	30 à 49 ans (n=1 919)	50 ans et plus (n=1 542)	Total (n=4 411)		
Femmes cisgenres	36,4 %	29,8 %	22,7 %	29,0 %		
Hommes cisgenres	55,5 %	66,6 %	75,4 %	67,2 %		
Personnes de la diversité de genres	8,1 %	3,5 %	1,9 %	3,9 %		
Identité autochtone	Moins de 30 ans (n=864)	30 à 49 ans (n=1 884)	50 ans et plus (n=1 504)	Total (n=4 323)		
Allochtones	87,3 %	85,6 %	88,9 %	86,9 %		
Premières Nations	10,0 %	10,8 %	9,4 %	10,2 %		
Inuit	1,5 %	1,9 %	0,5 %	1,4 %		
Métis	0,6 %	1,1 %	0,8 %	0,9 %		
Autres peuples autochtones ^a	0,7 %	0,6 %	0,4 %	0,6 %		

Orientation sexuelle	Moins de 30 ans (n=837)	30 à 49 ans (n=1 854)	50 ans et plus (n=1 485)	Total (n=4 236)
Hétérosexuelle	73,5 %	85,9 %	92,9 %	85,9 %
Homosexuelle	3,9 %	3,3 %	2,3 %	3,1 %
Bisexuelle	11,0 %	6,5 %	2,7 %	6,1 %
Autre diversité sexuelle	11,6 %	4,3 %	2,2 %	4,9 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Moins de 30 ans (n=877)	30 à 49 ans (n=1 916)	50 ans et plus (n=1 550)	Total (n=4 418)
Non	86,1 %	88,8 %	90,1 %	88,5 %
Oui - immigrant(e)	9,4 %	6,5 %	6,8 %	7,3 %
Oui - réfugié(e)	1,0 %	1,4 %	1,0 %	1,2 %
Oui - demandeur(euse) du statut de réfugié	1,1 %	1,9 %	1,1 %	1,4 %
Oui – autre ^b	2,4 %	1,5 %	1,0 %	1,5 %
Niveau d'études obtenu	Moins de 30 ans (n=877)	30 à 49 ans (n=1 894)	50 ans et plus (n=1 517)	Total (n=4 360)
Études secondaires (ou l'équivalent) non terminées	41,8 %	30,6 %	26,1 %	31,3 %
Études secondaires	36,8 %	30,8 %	32,3 %	32,5 %
Formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers	10,6 %	19,2 %	15,4 %	16,1 %
Collège/cégep ou autre établissement non universitaire	6,7 %	9,2 %	12,2 %	9,7 %
Universitaire	3,2 %	9,1 %	13,2 %	9,4 %
Autre ^c	0,9 %	1,1 %	0,9 %	0,9 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Moins de 30 ans (n=871)	30 à 49 ans (n=1 899)	50 ans et plus (n=1 523)	Total (n=4 375)
Non	66,2 %	74,6 %	85,1 %	76,5 %
Oui : sans enfant à charge	26,3 %	19,7 %	13,3 %	18,8 %
Oui : avec enfant(s) à charge	7,5 %	5,7 %	1,6 %	4,7 %

Notes sur le Tableau 24 :

- ^a Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des pays autres que le Canada.
- ^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires et autres permis de travail, les résidents temporaires et les touristes. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.
- ° Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

Historique d'itinérance selon le groupe d'âge des personnes répondantes

La **Figure 14** illustre la répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, en fonction de leur groupe d'âge.

Environ 34 % des personnes âgées entre 30 et 49 ans et 38 % des plus de 50 ans indiquent avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus. Comme attendu, les personnes de moins de 30 ans sont moins nombreuses en proportion à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus que les autres groupes d'âge. Il est à noter que 17 % des répondantes et des répondants de 50 ans et plus ont vécu leur premier épisode d'itinérance dans la dernière année.

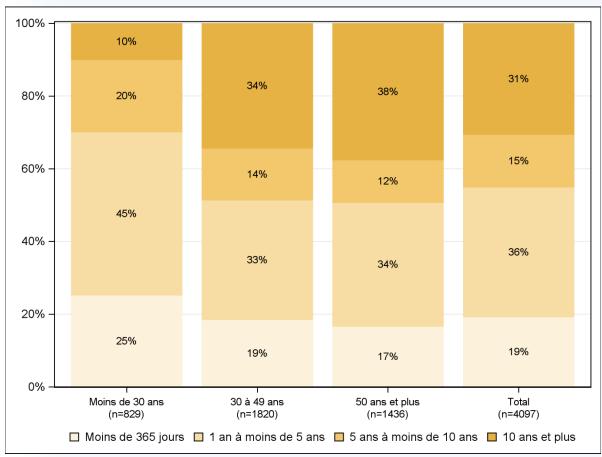


Figure 14. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode, en fonction de leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 15** présente la répartition des personnes selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, en fonction de leur groupe d'âge.

Au total, environ 47 % des personnes ont passé l'année entière en situation d'itinérance. Plus de la moitié (54 %) des personnes de 50 ans et plus ont passé l'année entière en situation d'itinérance. Cette proportion est moindre chez les personnes âgées de 30 à 49 ans (45 %) et chez celles de moins de 30 ans (39 %).

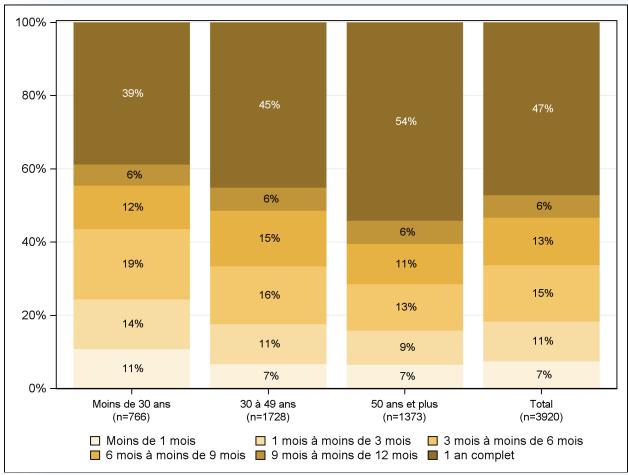


Figure 15. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 16** détaille la répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre, en fonction de leur groupe d'âge.

La plupart des personnes de 50 ans et plus ont habité dans la municipalité depuis 10 ans et plus (35 %) ou y ont toujours vécu (30 %). Comme attendu, la proportion de personnes âgées de moins de 30 ans arrivées depuis 10 ans et plus dans la municipalité est plus faible (11 % contre 24 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans). À l'inverse, 15 % des personnes de 50 ans et plus sont arrivées dans la municipalité au cours de la dernière année, alors que cette proportion est plus importante chez les personnes de moins de 30 ans (26 %) ou âgées de 30 à 49 ans (25 %).

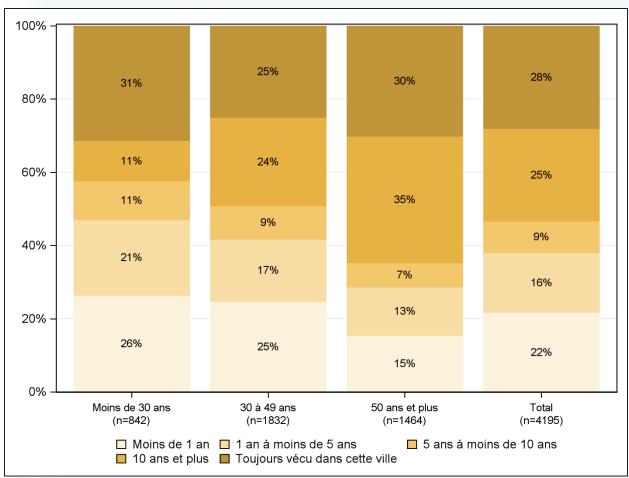


Figure 16. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 17** présente la proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon leur groupe d'âge.

Les proportions sont similaires chez les personnes âgées de 30 à 49 ans et celles de 50 ans et plus (68 % et 78 % respectivement). Les jeunes de moins de 30 ans, en revanche, sont proportionnellement moins nombreux à avoir passé une nuit dans un hébergement d'urgence au cours de la dernière année.

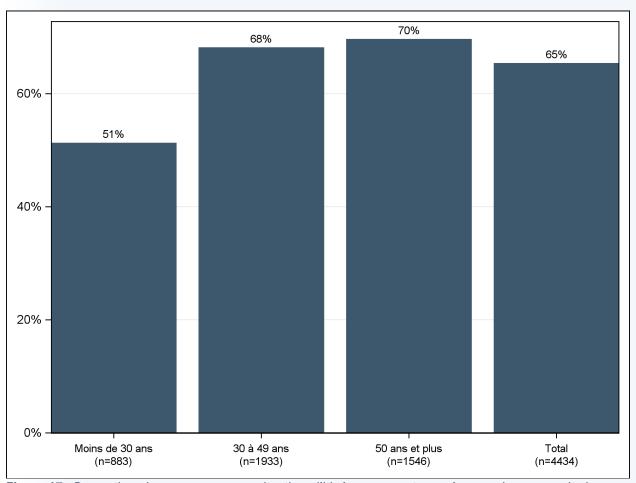


Figure 17. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon leur groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

Note:

Le **Tableau 25** liste les raisons évoquées par les personnes en situation d'itinérance pour expliquer la plus récente perte de leur logement selon leur groupe d'âge.

Pour les personnes de moins de 30 ans, un conflit avec une autre personne (principalement avec un parent/tuteur) est la raison principale rapportée pour expliquer la perte du dernier logement (27 %). Chez les personnes âgées entre 30 et 49 ans, les raisons principales rapportées sont un problème de consommation de substances (25 %), suivi de très près par l'expulsion (23 %). Enfin, chez les personnes âgées de 50 ans et plus, la raison principale évoquée est l'expulsion (26 %).

Il est à noter que les personnes âgées de moins de 30 ans sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer avoir subi de mauvais traitements comme raison de la perte du dernier logement (15 % contre 12 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans et 9 % pour les personnes âgées de 50 ans et plus). Les personnes âgées entre 30 et 49 ans sont proportionnellement plus nombreuses à rapporter un conflit avec un conjoint ou une conjointe comme raison de la perte du dernier logement (17 % contre 12 % pour les personnes de moins de 30 ans et 11 % pour celles de plus de 50 ans). Les personnes âgées de 50 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer un problème de santé physique comme raison de la perte du dernier logement (7 % contre 2 % pour les personnes de moins de 30 ans et 3 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans), bien que cette proportion soit relativement faible.

Tableau 25. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon le groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

		Groupe d'âge			
Raisons évoquées de la perte de logement	Moins de 30 ans (n=850)	30 à 49 ans (n=1 869)	50 ans et plus (n=1 489)	Total (n=4 277)	
Expulsion	16,0 %	23,1 %	26,1 %	22,6 %	
Problème de consommation de substances	21,9 %	24,5 %	17,5 %	21,3 %	
Revenu insuffisant	15,6 %	16,4 %	17,9 %	16,8 %	
Conflit avec : conjoint	11,6 %	16,8 %	11,0 %	13,7 %	
Problème de santé mentale	14,1 %	12,7 %	10,2 %	12,1 %	
Mauvais traitements	15,4 %	12,3 %	8,7 %	11,8 %	
Conflit avec : autre	27,2 %	7,4 %	7,3 %	11,5 %	
Conflit avec : propriétaire/concierge/colocataire	6,8 %	12,4 %	11,4 %	10,8 %	
Perte d'emploi	7,6 %	9,6 %	8,6 %	8,8 %	
Hospitalisation/programme de traitement	7,9 %	6,9 %	5,5 %	6,6 %	

Incarcération	4,9 %	7,6 %	5,0 %	6,1 %
Conditions dangereuses ou insalubres/quartier dangereux	4,6 %	5,0 %	7,6 %	5,8 %
Problème de santé physique	2,2 %	3,4 %	6,5 %	4,3 %
Victime de discrimination	2,1 %	2,7 %	3,1 %	2,7 %
Autrea	19,1 %	16,3 %	18,7 %	17,7 %

Notes:

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'âge, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans ce tableau.

Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre raison qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué que la raison était autre gu'une de celles disponibles dans la liste.

Sources de revenus selon le groupe d'âge des personnes répondantes

Le **Tableau 26** présente les sources de revenus mentionnées par les personnes interrogées selon leur groupe d'âge.

Bien que le recours au programme d'assistance sociale reste la source la plus courante de revenu pour tous les groupes d'âge, les personnes de moins de 30 ans sont moins nombreuses proportionnellement à recevoir ce type d'aide (45 % contre 70 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans et 62 % pour les personnes âgées de 50 ans et plus). En revanche, 32 % d'entre elles rapportent une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome), contre 14 % et 9 % pour les personnes plus âgées.

Il est à noter que 12 % des personnes de moins de 30 ans déclarent n'avoir aucune source de revenus. Les personnes âgées de 50 ans et plus sont plus nombreuses en proportion à recourir aux prestations de chômage ou d'invalidité (13 % contre 6 % pour les personnes âgées de moins de 30 ans et 8 % pour les personnes âgées de 30 à 49 ans) et sont quasiment les seules à recourir aux prestations de retraite et aux programmes pour aînés (23 %).

Tableau 26. Sources de revenus mentionnées selon le groupe d'âge, pour l'ensemble des régions

		Groupe d'âge)	
Sources de revenus	Moins de 30 ans (n=879)	30 à 49 ans (n=1 918)	50 ans et plus (n=1 541)	Total (n=4 414)
Programme d'assistance sociale	44,5 %	69,8 %	61,8 %	61,7 %
Emploi	31,6 %	13,7 %	9,2 %	15,8 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	8,4 %	12,1 %	8,3 %	10,0 %
Prestations (chômage ou invalidité)	6,0 %	8,1 %	12,8 %	9,3 %
Retraite/programmes pour aînés	0,0 %	0,4 %	22,7 %	8,3 %
Dons	10,1 %	8,1 %	4,7 %	7,3 %
Allocations familiales pour enfants	5,3 %	2,6 %	0,6 %	2,5 %
Autre ^a	5,9 %	5,1 %	5,5 %	5,3 %
Aucun revenu	12,1 %	7,2 %	4,2 %	7,2 %

Notes:

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'âge, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans ce tableau.

Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre source qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans la catégorie « autre », on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études ou à la formation.

Résultats selon le groupe d'âge des personnes répondantes SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

Jeunes de moins de 30 ans

Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux dans les ressources de transition qui offrent un milieu de vie et de socialisation que dans les autres types de ressources, et sont proportionnellement moins nombreux à avoir passé une nuit dans un hébergement d'urgence au cours de la dernière année. Ils s'identifient en plus grande proportion comme des femmes cisgenres ou des personnes de la diversité sexuelle (notamment bisexuelle), en comparaison avec les adultes plus âgés.

Malgré leur jeune âge, près du tiers (30 %) ont vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 5 ans ou plus et 40 % ont passé l'année complète en situation d'itinérance. Ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir perdu leur dernier logement à la suite d'un conflit avec une autre personne (principalement avec un parent/tuteur) (27 %) et moins nombreux en proportion que les plus âgés à recourir à un programme d'assistance sociale (45 %). Les jeunes sont plus nombreux en proportion à rapporter une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) (32 %). Il est à noter que 12 % d'entre eux déclarent n'avoir aucune source de revenus et ce pourcentage est plus élevé que dans les autres groupes d'âge.

Adultes de 50 ans et plus

Les personnes de 50 ans et plus se retrouvent proportionnellement en plus grand nombre dans les ressources d'hébergement d'urgence ainsi que dans les lieux extérieurs. De façon analogue, et en partie liée, elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir passé une nuit dans un hébergement d'urgence au cours de la dernière année. Elles sont en plus grande proportion de genre masculin. Elles sont, comme attendu, proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu dans la municipalité où elles ont été dénombrées depuis 10 ans ou plus, mais on remarque quand même que 15 % d'entre elles sont arrivées depuis moins d'une année.

Environ 38 % des personnes de 50 ans et plus ont vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus, et elles sont une majorité (54 %) à avoir passé l'année complète en situation d'itinérance. Elles sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir perdu leur dernier logement à la suite d'une expulsion (26 %). Elles ont moins souvent des revenus d'emploi et sont plus nombreuses en proportion à recourir aux prestations de chômage ou d'invalidité (13 %). Sans surprise, elles sont quasiment les seules à recourir aux prestations de retraite et aux programmes pour aînés (23 %).

Comparaison avec les faits saillants du dénombrement de 2018

Les résultats selon l'âge, présentés dans cette sous-section, sont semblables aux résultats de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019; voir spécifiquement la page 71 du rapport).

4.3.4 Résultats selon l'identité autochtone des personnes répondantes

Cette sous-section vise à présenter les résultats du questionnaire selon l'identité autochtone 32.

Q. AUTOCHTONES

Par souci de sensibilité à l'égard des réalités des Premières Nations et des Inuit, il est recommandé de différencier les enjeux qui leur sont spécifiques.

Dans le Deuxième portrait de l'itinérance, les Autochtones, et en particulier les Inuit, ont été identifiés comme un sous-groupe de la population particulièrement surreprésenté parmi les répondantes et répondants du questionnaire de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible de 2018 (MSSS, 2022a).

Pour tenir compte des réalités autochtones, une question sur l'identité autochtone a été incluse, à l'instar de l'exercice précédent, dans le questionnaire distribué au cours du dénombrement 2022. La question 11 a été formulée comme suit : « Vous identifiez-vous comme Autochtone, par exemple comme Inuit ou membre des Premières Nations ? ». Contrairement à l'exercice de 2018, il y avait 26 choix de réponses. Comme le choix « Ascendance autochtone » n'a pas été traité en analyse, il n'apparaît plus dans le questionnaire de 2022. Dans tous les cas, il faut rappeler que toutes ces réponses sont autodéclarées, d'où l'importance de nuancer les résultats en précisant qu'il s'agit de « personnes qui s'identifient comme Autochtones ».

Dans la phase d'analyse, il a été décidé de regrouper les réponses dans cinq catégories :

- La catégorie « Allochtones », c'est-à-dire les personnes non autochtones, regroupe les données des personnes qui ont répondu « Non » à la question 11;
- La catégorie « Premières Nations » regroupe les données des personnes qui s'identifient, avec ou sans statut, à une nation du Québec ou d'une autre province canadienne;
- La catégorie « Métis » regroupe les données des personnes qui ont répondu « Métis » :
- La catégorie « Inuit » regroupe les donnes des personnes qui ont répondu « Inuit »;
- La catégorie « Autres peuples autochtones » regroupe les données des personnes qui s'identifient à une nation à l'extérieur du Canada.

Pour différencier les caractéristiques des personnes dans les analyses, seules deux catégories ont été créées, soit les allochtones (la même catégorie que celle présentée plus haut) et les Autochtones, qui regroupent les catégories Premières Nations, Métis, Inuit et Autres peuples autochtones.

³² La présentation des résultats selon l'identité autochtone s'inscrit en cohérence avec les orientations du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 qui souscrit au principe de différencier les besoins des personnes à risque de vivre des discriminations (MSSS, 2021).

Caractéristiques sociodémographiques selon l'identité autochtone des personnes répondantes

Le **Tableau 27** présente une description des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon leur identité autochtone, pour l'ensemble des 13 régions du Québec qui ont participé à l'exercice du dénombrement.

Les proportions de femmes cisgenres et de personnes de la diversité de genres sont un peu plus importantes chez les personnes s'identifiant comme Autochtones, avec respectivement 33 % et 6 % contre 28 % et 4 % chez les allochtones. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est moindre chez les personnes s'identifiant comme Autochtones (4 %) comparativement aux personnes allochtones (7 %). Il est à noter également que la proportion d'immigrantes et d'immigrants est plus importante chez les allochtones (11 %) que chez les personnes s'identifiant comme Autochtones (4 %). Les personnes s'identifiant comme Autochtones sont proportionnellement moins nombreuses à avoir obtenu un niveau d'études supérieur aux études secondaires (8 % à avoir obtenu le niveau collégial et 7 %, le niveau universitaire, contre 10 % et 10 % respectivement pour les personnes s'identifiant comme allochtones). Enfin, elles sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer avoir passé la nuit sans enfants à charge avec d'autres personnes qu'elles connaissent (24 % contre 18 % pour les allochtones).

Tableau 27. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions

	ldentité a	utochtone	Total
Genre	Allochtone (n=3 708)	Autochtone (n=556)	(n=4 411)
Femmes cisgenres	28,4 %	32,6 %	29,0 %
Hommes cisgenres	68,0 %	61,5 %	67,2 %
Personnes de la diversité de genres	3,6 %	5,9 %	3,9 %
Âge	Allochtone (n=3 704)	Autochtone (n=548)	Total (n=4 420)
Moins de 18 ans	1,1 %	0,9 %	1,1 %
18 à 29 ans	19,2 %	19,2 %	19,2 %
30 à 49 ans	43,5 %	49,5 %	44,2 %
50 à 64 ans	29,1 %	27,0 %	29,0 %
65 ans et plus	7,0 %	3,5 %	6,5 %
Orientation sexuelle	Allochtone (n=3 584)	Autochtone (n=519)	Total (n=4 236)
Hétérosexuelle	86,5 %	82,3 %	85,9 %
Homosexuelle	3,0 %	3,3 %	3,1 %

5,7 %	8,3 %	6,1 %
4,8 %	6,2 %	4,9 %
Allochtone (n=3 731)	Autochtone (n=560)	Total (n=4 418)
87,9 %	95,2 %	88,5 %
7,9 %	1,6 %	7,3 %
1,2 %	1,1 %	1,2 %
1,4 %	1,4 %	1,4 %
1,6 %	0,7 %	1,5 %
Allochtone (n=3 679)	Autochtone (n=540)	Total (n=4 360)
30,5 %	35,7 %	31,3 %
32,6 %	35,0 %	32,5 %
16,2 %	13,9 %	16,1 %
9,9 %	8,0 %	9,7 %
9,8 %	6,5 %	9,4 %
1,0 %	0,9 %	0,9 %
Allochtone (n=3 661)	Autochtone (n=547)	Total (n=4 375)
77,5 %	71,1 %	76,5 %
18,0 %	23,6 %	18,8 %
4,6 %	5,3 %	4,7 %
	4,8 % Allochtone (n=3 731) 87,9 % 7,9 % 1,2 % 1,4 % 1,6 % Allochtone (n=3 679) 30,5 % 32,6 % 16,2 % 9,9 % 9,8 % 1,0 % Allochtone (n=3 661) 77,5 % 18,0 %	4,8 % 6,2 % Allochtone (n=3 731) Autochtone (n=560) 87,9 % 95,2 % 7,9 % 1,6 % 1,2 % 1,1 % 1,4 % 1,4 % 1,6 % 0,7 % Allochtone (n=3 679) Autochtone (n=540) 30,5 % 35,7 % 32,6 % 35,0 % 16,2 % 13,9 % 9,9 % 8,0 % 9,8 % 6,5 % 1,0 % 0,9 % Allochtone (n=3 661) Autochtone (n=547) 77,5 % 71,1 % 18,0 % 23,6 %

Notes

^a Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des pays autres que le Canada.

^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires et autres permis de travail, les résidents temporaires et les touristes. De plus, plusieurs répondants ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.

[°] Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

Historique d'itinérance selon l'identité autochtone des personnes répondantes

La **Figure 18** illustre la répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, en fonction de l'identité autochtone.

Les personnes s'identifiant comme Autochtones sont plus nombreuses en proportion que les allochtones à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus (38 % contre 29 %). De plus, elles sont moins nombreuses en proportion à rapporter avoir vécu leur premier épisode au cours de la dernière année (15 % contre 20 % chez les allochtones).

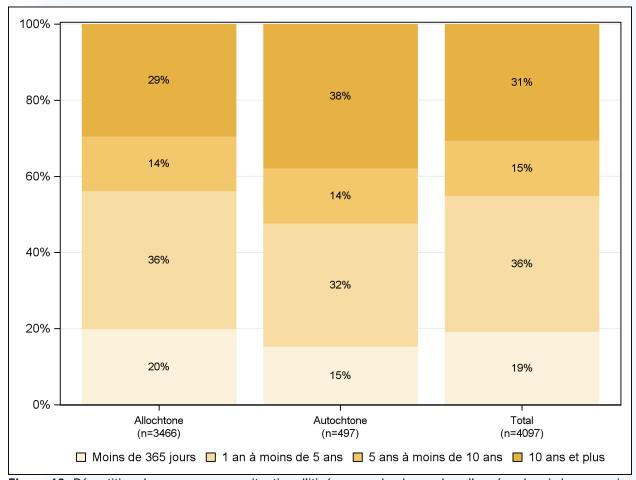


Figure 18. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode, en fonction de l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 19** présente la répartition des personnes selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, en fonction de l'identité autochtone.

Plus de la moitié (58 %) des personnes s'identifiant comme Autochtones ont passé l'année entière en situation d'itinérance. Cette proportion est moindre chez les allochtones (46 %).

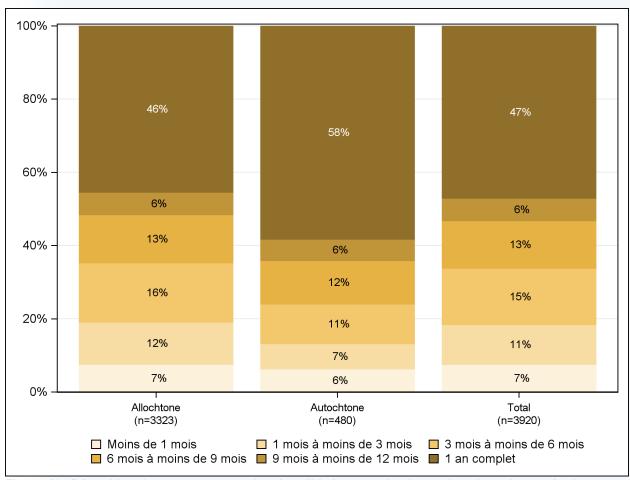


Figure 19. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions

Note

La **Figure 20** détaille la répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre, en fonction de l'identité autochtone. Les personnes s'identifiant comme Autochtones sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer avoir vécu dans la municipalité depuis toujours (21 % contre 29 % chez les allochtones).

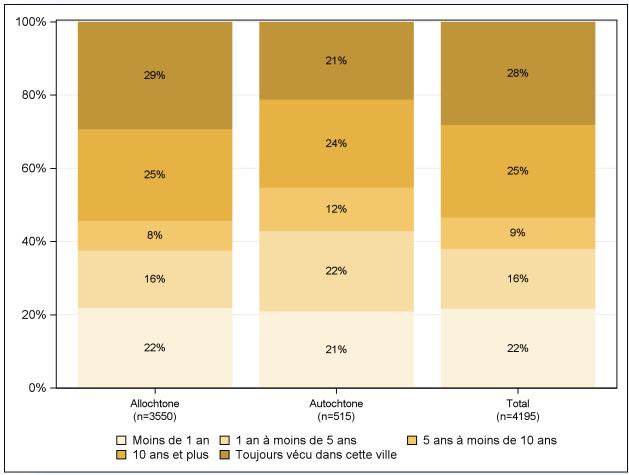


Figure 20. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions

Note

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'identité autochtone, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans cette figure.

Le **Tableau 28** liste les raisons évoquées par les personnes en situation d'itinérance pour expliquer la plus récente perte de leur logement selon leur identité autochtone.

Les différences entre les personnes s'identifiant comme Autochtones et les allochtones, concernant les raisons évoquées de la perte du dernier logement, sont relativement minimes. Cela dit, les personnes s'identifiant comme Autochtones sont proportionnellement moins nombreuses à mentionner un problème de santé mentale ou une hospitalisation/un programme de traitement comme raisons de la perte du dernier logement (9 % et 4 % respectivement contre 13 % et 7 % chez les allochtones). En revanche, elles sont plus nombreuses en proportion à indiquer avoir été victimes de discrimination lors de la perte de leur dernier logement (4 % contre 2 %).

Tableau 28. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions

Raisons évoquées de la perte de	ldentité a	utochtone	Total
logement	Allochtone (n=3 608)	Autochtone (n=525)	(n=4 277)
Expulsion	22,5 %	21,5 %	22,6 %
Problème de consommation de substances	21,8 %	18,9 %	21,3 %
Revenu insuffisant	17,1 %	14,1 %	16,8 %
Conflit avec : conjoint	13,6 %	13,3 %	13,7 %
Problème de santé mentale	12,7 %	8,6 %	12,1 %
Mauvais traitements	11,7 %	12,0 %	11,8 %
Conflit avec : autre	11,1 %	13,5 %	11,5 %
Conflit avec : propriétaire/concierge/colocataire	11,0 %	9,0 %	10,8 %
Perte d'emploi	8,7 %	9,0 %	8,8 %
Hospitalisation/programme de traitement	7,1 %	3,8 %	6,6 %
Incarcération	6,3 %	5,5 %	6,1 %
Conditions dangereuses ou insalubres/quartier dangereux	5,8 %	5,7 %	5,8 %
Problème de santé physique	4,1 %	5,0 %	4,3 %
Victime de discrimination	2,4 %	4,2 %	2,7 %
Autre	17,2 %	20,2 %	17,7 %

Notes sur le Tableau 28 :

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'identité autochtone, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans ce tableau.

Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre raison qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement. De plus, plusieurs répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué que la raison était autre qu'une de celles disponibles dans la liste.

Sources de revenus selon l'identité autochtone des personnes répondantes

Le **Tableau 29** présente les sources de revenus mentionnées par les personnes interrogées selon leur identité autochtone.

Le recours au programme d'assistance sociale reste la source la plus courante de revenu pour les personnes en situation d'itinérance, quelle que soit leur identité autochtone. En revanche, les personnes s'identifiant comme Autochtones sont plus nombreuses en proportion à indiquer comme source de revenus les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues (16 % contre 9 % chez les allochtones) et moins nombreuses à rapporter une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome; 14 % contre 16 % chez les allochtones).

Tableau 29. Sources de revenus mentionnées selon l'identité autochtone, pour l'ensemble des régions

	ldentité a	utochtone	Total
Sources de revenus	Allochtone (n=3 710)	Autochtone (n=555)	(n=4 414)
Programme d'assistance sociale	61,6 %	62,9 %	61,7 %
Emploi	16,0 %	13,5 %	15,8 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	9,0 %	16,2 %	10,0 %
Prestations (chômage ou invalidité)	9,3 %	10,5 %	9,3 %
Retraite/programmes pour aînés	8,7 %	5,4 %	8,3 %
Dons	6,8 %	8,8 %	7,3 %
Allocations familiales pour enfants	2,4 %	3,2 %	2,5 %
Autrea	5,5 %	4,3 %	5,3 %
Aucun revenu	7,0 %	8,1 %	7,2 %

Notes:

Les personnes ayant refusé de répondre à la question sur l'identité autochtone, ayant indiqué qu'elles ne savaient pas ou n'ayant pas indiqué de réponse sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » dans ce tableau. Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre source qui ne faisait pas partie de la liste déià établie dans le questionnaire.

^a Dans la catégorie « autre », on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études ou à la formation.

Résultats selon l'identité autochtone des personnes répondantes SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

Les personnes s'identifiant comme Autochtones, quel que soit le sous-groupe auquel elles appartiennent :

- tendent à être particulièrement présentes en itinérance cachée (20 %), dans les lieux extérieurs (17 %) ou dans un hébergement d'urgence (16 %);
- sont plus nombreuses en proportion que les allochtones à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus (38 % contre 19 % respectivement) et à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance (58 % contre 46 % respectivement);
- sont plus nombreuses en proportion à indiquer comme source de revenus les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues (16 %) et moins nombreuses à rapporter une rémunération liée à un emploi (14 %) que les allochtones.

Comparaison avec les faits saillants du dénombrement de 2018

Les résultats selon l'identité autochtone, présentés dans cette sous-section, sont semblables aux résultats de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019; voir spécifiquement la page 81 du rapport).

4.3.5 Résultats selon la taille et la situation géographique de la municipalité

Dans cette sous-section, les résultats du questionnaire sont présentés selon la taille et la situation géographique de la municipalité où les personnes se trouvaient au moment du dénombrement, dans le but de faire ressortir les différences qui pourraient exister entre des milieux « urbains », qui offrent notamment divers services pour les personnes en situation d'itinérance et concentrent une importante population, et des milieux plus ruraux ou situés en dehors des grands centres.

Pour ce faire, les municipalités ont été classées en quatre catégories. Montréal a été traitée à part, puisqu'elle est la plus grande ville et rassemble à elle seule plus du tiers des questionnaires. Ensuite, toutes les municipalités situées en périphérie de Montréal et de Québec ont été regroupées dans la catégorie « Banlieues ». Les municipalités de plus de 100 000 habitants, qui n'étaient pas classées dans les deux catégories précédemment citées, ont été regroupées dans la catégorie « Grandes villes ». Enfin, les autres municipalités ont été classées dans la catégorie « Petites et moyennes municipalités ». Une liste des municipalités correspondant à chaque catégorie est présentée à l'Annexe J – Classification des municipalités selon la taille et la situation géographique.

Caractéristiques sociodémographiques selon la taille et la situation géographique de la municipalité

Le **Tableau 30** présente une description des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des 13 régions du Québec qui ont participé à l'exercice du dénombrement.

Dans leurs réponses au questionnaire, les personnes en situation d'itinérance de Montréal tendent à être plus âgées que celles des autres catégories de municipalités. Alors que 44 % des personnes de Montréal sont âgées de 50 ans et plus, seules 32 % des personnes dans les grandes villes, 33 % des personnes dans les banlieues et 27 % des personnes dans les petites et moyennes municipalités appartiennent à cette tranche d'âge. Les personnes en situation d'itinérance de Montréal sont également proportionnellement plus nombreuses à avoir obtenu un niveau d'études supérieur aux études secondaires (13 % à avoir obtenu le niveau collégial et 15 %, le niveau universitaire). Les personnes en situation d'itinérance s'identifiant comme membres des Premières Nations sont plus nombreuses en proportion dans les petites et moyennes municipalités (20 % contre 3 à 9 % dans les autres groupes), alors que celles s'identifiant comme Inuit sont en proportion plus nombreuses à Montréal (3 % contre 0,1 % à 0,5 % pour les autres groupes). Ces résultats s'expliquent, en partie, par le fait que toutes les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord sont classées dans la catégorie « petites et moyennes municipalités ». Comme indiqué dans le Tableau 69, ces deux régions ont une forte proportion de personnes s'identifiant comme membres des Premières Nations (environ 1 personne sur 2). Les personnes en situation d'itinérance arrivées au Canada avec un statut d'immigrant, de réfugié ou en demande du statut de réfugié sont proportionnellement plus nombreuses à Montréal (18 % au total, contre 3 % à 9 % pour les autres groupes). Enfin, les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent sont proportionnellement plus nombreuses dans les banlieues et les petites et moyennes municipalités, que ce soit avec ou sans enfants à charge (26 % et 32 % respectivement, contre 18 % et 22 % pour les autres groupes).

Tableau 30. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions

		tion géographiqu trouvaient au n			
Genre	Montréal (n=1 628)	Grandes villes (n=1 089)	Banlieues (n=685)	Petites et moyennes municipalités (n=1 009)	Total (n=4 411)
Femmes cisgenres	29,3 %	27,1 %	30,5 %	29,3 %	29,0 %
Hommes cisgenres	65,9 %	69,1 %	65,7 %	68,2 %	67,2 %
Personnes de la diversité de genres	4,8 %	3,8 %	3,8 %	2,5 %	3,9 %
Âge	Montréal (n=1 654)	Grandes villes (n=1 084)	Banlieues (n=687)	Petites et moyennes municipalités (n=995)	Total (n=4 420)
Moins de 18 ans	0,5 %	1,1 %	2,3 %	1,2 %	1,1 %
18 à 29 ans	15,8 %	18,9 %	22,4 %	22,7 %	19,2 %
30 à 49 ans	40,0 %	48,1 %	41,8 %	48,6 %	44,2 %
50 à 64 ans	33,7 %	26,5 %	28,5 %	24,3 %	29,0 %
65 ans et plus	9,9 %	5,4 %	4,9 %	3,1 %	6,5 %
Identité autochtone	Montréal (n=1 597)	Grandes villes (n=1 061)	Banlieues (n=671)	Petites et moyennes municipalités (n=994)	Total (n=4 323)
Allochtones	86,8 %	89,2 %	96,1 %	78,5 %	86,9 %
Premières Nations	8,0 %	8,8 %	3,1 %	20,3 %	10,2 %
Inuit	3,1 %	0,5 %	0,1 %	0,5 %	1,4 %
Métis	0,9 %	1,4 %	0,3 %	0,7 %	0,9 %
Autres peuples autochtones ^a	1,3 %	0,2 %	0,3 %	0,0 %	0,6 %

Orientation sexuelle	Montréal (n=1 541)	Grandes villes (n=1 070)	Banlieues (n=658)	Petites et moyennes municipalités (n=967)	Total (n=4 236)
Hétérosexuelle	84,4 %	86,6 %	85,6 %	87,7 %	85,9 %
Homosexuelle	4,2 %	2,1 %	3,3 %	2,1 %	3,1 %
Bisexuelle	6,2 %	6,6 %	6,4 %	5,3 %	6,1 %
Autre diversité sexuelle	5,3 %	4,6 %	4,7 %	5,0 %	4,9 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Montréal (n=1 637)	Grandes villes (n=1 087)	Banlieues (n=685)	Petites et moyennes municipalités (n=1 009)	Total (n=4 418)
Non	80,0 %	93,0 %	89,8 %	96,7 %	88,5 %
Oui - immigrant(e)	12,8 %	4,2 %	6,7 %	2,0 %	7,3 %
Oui - réfugié(e)	2,1 %	1,0 %	0,6 %	0,5 %	1,2 %
Oui - demandeur(euse) du statut de réfugié	2,9 %	0,6 %	1,3 %	0,2 %	1,4 %
Oui – autre ^b	2,3 %	1,2 %	1,6 %	0,6 %	1,5 %
Niveau d'études obtenu	Montréal (n=1 605)	Grandes villes (n=1 090)	Banlieues (n=670)	Petites et moyennes municipalités (n=995)	Total (n=4 360)
Études secondaires (ou l'équivalent) non terminées	24,5 %	35,6 %	27,9 %	39,8 %	31,3 %
Études secondaires	34,8 %	29,4 %	34,6 %	31,0 %	32,5 %
Formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers	12,5 %	18,2 %	19,3 %	17,4 %	16,1 %
Collège/cégep ou autre établissement non universitaire	12,7 %	8,8 %	9,6 %	6,1 %	9,7 %
Universitaire	14,5 %	7,5 %	7,5 %	4,7 %	9,4 %
Autrec	1,1 %	0,6 %	1,2 %	1,0 %	0,9 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Montréal (n=1 627)	Grandes villes (n=1 082)	Banlieues (n=673)	Petites et moyennes municipalités (n=993)	Total (n=4 375)
Non	81,7 %	78,6 %	73,6 %	67,9 %	76,5 %
Oui : sans enfant à charge	14,0 %	17,7 %	19,9 %	27,2 %	18,8 %
Oui : avec enfant(s) à charge	4,3 %	3,8 %	6,5 %	4,9 %	4,7 %

Notes:

^a Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des pays autres que le Canada.

^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires et autres permis de travail, les résidents temporaires et les touristes. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.

[°] Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

Historique d'itinérance selon la taille et la situation géographique de la municipalité

La **Figure 21** illustre la répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, en fonction de la taille et de la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement.

Les personnes en situation d'itinérance des banlieues sont moins nombreuses en proportion à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus (24 % contre 30 % à 33 % pour les autres groupes). De plus, elles sont plus nombreuses en proportion à rapporter avoir vécu leur premier épisode au cours de la dernière année (23 % contre 17 % à 20 % pour les autres groupes).

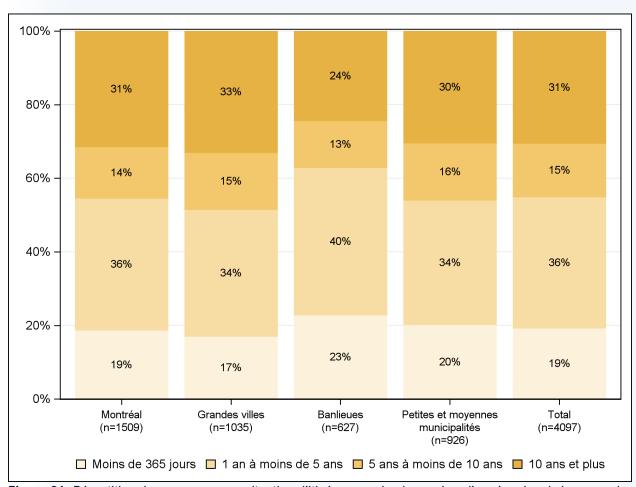


Figure 21. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode, en fonction de la taille et de la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions

La **Figure 22** présente la répartition des personnes selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, en fonction de la taille et de la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement.

Près de la moitié des personnes en situation d'itinérance de Montréal et des grandes villes ont passé l'année entière en situation d'itinérance (54 % et 47 % respectivement). Cette proportion est moindre (40 %) chez les personnes des banlieues et des petites et moyennes municipalités.

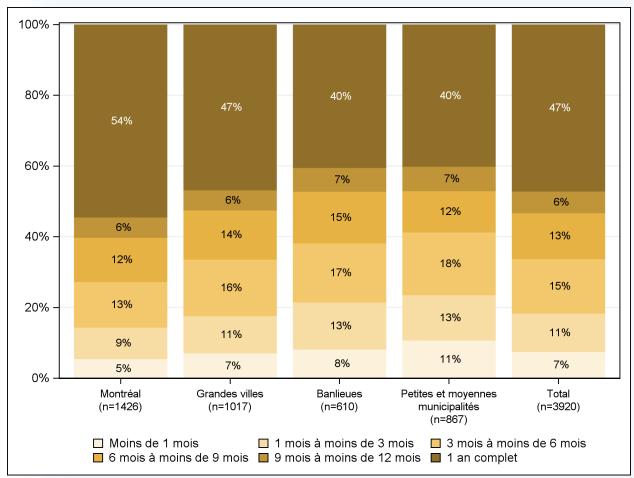


Figure 22. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés dans cette situation au cours de la dernière année, en fonction de la taille et de la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions

La **Figure 23** détaille la répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre, en fonction de la taille et de la situation géographique de cette municipalité.

Les personnes en situation d'itinérance de Montréal et des grandes villes sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir toujours vécu dans la municipalité (32 % et 32 % respectivement, contre 20 % et 23 % pour les autres groupes) ou avoir vécu dans la municipalité depuis 10 ans ou plus (32 % et 25 % respectivement contre 19 % et 19 % pour les autres groupes).

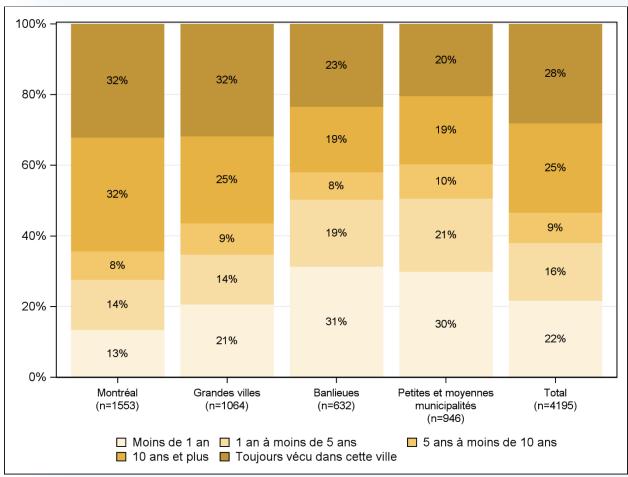


Figure 23. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, en fonction de la taille et de la situation géographique de cette municipalité, pour l'ensemble des régions

La **Figure 24** présente la proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement.

Les proportions sont similaires pour Montréal, les grandes villes et les banlieues (65 % à 67 %). Les personnes en situation d'itinérance dans une petite ou moyenne municipalité sont toutefois légèrement moins nombreuses en proportion à avoir passé une nuit dans un hébergement d'urgence au cours de la dernière année (61 %).

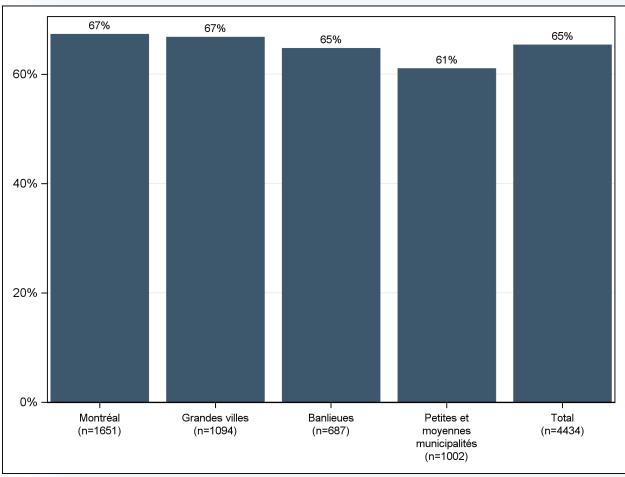


Figure 24. Proportion des personnes en situation d'itinérance ayant passé au moins une nuit dans un hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Le **Tableau 31** liste les raisons évoquées par les personnes en situation d'itinérance pour expliquer la plus récente perte de leur logement selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement.

Bien que l'expulsion soit la principale raison exprimée pour expliquer la perte de logement par les personnes en situation d'itinérance lorsque l'on analyse l'ensemble des régions, on note qu'elle n'est la principale raison que pour la région de Montréal (23 %). Pour les grandes villes, les banlieues ainsi que les petites et moyennes municipalités, la raison la plus souvent exprimée demeure les troubles liés à la consommation de substances (respectivement 26 %, 25 % et 27 %, contre 13 % à Montréal). L'expulsion constitue toutefois dans ces derniers groupes la seconde raison la plus fréquemment énoncée par les répondantes et les répondants.

Tableau 31. Raisons évoquées de la perte du dernier logement selon la taille et la situation géographique de la municipalité où se trouvaient les personnes en situation d'itinérance au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions

Raisons évoquées de la perte	Taille et situation géographique de la municipalité où les personnes se trouvaient au moment du dénombrement				Total
de logement	Montréal (n=1 553)	Grandes villes (n=1 071)	Banlieues (n=667)	Petites et moyennes municipalités (n=986)	(n=4 277)
Expulsion	22,7 %	21,1 %	21,9 %	24,5 %	22,6 %
Problème de consommation de substances	13,3 %	26,1 %	24,6 %	26,6 %	21,3 %
Revenu insuffisant	17,5 %	14,8 %	18,4 %	16,7 %	16,8 %
Conflit avec : conjoint	11,8 %	12,3 %	15,6 %	17,0 %	13,7 %
Problème de santé mentale	9,6 %	10,6 %	17,5 %	14,1 %	12,1 %
Mauvais traitements	12,2 %	9,8 %	13,2 %	12,6 %	11,8 %
Conflit avec : autre	11,3 %	8,4 %	14,5 %	12,9 %	11,5 %
Conflit avec : propriétaire/concierge/colocataire	7,6 %	12,7 %	10,6 %	14,1 %	10,8 %
Perte d'emploi	8,9 %	7,4 %	11,1 %	8,7 %	8,8 %
Hospitalisation/programme de traitement	4,7 %	9,0 %	6,7 %	6,8 %	6,6 %
Incarcération	4,4 %	10,4 %	3,1 %	6,0 %	6,1 %
Conditions dangereuses ou insalubres/quartier dangereux	7,0 %	4,7 %	3,7 %	6,8 %	5,8 %

Problème de santé physique	5,5 %	2,2 %	6,0 %	3,2 %	4,3 %
Victime de discrimination	3,2 %	2,5 %	1,6 %	2,9 %	2,7 %
Autrea	20,9 %	17,5 %	15,9 %	14,0 %	17,7 %

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre raison qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué que la raison était autre qu'une de celles disponibles dans la liste.

Sources de revenus selon la taille et la situation géographique de la municipalité

Le **Tableau 32** présente les sources de revenus mentionnées par les personnes interrogées selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement.

Le recours au programme d'assistance sociale reste la source la plus courante de revenu pour les personnes en situation d'itinérance, quelles que soient la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement (entre 56 % et 68 %). Les personnes de Montréal et des banlieues sont plus nombreuses en proportion à indiquer une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome; 17 % et 20 % respectivement, contre 12 % et 15 % pour les autres groupes). Les personnes de Montréal et des grandes villes sont plus nombreuses à rapporter comme source de revenus les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues (11 % et 13 % respectivement, contre 4 % et 9 % pour les autres groupes).

Tableau 32. Sources de revenus mentionnées par les personnes en situation d'itinérance selon la taille et la situation géographique de la municipalité où elles se trouvaient au moment du dénombrement, pour l'ensemble des régions

	Taille et situation géographique de la municipalité où les personnes se trouvaient au moment du dénombrement				Total
Sources de revenus	Montréal (n=1 624)	Grandes villes (n=1 093)	Banlieues (n=685)	Petites et moyennes municipalités (n=1 012)	(n=4 414)
Programme d'assistance sociale	58,1 %	68,4 %	55,9 %	64,0 %	61,7 %
Emploi	17,1 %	11,9 %	20,1 %	14,9 %	15,8 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	11,2 %	12,6 %	4,4 %	9,1 %	10,0 %
Prestations (chômage ou invalidité)	11,3 %	8,1 %	9,3 %	7,5 %	9,3 %
Retraite/programmes pour aînés	12,3 %	5,4 %	7,4 %	5,6 %	8,3 %
Dons	8,2 %	6,1 %	5,4 %	8,3 %	7,3 %
Allocations familiales pour enfants	1,8 %	2,6 %	2,6 %	3,3 %	2,5 %
Autre ^a	6,5 %	4,9 %	5,3 %	4,1 %	5,3 %
Aucun revenu	5,8 %	6,1 %	9,2 %	9,0 %	7,2 %

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre source qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans la catégorie « autre », on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études ou à la formation.

Résultats selon la taille et la situation géographique de la municipalité SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

La répartition des personnes répondantes selon la taille et la situation géographique de la municipalité dans laquelle elles ont été dénombrées met en évidence plusieurs différences.

Les personnes en situation d'itinérance à Montréal sont plus âgées que les répondantes et répondants des autres catégories de région, tandis que les personnes dans les petites et moyennes municipalités sont plus jeunes. Celles s'identifiant comme membres des Premières Nations sont plus nombreuses en proportion dans les petites et moyennes municipalités, alors que celles s'identifiant comme Inuit sont en proportion plus nombreuses à Montréal. Cela s'explique en partie par le fait que toutes les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord sont classées dans la catégorie « petites et moyennes municipalités » et que ces deux régions ont une forte proportion de personnes s'identifiant comme membres des Premières Nations.

Les personnes arrivées au Canada en tant qu'immigrants, réfugiés et demandeurs d'asile sont beaucoup plus fortement représentées à Montréal que dans les autres régions.

Les personnes en situation d'itinérance sont proportionnellement plus nombreuses à Montréal et dans les grandes villes à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus et à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance. L'expulsion est l'une des principales raisons exprimées pour expliquer la perte de logement par les personnes en situation d'itinérance, quelles que soient la taille et la situation géographique de la municipalité. Cependant, les troubles liés à la consommation de substances sont la raison le plus souvent exprimée dans les catégories de municipalités autres que Montréal (25 à 27 % contre 13 % à Montréal).

Les personnes de Montréal et des banlieues sont plus nombreuses en proportion à indiquer une rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) par rapport aux autres groupes. Les personnes de Montréal et des grandes villes sont plus nombreuses à rapporter comme source de revenus les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues.

Comparaison avec les faits saillants du dénombrement de 2018

Les résultats selon la taille et la situation géographique de la municipalité où les personnes en situation d'itinérance se trouvaient au moment du dénombrement, présentés dans cette sous-section, sont semblables aux résultats de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019; voir spécifiquement la page 83 du rapport).

4.3.6 Résultats chez les femmes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes fuyant un contexte de violence

Cette sous-section vise à présenter les résultats du questionnaire pour les personnes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence. Au vu du nombre relativement petit d'hommes cisgenres et de personnes de la diversité de genres y ayant passé la nuit, les résultats détaillés dans cette partie se concentrent sur les réponses des femmes cisgenres qui ont passé la nuit dans ce type de ressource, en les comparant aux autres femmes cisgenres qui n'y ont pas passé la nuit.

R. FEMMES VIOLENTÉES

Par souci de sensibilité à l'égard des réalités que vivent les femmes violentées, il est recommandé de différencier les enjeux spécifiques que ces dernières vivent dans un contexte d'itinérance.

Les violences faites aux femmes génèrent d'innombrables conséquences négatives tant pour les personnes qui les subissent et leurs proches que pour l'ensemble de la société. Parmi ces conséquences, on ne peut passer sous silence les féminicides. S'il importe de dénombrer ces assassinats pour dénoncer l'inacceptabilité de cette situation, il importe tout autant de documenter l'ensemble des autres conséquences qui sont associées à toutes les formes de violence, soit physique, psychologique, économique, sexuelle, etc.

La Politique nationale de lutte à l'itinérance reconnaît que les violences faites aux femmes sont un problème de société qui nécessite des actions gouvernementales qui lui sont spécifiques (MSSS, 2014). Elle établit une relation à la fois de similitude et de distinction entre elles et le phénomène de l'itinérance. Toutefois, la complexité de cette relation engendre son lot de particularités qu'il est nécessaire de nommer.

Il faut développer une perspective plus intégrée sur les facteurs de vulnérabilisation.

Les violences subies par les femmes constituent des facteurs de vulnérabilisation qui peuvent les mener sur des trajectoires d'instabilité résidentielle et de désaffiliation sociale. De même, la crainte de basculer dans l'itinérance pourrait également se traduire par un maintien ou un retour dans l'environnement marqué par la violence. Cela dit, il ne faut jamais perdre de vue que l'itinérance – visible ou cachée – n'est pas la seule trajectoire que dessinent les différents types de violence subie. Par exemple, les violences participent à isoler les femmes du marché de l'emploi, des programmes scolaires, des formations, de diverses sources de revenus, de leur réseau familial, de leurs réseaux sociaux, de leurs propres enfants, etc. Les violences participent également à détériorer, et parfois abruptement, les conditions de santé et de bienêtre des femmes. Les violences soulèvent également des enjeux de stigmatisation; plusieurs femmes peinent à reconnaître qu'elles en sont victimes et n'iront pas chercher les services d'accompagnement et d'hébergement dont elles ont besoin. Se multiplient dès lors les trajectoires et il est nécessaire de dresser un état de situation de l'ensemble de celles-ci afin d'avoir une vision plus globale des différentes conséquences associées à ces violences.

D'aucune façon, il ne faut réduire les réalités des femmes à une seule situation, aussi inacceptable soit-elle.

Il faut différencier les spécificités de la situation des femmes violentées en situation d'itinérance visible des autres situations.

Certains organismes offrant de l'accompagnement et de l'hébergement aux femmes violentées préfèrent se dissocier de la problématique de l'itinérance et, par extension, de l'exercice de mesurer son ampleur auprès de celles-ci. Il est entendu que l'on doit respecter la spécificité de la problématique des violences faites aux femmes et l'autonomie des organismes communautaires de décider de participer ou non à l'exercice de dénombrement. En outre, il faut également respecter l'esprit de la Politique nationale de lutte à l'itinérance qui demeure de « [...] développer de nouvelles formes de soutien et de solidarité sociale, de participation et d'inclusion » (MSSS, 2014 : 28). Invisibiliser tant les violences faites aux femmes que les situations d'itinérance qu'elles provoquent n'est pas une option.

Pour différencier les spécificités de la situation des femmes violentées en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022, des colonnes distinctes apparaissent dans les tableaux de données : 1) les répondantes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour femmes victimes de violence d'urgence ou de deuxième étape et 2) les répondantes qui ont passé la nuit dans un autre lieu. Il est à noter que le libellé « Hébergements liés à la violence » a été choisi par souci de concision.

IMPORTANT: La différenciation des spécificités des usagères de ces dernières ressources d'hébergement ne doit toutefois pas faire oublier que les femmes en situation d'itinérance visible (dans les lieux extérieurs ou hébergées dans d'autres types de ressources) ne sont pas ellesmêmes à l'abri des violences ; leur trajectoire en est souvent profondément marquée.

Caractéristiques sociodémographiques des répondantes

Le **Tableau 33** présente une description des caractéristiques des femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, pour l'ensemble des 13 régions du Québec qui ont participé à l'exercice du dénombrement.

Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence tendent à être plus jeunes, avec une proportion plus importante de répondantes âgées de 18 à 49 ans (77 % contre 69 %). Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont moins nombreuses en proportion à s'identifier comme Autochtones par rapport aux autres femmes cisgenres (7 % contre 15 %). Elles sont légèrement plus nombreuses en proportion à rapporter une orientation sexuelle

hétérosexuelle (86 % contre 79 %) et moins nombreuses à indiquer être bisexuelles (5 % contre 12 %) que les autres femmes cisgenres. De plus, elles sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à être arrivées au Canada avec un statut d'immigrante, de réfugiée ou en demande du statut de réfugiée que les autres femmes cisgenres (27 % contre 9 %). Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont proportionnellement plus nombreuses à avoir obtenu un niveau d'études supérieur aux études secondaires (16 % à avoir obtenu le niveau collégial et 18 % le niveau universitaire). Enfin, comme attendu, elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir indiqué passer la nuit avec un ou des enfants (41 % contre 9 % pour l'autre groupe).

Tableau 33. Caractéristiques des femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, pour l'ensemble des régions

Âge	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=141)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 074)	Total (n=1 241)
Moins de 18 ans	0,7 %	1,9 %	1,7 %
18 à 29 ans	27,7 %	23,6 %	24,0 %
30 à 49 ans	48,9 %	45,5 %	46,1 %
50 à 64 ans	19,9 %	23,4 %	23,0 %
65 ans et plus	2,8 %	5,7 %	5,2 %
Identité autochtone	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=139)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 071)	Total (n=1 234)
Allochtones	93,5 %	84,6 %	85,3 %
Premières Nations	5,0 %	12,5 %	11,6 %
Inuit	0,0 %	1,7 %	1,7 %
Métis	0,0 %	0,7 %	0,6 %
Autres peuples autochtones ^a	1,4 %	0,6 %	0,7 %

Orientation sexuelle	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=134)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 025)	Total (n=1 182)
Hétérosexuelle	85,8 %	78,5 %	79,5 %
Homosexuelle	2,2 %	2,6 %	2,5 %
Bisexuelle	4,5 %	12,0 %	11,1 %
Autre diversité sexuelle	7,5 %	6,8 %	6,9 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=143)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 091)	Total (n=1 261)
Non	67,1 %	89,0 %	86,4 %
Oui - immigrant(e)	20,3 %	6,0 %	7,7 %
Oui - réfugié(e)	0,7 %	1,5 %	1,4 %
Oui - demandeur(euse) du statut de réfugié	5,6 %	1,9 %	2,3 %
Oui – autre ^b	6,3 %	1,6 %	2,1 %
Niveau d'études obtenu	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=142)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 076)	Total (n=1 245)
Études secondaires (ou l'équivalent) non terminées	18,3 %	29,4 %	28,1 %
Études secondaires	26,8 %	34,8 %	34,0 %
Formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers	19,7 %	13,2 %	13,8 %
Collège/cégep ou autre établissement non universitaire	15,5 %	11,1 %	11,4 %
Universitaire	17,6 %	10,5 %	11,5 %
Autre	2,1 %	1,1 %	1,2 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=143)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 072)	Total (n=1 240)
Non	55,9 %	69,4 %	67,7 %
Oui : sans enfant à charge	3,5 %	21,8 %	19,7 %
Oui : avec enfant(s) à charge	40,6 %	8,8 %	12,7 %

Notes:

^a Représente les autres Autochtones des États-Unis, du Mexique ou des pays autres que le Canada.

^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires et autres permis de travail, les résidents temporaires et les touristes. De plus, plusieurs répondantes ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.

[°] Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

Historique d'itinérance des répondantes

La **Figure 25** illustre la répartition des femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance.

Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y moins d'une année (41 % contre 21 %). À l'inverse, une proportion relativement faible d'entre elles ont vécu leur première expérience d'itinérance il y a 5 ans ou plus (19 %, contre 40 % pour les autres femmes cisgenres).

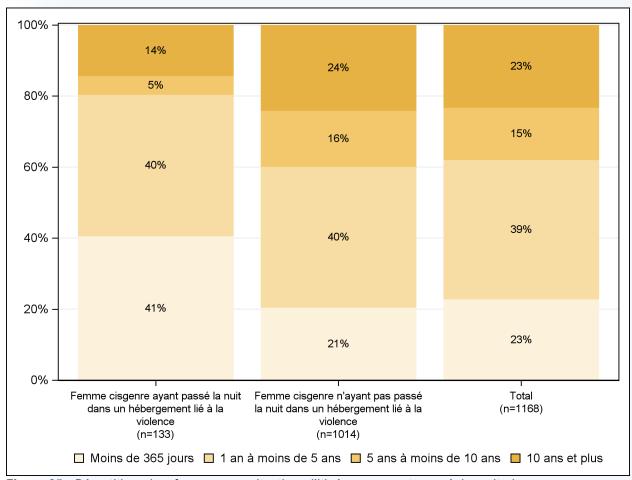


Figure 25. Répartition des femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 26** présente la répartition des femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année.

Au total, environ 45 % des femmes cisgenres ont passé l'année entière en situation d'itinérance. Cette proportion est beaucoup plus basse chez celles ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence (14 %) que chez les autres femmes cisgenres (49 %).

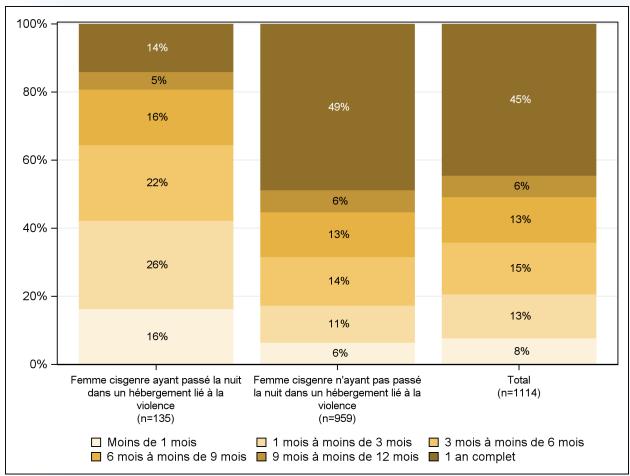


Figure 26. Répartition des femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, pour l'ensemble des régions

Note:

La **Figure 27** détaille la répartition des femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022.

Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont plus nombreuses en proportion à être arrivées dans la municipalité il y a moins d'une année par rapport aux autres femmes cisgenres (36 % contre 21 %). Elles sont moins nombreuses à avoir toujours vécu dans la municipalité ou à y avoir demeuré durant 10 ans ou plus que les autres femmes cisgenres (24 % et 14 % respectivement contre 29 % et 24 %).

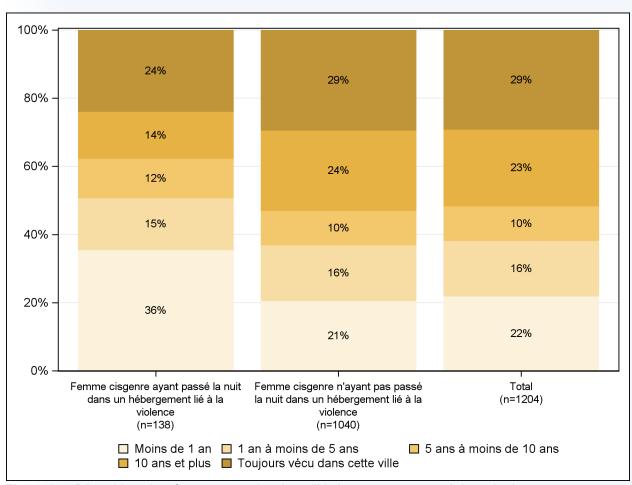


Figure 27. Répartition des femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, pour l'ensemble des régions

Note:

Le **Tableau 34** liste les raisons évoquées pour expliquer la plus récente perte de leur logement chez les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit.

Les femmes cisgenres ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence mentionnent plus souvent les mauvais traitements comme raison de la perte du dernier logement par rapport aux autres femmes cisgenres (60 % contre 19 %), ainsi qu'un conflit avec une conjointe ou un conjoint (36 % contre 15 %).

Tableau 34. Raisons évoquées de la perte du dernier logement chez les femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, pour l'ensemble des régions

Raisons évoquées de la perte de logement	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=142)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 046)	Total (n=1 212)
Mauvais traitements	59,9 %	19,3 %	24,0 %
Expulsion	11,3 %	24,0 %	22,4 %
Conflit avec : conjoint	35,9 %	15,2 %	17,7 %
Revenu insuffisant	15,5 %	17,5 %	17,2 %
Problème de consommation de substances	7,7 %	17,4 %	16,1 %
Conflit avec : autre	10,6 %	13,9 %	13,9 %
Problème de santé mentale	14,8 %	12,8 %	13,0 %
Conflit avec : propriétaire/concierge/colocataire	4,9 %	9,2 %	8,7 %
Perte d'emploi	4,2 %	7,6 %	7,2 %
Conditions dangereuses ou insalubres/quartier dangereux	1,4 %	7,6 %	6,8 %
Hospitalisation/programme de traitement	4,9 %	6,8 %	6,6 %
Problème de santé physique	2,8 %	3,6 %	3,5 %
Incarcération	0,0 %	3,5 %	3,1 %
Victime de discrimination	2,8 %	3,0 %	2,9 %
Autre	5,6 %	18,0 %	16,4 %

Notes sur le Tableau 34 :

Les femmes cisgenres qui ont passé la nuit dans un lieu inconnu sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » de ce tableau.

Les femmes cisgenres pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre raison qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans les autres raisons mentionnées, on trouve notamment la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement. De plus, plusieurs répondantes ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué que la raison était autre qu'une de celles disponibles dans la liste.

Sources de revenus des répondantes

Le **Tableau 35** présente les sources de revenus mentionnées chez les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit.

Dans l'ensemble, la source de revenus le plus souvent mentionnée par les femmes cisgenres est un programme d'assistance sociale, mais celles ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence rapportent ce type de revenu moins souvent que les autres (49 % contre 61 %). Elles sont également plus nombreuses à rapporter des allocations familiales pour enfants comme source de revenus et une rémunération liée à l'emploi (23 % et 21 % respectivement, contre 6 % et 16 % pour les autres femmes).

Tableau 35. Sources de revenus mentionnées chez les femmes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence par rapport à celles n'y ayant pas passé la nuit, pour l'ensemble des régions

Sources de revenus	Femme cisgenre ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=143)	Femme cisgenre n'ayant pas passé la nuit dans un hébergement lié à la violence (n=1 091)	Total (n=1 262)
Programme d'assistance sociale	49,0 %	61,1 %	59,6 %
Emploi	21,0 %	15,8 %	16,3 %
Prestations (chômage ou invalidité)	11,2 %	8,6 %	9,1 %
Dons	7,7 %	8,5 %	8,6 %
Allocations familiales pour enfants	23,1 %	5,7 %	7,7 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	1,4 %	7,9 %	7,4 %
Retraite/programmes pour aînés	3,5 %	6,4 %	6,0 %
Autre ^a	8,4 %	5,7 %	5,9 %
Aucun revenu	7,0 %	6,6 %	6,7 %

Notes:

Les femmes cisgenres qui ont passé la nuit dans un lieu inconnu sont incluses dans le calcul de la colonne « Total » de ce tableau.

Les femmes cisgenres pouvaient donner plus d'un choix de réponse et pouvaient indiquer une autre source qui ne faisait pas partie de la liste déjà établie dans le questionnaire.

^a Dans la catégorie « autre », on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études ou à la formation.

Résultats chez les femmes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes fuyant un contexte de violence SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence se distinguent à bien des égards de celles n'y ayant pas passé la nuit. Elles sont plus jeunes, plus susceptibles de ne pas s'identifier comme Autochtones (94 %) et d'indiquer être hétérosexuelles (86 %). Elles sont également plus nombreuses à être arrivées au Canada avec un statut d'immigrante, de réfugiée ou en demande du statut de réfugiée (27 %). Enfin, elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir indiqué passer la nuit avec un ou des enfants (41 % contre 9 % pour l'autre groupe).

Concernant leur historique d'itinérance, les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a moins d'une année (41 %) et beaucoup moins nombreuses à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance (seulement 14 %). Comme attendu, elles mentionnent plus souvent les mauvais traitements (60 %) ou un conflit avec une conjointe ou un conjoint (34 %) comme raison de la perte du dernier logement. Si l'on regroupait dans une même catégorie toutes les réponses liées à des conflits et aux mauvais traitements, elle serait la raison principale de 80 % des répondantes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence. Les femmes cisgenres ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence qui n'ont pas évoqué le conflit ou les mauvais traitements dans les raisons de la perte de leur dernier logement (20 %) ont plutôt mentionné, entre autres, les troubles mentaux, le revenu insuffisant et l'expulsion.

Les femmes cisgenres en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont proportionnellement moins nombreuses à rapporter un programme d'assistance sociale comme source de revenus (49 %). En revanche, elles sont plus nombreuses en proportion à indiquer des allocations familiales pour enfants comme source de revenus et une rémunération liée à l'emploi (23 % et 21 % respectivement).

Chapitre 5 : Résultats par région

Ce chapitre présente les résultats des questionnaires pour chacune des régions.

La première sous-section détaille, pour chacune des régions, un tableau indiquant la provenance des questionnaires en fonction des types de lieu où les personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du dénombrement. Vient ensuite une description des caractéristiques sociodémographiques, des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique de chaque région sont également rapportés.

La seconde sous-section compare l'ensemble des régions sur le plan démographique puis sur l'historique d'itinérance des personnes. La composition de la population ayant répondu au questionnaire de chaque région étant différente, les résultats sont plus ou moins comparables entre les régions. Par exemple, les questionnaires de certaines régions sont principalement issus de centres de thérapie ou de ressources de transition, alors que, dans d'autres régions, les questionnaires proviennent en plus grande partie de personnes qui ont passé la nuit dans un lieu extérieur.

5.1 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Cette section détaille les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations recueillies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 36** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=177) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 36. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Type de lieu où la nuit a été passée									
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=11)	Hébergement d'urgence (n=7)	Ressource de transition (n=40)	Organisme mixte* (n=28)	Hébergement lié à la violence** (n=30)	Itinérance cachée (n=47)	Centre de thérapie (n=0)	Autre*** (n=10)	Donnée manquante (n=4)	Total (n=177)
1	2	5	5	0	0	25	0	2	2	41
2	0	0	26	28	29	0	0	5	0	88
3	9	2	9	0	1	22	0	3	2	48

Notes:

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 37** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (lieux extérieurs, hébergements d'urgence et centres de thérapie) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 174 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource de transition, dans un organisme mixte (hébergement d'urgence et de transition) ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. La majorité des personnes ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont des femmes cisgenres. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente un peu plus de 2 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=174), la plupart ayant passé la nuit dans une ressource de transition, un organisme mixte (hébergement d'urgence et de transition), un hébergement pour personnes victimes de violence ou en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. Dans les ressources de transition, on trouve plus de personnes entre 50 et 64 ans et de personnes de 65 ans et plus que dans les autres types de lieux.

Environ une personne sur quatre s'identifie comme Autochtone, et plus spécifiquement comme membre des Premières Nations ou Métis. Près d'une personne sur six a indiqué que son orientation sexuelle était homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (94 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=177) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ le quart des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée. Ce sont 3 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants ; cette proportion était plus grande chez les personnes hébergées dans une ressource pour personnes victimes de violence.

Enfin, 4 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes sur un total de 176 réponses (données non présentées).

Tableau 37. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

	Туре					
Genre	Ressource de transition (n=40)	Organisme mixte** (n=27)	Hébergement lié à la violence (n=29)	Itinérance cachée (n=46)	Total (n=174)	
Femmes cisgenres	25,0 %	7,4 %	93,1 %	37,0 %	36,8 %	
Hommes cisgenres	72,5 %	92,6 %	0,0 %	60,9 %	60,9 %	
Personnes de la diversité de genres	2,5 %	0,0 %	6,9 %	2,2 %	2,3 %	
Âge	Ressource de transition (n=40)	Organisme mixte** (n=28)	Hébergement lié à la violence (n=27)	Itinérance cachée (n=47)	Total (n=174)	
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	0,0 %	2,1 %	0,6 %	
18 à 29 ans	15,0 %	17,9 %	14,8 %	19,1 %	17,2 %	
30 à 49 ans	30,0 %	64,3 %	59,3 %	59,6 %	53,4 %	
50 à 64 ans	27,5 %	10,7 %	22,2 %	19,1 %	20,1 %	
65 ans et plus	27,5 %	7,1 %	3,7 %	0,0 %	8,6 %	
Identité autochtone	Ressource de transition (n=38)	Organisme mixte** (n=27)	Hébergement lié à la violence (n=30)	Itinérance cachée (n=46)	Total (n=173)	
Allochtones	86,8 %	85,2 %	93,3 %	63,0 %	75,1 %	
Premières Nations	7,9 %	14,8 %	6,7 %	37,0 %	23,1 %	
Métis	5,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,7 %	
Inuit	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
Orientation sexuelle	Ressource de transition (n=36)	Organisme mixte** (n=26)	Hébergement lié à la violence (n=28)	Itinérance cachée (n=44)	Total (n=165)	
Hétérosexuelle	91,7 %	96,2 %	75,0 %	81,8 %	86,1 %	
Homosexuelle	0,0 %	0,0 %	3,6 %	2,3 %	1,8 %	

Bisexuelle	2,8 %	3,8 %	0,0 %	11,4 %	6,1 %
Autre diversité sexuelle	5,6 %	0,0 %	21,4 %	4,5 %	6,1 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Ressource de transition (n=40)	Organisme mixte** (n=28)	Hébergement lié à la violence (n=30)	Itinérance cachée (n=42)	Total (n=172)
Non	87,5 %	82,1 %	76,7 %	57,1 %	75,0 %
Oui : sans enfant à charge	12,5 %	14,3 %	10,0 %	42,9 %	22,1 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	3,6 %	13,3 %	0,0 %	2,9 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 36** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 28** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées au Saguenay–Lac-Saint-Jean avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal³³.

La raison le plus fréquemment rapportée est l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un conflit avec une conjointe ou un conjoint, un conflit avec la ou le propriétaire, concierge ou locataire, ou un problème de consommation de substances. Même si cette dernière raison est parmi celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (27 %), la proportion de personnes du Saguenay—Lac-Saint-Jean l'ayant nommée est nettement moindre (14 %). De même, les personnes interrogées de cette région sont proportionnellement moins nombreuses à avoir nommé un revenu insuffisant ou un conflit avec une personne autre que la conjointe ou le conjoint, la ou le propriétaire, concierge ou locataire, comme raisons de la perte du logement. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier, les incendies, la séparation d'avec une ou un partenaire et la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

³³ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

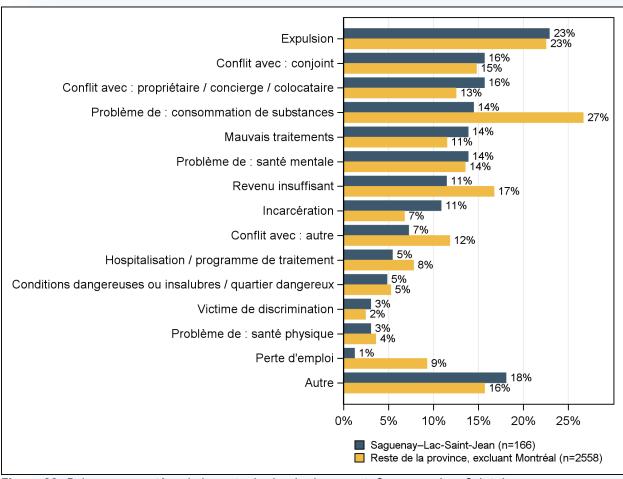


Figure 28. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est exclu de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 29** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées au Saguenay–Lac-Saint-Jean en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ³⁴.

Les sources de revenus des personnes en situation d'itinérance du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont semblables à celles des autres régions excluant Montréal. La source le plus fréquemment rapportée est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) et les prestations de chômage ou d'invalidité, bien qu'elles aient été évoquées par nettement moins de personnes que les programmes d'aide ou de solidarité sociale. Les personnes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont proportionnellement moins nombreuses que dans les autres régions à avoir comme source de revenus les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues (5 % contre 10 %).

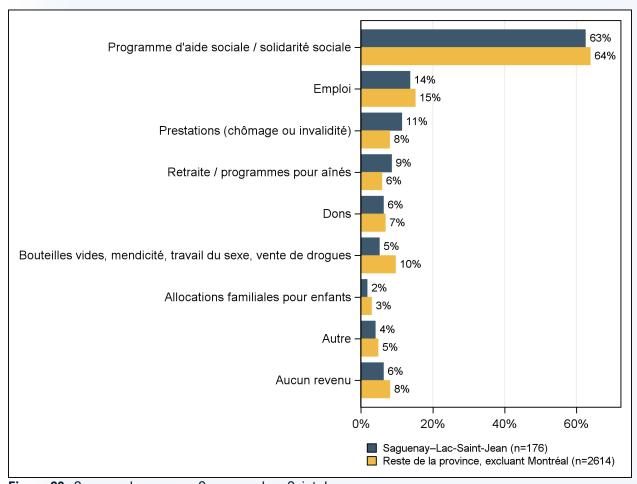


Figure 29. Sources de revenus, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Notes

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est exclu de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

³⁴ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean était : « Connaissez-vous le Refuge ? » Une deuxième question était adressée aux personnes qui répondaient oui : « Y avez-vous déjà dormi ? » Les **Tableaux 38** et **39** présentent les réponses à ces questions selon le type de lieu où les personnes ont passé la nuit du dénombrement.

Près de la moitié (47 %) des personnes en situation d'itinérance ont indiqué connaître cette ressource. Cette proportion était plus grande chez les personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence ou de transition, et nettement plus faible chez celles ayant passé la nuit dans un hébergement lié à la violence. Parmi celles qui connaissaient le Refuge, un peu plus de la moitié (53 %) y avaient déjà passé la nuit. Cette proportion était également plus grande chez les personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence ou de transition.

Tableau 38. Connaissance de la ressource Le Refuge selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Турє	de lieu où la	nuit a été pas	sée*	
Connaissez- vous Le Refuge ?	Ressource de transition (n=40)	Organisme mixte** (n=28)	Hébergement lié à la violence (n=30)	Itinérance cachée (n=47)	Total (n=175)
Oui	45,0 %	75,0 %	20,0 %	36,2 %	47,4 %
Non	55,0 %	25,0 %	80,0 %	63,8 %	52,6 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 36** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Tableau 39. Proportion des personnes ayant déjà dormi dans Le Refuge selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement, parmi celles connaissant cette ressource, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Y avez-vous déjà dormi ?	Type de	lieu où la nuit a é	té passée*	
Y avez-vous déjà dormi ?	Ressource de transition (n=18)	Organisme mixte** (n=18)	Itinérance cachée (n=15)	Total (n=73)
Oui	50,0 %	61,1 %	33,3 %	53,4 %
Non	50,0 %	38,9 %	66,7 %	46,6 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 36** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^{*} Les lieux extérieurs ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans cette catégorie rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{*} Les lieux extérieurs et les hébergements liés à la violence ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans cette catégorie rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

5.2 Capitale-Nationale

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés dans la région de la Capitale-Nationale. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de la Capitale-Nationale. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 40** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=466) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 40. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Capitale-Nationale

	Type de lieu où la nuit a été passée										
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=58)	Hébergement d'urgence (n=98)	Ressource de transition (n=141)	Organisme mixte* (n=8)	Hébergement lié à la violence** (n=12)	Itinérance cachée (n=82)	Centre de thérapie (n=28)	Autre*** (n=22)	Donnée manquante (n=17)	Total (n=466)	
1	39	23	8	8	3	45	0	4	13	143	
2	0	38	3	0	0	0	0	16	0	57	
3	19	37	130	0	9	37	28	2	4	266	

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 41** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées dans la région de la Capitale-Nationale selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (organisme mixte [hébergement d'urgence et de transition] et ressource pour personnes victimes de violence) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 461 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Dans le cas des ressources de transition, une majorité de femmes cisgenres y ont passé la nuit. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente 5 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (ntotal=458), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. Les ressources de transition ont hébergé davantage de personnes âgées de 18 et 49 ans que les autres types de lieux.

Environ 13 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations, Inuit, Métis ou autres peuples autochtones. Près d'une personne sur cinq a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (93 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total}=461) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Près du quart des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée et en centre de thérapie. Ce sont 6 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants ; cette proportion est plus grande chez les personnes hébergées dans une ressource de transition.

Enfin, sur un total de 456 personnes, 6 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada (données non présentées).

Tableau 41. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Capitale-Nationale selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

		Type de lie	u où la nuit a	été passée		
Genre	Lieu extérieur (n=57)	Hébergement d'urgence (n=98)	Ressource de transition (n=141)	Itinérance cachée (n=80)	Centre de thérapie (n=28)	Total (n=461)
Femmes cisgenres	12,3 %	19,4 %	54,6 %	31,3 %	10,7 %	31,7 %
Hommes cisgenres	84,2 %	74,5 %	39,0 %	67,5 %	85,7 %	63,3 %
Personnes de la diversité de genres	3,5 %	6,1 %	6,4 %	1,3 %	3,6 %	5,0 %
Âge	Lieu extérieur (n=57)	Hébergement d'urgence (n=98)	Ressource de transition (n=140)	Itinérance cachée (n=79)	Centre de thérapie (n=28)	Total (n=458)
Moins de 18 ans	0,0 %	1,0 %	1,4 %	0,0 %	0,0 %	0,9 %
18 à 29 ans	19,3 %	16,3 %	32,9 %	22,8 %	25,0 %	23,1 %
30 à 49 ans	52,6 %	48,0 %	37,1 %	46,8 %	64,3 %	46,9 %
50 à 64 ans	24,6 %	25,5 %	21,4 %	27,8 %	10,7 %	23,4 %
65 ans et plus	3,5 %	9,2 %	7,1 %	2,5 %	0,0 %	5,7 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=55)	Hébergement d'urgence (n=95)	Ressource de transition (n=137)	Itinérance cachée (n=79)	Centre de thérapie (n=28)	Total (n=450)
Allochtones	76,4 %	89,5 %	92,7 %	82,3 %	96,4 %	87,1 %
Premières Nations	20,0 %	9,5 %	5,8 %	16,5 %	3,6 %	11,1 %
Inuit	0,0 %	1,1 %	0,0 %	1,3 %	0,0 %	0,9 %
Métis	3,6 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	1,5 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=56)	Hébergement d'urgence (n=98)	Ressource de transition (n=138)	Itinérance cachée (n=80)	Centre de thérapie (n=28)	Total (n=456)
Hétérosexuelle	78,6 %	93,9 %	73,2 %	81,3 %	89,3 %	82,2 %
Homosexuelle	1,8 %	1,0 %	3,6 %	3,8 %	0,0 %	2,4 %
Bisexuelle	19,6 %	2,0 %	10,9 %	7,5 %	7,1 %	9,0 %
Autre diversité sexuelle	0,0 %	3,1 %	12,3 %	7,5 %	3,6 %	6,4 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=57)	Hébergement d'urgence (n=98)	Ressource de transition (n=140)	Itinérance cachée (n=80)	Centre de thérapie (n=28)	Total (n=461)
Non	82,1 %	88,5 %	80,7 %	48,8 %	35,7 %	73,7 %
Oui : sans enfant à charge	14,3 %	11,5 %	5,7 %	48,8 %	64,3 %	20,2 %
Oui : avec enfant(s) à charge	3,6 %	0,0 %	13,6 %	2,4 %	0,0 %	6,1 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 40** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 30** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées dans la Capitale-Nationale avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal 35.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de consommation de substances et l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Même si ces raisons sont parmi celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (27 % et 23 %), la proportion des personnes de la Capitale-Nationale les ayant nommées est moindre (22 % et 21 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un revenu insuffisant, un conflit avec une conjointe ou un conjoint, un conflit avec la ou le propriétaire, concierge ou locataire. Dans la catégorie « Autre » pour cette région (plus souvent rapportée que dans le reste de la province, 20 % contre 15 %), on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche et le départ volontaire du logement.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

³⁵ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

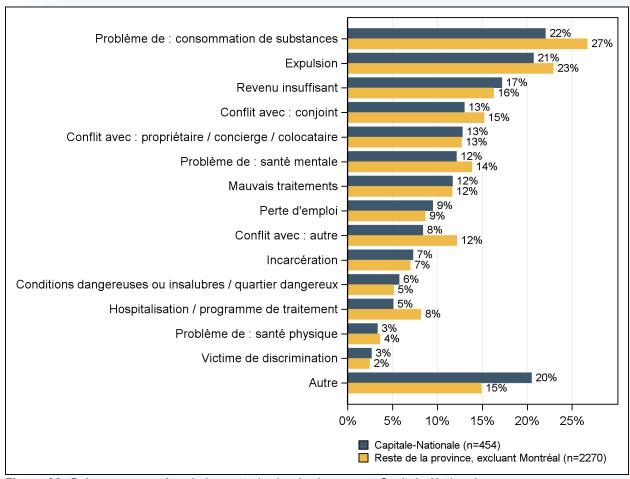


Figure 30. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Capitale-Nationale

La Capitale-Nationale est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 31** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées dans la Capitale-Nationale en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal³⁶.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de la Capitale-Nationale est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. On trouve ensuite les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus, puis la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome).

Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), les personnes en situation d'itinérance de la Capitale-Nationale sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer comme source de revenus un programme d'aide ou de solidarité sociale (60 % contre 65 %) et plus nombreuses à déclarer une rémunération liée aux consignes de bouteilles vides, à la mendicité, au travail du sexe ou à la vente de drogues (19 % contre 7 %).

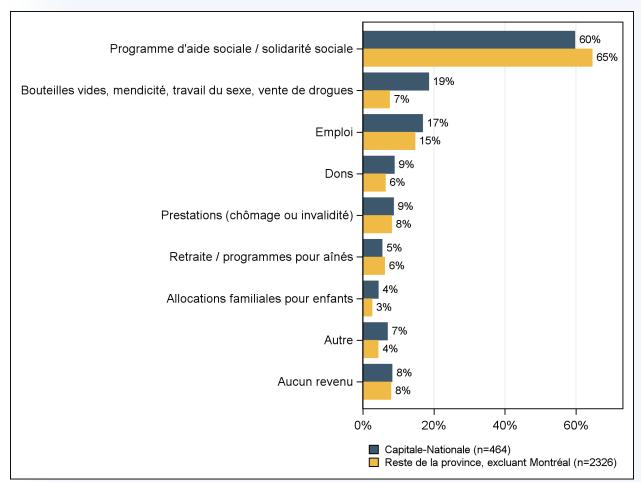


Figure 31. Sources de revenus, Capitale-Nationale

³⁶ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Notes sur la Figure 31:

La Capitale-Nationale est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle, les indemnités de l'organisme Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) et l'aide financière aux études.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de la Capitale-Nationale était : « Parmi la liste des services – services de santé physique (ex. : maladie, handicap) ; services de santé mentale (ex. : soutien ou traitement psychologique) ; services en dépendances ou toxicomanie ; services pour des difficultés d'apprentissage ; aide pour trouver un emploi ; aide pour trouver et garder un logement ; aide juridique (ex. : problèmes légaux, amendes impayées, dossier criminel, litiges en cour, etc.) ; lieux de socialisation (pour discuter et rencontrer des gens) ; autre – quels sont ceux que vous n'utilisez pas, mais dont vous avez besoin concernant une situation que vous vivez actuellement ? » La **Figure 32** présente les réponses à cette question.

Plus de la moitié (56 %) des personnes en situation d'itinérance souhaitent de l'aide pour trouver et garder un logement. On trouve ensuite les lieux de socialisation pour discuter et rencontrer des gens (39 %), les services de santé mentale et physique (34 %) et les services juridiques (33 %) comme services souhaités. Il est à noter que 18 % des 454 répondantes et répondants ont déclaré ne souhaiter aucun service (données non présentées).

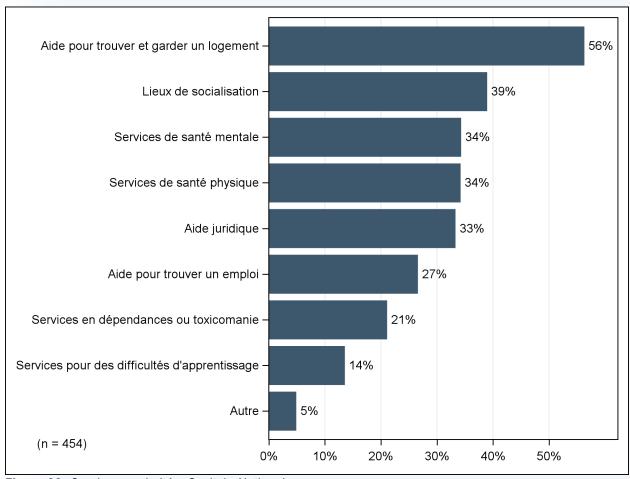


Figure 32. Services souhaités, Capitale-Nationale

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Les autres services souhaités (5 %) sont diversifiés. Ils concernent notamment l'aide alimentaire, l'accès à des aires de repos sécuritaires, l'accès à des toilettes publiques ainsi que des services vétérinaires à moindre coût.

5.3 Mauricie-Centre-du-Québec

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés en Mauricie-Centredu-Québec. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de la Mauricie-Centre-du-Québec. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 42** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=206) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 42. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Mauricie-Centre-du-Québec

	Type de lieu où la nuit a été passée									
ersion du estionnaire	Lieu extérieur (n=28)	Hébergement d'urgence (n=42)	Ressource de transition (n=23)	Organisme mixte* (n=13)	Hébergement lié à la violence** (n=16)	Itinérance cachée (n=44)	Centre de thérapie (n=32)	Autre*** (n=7)	Donnée manquante (n=1)	Total (n=206)
1	16	0	0	0	0	9	0	0	1	26
2	0	37	0	13	16	0	30	0	0	96
3	12	5	23	0	0	35	2	7	0	84

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 43** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en Mauricie-Centre-du-Québec selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (organisme mixte : hébergement d'urgence et de transition et autre) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 201 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Dans le cas des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence, uniquement des femmes cisgenres y ont passé la nuit. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente un peu moins de 3 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=204), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un hébergement lié à la violence, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. Les ressources de transition ont hébergé davantage de personnes entre 18 et 29 ans que les autres lieux.

Environ 12 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations et Métis. Un peu plus d'une personne sur huit a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (93 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total}=197) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Près du quart des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée ou ayant passé la nuit en centre de thérapie. Ce sont 3 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants; cette proportion était plus grande chez les personnes hébergées dans une ressource pour personnes victimes de violence.

Enfin, sur un total de 202 personnes, 8 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 43. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

		Туре	de lieu où la	nuit a été pa	ssée		
Genre	Lieu extérieur (n=28)	Hébergement d'urgence (n=41)	Ressource de transition (n=22)	Hébergement lié à la violence** (n=16)	Itinérance cachée (n=42)	Centre de thérapie (n=31)	Total (n=201)
Femmes cisgenres	14,3 %	17,1 %	27,3 %	100,0 %	28,6 %	12,9 %	25,4 %
Hommes cisgenres	85,7 %	78,0 %	63,6 %	0,0 %	69,0 %	87,1 %	72,1 %
Personnes de la diversité de genres	0,0 %	4,9 %	9,1 %	0,0 %	2,4 %	0,0 %	2,5 %
Âge	Lieu extérieur (n=28)	Hébergement d'urgence (n=42)	Ressource de transition (n=23)	Hébergement lié à la violence** (n=16)	Itinérance cachée (n=42)	Centre de thérapie (n=32)	Total (n=204)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
18 à 29 ans	3,6 %	26,2 %	39,1 %	12,5 %	19,0 %	15,6 %	18,1 %
30 à 49 ans	60,7 %	35,7 %	56,5 %	62,5 %	61,9 %	75,0 %	55,9 %
50 à 64 ans	35,7 %	33,3 %	4,3 %	18,8 %	16,7 %	6,3 %	23,0 %
65 ans et plus	0,0 %	4,8 %	0,0 %	6,3 %	2,4 %	3,1 %	2,9 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=26)	Hébergement d'urgence (n=39)	Ressource de transition (n=22)	Hébergement lié à la violence** (n=16)	Itinérance cachée (n=40)	Centre de thérapie (n=31)	Total (n=194)
Allochtones	76,9 %	87,2 %	95,5 %	100,0 %	82,5 %	93,5 %	88,1 %
Premières Nations	23,1 %	7,7 %	4,5 %	0,0 %	17,5 %	6,5 %	10,8 %
Métis	0,0 %	5,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,0 %
Inuit	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=27)	Hébergement d'urgence (n=41)	Ressource de transition (n=20)	Hébergement lié à la violence** (n=16)	Itinérance cachée (n=42)	Centre de thérapie (n=31)	Total (n=198)
Hétérosexuelle	88,9 %	82,9 %	85,0 %	93,8 %	88,1 %	87,1 %	88,4 %
Homosexuelle	0,0 %	0,0 %	0,0 %	6,3 %	0,0 %	6,5 %	1,5 %

Bisexuelle	7,4 %	9,8 %	5,0 %	0,0 %	2,4 %	3,2 %	4,5 %
Autre diversité sexuelle	3,7 %	7,3 %	10,0 %	0,0 %	9,5 %	3,2 %	5,6 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=28)	Hébergement d'urgence (n=42)	Ressource de transition (n=23)	Hébergement lié à la violence** (n=16)	Itinérance cachée (n=42)	Centre de thérapie (n=32)	Total (n=204)
Non	85,7 %	90,5 %	82,6 %	68,8 %	61,9 %	46,9 %	74,0 %
Oui : sans enfant à charge	14,3 %	9,5 %	17,4 %	0,0 %	35,7 %	53,1 %	23,0 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	0,0 %	0,0 %	31,3 %	2,4 %	0,0 %	2,9 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 42** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 33** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées en Mauricie–Centre-du-Québec avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal ³⁷.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de consommation de substances et l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Même si ces raisons sont parmi celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (26 % et 22 %), la proportion des personnes de la Mauricie–Centre-du-Québec les ayant nommées est supérieure (29 % et 26 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un conflit avec la ou le propriétaire, concierge ou locataire, un revenu insuffisant et un conflit avec une conjointe ou un conjoint. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche et les incendies.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

³⁷ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

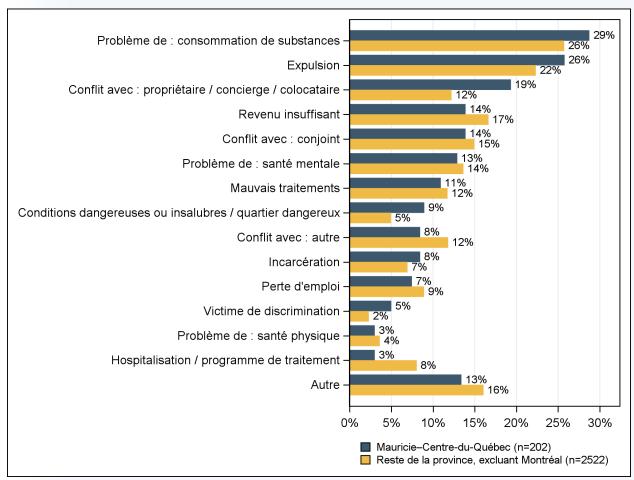


Figure 33. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Mauricie-Centre-du-Québec

La Mauricie-Centre-du-Québec est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 34** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées en Mauricie-Centredu-Québec en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ³⁸.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de la Mauricie-Centre-du-Québec est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. On trouve ensuite les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus, puis les dons (provenant de la famille ou d'amis, d'un organisme communautaire ou privé).

Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), les personnes en situation d'itinérance de la Mauricie-Centre-du-Québec sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer comme source de revenus un programme d'aide ou de solidarité sociale (80 % contre 63 %) et moins nombreuses à avoir une rémunération liée à un emploi (7 % contre 16 %).

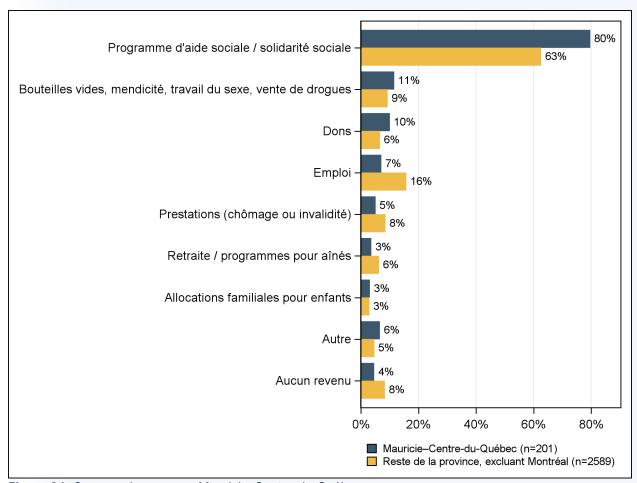


Figure 34. Sources de revenus, Mauricie-Centre-du-Québec

³⁸ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Notes sur la Figure 34 :

La Mauricie-Centre-du-Québec est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route et les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de la Mauricie-Centre-du-Québec était : « Parmi la liste des services – services de santé physique (ex. : maladie, handicap) ; services de santé mentale (ex. : soutien ou traitement psychologique) ; services en dépendances ou toxicomanie ; services pour des difficultés d'apprentissage ; aide pour trouver un emploi ; aide pour trouver et garder un logement ; aide juridique (ex. : problèmes légaux, amendes impayées, dossier criminel, litiges en cour, etc.) ; lieux de socialisation (pour discuter et rencontrer des gens) ; autre – quels sont ceux que vous n'utilisez pas, mais dont vous avez besoin concernant une situation que vous vivez actuellement ? » La **Figure 35** présente les réponses à cette question.

Plus de la moitié (62 %) des personnes en situation d'itinérance souhaitent de l'aide pour trouver et garder un logement. On trouve ensuite les lieux de socialisation pour discuter et rencontrer des gens (53 %), les services d'aide juridique (43 %) et d'aide pour trouver un emploi (41 %) comme services souhaités. Il est à noter que 9 % des 200 répondantes et répondants ont déclaré ne souhaiter aucun service (données non présentées).

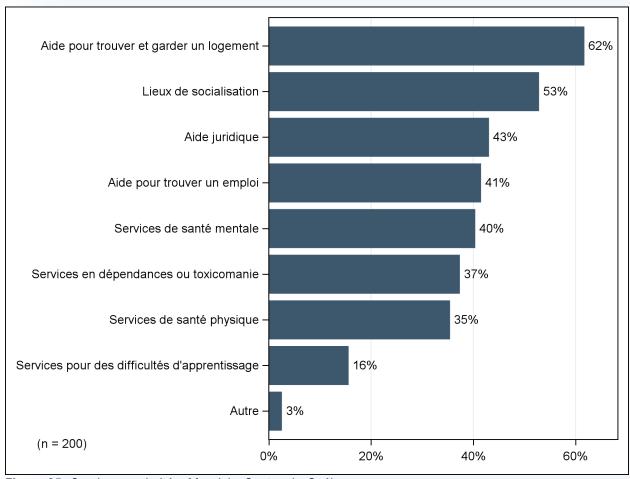


Figure 35. Services souhaités, Mauricie-Centre-du-Québec

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Les autres services souhaités (3 %) concernent notamment l'aide alimentaire et l'accès à un travailleur de rue.

5.4 Estrie

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés en Estrie. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance en Estrie. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 44** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=294) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 44. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Estrie

				Type de lie	u où la nuit a	été passée				
Version du questionnair	Lieu extérieur (n=43)	Hébergement d'urgence (n=30)	Ressource de transition (n=20)	Organisme mixte* (n=33)	Hébergement lié à la violence** (n=2)	Itinérance cachée (n=46)	Centre de thérapie (n=114)	Autre ^{***} (n=5)	Donnée manquante (n=1)	Total (n=294)
1	24	4	4	0	1	20	0	1	1	55
2	0	25	14	33	1	0	114	0	0	187
3	19	1	2	0	0	26	0	4	0	52

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 45** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en Estrie selon le type de lieu où elles ont passé la nuit. Les hébergements pour personnes victimes de violence ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans cette catégorie rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 290 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, une ressource mixte, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente un peu moins de 2 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=289), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. Les ressources mixtes et les centres de thérapie ont hébergé davantage de personnes de moins de 30 ans que les autres types de lieux.

Environ 5 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations et Métis. Un peu plus d'une personne sur huit a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (96 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=287) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ 16 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée. Le 1 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants l'ont fait dans un lieu extérieur ou en situation d'itinérance cachée.

Enfin, sur un total de 291 personnes, 4 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 45. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Estrie selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

		Туре	de lieu où la	nuit a été pa	ıssée		
Genre	Lieu extérieur (n=43)	Hébergement d'urgence (n=30)	Ressource de transition (n=19)	Organisme mixte** (n=32)	Itinérance cachée (n=46)	Centre de thérapie (n=114)	Total (n=290)
Femmes cisgenres	11,6 %	6,7 %	10,5 %	18,8 %	32,6 %	20,2 %	19,0 %
Hommes cisgenres	86,0 %	93,3 %	89,5 %	68,8 %	67,4 %	78,9 %	79,0 %
Personnes de la diversité de genres	2,3 %	0,0 %	0,0 %	12,5 %	0,0 %	0,9 %	2,1 %
Âge	Lieu extérieur (n=40)	Hébergement d'urgence (n=29)	Ressource de transition (n=20)	Organisme mixte** (n=33)	Itinérance cachée (n=45)	Centre de thérapie (n=114)	Total (n=289)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	5,0 %	27,3 %	2,2 %	0,0 %	3,8 %
18 à 29 ans	15,0 %	13,8 %	20,0 %	27,3 %	17,8 %	28,1 %	21,8 %
30 à 49 ans	52,5 %	41,4 %	55,0 %	33,3 %	46,7 %	56,1 %	48,8 %
50 à 64 ans	30,0 %	37,9 %	20,0 %	9,1 %	28,9 %	15,8 %	23,2 %
65 ans et plus	2,5 %	6,9 %	0,0 %	3,0 %	4,4 %	0,0 %	2,4 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=42)	Hébergement d'urgence (n=30)	Ressource de transition (n=20)	Organisme mixte** (n=32)	Itinérance cachée (n=42)	Centre de thérapie (n=113)	Total (n=286)
Allochtones	92,9 %	100,0 %	90,0 %	96,9 %	88,1 %	98,2 %	95,5 %
Premières Nations	7,1 %	0,0 %	5,0 %	3,1 %	11,9 %	0,9 %	3,8 %
Métis	0,0 %	0,0 %	5,0 %	0,0 %	0,0 %	0,9 %	0,7 %
Inuit	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=43)	Hébergement d'urgence (n=30)	Ressource de transition (n=18)	Organisme mixte** (n=32)	Itinérance cachée (n=44)	Centre de thérapie (n=113)	Total (n=287)
Hétérosexuelle	90,7 %	96,7 %	72,2 %	75,0 %	81,8 %	91,2 %	87,5 %
Homosexuelle	0,0 %	3,3 %	16,7 %	3,1 %	2,3 %	1,8 %	2,8 %
Bisexuelle	9,3 %	0,0 %	5,6 %	3,1 %	4,5 %	7,1 %	5,6 %
Autre diversité sexuelle	0,0 %	0,0 %	5,6 %	18,8 %	11,4 %	0,0 %	4,2 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=40)	Hébergement d'urgence (n=26)	Ressource de transition (n=19)	Organisme mixte** (n=32)	Itinérance cachée (n=44)	Centre de thérapie (n=112)	Total (n=281)
Non	75,0 %	100,0 %	89,5 %	71,9 %	50,0 %	99,1 %	84,3 %
Oui : sans enfant à charge	22,5 %	0,0 %	10,5 %	28,1 %	45,5 %	0,9 %	14,6 %
Oui : avec enfant(s) à charge	2,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	4,5 %	0,0 %	1,1 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 44** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 36** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées en Estrie avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal ³⁹.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de consommation de substances et une hospitalisation/un programme de traitement (ex. : désintoxication). Comparativement aux autres régions du Québec, la proportion des personnes de l'Estrie les ayant nommées est bien supérieure (51 % contre 23 % ; 24 % contre 6 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif) et l'incarcération (qui est 4 fois plus rapportée en Estrie que dans le reste de la province). Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire et le décès d'un proche.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

³⁹ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

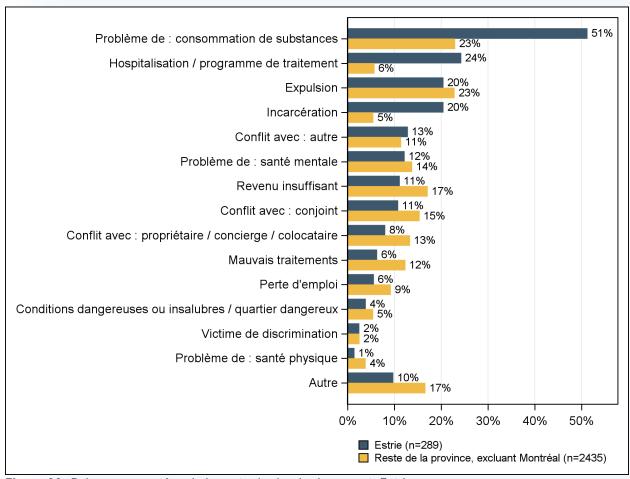


Figure 36. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Estrie

L'Estrie est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 37** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées en Estrie en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ⁴⁰.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de l'Estrie est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), elles sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer cette source de revenus (80 % contre 62 %). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) qui a été déclarée par 9 % des personnes en situation d'itinérance.

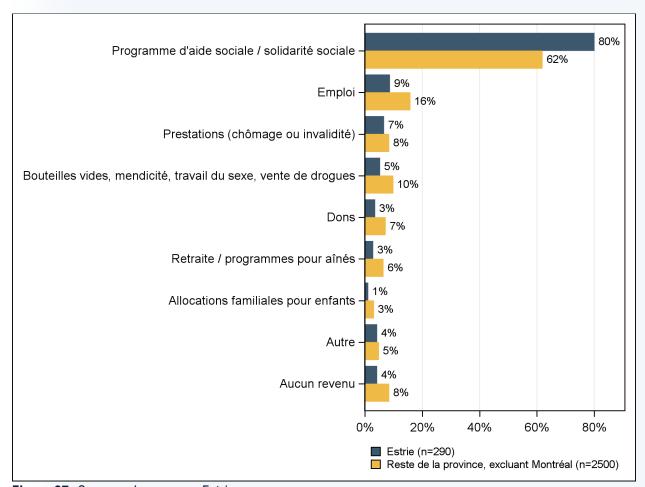


Figure 37. Sources de revenus, Estrie

Notes:

L'Estrie est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve le remboursement de TPS et l'aide financière aux études.

⁴⁰ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de l'Estrie était : « Parmi les choses qui vous viendraient en aide actuellement, quelle serait la plus importante pour vous ? » La **Figure 38** présente les réponses à cette question.

Un quart des personnes ont indiqué l'aide pour trouver et garder un logement comme service souhaité le plus important, suivi par un logement abordable (15 %), un logement supervisé (12 %) et l'aide pour trouver et garder un emploi (8 %).

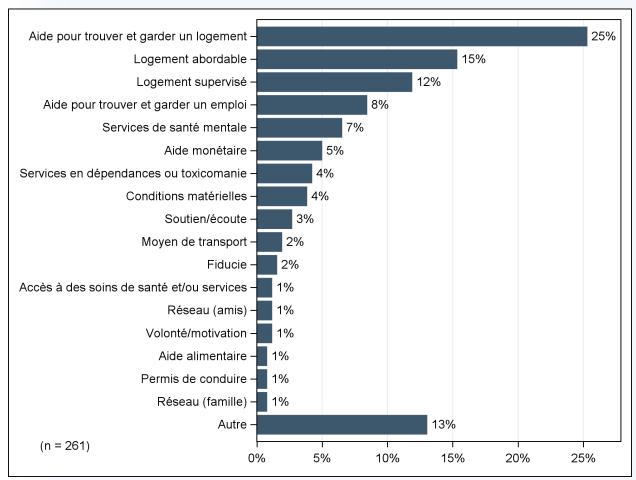


Figure 38. Services souhaités, Estrie

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Les autres services souhaités (13 %) concernent notamment l'aide à la réinsertion sociale et l'aide à la poursuite de la scolarité.

5.5 Montréal

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés à Montréal. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de Montréal. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 46** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=294) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 46. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Montréal

	Type de lieu où la nuit a été passée									
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=245)	Hébergement d'urgence (n=510)	Ressource de transition (n=486)	Organisme mixte* (n=111)	Hébergement lié à la violence** (n=65)	Itinérance cachée (n=169)	Centre de thérapie (n=14)	Autre*** (n=23)	Donnée manquante (n=81)	Total (n=1 704)
1	178	51	26	5	7	115	0	12	46	440
2	0	378	3	89	0	0	0	0	0	470
3	67	81	457	17	58	54	14	11	35	794

Notes:

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**} Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 47** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées à Montréal selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Les centres de thérapie ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans cette catégorie rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 1628 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte (hébergement d'urgence et de transition) ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Dans le cas des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence, une majorité de femmes cisgenres y ont passé la nuit. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente près de 5 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=1654), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 64 ans. Les ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence ont, quant à elles, hébergé une majorité de personnes âgées de 18 à 49 ans.

Environ 13 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations (8 %), Inuit (3 %), Métis (1 %) ou autres peuples autochtones (1 %). Un peu plus d'une personne sur sept a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (80 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total} =1637) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ 18 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée ou ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence ou dans un lieu extérieur. Ce sont 4 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants ; cette proportion était plus grande chez les personnes hébergées dans une ressource pour personnes victimes de violence.

Enfin, sur un total de 1590 personnes, un peu moins de 5 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada (données non présentées).

Tableau 47. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Montréal selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

	Type de lieu où la nuit a été passée						
Genre	Lieu extérieur (n=230)	Hébergement d'urgence (n=502)	Ressource de transition (n=471)	Organisme mixte** (n=106)	Hébergement lié à la violence*** (n=64)	Itinérance cachée (n=154)	Total (n=1 628)
Femmes cisgenres	18,3 %	21,9 %	43,9 %	6,6 %	82,8 %	25,3 %	29,3 %
Hommes cisgenres	75,2 %	73,1 %	52,0 %	91,5 %	12,5 %	67,5 %	65,9 %
Personnes de la diversité de genres	6,5 %	5,0 %	4,0 %	1,9 %	4,7 %	7,1 %	4,8 %
Âge	Lieu extérieur (n=232)	Hébergement d'urgence (n=503)	Ressource de transition (n=476)	Organisme mixte** (n=110)	Hébergement lié à la violence*** (n=63)	Itinérance cachée (n=164)	Total (n=1 654)
Moins de 18 ans	0,4 %	0,0 %	1,1 %	0,0 %	1,6 %	0,6 %	0,5 %
18 à 29 ans	9,5 %	6,8 %	27,3 %	2,7 %	41,3 %	20,7 %	15,8 %
30 à 49 ans	48,7 %	45,1 %	30,5 %	39,1 %	41,3 %	37,8 %	40,0 %
50 à 64 ans	34,1 %	37,4 %	28,2 %	50,0 %	12,7 %	34,8 %	33,7 %
65 ans et plus	7,3 %	10,7 %	13,0 %	8,2 %	3,2 %	6,1 %	9,9 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=222)	Hébergement d'urgence (n=492)	Ressource de transition (n=468)	Organisme mixte** (n=106)	Hébergement lié à la violence*** (n=60)	Itinérance cachée (n=150)	Total (n=1 597)
Allochtones	84,7 %	82,9 %	92,1 %	89,6 %	91,7 %	88,0 %	86,8 %
Premières Nations	8,6 %	10,6 %	5,3 %	7,5 %	3,3 %	6,0 %	8,0 %
Inuit	4,1 %	4,7 %	1,5 %	1,9 %	1,7 %	1,3 %	3,1 %
Métis	1,8 %	1,0 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,9 %
Autres peuples autochtones*	0,9 %	0,8 %	0,6 %	0,9 %	3,3 %	4,0 %	1,3 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=223)	Hébergement d'urgence (n=484)	Ressource de transition (n=436)	Organisme mixte** (n=104)	Hébergement lié à la violence*** (n=59)	Itinérance cachée (n=142)	Total (n=1 541)
Hétérosexuelle	80,7 %	85,7 %	83,9 %	85,6 %	81,4 %	82,4 %	84,4 %
Homosexuelle	4,0 %	5,0 %	4,1 %	5,8 %	0,0 %	3,5 %	4,2 %

Bisexuelle	9,4 %	4,8 %	6,7 %	2,9 %	10,2 %	6,3 %	6,2 %
Autre diversité sexuelle	5,8 %	4,5 %	5,3 %	5,8 %	8,5 %	7,7 %	5,3 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=234)	Hébergement d'urgence (n=487)	Ressource de transition (n=478)	Organisme mixte** (n=108)	Hébergement lié à la violence*** (n=63)	Itinérance cachée (n=158)	Total (n=1 627)
Non	72,2 %	88,9 %	90,6 %	97,2 %	50,8 %	48,7 %	81,7 %
Oui : sans enfant à charge	27,8 %	10,9 %	2,9 %	2,8 %	4,8 %	48,7 %	14,0 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	0,2 %	6,5 %	0,0 %	44,4 %	2,5 %	4,3 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 46** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{***} Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

La **Figure 39** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées à Montréal avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice.

La raison le plus fréquemment rapportée est l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un revenu insuffisant et un problème de consommation de substances. Même si cette dernière raison est parmi celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (26 %), la proportion de personnes de Montréal l'ayant nommée est nettement moindre (13 %).

Dans la catégorie « Autre » pour cette région (plus souvent rapportée que dans le reste de la province, 21 % contre 16 %), on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche, la sortie de placement dans le système de protection de la jeunesse, les incendies et inondations des logements, le non-renouvellement du bail à l'échéance de ce dernier et le départ volontaire du logement.

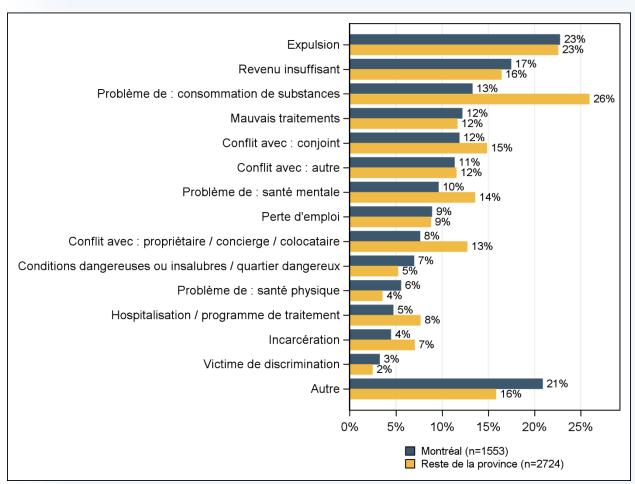


Figure 39. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Montréal

Notes:

Montréal est exclue de la catégorie « Reste de la province ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse. La **Figure 40** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées à Montréal en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de Montréal est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. Comparativement au reste de la province, elles sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer cette source de revenus (58 % contre 64 %). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome), qui a été déclarée par 17 % des personnes en situation d'itinérance, et les prestations pour les aînés (12 %) comme la retraite, la pension de la Sécurité de la vieillesse du gouvernement canadien, le Supplément de revenu garanti et les fonds de pension ou de retraite privés.

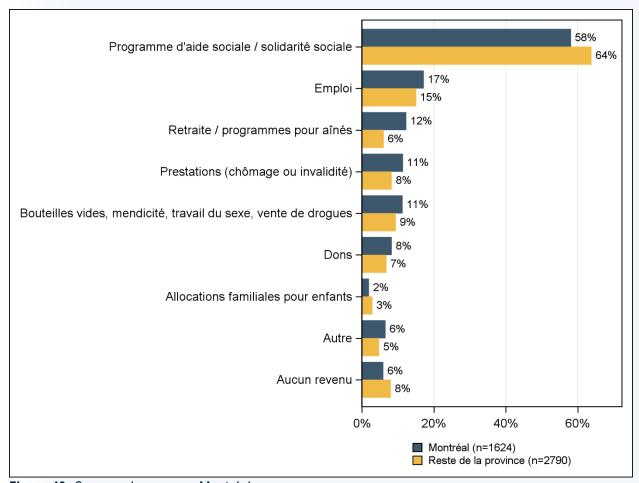


Figure 40. Sources de revenus, Montréal

Notes

Montréal est exclue de la catégorie « Reste de la province » ; cette dernière catégorie correspond aux régions ayant participé à la démarche de dénombrement de 2022.

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études ou à la formation.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Montréal a choisi de se baser sur la question commune à toutes les régions : « Avezvous les problèmes de santé suivants ? » Cette question couvre les sept thématiques suivantes : les conditions médicales ou maladies physiques, les limitations physiques, les limitations d'apprentissage ou cognitives, les problèmes de santé mentale, les problèmes de jeux de hasard et d'argent, les problèmes de consommation de tabac, les problèmes de consommation de substances (autres que le tabac). Cependant, cette région a bonifié cette question en proposant des choix plus détaillés pour certaines thématiques afin de mieux spécifier les problèmes de santé rapportés.

Le **Tableau 48** présente les sept thématiques couvrant les problèmes de santé selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement. Les **Figures 41** à **44** listent, quant à elles, les spécificités rapportées dans certaines de ces thématiques.

Tableau 48. Problèmes de santé par thématique selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Montréal

Condition médicale ou maladie physique	Type de lieu où la nuit a été passée						
	Lieu extérieur (n=211)	Hébergement d'urgence (n=491)	Ressource de transition (n=461)	Organisme mixte* (n=106)	Hébergement lié à la violence** (n=62)	Itinérance cachée (n=142)	Total (n=1 568)
Oui	44,5 %	47,0 %	41,0 %	53,8 %	21,0 %	46,5 %	44,7 %
Non	55,5 %	53,0 %	59,0 %	46,2 %	79,0 %	53,5 %	55,3 %
Limitation physique	Lieu extérieur (n=210)	Hébergement d'urgence (n=479)	Ressource de transition (n=453)	Organisme mixte* (n=106)	Hébergement lié à la violence** (n=62)	Itinérance cachée (n=140)	Total (n=1 538)
Oui	32,4 %	35,9 %	25,8 %	38,7 %	12,9 %	31,4 %	30,9 %
Non	67,6 %	64,1 %	74,2 %	61,3 %	87,1 %	68,6 %	69,1 %

Limitation d'apprentissage ou cognitive	Lieu extérieur (n=215)	Hébergement d'urgence (n=482)	Ressource de transition (n=454)	Organisme mixte* (n=106)	Hébergement lié à la violence** (n=62)	Itinérance cachée (n=139)	Total (n=1 550)
Oui	40,5 %	34,9 %	29,3 %	38,7 %	25,8 %	44,6 %	34,5 %
Non	59,5 %	65,1 %	70,7 %	61,3 %	74,2 %	55,4 %	65,5 %
Problème de santé mentale	Lieu extérieur (n=219)	Hébergement d'urgence (n=490)	Ressource de transition (n=462)	Organisme mixte* (n=102)	Hébergement lié à la violence** (n=62)	Itinérance cachée (n=143)	Total (n=1 572)
Oui	56,2 %	56,3 %	63,0 %	59,8 %	58,1 %	62,9 %	59,2 %
Non	43,8 %	43,7 %	37,0 %	40,2 %	41,9 %	37,1 %	40,8 %
Problème de jeux de hasard et d'argent	Lieu extérieur (n=211)	Hébergement d'urgence (n=482)	Ressource de transition (n=460)	Organisme mixte* (n=107)	Hébergement lié à la violence** (n=62)	Itinérance cachée (n=134)	Total (n=1 540)
Oui	12,8 %	9,5 %	5,0 %	15,0 %	0,0 %	12,7 %	9,0 %
Non	87,2 %	90,5 %	95,0 %	85,0 %	100,0 %	87,3 %	91,0 %
Problème de consommation de tabac	Lieu extérieur (n=209)	Hébergement d'urgence (n=489)	Ressource de transition (n=459)	Organisme mixte* (n=104)	Hébergement lié à la violence** (n=59)	Itinérance cachée (n=138)	Total (n=1 545)
Oui	71,3 %	61,1 %	43,4 %	64,4 %	18,6 %	55,1 %	55,1 %
Non	28,7 %	38,9 %	56,6 %	35,6 %	81,4 %	44,9 %	44,9 %
Problème de consommation de substances	Lieu extérieur (n=227)	Hébergement d'urgence (n=491)	Ressource de transition (n=465)	Organisme mixte* (n=105)	Hébergement lié à la violence** (n=63)	Itinérance cachée (n=149)	Total (n=1 596)
Oui	80,2 %	58,5 %	35,1 %	59,0 %	14,3 %	61,1 %	53,7 %
Non	19,8 %	41,5 %	64,9 %	41,0 %	85,7 %	38,9 %	46,3 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 46** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**} Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

Parmi les 1568 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, 45 % d'entre elles déclarent avoir une condition médicale ou une maladie physique (**Tableau 48**). Cette proportion est moindre chez les personnes ayant passé la nuit dans des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence.

La **Figure 41** présente les conditions ou maladies rapportées. La maladie le plus fréquemment rapportée est l'arthrite (37 %), suivie par l'hypertension (30 %), l'insuffisance cardiaque ou un autre problème du cœur (29 %) et le diabète (27 %).

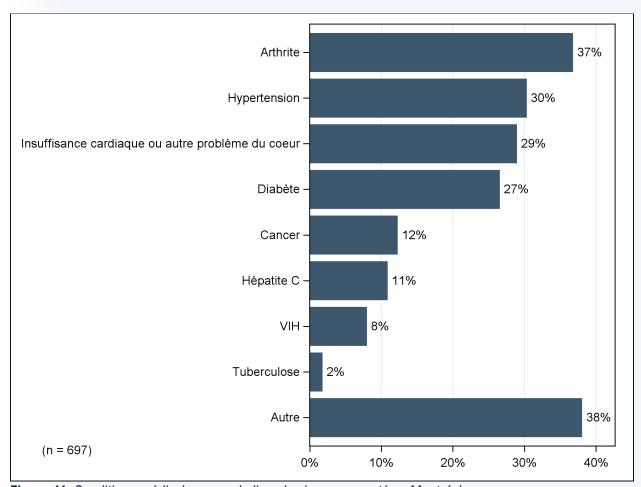


Figure 41. Conditions médicales ou maladies physiques rapportées, Montréal

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres conditions médicales ou maladies physiques, on trouve notamment l'anémie, l'arthrose, l'asthme, les douleurs chroniques (dos, cou, genoux, canal carpien), l'emphysème, l'épilepsie, la fibromyalgie, l'hépatite B et la maladie pulmonaire obstructive chronique.

Parmi les 1538 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, 31 % d'entre elles déclarent avoir une limitation physique (**Tableau 48**). Cette proportion est moindre chez les personnes ayant passé la nuit dans des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence.

Parmi les 1550 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, 35 % d'entre elles déclarent avoir une limitation d'apprentissage ou cognitive (**Tableau 48**). Cette proportion est plus importante chez les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur ou se trouvant en situation d'itinérance cachée. La **Figure 42** présente les limitations d'apprentissage ou cognitives rapportées. La limitation le plus fréquemment rapportée est le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (62 %), suivi par le traumatisme crânien (54 %).

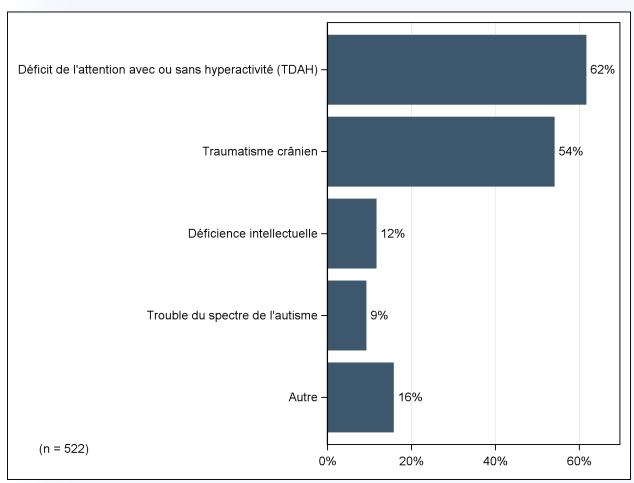


Figure 42. Limitations d'apprentissage ou cognitives rapportées, Montréal

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres limitations d'apprentissage ou cognitives, on trouve notamment l'accident vasculaire cérébral, la dyslexie et la dysphasie.

Parmi les 1572 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, 59 % d'entre elles déclarent avoir un problème de santé mentale (**Tableau 48**). Cette proportion est légèrement plus importante chez les personnes ayant passé la nuit dans une ressource de transition ou en situation d'itinérance cachée. La **Figure 43** présente en détail les pourcentages de personnes ayant déclaré avoir un problème de santé mentale selon la spécificité du problème rapporté. Le problème de santé mentale le plus fréquemment rapporté est l'anxiété (75 %), suivie par la dépression (64 %) et le syndrome de stress post-traumatique (42 %).

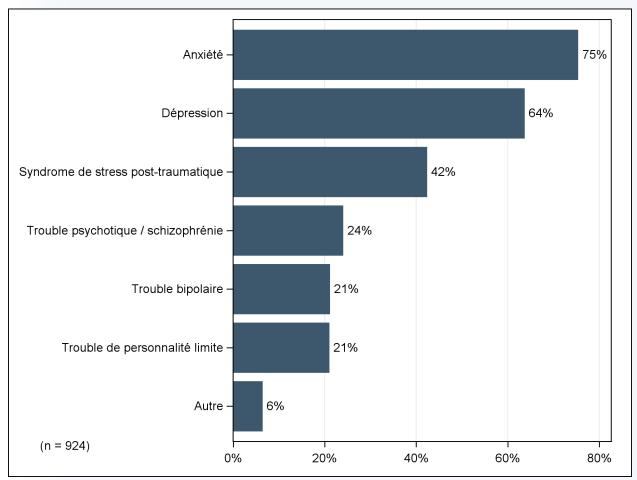


Figure 43. Problèmes de santé mentale rapportés, Montréal

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres problèmes de santé mentale, on trouve notamment la dysphorie de genre, les idées suicidaires, la tentative de suicide, le syndrome de Gilles de la Tourette, les troubles alimentaires et le trouble obsessionnel compulsif.

Parmi les 1540 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, 9 % d'entre elles déclarent avoir un problème de jeux de hasard et d'argent (**Tableau 48**). Aucun problème de cet ordre n'a été rapporté chez les personnes ayant passé la nuit dans des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence.

Sur les 1545 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, plus de la moitié (55 %) déclarent avoir un problème de consommation de tabac (**Tableau 48**). Cette proportion est moindre chez les personnes ayant passé la nuit dans des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence.

Parmi les 1596 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à cette thématique, plus de la moitié (54 %) déclarent avoir un problème de consommation de substances (**Tableau 48**). Cette proportion est plus importante chez les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur. Elle est cependant moindre chez les personnes ayant passé la nuit dans des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence et dans les ressources de transition. La **Figure 44** présente les substances liées aux problèmes de consommation rapportés. La substance le plus fréquemment indiquée est le cannabis (66 %), suivi de l'alcool (58 %), de la cocaïne (crack) (46 %) et de la méthamphétamine (*speed*) (30 %).

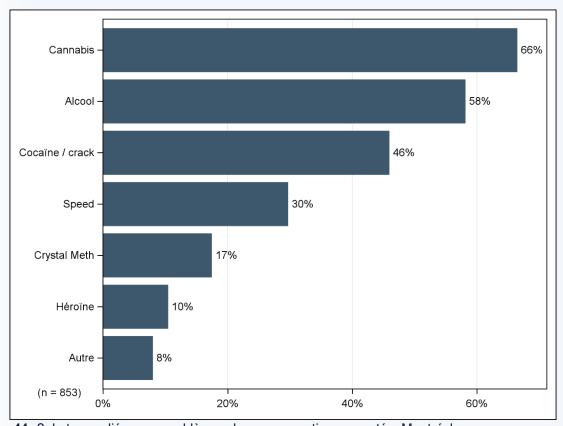


Figure 44. Substances liées aux problèmes de consommation rapportés, Montréal

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres substances, on trouve notamment des hallucinogènes comme les champignons, l'ayahuasca et le diéthylamide de l'acide lysergique (LSD), le gamma-hydroxybutyrate (GHB), des opiacés (opium, morphine) et des opioïdes (fentanyl, méthadone).

5.6 Outaouais

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés en Outaouais. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance en Outaouais. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 49** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=250) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 49. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Outaouais

		Type de lieu où la nuit a été passée								
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=52)	Hébergement d'urgence (n=80)	Ressource de transition (n=27)	Organisme mixte* (n=5)	Hébergement lié à la violence** (n=11)	Itinérance cachée (n=48)	Centre de thérapie (n=0)	Autre*** (n=20)	Donnée manquante (n=7)	Total (n=250)
1	42	27	13	2	0	33	0	19	7	143
2	0	26	0	0	3	0	0	0	0	29
3	10	27	14	3	8	15	0	1	0	78

Notes:

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 50** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en Outaouais selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (organismes mixtes et ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 246 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente un peu moins de 3 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=237), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 64 ans. La proportion de personnes de moins de 30 ans en itinérance cachée ou ayant passé la nuit dans une ressource de transition est plus importante que dans les autres types de lieux.

Environ 17 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations, Métis et Inuit. Une personne sur dix a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (89 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=248) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ 21 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée. Près de 4 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants l'ont fait dans un lieu extérieur ou en situation d'itinérance cachée.

Enfin, sur un total de 242 personnes, 6 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada (données non présentées).

Tableau 50. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Outaouais selon l'endroit où elles ont passé la nuit

	Туре	de lieu où la	nuit a été pa	ssée	
Genre	Lieu extérieur (n=51)	Hébergement d'urgence (n=80)	Ressource de transition (n=27)	Itinérance cachée (n=46)	Total (n=246)
Femmes cisgenres	23,5 %	18,8 %	22,2 %	37,0 %	28,0 %
Hommes cisgenres	72,5 %	81,3 %	74,1 %	60,9 %	69,1 %
Personnes de la diversité de genres	3,9 %	0,0 %	3,7 %	2,2 %	2,8 %
Âge	Lieu extérieur (n=48)	Hébergement d'urgence (n=80)	Ressource de transition (n=27)	Itinérance cachée (n=43)	Total (n=237)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
18 à 29 ans	6,3 %	12,5 %	20,0 %	20,9 %	12,2 %
30 à 49 ans	58,3 %	46,3 %	55,0 %	41,9 %	47,3 %
50 à 64 ans	35,4 %	36,3 %	20,0 %	34,9 %	35,9 %
65 ans et plus	0,0 %	5,0 %	0,0 %	2,3 %	4,6 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=49)	Hébergement d'urgence (n=79)	Ressource de transition (n=26)	Itinérance cachée (n=42)	Total (n=236)
Allochtones	81,6 %	87,3 %	96,2 %	64,3 %	82,6 %
Premières Nations	12,2 %	7,6 %	0,0 %	33,3 %	13,6 %
Inuit	2,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Métis	4,1 %	5,1 %	3,8 %	2,4 %	3,4 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=49)	Hébergement d'urgence (n=79)	Ressource de transition (n=27)	Itinérance cachée (n=44)	Total (n=234)
Hétérosexuelle	89,8 %	96,2 %	92,6 %	84,1 %	91,0 %
Homosexuelle	2,0 %	1,3 %	0,0 %	2,3 %	2,1 %
Bisexuelle	8,2 %	1,3 %	0,0 %	11,4 %	4,7 %
Autre diversité sexuelle	0,0 %	1,3 %	7,4 %	2,3 %	2,1 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=51)	Hébergement d'urgence (n=77)	Ressource de transition (n=26)	Itinérance cachée (n=47)	Total (n=243)
Non	86,3 %	87,0 %	80,8 %	55,3 %	79,0 %
Oui : sans enfant à charge	13,7 %	11,7 %	19,2 %	34,0 %	16,9 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	1,3 %	0,0 %	10,6 %	4,1 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 49** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 45** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées en Outaouais avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal⁴¹.

La raison le plus fréquemment rapportée est l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un revenu insuffisant, un conflit avec la ou le propriétaire, concierge ou locataire, ou un conflit avec une conjointe ou un conjoint. Comparativement aux autres régions du Québec, les personnes interrogées en Outaouais sont proportionnellement moins nombreuses à avoir nommé un problème de consommation de substances (11 % contre 27 %) ou de santé mentale (5 % contre 14 %) comme raisons de la perte du logement. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire, les incendies et les inondations.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

⁴¹ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

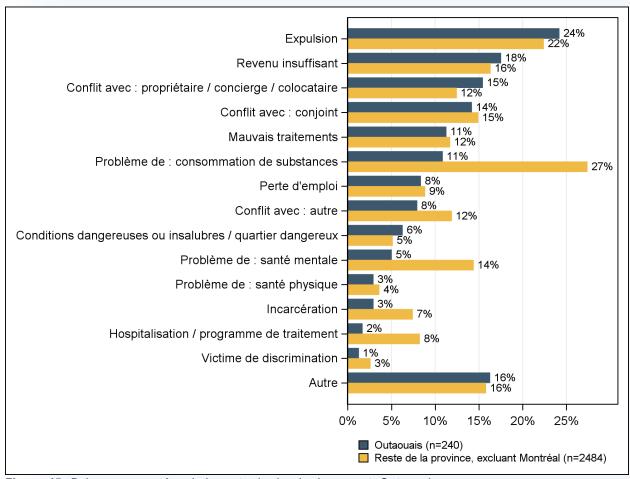


Figure 45. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Outaouais

L'Outaouais est exclu de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 46** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées en Outaouais en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ⁴².

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de l'Outaouais est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), elles sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer cette source de revenus (71 % contre 63 %). On trouve ensuite les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus et la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome).

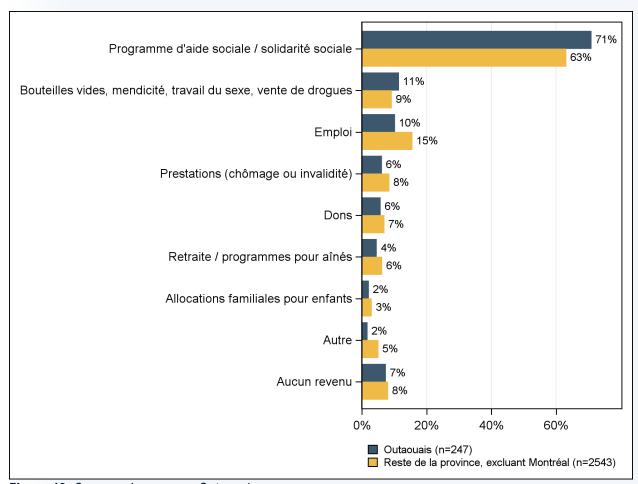


Figure 46. Sources de revenus, Outaouais

Notes:

L'Outaouais est exclu de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve les dons d'inconnu.

⁴² La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de l'Outaouais était : « Depuis octobre dernier, c'est-à-dire dans la dernière année, avez-vous utilisé au moins une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition (excluant les maisons de transition carcérales) dans la région d'Ottawa ? » Les résultats sont présentés dans le **Tableau 51**. Plus de la moitié des personnes en situation d'itinérance ont indiqué avoir utilisé une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition dans la région d'Ottawa au cours des 12 derniers mois. Cette proportion était plus faible chez les personnes en situation d'itinérance cachée ou ayant passé la nuit dans une ressource de transition en Outaouais.

Tableau 51. Utilisation d'une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition dans la région d'Ottawa, au cours des 12 derniers mois, selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Outaouais

Utilisation d'une	Туре	de lieu où la	nuit a été pa	ıssée	
ressource dans la région d'Ottawa	Lieu extérieur (n=47)	Hébergement d'urgence (n=80)	Ressource de transition (n=22)	Itinérance cachée (n=38)	Total (n=228)
Oui	55,3 %	65,0 %	27,3 %	28,9 %	51,8 %
Non	44,7 %	35,0 %	72,7 %	71,1 %	48,2 %

Pour les personnes ayant répondu par l'affirmative, la question subsidiaire suivante a été posée : « Pour environ combien de nuits au total depuis les 12 derniers mois? » La **Figure 47** présente les réponses à cette question. Près d'un quart des personnes ont indiqué avoir passé moins de 30 nuits dans une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition dans la région d'Ottawa au cours des 12 derniers mois, et près d'un autre quart a indiqué y avoir passé la totalité des nuits.

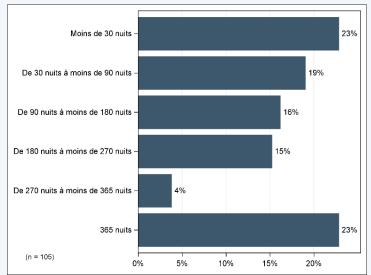


Figure 47. Nombre de nuits passées dans une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition dans la région d'Ottawa au cours des 12 derniers mois, Outaouais

Note:

Une seule réponse possible par personne.

5.7 Abitibi-Témiscamingue

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés en Abitibi-Témiscamingue. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés. Cette région participe pour la première fois à l'exercice de dénombrement.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance en Abitibi-Témiscamingue. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 52** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=159) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 52. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Abitibi-Témiscamingue

	Type de lieu où la nuit a été passée									
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=13)	Hébergement d'urgence (n=38)	Ressource de transition (n=6)	Organisme mixte* (n=28)	Hébergement lié à la violence** (n=5)	Itinérance cachée (n=58)	Centre de thérapie (n=0)	Autre ^{***} (n=5)	Donnée manquante (n=6)	Total (n=159)
1	3	11	1	0	1	23	0	1	5	45
2	0	7	0	28	4	0	0	1	0	40
3	10	20	5	0	0	35	0	3	1	74

Notes:

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 53** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en Abitibi-Témiscamingue selon le type de lieu où elles ont passé la nuit. Certains lieux (lieu extérieur, ressource de transition, ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence et centre de thérapie) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 159 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence ou un organisme mixte sont des hommes cisgenres. La proportion de femmes cisgenres se trouvant en itinérance cachée est plus importante que celle des hommes cisgenres. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer, en questionnement) représente moins de 1 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=153), la plupart ayant passé la nuit dans un organisme mixte ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. La majorité des personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence sont âgées de 50 ans et plus.

Environ la moitié des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations, Métis et Inuit. Près d'une personne sur dix a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (98 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=157) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ 28 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée. Ce sont 2 % des individus qui indiquent avoir passé la nuit avec un ou des enfants et cette proportion est plus importante chez celles se trouvant en situation d'itinérance cachée.

Enfin, sur un total de 156 personnes, environ 5 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 53. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

	Type de lie	u où la nuit a	été passée	
Genre	Hébergement d'urgence (n=38)	Organisme mixte** (n=28)	Itinérance cachée (n=58)	Total (n=159)
Femmes cisgenres	21,1 %	14,3 %	53,4 %	36,5 %
Hommes cisgenres	78,9 %	85,7 %	46,6 %	62,9 %
Personnes de la diversité de genres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %
Âge	Hébergement d'urgence (n=35)	Organisme mixte** (n=28)	Itinérance cachée (n=57)	Total (n=153)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	5,3 %	2,0 %
18 à 29 ans	20,0 %	3,6 %	21,1 %	14,4 %
30 à 49 ans	28,6 %	64,3 %	52,6 %	53,6 %
50 à 64 ans	40,0 %	28,6 %	17,5 %	25,5 %
65 ans et plus	11,4 %	3,6 %	3,5 %	4,6 %
ldentité autochtone	Hébergement d'urgence (n=38)	Organisme mixte** (n=28)	Itinérance cachée (n=57)	Total (n=156)
Allochtones	44,7 %	85,7 %	35,1 %	50,6 %
Premières Nations	55,3 %	14,3 %	59,6 %	47,4 %
Inuit	0,0 %	0,0 %	3,5 %	1,3 %
Métis	0,0 %	0,0 %	1,8 %	0,6 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Hébergement d'urgence (n=35)	Organisme mixte** (n=28)	Itinérance cachée (n=56)	Total (n=153)
Hétérosexuelle	91,4 %	100,0 %	82,1 %	90,8 %
Homosexuelle	2,9 %	0,0 %	3,6 %	2,0 %
Bisexuelle	5,7 %	0,0 %	10,7 %	5,2 %
Autre diversité sexuelle	0,0 %	0,0 %	3,6 %	2,0 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Hébergement d'urgence (n=37)	Organisme mixte** (n=28)	Itinérance cachée (n=57)	Total (n=153)
Non	86,5 %	96,4 %	54,4 %	71,9 %
Oui : sans enfant à charge	13,5 %	3,6 %	43,9 %	26,1 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	0,0 %	1,8 %	2,0 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 52** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 48** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées en Abitibi-Témiscamingue avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal⁴³.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de consommation de substances et l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Même si cette dernière raison est parmi celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (23 %, excluant Montréal), la proportion de personnes en Abitibi-Témiscamingue l'ayant nommée est un peu plus faible (20 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un revenu insuffisant ou un conflit avec une conjointe ou un conjoint. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire et les incendies.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

⁴³ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

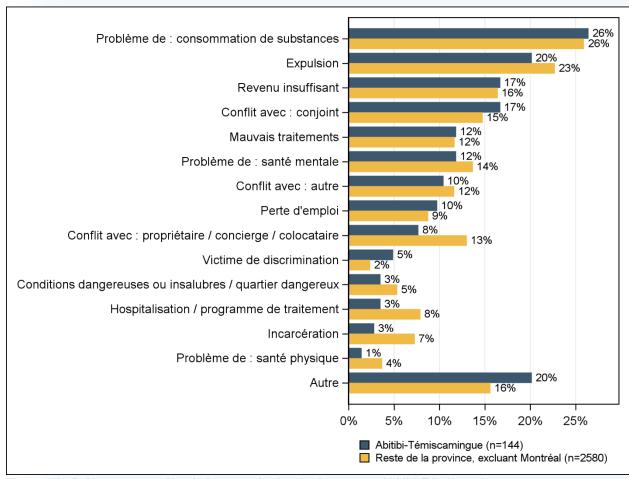


Figure 48. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 49** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées en Abitibi-Témiscamingue en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal⁴⁴.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de l'Abitibi-Témiscamingue est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), elles sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer cette source de revenus (53 % contre 64 %). On trouve ensuite les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus et la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome).

⁴⁴ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

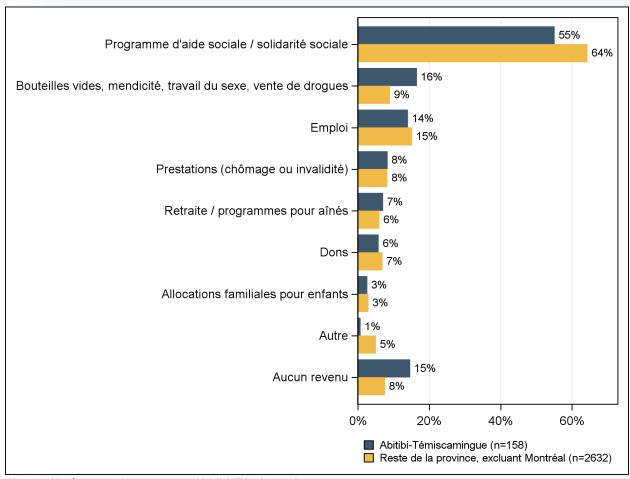


Figure 49. Sources de revenus, Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve les dons d'inconnus.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. L'Abitibi-Témiscamingue n'a inclus aucune question supplémentaire.

5.8 Côte-Nord

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés sur la Côte-Nord. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés. Cette région participe pour la première fois à l'exercice de dénombrement.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de la Côte-Nord. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 54** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=72) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 54. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Côte-Nord

	Type de lieu où la nuit a été passée									
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=9)	Hébergemen t d'urgence (n=4)	Ressource de transition (n=18)	Organisme mixte* (n=10)	Hébergemen t lié à la violence** (n=0)	Itinérance cachée (n=27)	Centre de thérapie (n=0)	Autre*** (n=2)	Donnée manquante (n=2)	Total (n=72)
1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	0	0	15	10	0	0	0	2	0	27
3	9	4	3	0	0	27	0	0	2	45

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 55** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées sur la Côte-Nord selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (lieu extérieur, hébergement d'urgence, organisme mixte et ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 71 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans une ressource de transition sont des hommes cisgenres. La proportion de femmes cisgenres se trouvant en itinérance cachée (48 %) est proche de celle des hommes cisgenres (52 %).

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=70), la plupart ayant passé la nuit dans une ressource de transition ont entre 30 et 64 ans. Les personnes se trouvant en itinérance cachée sont réparties de manière homogène entre les groupes d'âge 18-29 ans (39 %), 30-49 ans (31 %) et 50-64 ans (31 %).

Un peu moins de la moitié des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations, Métis et Inuit. Un peu plus d'une personne sur vingt a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la totalité des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total}=70) n'est pas issue de l'immigration (données non présentées).

Près de la moitié des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée. Ce sont 17 % des individus qui indiquent avoir passé la nuit avec un ou des enfants et cette proportion est plus importante chez celles se trouvant en situation d'itinérance cachée.

Enfin, sur un total de 72 personnes, un peu plus de 1 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 55. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Côte-Nord selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

	Type de lieu été pa	où la nuit a assée	Total
Genre	Ressource de transition (n=18)	Itinérance cachée (n=27)	(n=71)
Femmes cisgenres	16,7 %	48,1 %	31,0 %
Hommes cisgenres	83,3 %	51,9 %	69,0 %
Personnes de la diversité de genres	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Âge	Ressource de transition (n=17)	Itinérance cachée (n=26)	Total (n=70)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	0,0 %
18 à 29 ans	11,8 %	38,5 %	24,3 %
30 à 49 ans	47,1 %	30,8 %	40,0 %
50 à 64 ans	41,2 %	30,8 %	34,3 %
65 ans et plus	0,0 %	0,0 %	1,4 %
ldentité autochtone	Ressource de transition (n=17)	Itinérance cachée (n=27)	Total (n=71)
Allochtones	70,6 %	22,2 %	52,1 %
Premières Nations	23,5 %	77,8 %	45,1 %
Inuit	5,9 %	0,0 %	1,4 %
Métis	0,0 %	0,0 %	1,4 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Ressource de transition (n=18)	Itinérance cachée (n=27)	Total (n=71)
Hétérosexuelle	94,4 %	100,0 %	94,4 %
Homosexuelle	5,6 %	0,0 %	1,4 %
Bisexuelle	0,0 %	0,0 %	2,8 %

Autre diversité sexuelle	0,0 %	0,0 %	1,4 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Ressource de transition (n=17)	Itinérance cachée (n=26)	Total (n=69)
Non	58,8 %	26,9 %	50,7 %
Oui : sans enfant à charge	35,3 %	34,6 %	31,9 %
Oui : avec enfant(s) à charge	5,9 %	38,5 %	17,4 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 54** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 50** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées sur la Côte-Nord avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal 45.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le revenu insuffisant et l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Même si ces raisons sont parmi celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (16 % et 22 %, excluant Montréal), la proportion de personnes de la Côte-Nord les ayant nommées est beaucoup plus importante (29 % et 29 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent le problème de consommation de substances, un conflit avec une autre personne (personne de la famille autre que parent/tuteur, conjointe ou conjoint, enfant) ou un conflit avec la ou le propriétaire, concierge ou locataire. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire ou un départ volontaire du logement.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

⁴⁵ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

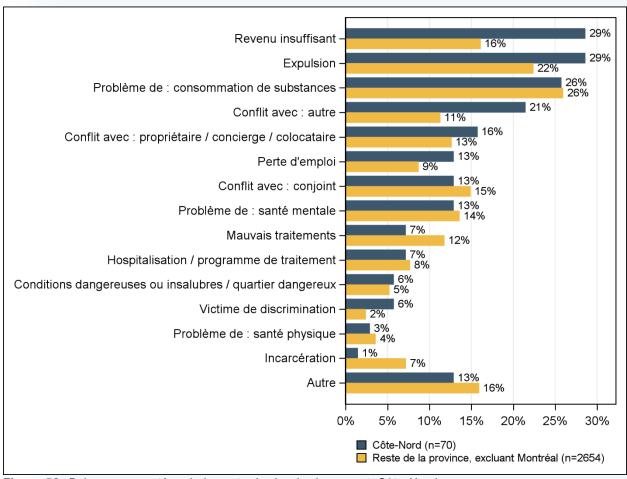


Figure 50. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Côte-Nord

La Côte-Nord est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 51** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées sur la Côte-Nord en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal⁴⁶.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de la Côte-Nord est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), elles sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer cette source de revenus (57 % contre 64 %). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) et les prestations de chômage ou d'invalidité.

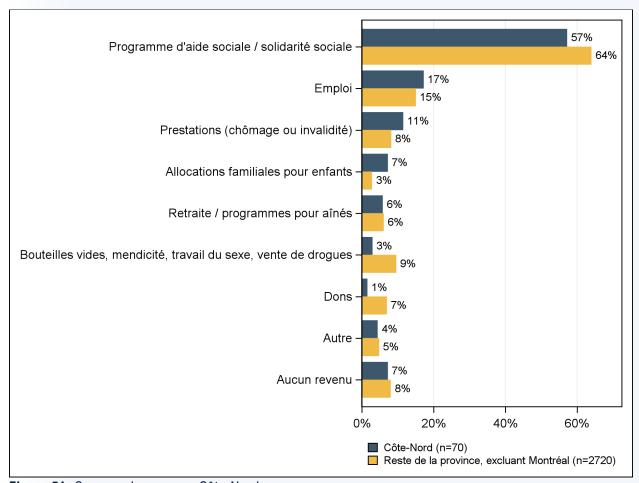


Figure 51. Sources de revenus, Côte-Nord

Notes:

La Côte-Nord est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route et l'aide financière aux études.

⁴⁶ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de la Côte-Nord était : « Quels sont vos défis en ce moment, là où vous vivez ? » Quatre choix de réponse étaient proposés : 1) l'accès à un logement décent et à bon prix ; 2) l'accès à une toilette ou à une douche ; 3) l'accès à de la nourriture à bon prix et de qualité ; 4) autre, précisez. La Figure 52 présente les réponses à cette question. Il est à noter que plusieurs personnes ont indiqué dans la catégorie « autre » qu'elles n'avaient aucun souci, indiquant une absence de défi au moment où la question a été posée. C'est pour cela qu'une catégorie « aucun souci » est présentée dans la Figure 52.

La majorité des personnes ont indiqué l'accès à un logement décent et à bon prix comme défi là où elles vivent (94 %), suivi par l'accès à de la nourriture à bon prix et de qualité (74 %) et l'accès à une toilette ou à une douche (59 %).

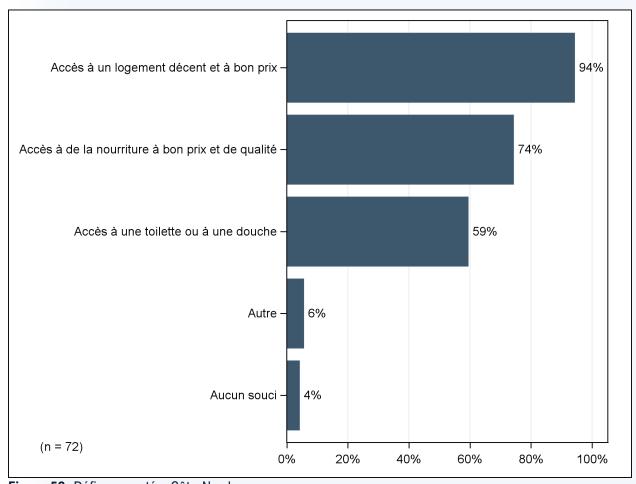


Figure 52. Défis rapportés, Côte-Nord

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Les autres défis rapportés (6 %) concernent notamment l'accès à un endroit sécuritaire et l'accès à l'emploi.

5.9 Chaudière-Appalaches

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés en Chaudière-Appalaches. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance dans Chaudière-Appalaches. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 56** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=166) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 56. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Chaudière-Appalaches

				Type de lie	u où la nuit a	été passée				
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=8)	Hébergement d'urgence (n=7)	Ressource de transition (n=60)	Organisme mixte* (n=1)	Hébergement lié à la violence** (n=2)	Itinérance cachée (n=54)	Centre de thérapie (n=3)	Autre ^{***} (n=31)	Donnée manquante (n=0)	Total (n=166)
1	7	3	0	1	1	35	2	7	0	56
2	0	4	60	0	1	0	1	23	0	89
3	1	0	0	0	0	19	0	1	0	21

Notes:

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 57** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en Chaudière-Appalaches selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (lieu extérieur, hébergement d'urgence, organisme mixte, ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence et centre de thérapie) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 165 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles ayant passé la nuit en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. La proportion de femmes cisgenres ayant passé la nuit dans une ressource de transition est plus importante que celle des hommes cisgenres. Le nombre de personnes de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer, en questionnement) représente moins de 6 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total} =165), la plupart ayant passé la nuit en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. La majorité de celles ayant passé la nuit dans un hébergement de transition sont âgées de 18 à 29 ans.

Un peu plus d'une personne sur vingt s'identifie comme Autochtone, et plus spécifiquement comme membre des Premières Nations, Métis ou Inuit. Un peu plus d'une personne sur cinq a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (97 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=166) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Ce sont 23 % des personnes en situation d'itinérance qui ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée. Environ 7 % des individus indiquent avoir passé la nuit avec un ou des enfants et cette proportion est plus importante chez celles se trouvant en situation d'itinérance cachée.

Enfin, sur un total de 165 personnes, environ 2 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 57. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Chaudière-Appalaches selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

Genre	Type de lieu été pa	où la nuit a assée	Total
Genre	Ressource de transition (n=60)	Itinérance cachée (n=54)	(n=165)
Femmes cisgenres	48,3 %	31,5 %	38,2 %
Hommes cisgenres	41,7 %	66,7 %	55,8 %
Personnes de la diversité de genres	10,0 %	1,9 %	6,1 %
Âge	Ressource de transition (n=60)	Itinérance cachée (n=54)	Total (n=165)
Moins de 18 ans	1,7 %	3,7 %	1,8 %
18 à 29 ans	55,0 %	27,8 %	35,8 %
30 à 49 ans	33,3 %	50,0 %	45,5 %
50 à 64 ans	8,3 %	18,5 %	14,5 %
65 ans et plus	1,7 %	0,0 %	2,4 %
Identité autochtone	Ressource de transition (n=60)	Itinérance cachée (n=53)	Total (n=165)
Allochtones	98,3 %	96,2 %	94,5 %
Premières Nations	0,0 %	3,8 %	4,2 %
Inuit	1,7 %	0,0 %	0,6 %
Métis	0,0 %	0,0 %	0,6 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Ressource de transition (n=59)	Itinérance cachée (n=52)	Total (n=161)
Hétérosexuelle	76,3 %	84,6 %	78,3 %
Homosexuelle	3,4 %	1,9 %	3,1 %
Bisexuelle	10,2 %	9,6 %	9,9 %

Autre diversité sexuelle	10,2 %	3,8 %	8,7 %	
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Ressource de transition (n=60) Itinérance cachée (n=53)		Total (n=165)	
Non	88,3 %	49,1 %	77,0 %	
Oui : sans enfant à charge	3,3 %	41,5 %	16,4 %	
Oui : avec enfant(s) à charge	8,3 %	9,4 %	6,7 %	

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 56** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 53** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées en Chaudière-Appalaches avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal⁴⁷.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de santé mentale et le problème de consommation de substances. Cette première raison ne fait pas partie de celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (13 %, excluant Montréal), alors que la proportion de personnes de Chaudière-Appalaches l'ayant nommée est importante (26 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un revenu insuffisant, l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif) ou un conflit avec une conjointe ou un conjoint. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire et le départ volontaire du logement.

^{*} Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

⁴⁷ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

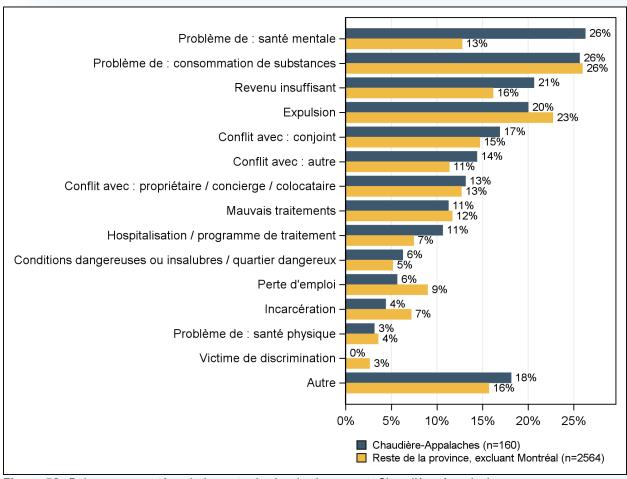


Figure 53. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Chaudière-Appalaches

Chaudière-Appalaches est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 54** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées dans Chaudière-Appalaches en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ⁴⁸.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance dans Chaudière-Appalaches est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale, comme pour le reste de la province (excluant Montréal). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) et les dons.

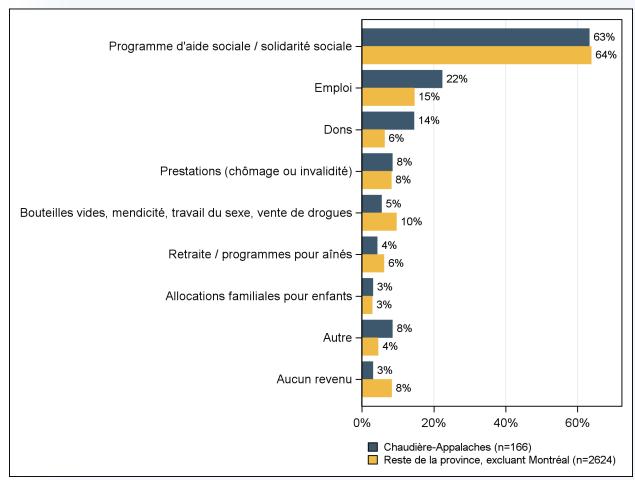


Figure 54. Sources de revenus, Chaudière-Appalaches

Notes:

Chaudière-Appalaches est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les indemnités de l'organisme Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), des prêts et bourses.

⁴⁸ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de Chaudière-Appalaches était : « Avez-vous cherché à obtenir votre propre domicile fixe au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis octobre dernier ? » Deux questions subsidiaires ont également été posées : « Si oui, quels sont les défis ou les problèmes que vous avez rencontrés dans votre recherche de domicile fixe ? » et « Si non, pourquoi n'avez-vous pas cherché de domicile fixe ? » Le **Tableau 58** présente les résultats de la première question selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit. La **Figure 55** répertorie les défis et problèmes rencontrés dans la recherche de domicile fixe, alors que la **Figure 56** liste les raisons de l'absence de recherche de domicile fixe.

Parmi les 161 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question, 3 personnes sur 5 ont cherché à obtenir un domicile fixe au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est plus faible chez celles ayant passé la nuit dans une ressource de transition (42 %) et plus importante chez les personnes en itinérance cachée (81 %).

Tableau 58. Recherche de l'obtention d'un domicile fixe au cours des 12 derniers mois selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Chaudière-Appalaches

Recherche de l'obtention d'un domicile fixe au cours des 12 derniers mois	Type de lieu été pa	Total	
	Ressource de transition (n=57)	Itinérance cachée (n=53)	(n=161)
Oui	42,1 %	81,1 %	60,9 %
Non	57,9 %	18,9 %	39,1 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 56** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Chez les personnes ayant cherché à obtenir un domicile fixe au cours des 12 derniers mois, le défi ou problème le plus fréquemment mentionné dans leur recherche de domicile fixe est un prix trop élevé des loyers, suivi par un faible revenu et une enquête de crédit défavorable. Ce sont 4 % des personnes qui mentionnent n'avoir rencontré aucun obstacle.

Quant aux personnes n'ayant pas cherché à obtenir un domicile fixe au cours des 12 derniers mois, elles évoquent principalement un problème de santé physique ou mentale comme raison d'absence de recherche, suivi par un faible revenu et un prix trop élevé des loyers. Ce ne sont que 13 % des personnes qui mentionnent ne pas vouloir un logement.

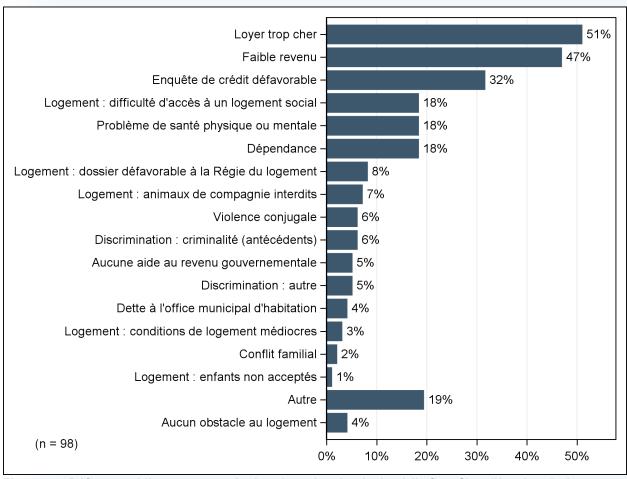


Figure 55. Défis et problèmes rencontrés dans la recherche de domicile fixe, Chaudière-Appalaches

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La modalité « Discrimination : autre » combine les discriminations en lien avec l'orientation sexuelle, le sexe ou le genre, l'âge, l'ethnicité, une autre raison et celle non spécifiée.

Parmi les autres défis et problèmes rencontrés, on trouve notamment la rareté des logements, la difficulté d'accès à un téléphone et la difficulté d'accès à un moyen de transport.

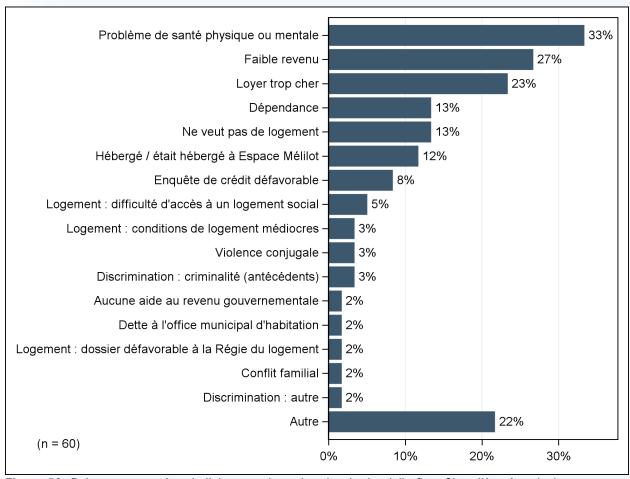


Figure 56. Raisons rapportées de l'absence de recherche de domicile fixe, Chaudière-Appalaches

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La modalité « Discrimination : autre » combine les discriminations en lien avec l'orientation sexuelle, le sexe ou le genre, l'âge, l'ethnicité, une autre raison et celle non spécifiée.

Parmi les autres raisons rapportées, on trouve notamment des problèmes avec la justice/incarcération et la rareté du logement.

5.10 Laval

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés à Laval. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de Laval. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 59** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=169) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 59. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Laval

	Type de lieu où la nuit a été passée									
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=22)	Hébergement d'urgence (n=26)	Ressource de transition (n=35)	Organisme mixte* (n=40)	Hébergement lié à la violence** (n=0)	Itinérance cachée (n=34)	Centre de thérapie (n=5)	Autre*** (n=6)	Donnée manquante (n=1)	Total (n=169)
1	5	0	2	0	0	12	0	3	0	22
2	0	16	31	40	0	0	4	1	0	92
3	17	10	2	0	0	22	1	2	1	55

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 60** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées à Laval selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Les centres de thérapie ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans cette catégorie rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 164 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Une proportion plus importante de femmes cisgenres a passé la nuit dans un organisme mixte comparativement aux autres types de lieux. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente 4 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=166), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. Les ressources de transition et les organismes mixtes ont hébergé davantage de personnes âgées de 18 et 29 ans.

Environ 4 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations ou autres peuples autochtones. Environ 16 % des personnes ont indiqué que leur orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la majorité (87 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total}=165) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ trois personnes en situation d'itinérance sur dix ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée et en ressource de transition. Ce sont 1 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants ; cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée.

Enfin, sur un total de 161 personnes, 3 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 60. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Laval selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

Genre	Lieu extérieur (n=22)	Hébergement d'urgence (n=25)	Ressource de transition (n=35)	Organisme mixte** (n=40)	Itinérance cachée (n=30)	Total (n=164)
Femmes cisgenres	18,2 %	20,0 %	25,7 %	35,0 %	13,3 %	25,6 %
Hommes cisgenres	77,3 %	80,0 %	71,4 %	55,0 %	83,3 %	70,1 %
Personnes de la diversité de genres	4,5 %	0,0 %	2,9 %	10,0 %	3,3 %	4,3 %
Âge	Lieu extérieur (n=22)	Hébergement d'urgence (n=26)	Ressource de transition (n=35)	Organisme mixte* (n=40)	Itinérance cachée (n=31)	Total (n=166)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	17,1 %	10,0 %	3,2 %	6,6 %
18 à 29 ans	18,2 %	7,7 %	54,3 %	42,5 %	12,9 %	27,7 %
30 à 49 ans	50,0 %	57,7 %	11,4 %	20,0 %	38,7 %	34,3 %
50 à 64 ans	31,8 %	26,9 %	17,1 %	25,0 %	35,5 %	27,1 %
65 ans et plus	0,0 %	7,7 %	0,0 %	2,5 %	9,7 %	4,2 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=22)	Hébergement d'urgence (n=25)	Ressource de transition (n=33)	Organisme mixte* (n=39)	Itinérance cachée (n=30)	Total (n=159)
Allochtones	85,0 %	100,0 %	97,0 %	97,4 %	100,0 %	96,2 %
Premières Nations	15,0 %	0,0 %	3,0 %	0,0 %	0,0 %	3,1 %
Inuit	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Métis	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	2,6 %	0,0 %	0,6 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=22)	Hébergement d'urgence (n=26)	Ressource de transition (n=35)	Organisme mixte* (n=40)	Itinérance cachée (n=34)	Total (n=456)
Hétérosexuelle	90,0 %	91,7 %	83,9 %	71,1 %	86,7 %	83,9 %
Homosexuelle	0,0 %	4,2 %	3,2 %	13,2 %	0,0 %	4,5 %
Bisexuelle	10,0 %	4,2 %	9,7 %	5,3 %	10,0 %	7,1 %
Autre diversité sexuelle	0,0 %	0,0 %	3,2 %	10,5 %	3,3 %	4,5 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=22)	Hébergement d'urgence (n=26)	Ressource de transition (n=35)	Organisme mixte [*] (n=40)	Itinérance cachée (n=34)	Total (n=461)
Non	81,8 %	100,0 %	46,9 %	100,0 %	29,4 %	71,1 %
Oui : sans enfant à charge	18,2 %	0,0 %	53,1 %	0,0 %	64,7 %	27,7 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	5,9 %	1,3 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 59** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 57** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées à Laval avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal ⁴⁹.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de consommation de substances et l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). On trouve ensuite un conflit avec une autre personne (majoritairement avec un parent/tuteur) et cette raison est plus fréquemment indiquée à Laval que dans le reste de la province (22 % contre 11 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons mentionnées incluent un problème de santé mentale et une perte d'emploi (deux fois plus fréquente à Laval que dans le reste de la province). Dans la catégorie « Autre », on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire et le décès d'un proche.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

⁴⁹ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

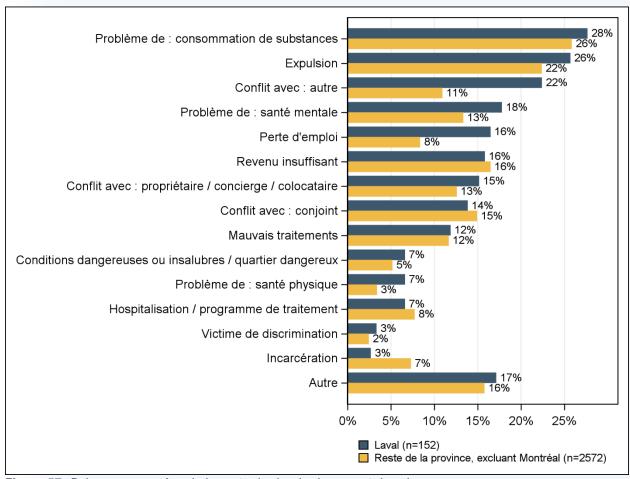


Figure 57. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Laval

Laval est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 58** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées à Laval en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ⁵⁰.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de Laval est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome), puis les consignes de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues comme source de revenus.

Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), les personnes en situation d'itinérance de Laval sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer comme source de revenus un programme d'aide ou de solidarité sociale (49 % contre 65 %) et plus nombreuses à déclarer une rémunération liée à un emploi (23 % contre 15 %).

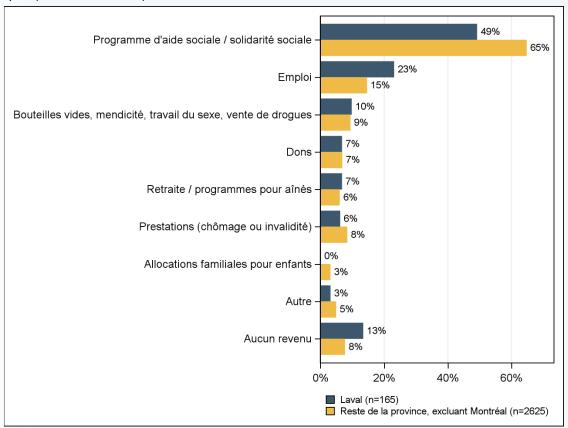


Figure 58. Sources de revenus, Laval

Notes:

Laval est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et l'aide financière aux études.

⁵⁰ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de Laval était : « Parmi la liste des services – services de santé physique (ex. : maladie, handicap) ; services de santé mentale (ex. : soutien ou traitement psychologique) ; services en dépendances ou toxicomanie ; services pour des difficultés d'apprentissage ; aide pour trouver un emploi ; aide pour trouver et garder un logement ; aide juridique (ex. : problèmes légaux, amendes impayées, dossier criminel, litiges en cour, etc.) ; lieux de socialisation (pour discuter et rencontrer des gens) ; autre – quels sont ceux que vous n'utilisez pas, mais dont vous avez besoin concernant une situation que vous vivez actuellement ? » La Figure 59 présente les réponses à cette question.

Près de trois personnes en situation d'itinérance sur cinq souhaitent de l'aide pour trouver et garder un logement. On trouve ensuite les lieux de socialisation pour discuter et rencontrer des gens (32 %), l'aide pour trouver un emploi (29 %) et les services juridiques (28 %) comme services souhaités. Il est à noter que 17 % des 164 répondantes et répondants ont déclaré ne souhaiter aucun service (données non présentées).

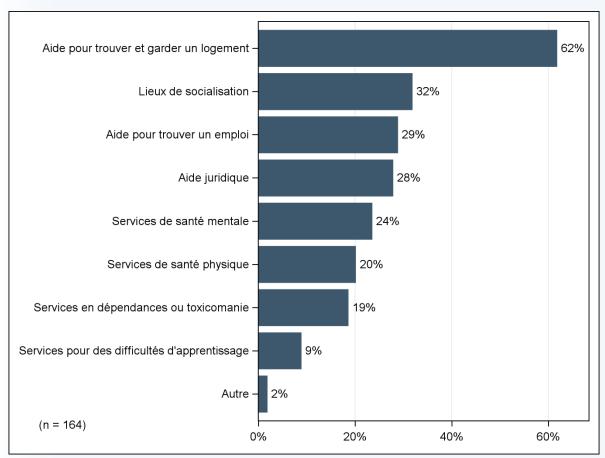


Figure 59. Services souhaités, Laval

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Les autres services souhaités (2 %) concernent notamment l'aide alimentaire et des services pour favoriser l'inclusion des personnes aînées.

5.11 Lanaudière

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés dans Lanaudière. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de Lanaudière. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 61** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=154) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 61. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Lanaudière

		Type de lieu où la nuit a été passée											
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=8)	Hébergement d'urgence (n=2)	Ressource de transition (n=11)	Organisme mixte* (n=75)	Hébergement lié à la violence** (n=0)	Itinérance cachée (n=26)	Centre de thérapie (n=27)	Autre*** (n=5)	Donnée manquante (n=0)	Total (n=154)			
1	6	0	1	4	0	17	0	1	0	29			
2	0	0	8	71	0	0	27	0	0	106			
3	2	2	2	0	0	9	0	4	0	19			

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 62** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées dans Lanaudière selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (lieu extérieur, hébergement d'urgence et ressource de transition) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 153 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un organisme mixte, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Le nombre de personnes de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer, en questionnement) représente moins de 4 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (ntotal=154), la plupart ayant passé la nuit dans un organisme mixte, un centre de thérapie ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 18 et 49 ans. La majorité des moins de 18 ans et des 65 ans et plus ont passé la nuit dans un organisme mixte. Un peu plus de 3 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations. Environ 13 % des personnes ont indiqué que leur orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (94 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=154) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Ce sont 44 % des personnes en situation d'itinérance qui ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes ayant passé la nuit en centre de thérapie. Environ 5 % des individus indiquent avoir passé la nuit avec un ou des enfants et cette proportion est plus importante chez celles ayant passé la nuit en centre de thérapie.

Enfin, sur un total de 152 personnes, environ 3 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 62. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de Lanaudière selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

	Type de lie	u où la nuit a	été passée	
Genre	Organisme mixte** (n=75)	Itinérance cachée (n=26)	Centre de thérapie (n=27)	Total (n=153)
Femmes cisgenres	30,7 %	30,8 %	7,4 %	24,8 %
Hommes cisgenres	66,7 %	57,7 %	92,6 %	71,2 %
Personnes de la diversité de genres	2,7 %	11,5 %	0,0 %	3,9 %
Âge	Organisme mixte** (n=75)	Itinérance cachée (n=26)	Centre de thérapie (n=27)	Total (n=154)
Moins de 18 ans	6,7 %	0,0 %	0,0 %	3,2 %
18 à 29 ans	30,7 %	38,5 %	25,9 %	28,6 %
30 à 49 ans	34,7 %	38,5 %	63,0 %	42,2 %
50 à 64 ans	21,3 %	23,1 %	11,1 %	22,1 %
65 ans et plus	6,7 %	0,0 %	0,0 %	3,9 %
ldentité autochtone	Organisme mixte** (n=73)	Itinérance cachée (n=26)	Centre de thérapie (n=27)	Total (n=152)
Allochtones	97,3 %	100,0 %	96,3 %	96,7 %
Premières Nations	2,7 %	0,0 %	3,7 %	3,3 %
Inuit	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Métis	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Organisme mixte** (n=75)	Itinérance cachée (n=26)	Centre de thérapie (n=27)	Total (n=153)
Hétérosexuelle	86,7 %	76,9 %	92,6 %	86,9 %
Homosexuelle	1,3 %	3,8 %	3,7 %	2,6 %
Bisexuelle	6,7 %	7,7 %	3,7 %	5,9 %
Autre diversité sexuelle	5,3 %	11,5 %	0,0 %	4,6 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Organisme mixte** (n=73)	Itinérance cachée (n=26)	Centre de thérapie (n=27)	Total (n=152)
Non	69,9 %	57,7 %	0,0 %	55,9 %
Oui : sans enfant à charge	28,8 %	38,5 %	92,6 %	39,5 %
Oui : avec enfant(s) à charge	1,4 %	3,8 %	7,4 %	4,6 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 61** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

La **Figure 60** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées dans Lanaudière avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal ⁵¹.

La raison le plus fréquemment rapportée est le problème de consommation de substances. Bien que cette dernière raison fasse partie de celles le plus fréquemment rapportées dans les autres régions du Québec (25 %), la proportion des personnes de Laval l'ayant nommée est beaucoup plus importante (40 %). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif), un conflit avec une autre personne (notamment avec un parent/tuteur) ou un revenu insuffisant. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire et les incendies.

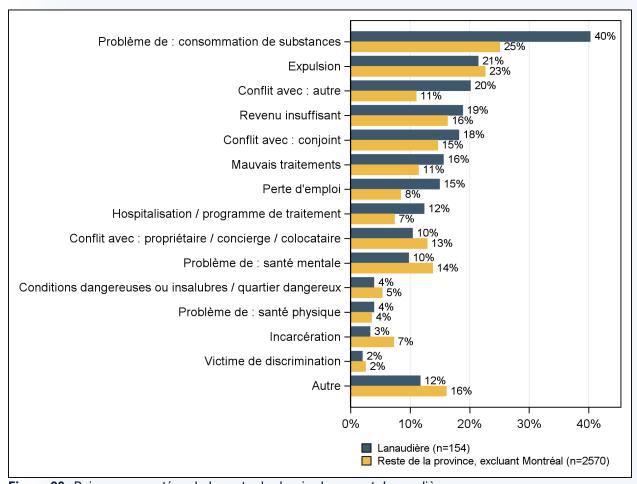


Figure 60. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Lanaudière

Notes

Lanaudière est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

⁵¹ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

La **Figure 61** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées dans Lanaudière en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ⁵².

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de Lanaudière est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale, comme pour le reste de la province (excluant Montréal). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) et les prestations de chômage ou d'invalidité.

Comparativement au reste de la province (excluant Montréal), les personnes en situation d'itinérance de Lanaudière sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer comme source de revenus un programme d'aide ou de solidarité sociale (55 % contre 64 %) et plus nombreuses à déclarer une rémunération liée à un emploi (24 % contre 14 %).

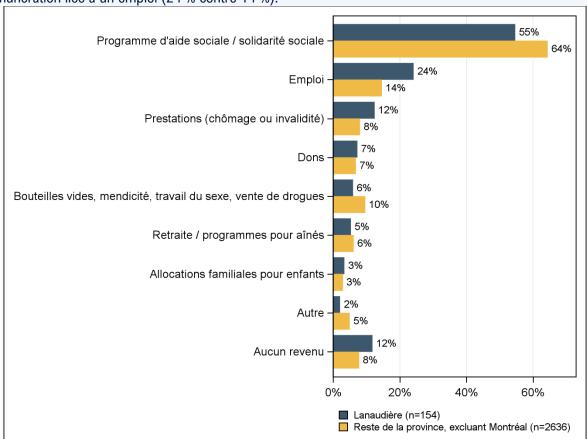


Figure 61. Sources de revenus, Lanaudière

Notes:

Lanaudière est exclue de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle.

⁵² La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de Lanaudière était : « Avez-vous en votre possession maintenant des cartes d'identité valides ? » Une question subsidiaire a également été posée : « Si oui, lesquelles ? » Le **Tableau 63** présente les résultats de la première question selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit. La **Figure 62** répertorie les types de cartes d'identité valides possédées par les personnes en situation d'itinérance.

Parmi les 151 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question, 85 % rapportent détenir des cartes d'identité valides.

Tableau 63. Possession des cartes d'identité valides selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Lanaudière

Possession des	Type de lie	u où la nuit a	été passée	
cartes d'identité valides	Organisme mixte* (n=73)	Itinérance cachée (n=25)	Centre de thérapie (n=27)	Total (n=151)
Oui	86,7 %	88,0 %	85,2 %	84,8 %
Non	13,3 %	12,0 %	14,8 %	15,2 %

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 61** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

Parmi les personnes détenant des cartes d'identité valides, la majorité rapporte détenir une carte ou un numéro d'assurance sociale (88 %) et une carte d'assurance maladie (85 %). On trouve ensuite le permis de conduire (50 %) et le passeport (15 %).

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

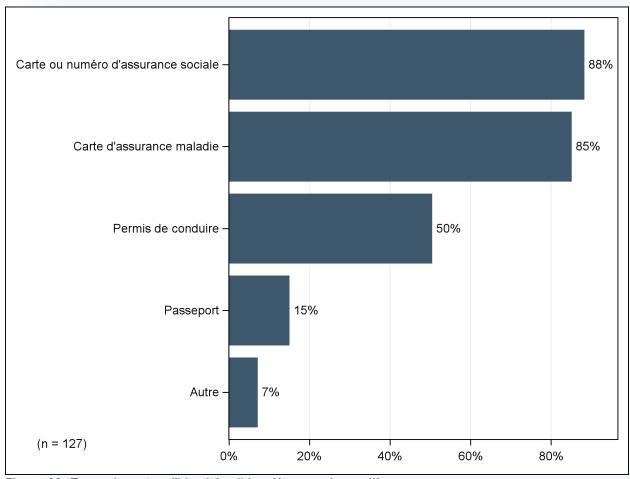


Figure 62. Types de cartes d'identité valides détenues, Lanaudière

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres types de cartes, on trouve notamment le certificat de naissance.

5.12 Laurentides

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés dans les Laurentides. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance dans les Laurentides. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 64** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=234) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 64. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Laurentides

		Type de lieu où la nuit a été passée											
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=41)	Hébergement d'urgence (n=47)	ence transition mixte* lie a la violence** cachée		Centre de thérapie (n=11)	Autre ^{***} (n=5)	Donnée manquante (n=8)	Total (n=234)					
1	34	19	1	1	0	46	0	3	6	110			
2	0	15	5	35	0	0	0	0	0	55			
3	7	13	15	3	1	15	11	2	2	69			

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 65** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes répondantes selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Certains lieux (ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence et centre de thérapie) ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans ces catégories rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 231 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente un peu moins de 4 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=228), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans.

Environ 8 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations et Métis. Un peu plus d'une personne sur dix a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (97 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (ntotal=230) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ 20 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes ayant passé la nuit dans une ressource de transition et se trouvant en situation d'itinérance cachée. Un peu plus de 2 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants l'ont fait dans une ressource de transition ou un organisme mixte.

Enfin, sur un total de 228 personnes, un peu moins de 4 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada (données non présentées).

Tableau 65. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région des Laurentides selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

		Type de lie	u où la nuit a	été passée		
Genre	Lieu extérieur (n=41)	Hébergement d'urgence (n=45)	Ressource de transition (n=21)	Organisme mixte** (n=39)	Itinérance cachée (n=61)	Total (n=231)
Femmes cisgenres	17,1 %	35,6 %	19,0 %	43,6 %	18,0 %	26,4 %
Hommes cisgenres	80,5 %	64,4 %	81,0 %	51,3 %	73,8 %	70,1 %
Personnes de la diversité de genres	2,4 %	0,0 %	0,0 %	5,1 %	8,2 %	3,5 %
Âge	Lieu extérieur (n=39)	Hébergement d'urgence (n=46)	Ressource de transition (n=19)	Organisme mixte** (n=39)	Itinérance cachée (n=61)	Total (n=228)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	0,0 %	2,6 %	0,0 %	0,4 %
18 à 29 ans	15,4 %	4,3 %	36,8 %	20,5 %	26,2 %	20,2 %
30 à 49 ans	48,7 %	47,8 %	42,1 %	43,6 %	44,3 %	45,2 %
50 à 64 ans	30,8 %	41,3 %	15,8 %	33,3 %	23,0 %	29,8 %
65 ans et plus	5,1 %	6,5 %	5,3 %	0,0 %	6,6 %	4,4 %
ldentité autochtone	Lieu extérieur (n=38)	Hébergement d'urgence (n=44)	Ressource de transition (n=19)	Organisme mixte** (n=38)	Itinérance cachée (n=61)	Total (n=224)
Allochtones	89,5 %	93,2 %	94,7 %	94,7 %	91,8 %	92,4 %
Premières Nations	10,5 %	2,3 %	5,3 %	5,3 %	6,6 %	6,3 %
Inuit	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Métis	0,0 %	4,5 %	0,0 %	0,0 %	1,6 %	1,3 %
Autres peuples autochtones*	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=35)	Hébergement d'urgence (n=43)	Ressource de transition (n=20)	Organisme mixte** (n=37)	Itinérance cachée (n=61)	Total (n=217)
Hétérosexuelle	91,4 %	90,7 %	90,0 %	83,8 %	86,9 %	88,5 %
Homosexuelle	0,0 %	0,0 %	0,0 %	5,4 %	1,6 %	1,4 %
Bisexuelle	5,7 %	9,3 %	10,0 %	2,7 %	8,2 %	6,9 %
Autre diversité sexuelle	2,9 %	0,0 %	0,0 %	8,1 %	3,3 %	3,2 %

Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=41)	Hébergement d'urgence (n=46)	Ressource de transition (n=21)	Organisme mixte** (n=36)	Itinérance cachée (n=59)	Total (n=227)
Non	97,6 %	87,0 %	52,4 %	86,1 %	61,0 %	79,7 %
Oui : sans enfant à charge	2,4 %	13,0 %	28,6 %	11,1 %	39,0 %	18,1 %
Oui : avec enfant(s) à charge	0,0 %	0,0 %	19,0 %	2,8 %	0,0 %	2,2 %

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 64** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

La **Figure 63** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées dans les Laurentides avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal⁵³.

La raison le plus fréquemment rapportée est l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un conflit avec une conjointe ou un conjoint, un problème de santé mentale, un problème de consommation de substances ou un revenu insuffisant. Comparativement aux autres régions du Québec, les personnes interrogées dans les Laurentides sont proportionnellement moins nombreuses à avoir nommé un problème de consommation de substances (14 % contre 27 %) ou un revenu insuffisant (14 % contre 17 %) comme raisons de la perte du logement. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche et les incendies.

^{*}Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

⁵³ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

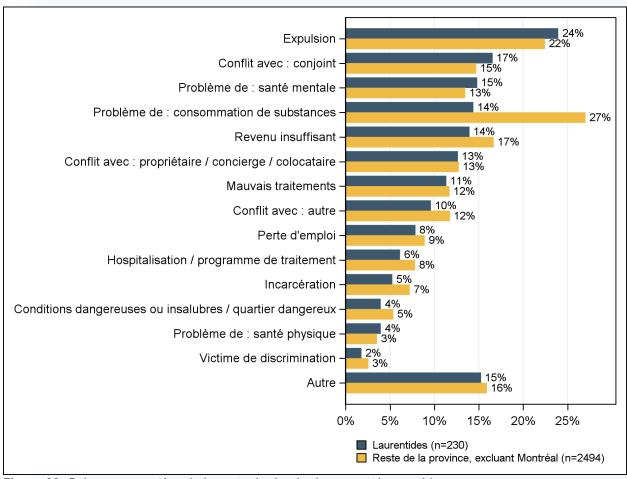


Figure 63. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Laurentides

Les Laurentides sont exclues de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

La **Figure 64** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées dans les Laurentides en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice, excluant Montréal ⁵⁴.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance des Laurentides est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale (63 %). On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) et les prestations de chômage ou d'invalidité.

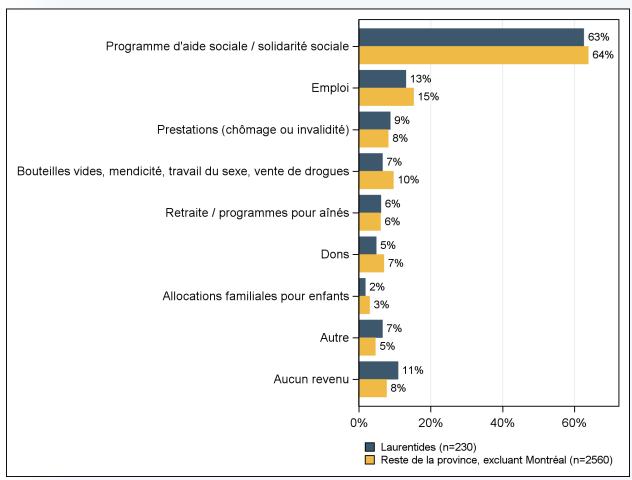


Figure 64. Sources de revenus, Laurentides

Notes:

Les Laurentides sont exclues de la catégorie « Reste de la province, excluant Montréal ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle ou un remboursement de TPS.

⁵⁴ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle des Laurentides était : « Veuillez indiquer si vous vous êtes déjà retrouvé(e) sans domicile permanent et sécuritaire après un bris de service ou une sortie d'un des types d'établissements suivants : centre jeunesse, centre de réadaptation pour jeunes en difficulté, famille d'accueil, ressource intermédiaire, foyer de groupe de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ); hôpital – pour des soins de santé physique; hôpital – pour des soins de santé mentale ou en psychiatrie; centre de thérapie pour toxicomanie ou dépendances; prison; autres établissements. » Les résultats sont présentés dans la Figure 65.

Parmi les 225 personnes en situation d'itinérance, 44 % des répondantes et des répondants se sont déjà retrouvés sans domicile permanent et sécuritaire après un bris de service ou une sortie d'établissement. Parmi eux, environ un quart rapportent s'être retrouvés dans cette situation après une peine de détention. C'est également près d'un quart des personnes qui indiquent s'être retrouvées sans domicile permanent et sécuritaire après une sortie d'hôpital pour des soins de santé mentale ou psychiatriques. On trouve ensuite, par ordre de fréquence, une sortie d'hôpital pour des soins de santé physique, une sortie d'établissement de la Direction de la protection de la jeunesse et une sortie de centre de thérapie pour toxicomanie ou dépendances.

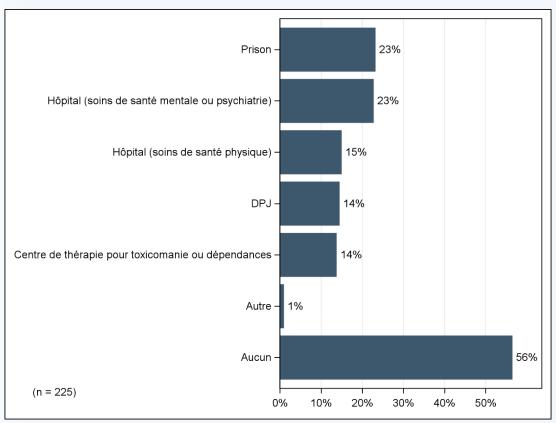


Figure 65. Bris de service ou sortie d'un établissement ayant entraîné une perte de domicile permanent et sécuritaire, Laurentides

Notes:

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres établissements mentionnés, on trouve une ressource d'hébergement et un motel.

5.13 Montérégie

Cette section regroupe les principaux résultats régionaux colligés à l'aide des questionnaires des individus interrogés en Montérégie. Des caractéristiques sociodémographiques sont présentées, suivies des raisons les plus fréquentes de la dernière perte du logement ainsi que des sources de revenus des personnes en situation d'itinérance. Enfin, les résultats de la question spécifique pour cette région sont également rapportés.

Les résultats indiqués dans cette section portent sur les informations réunies à l'aide des questionnaires. L'objectif est de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance de la Montérégie. Les nombres et les pourcentages inscrits dans les tableaux n'ont pas fait l'objet d'un ajustement statistique.

Le **Tableau 66** présente la répartition des personnes ayant répondu à au moins une question (n_{total}=473) selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement et l'endroit où le questionnaire a été rempli.

Tableau 66. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement, Montérégie

		Type de lieu où la nuit a été passée											
Version du questionnaire	Lieu extérieur (n=55)	Hébergement d'urgence (n=24)	Ressource de transition (n=98)	Organisme mixte* (n=124)	Hébergement lié à la violence** (n=34)	Itinérance cachée (n=99)	Centre de thérapie (n=8)	Autre*** (n=24)	Donnée manquante (n=7)	Total (n=473)			
1	33	11	12	0	2	56	8	15	2	139			
2	0	11	67	123	29	0	0	3	0	233			
3	22	2	19	1	3	43	0	6	5	101			

Notes:

^{*}Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

^{***} Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Le **Tableau 67** présente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en Montérégie selon le type de lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement. Les centres de thérapie ne sont pas présentés dans le tableau en raison du faible nombre de personnes dans cette catégorie rendant l'interprétation des résultats hasardeuse.

Parmi les 468 personnes ayant répondu à la question sur le genre, la majorité de celles en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte (hébergement d'urgence et de transition) ou se trouvant en itinérance cachée sont des hommes cisgenres. Dans le cas des ressources d'hébergement pour personnes victimes de violence, une majorité de femmes cisgenres y ont passé la nuit. Le nombre de personnes issues de la diversité de genres (femme trans, homme trans, personne non binaire, bispirituelle, queer ou en questionnement) représente près de 3 % de la population interrogée.

Parmi les personnes en situation d'itinérance ayant indiqué leur âge (n_{total}=468), la plupart ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, un hébergement d'urgence, un organisme mixte, une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence ou se trouvant en itinérance cachée ont entre 30 et 49 ans. Les ressources de transition ont hébergé, quant à elles, une proportion plus importante de personnes âgées de 50 à 64 ans.

Environ 6 % des personnes s'identifient comme Autochtones, et plus spécifiquement comme membres des Premières Nations, Inuit, Métis ou autres peuples autochtones. Un peu plus d'une personne sur dix a indiqué que son orientation sexuelle est homosexuelle, bisexuelle ou une autre diversité sexuelle. Quant au statut d'immigration, la grande majorité (91 %) des personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la question (n_{total}=469) ne sont pas issues de l'immigration (données non présentées).

Environ 31 % des personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent. Cette proportion est plus grande chez les personnes en situation d'itinérance cachée ou ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence. Ce sont 9 % des individus qui ont indiqué passer la nuit avec un ou des enfants ; cette proportion était plus grande chez les personnes hébergées dans une ressource pour personnes victimes de violence et dans une ressource de transition.

Enfin, sur un total de 464 personnes, environ 4 % ont déjà travaillé dans les Forces armées canadiennes (données non présentées).

Tableau 67. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Montérégie selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement

		Туре	de lieu où la	nuit a été pa	ıssée		
Genre	Lieu extérieur (n=55)	Hébergement d'urgence (n=24)	Ressource de transition (n=97)	Organisme mixte** (n=123)	Hébergement lié à la violence*** (n=33)	Itinérance cachée (n=98)	Total (n=468)
Femmes cisgenres	16,4 %	25,0 %	36,1 %	14,6 %	78,8 %	29,6 %	28,0 %
Hommes cisgenres	80,0 %	75,0 %	60,8 %	82,9 %	18,2 %	67,3 %	68,8 %
Personnes de la diversité de genres	36% 00% 31% 24% 30%		3,0 %	3,1 %	3,2 %		
Âge	Lieu extérieur (n=55)	Hébergement d'urgence (n=24)	Ressource de transition (n=98)	Organisme mixte** (n=124)	Hébergement lié à la violence*** (n=31)	Itinérance cachée (n=97)	Total (n=468)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,8 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %
18 à 29 ans	7,3 %	4,2 %	23,5 %	15,3 %	32,3 %	21,6 %	18,4 %
30 à 49 ans	58,2 %	54,2 %	32,7 % 42,7 % 51,6 %		51,6 %	40,2 %	44,2 %
50 à 64 ans	29,1 %	37,5 %	41,8 %	33,9 %	16,1 %	33,0 %	32,1 %
65 ans et plus	5,5 %	4,2 %	2,0 %	7,3 %	0,0 %	5,2 %	5,1 %
Identité autochtone	Lieu extérieur (n=52)	Hébergement d'urgence (n=23)	Ressource de transition (n=97)	Organisme mixte** (n=121)	Hébergement lié à la violence*** (n=31)	Itinérance cachée (n=97)	Total (n=460)
Allochtones	88,5 %	82,6 %	99,0 %	96,7 %	100,0 %	89,7 %	93,7 %
Premières Nations	11,5 %	13,0 %	1,0 %	1,7 %	0,0 %	9,3 %	5,4 %
Inuit	0,0 %	4,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,0 %	0,4 %
Métis	0,0 %	0,0 % 0,0 % 0,8 % 0,0 %		0,0 %	0,2 %		
Autres peuples autochtones*	0,0 % 0,0 % 0,8 %		0,0 %	0,0 %	0,2 %		

Orientation sexuelle	Lieu extérieur (n=51)	Hébergement d'urgence (n=21)	Ressource de transition (n=94)	Organisme mixte** (n=121)	Hébergement lié à la violence*** (n=28)	Itinérance cachée (n=93)	Total (n=445)
Hétérosexuelle	88,2 %	95,2 %	85,1 %	90,9 %	75,0 %	91,4 %	88,8 %
Homosexuelle	3,9 %	4,8 %	2,1 %	1,7 %	7,1 %	3,2 %	2,7 %
Bisexuelle	5,9 %	0,0 %	5,3 %	2,5 %	7,1 %	1,1 %	3,6 %
Autre diversité sexuelle	2,0 %	0,0 %	7,4 %	5,0 %	10,7 %	4,3 %	4,9 %
Ont passé la nuit avec d'autres personnes qu'elles connaissent	Lieu extérieur (n=54)	l exterieur d'urgence transition		Organisme mixte** (n=121)	Hébergement lié à la violence*** (n=34)	Itinérance cachée (n=95)	Total (n=463)
Non	81,5 %	95,8 %	78,1 %	76,0 %	44,1 %	47,4 %	69,1 %
Oui : sans enfant à charge	eant à 16,7 % 4,2 % 6,3 % 22,3 %		5,9 %	49,5 %	21,8 %		
Oui : avec enfant(s) à charge	ge 1,9 % 0,0 % 15,6 % 1,7 %		1,7 %	50,0 %	3,2 %	9,1 %	

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 66** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^{*} Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^{**} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{***} Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

La **Figure 66** illustre les raisons ayant entraîné la perte du dernier logement en comparant les personnes interrogées en Montérégie avec celles des autres régions ayant participé à l'exercice, excluant Montréal ⁵⁵.

Les raisons le plus fréquemment rapportées sont le problème de consommation de substances et l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif). Par ordre de fréquence, les autres raisons indiquées incluent un revenu insuffisant, un conflit avec une conjointe ou un conjoint et un problème de santé mentale. Dans la catégorie « Autre » pour cette région, on trouve notamment comme raisons évoquées pour la perte du dernier logement la séparation d'avec une ou un partenaire, le décès d'un proche ainsi que les incendies et inondations des logements.

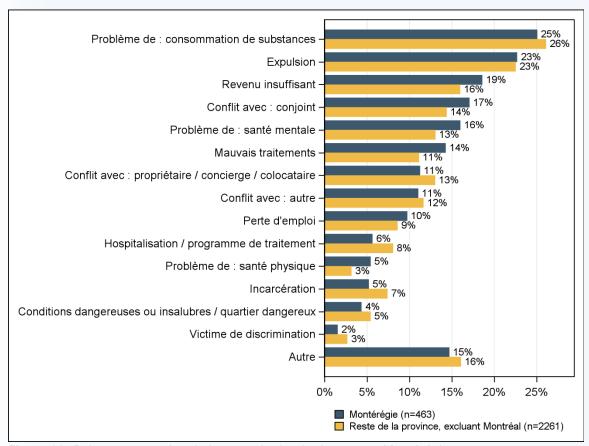


Figure 66. Raisons rapportées de la perte du dernier logement, Montérégie

Notes

La Montérégie est exclue de la catégorie « Reste de la province ». Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

⁵⁵ La région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards.

La **Figure 67** illustre les sources de revenus déclarées par les personnes interrogées en Montérégie en comparaison avec celles des autres régions qui ont participé à l'exercice.

La source de revenus le plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance de la Montérégie est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale. On trouve ensuite la rémunération liée à un emploi (temps plein, temps partiel ou autonome) qui a été déclarée par 16 % des personnes en situation d'itinérance et les prestations pour les aînés (10 %) comme la retraite, la pension de la Sécurité de la vieillesse du gouvernement canadien, le Supplément de revenu garanti et les fonds de pension ou de retraite privés.

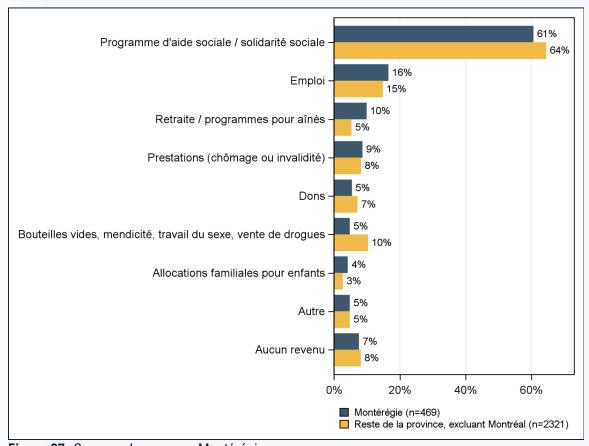


Figure 67. Sources de revenus, Montérégie

Notes:

La Montérégie est exclue de la catégorie « Reste de la province ».

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres sources de revenus mentionnées, on trouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) après un accident de la route, les indemnités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle, les indemnités de l'organisme Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) et l'aide financière aux études ou à la formation.

Dans le cadre de l'exercice de dénombrement, chaque région pouvait inclure dans son questionnaire une question spécifique. Celle de la Montérégie était « Avez-vous fait une surdose (ou *overdose*) durant la dernière année (depuis octobre dernier) en consommant de l'alcool, des drogues ou des médicaments? » Une question subsidiaire a également été posée : « Qu'est-ce que vous aviez consommé lorsque vous avez fait une surdose? » Le **Tableau 68** présente les résultats de la première question selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement. La **Figure 68** répertorie les substances consommées lors de la survenue de la surdose.

Parmi les 457 personnes en situation d'itinérance ayant répondu à la première question, environ 11 % d'entre elles déclarent avoir fait une surdose durant la dernière année (**Tableau 68**). Cette proportion est moindre chez les personnes ayant passé la nuit dans une ressource de transition ou dans un organisme mixte. La substance consommée lors de la survenue de la surdose le plus fréquemment rapportée est la cocaïne (39 %), suivie par les amphétamines ou méthamphétamines (33 %), les opiacés ou opioïdes (22 %) et l'alcool (17 %). Il est à noter que, chez les personnes ayant répondu à la question subsidiaire, 46 % d'entre elles ont utilisé au moins deux types différents de substances lors de la survenue d'une surdose (données non présentées).

Tableau 68. Surdose survenue dans les 12 derniers mois selon l'endroit où les personnes ont passé la nuit du dénombrement, Montérégie

Surdose		Type de lieu où la nuit a été passée										
survenue dans les 12 derniers mois	Lieu extérieur (n=55) Hébergement d'urgence (n=23) Ressource de transition (n=97) Organisme mixte* (n=121) Hébergement lié à la violence* (n=93) Itinérance cachée (n=93)											
Oui	12,7 %	13,0 %	8,2 %	9,9 %	12,5 %	14,0 %	11,4 %					
Non	87,3 %	87,0 %	91,8 %	90,1 %	87,5 %	86,0 %	88,6 %					

Notes:

Les personnes qui ont passé la nuit dans les autres types de lieux rapportés dans le **Tableau 66** sont incluses dans le calcul de la colonne « Total ».

^{*} Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^{**}Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape (libellé choisi par souci de concision).

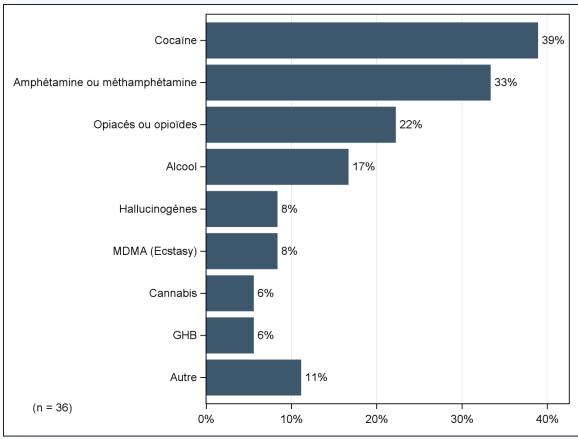


Figure 68. Substances consommées lors de la survenue de la surdose, Montérégie

Les personnes pouvaient donner plus d'une réponse.

Parmi les autres substances, on trouve le *speedball* (mélange d'un stimulant avec un dépresseur), l'olanzapine, la kétamine et le valium.

5.14 Comparaison entre les régions

Le **Tableau 69** présente une description des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon les différentes régions où elles se trouvaient au moment du dénombrement. Le détail de ces résultats a été présenté pour chacune des régions dans la sous-section précédente, mais ce tableau permet d'avoir un aperçu général des caractéristiques de la population visée par ce rapport.

Tableau 69. Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance selon la région

Genre	Saguenay-Lac- Saint-Jean (n=174)	Capitale-Nationale (n=461)	Mauricie-Centre- du-Québec (n=201)	Estrie (n=290)	Montréal (n=1 628)	Outaouais (n=246)	Abitibi- Témiscamingue (n=159)	Côte-Nord (n=71)	Chaudière- Appalaches (n=165)	Laval (n=164)	Lanaudière (n=153)	Laurentides (n=231)	Montérégie (n=468)	Total (n=4 411)
Femmes cisgenres	36,8 %	31,7 %	25,4 %	19,0 %	29,3 %	28,0 %	36,5 %	31,0 %	38,2 %	25,6 %	24,8 %	26,4 %	28,0 %	29,0 %
Hommes cisgenres	60,9 %	63,3 %	72,1 %	79,0 %	65,9 %	69,1 %	62,9 %	69,0 %	55,8 %	70,1 %	71,2 %	70,1 %	68,8 %	67,2 %
Personnes de la diversité de genres	2,3 %	5,0 %	2,5 %	2,1 %	4,8 %	2,8 %	0,6 %	0,0 %	6,1 %	4,3 %	3,9 %	3,5 %	3,2 %	3,9 %
Âge	Saguenay-Lac- Saint-Jean (n=174)	Capitale-Nationale (n=458)	Mauricie–Centre- du-Québec (n=204)	Estrie (n=289)	Montréal (n=1 654)	Outaouais (n=237)	Abitibi- Témiscamingue (n=153)	Côte-Nord (n=70)	Chaudière- Appalaches (n=165)	Laval (n=166)	Lanaudière (n=154)	Laurentides (n=228)	Montérégie (n=468)	Total (n=4 420)
Moins de 18 ans	0,6 %	0,9 %	0,0 %	3,8 %	0,5 %	0,0 %	2,0 %	0,0 %	1,8 %	6,6 %	3,2 %	0,4 %	0,2 %	1,1 %
18 à 29 ans	17,2 %	23,1 %	18,1 %	21,8 %	15,8 %	12,2 %	14,4 %	24,3 %	35,8 %	27,7 %	28,6 %	20,2 %	18,4 %	19,2 %
30 à 49 ans	53,4 %	46,9 %	55,9 %	48,8 %	40,0 %	47,3 %	53,6 %	40,0 %	45,5 %	34,3 %	42,2 %	45,2 %	44,2 %	44,2 %
50 à 64 ans	20,1 %	23,4 %	23,0 %	23,2 %	33,7 %	35,9 %	25,5 %	34,3 %	14,5 %	27,1 %	22,1 %	29,8 %	32,1 %	29,0 %
65 ans et plus	8,6 %	5,7 %	2,9 %	2,4 %	9,9 %	4,6 %	4,6 %	1,4 %	2,4 %	4,2 %	3,9 %	4,4 %	5,1 %	6,5 %

Identité autochtone	Saguenay-Lac- Saint-Jean (n=173)	Capitale-Nationale (n=450)	Mauricie-Centre- du-Québec (n=194)	Estrie (n=286)	Montréal (n=1 597)	Outaouais (n=236)	Abitibi- Témiscamingue (n=156)	Côte-Nord (n=71)	Chaudière- Appalaches (n=165)	Laval (n=159)	Lanaudière (n=152)	Laurentides (n=224)	Montérégie (n=460)	Total (n=4 323)
Allochtones	75,1 %	87,1 %	88,1 %	95,5 %	86,8 %	82,6 %	50,6 %	52,1 %	94,5 %	96,2 %	96,7 %	92,4 %	93,7 %	86,9 %
Premières Nations	23,1 %	11,1 %	10,8 %	3,8 %	8,0 %	13,6 %	47,4 %	45,1 %	4,2 %	3,1 %	3,3 %	6,3 %	5,4 %	10,2 %
Inuit	0,0 %	0,9 %	0,0 %	0,0 %	3,1 %	0,4 %	1,3 %	1,4 %	0,6 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	1,4 %
Métis	1,7 %	0,4 %	1,0 %	0,7 %	0,9 %	3,4 %	0,6 %	1,4 %	0,6 %	0,0 %	0,0 %	1,3 %	0,2 %	0,9 %
Autres peuples autochtones ^a	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %	1,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,6 %
Orientation sexuelle	Saguenay-Lac- Saint-Jean (n=165)	Capitale-Nationale (n=456)	Mauricie—Centre- du-Québec (n=198)	Estrie (n=287)	Montréal (n=1 541)	Outaouais (n=234)	Abitibi- Témiscamingue (n=153)	Côte-Nord (n=71)	Chaudière- Appalaches (n=161)	Laval (n=155)	Lanaudière (n=153)	Laurentides (n=217)	Montérégie (n=445)	Total (n=4 236)
Hétérosexuelle	86,1 %	82,2 %	88,4 %	87,5 %	84,4 %	91,0 %	90,8 %	94,4 %	78,3 %	83,9 %	86,9 %	88,5 %	88,8 %	85,9 %
Homosexuelle	1,8 %	2,4 %	1,5 %	2,8 %	4,2 %	2,1 %	2,0 %	1,4 %	3,1 %	4,5 %	2,6 %	1,4 %	2,7 %	3,1 %
Bisexuelle	6,1 %	9,0 %	4,5 %	5,6 %	6,2 %	4,7 %	5,2 %	2,8 %	9,9 %	7,1 %	5,9 %	6,9 %	3,6 %	6,1 %
Autre diversité sexuelle	6,1 %	6,4 %	5,6 %	4,2 %	5,3 %	2,1 %	2,0 %	1,4 %	8,7 %	4,5 %	4,6 %	3,2 %	4,9 %	4,9 %

Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Saguenay-Lac- Saint-Jean (n=177)	Capitale-Nationale (n=461)	Mauricie–Centre- du-Québec (n=197)	Estrie (n=287)	Montréal (n=1 637)	Outaouais (n=248)	Abitibi- Témiscamingue (n=157)	Côte-Nord (n=70)	Chaudière- Appalaches (n=166)	Laval (n=165)	Lanaudière (n=154)	Laurentides (n=230)	Montérégie (n=469)	Total (n=4 418)
Non	94,4 %	92,6 %	96,4 %	95,8 %	80,0 %	88,7 %	98,1 %	100,0 %	97,0 %	86,7 %	94,2 %	96,5 %	91,3 %	88,5 %
Oui - immigrant(e)	4,0 %	4,8 %	3,0 %	2,1 %	12,8 %	6,5 %	0,6 %	0,0 %	2,4 %	9,1 %	3,9 %	2,6 %	4,9 %	7,3 %
Oui - réfugié(e)	0,0 %	0,4 %	0,5 %	1,0 %	2,1 %	2,4 %	0,6 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,6 %	0,4 %	0,9 %	1,2 %
Oui - demandeur(euse) du statut de réfugié	0,6 %	0,7 %	0,0 %	0,3 %	2,9 %	0,4 %	0,6 %	0,0 %	0,6 %	3,0 %	0,0 %	0,4 %	0,6 %	1,4 %
Oui – autre ^b	1,1 %	1,5 %	0,0 %	0,7 %	2,3 %	2,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %	1,3 %	0,0 %	2,3 %	1,5 %

^a Représente les autres peuples autochtones des États-Unis, du Mexique ou des autres pays différents du Canada.

^b Dans les autres statuts d'immigration mentionnés, on trouve notamment les permis d'études, les cas d'adoption, les travailleurs étrangers temporaires, les autres permis de travail et les résidents temporaires. De plus, plusieurs répondantes et répondants ne souhaitaient pas préciser leur statut et ont simplement indiqué que leur statut était autre.

Historique d'itinérance selon la région

La **Figure 69** illustre la répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode d'itinérance, pour chacune des régions.

Les différences, relativement mineures, sont difficiles à interpréter. Cependant, on peut noter que les personnes en situation d'itinérance en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay–Lac-Saint-Jean semblent être proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a au moins 10 ans (44 % et 38 % respectivement). À l'opposé, cette proportion semble plus faible pour les personnes en situation d'itinérance de Laval (21 %) et des Laurentides (24 %).

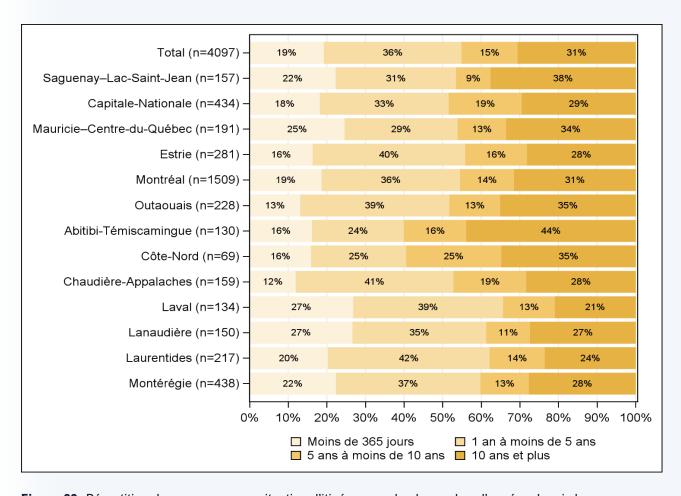


Figure 69. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre d'années depuis leur premier épisode, pour chacune des régions

La **Figure 70** présente la répartition des personnes selon le nombre de mois passés en situation d'itinérance au cours de la dernière année, pour chacune des régions.

Les personnes de la Côte-Nord (68 %), de l'Outaouais (58 %), de Montréal (54 %), de Chaudière-Appalaches (53 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (52 %) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir été en situation d'itinérance durant toute l'année. Ces proportions sont plus faibles en Mauricie-Centre-du-Québec (31 %), dans Lanaudière (34 %), dans les Laurentides (34 %), à Laval (35 %) et en Montérégie (36 %).

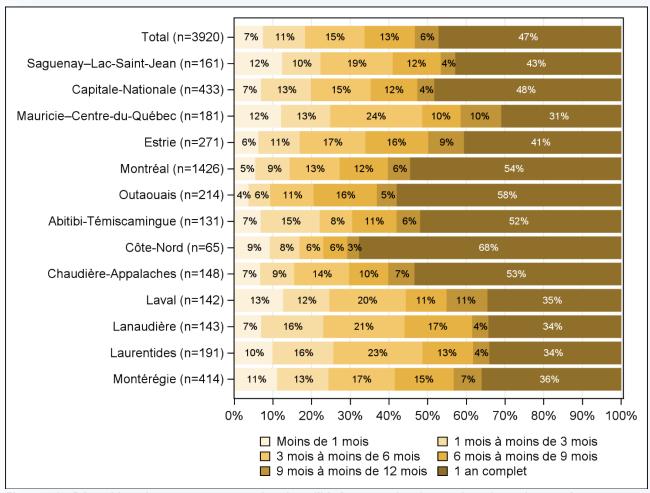


Figure 70. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le nombre de mois passés dans cette situation au cours de la dernière année, pour chacune des régions

La **Figure 71** détaille la répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre, pour chacune des régions.

Des différences notables apparaissent entre les régions. Dans les régions de la Mauricie-Centre-du-Québec, de l'Estrie et des Laurentides, près de deux personnes en situation d'itinérance sur cinq sont arrivées dans la municipalité où elles ont été dénombrées au cours de la dernière année. Cette proportion culmine à 53 % pour la région de Lanaudière. En revanche, cette proportion est beaucoup plus faible pour les régions de l'Outaouais, de Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et de Laval (entre 12 % et 17 %).

La proportion des personnes ayant toujours vécu dans la municipalité où elles ont été dénombrées est assez variable selon les régions. Dans les régions de Lanaudière (10 %) et des Laurentides (13 %), cette proportion est particulièrement faible, alors qu'elle est beaucoup plus importante dans les régions de l'Outaouais (42 %), de Laval (38 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (36 %).

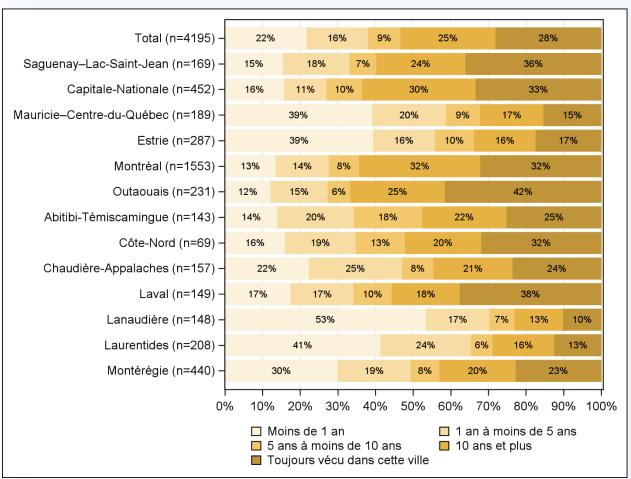


Figure 71. Répartition des personnes en situation d'itinérance selon la durée depuis leur arrivée dans la municipalité où elles ont été dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, pour chacune des régions

Personnes en situation d'itinérance cachée selon la région

La **Figure 72** présente la répartition des 792 personnes qui ont passé la nuit en itinérance cachée selon les trois types de lieux composant cette catégorie (chez quelqu'un, dans un hôtel ou un motel, et dans une maison de chambres) pour chacune des régions. Dans l'ensemble, les personnes en situation d'itinérance cachée ont principalement été hébergées chez quelqu'un (73 %) et ont très peu passé la nuit dans un hôtel ou un motel (4 %). Les régions présentent des répartitions variées selon les lieux où les personnes en situation d'itinérance cachée ont passé la nuit, mais quatre tendances semblent se distinguer :

- Dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de Laval, la grande majorité des personnes en situation d'itinérance cachée ont été hébergées chez quelqu'un (respectivement 93 % et 94 %);
- Dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie-Centre-du-Québec, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Lanaudière, les personnes en situation d'itinérance cachée ont principalement été hébergées chez quelqu'un, mais une part non négligeable a passé la nuit dans une maison de chambres (entre 14 % et 29 %);
- Dans les régions des Laurentides et de Chaudière-Appalaches, les personnes en situation d'itinérance cachée ont passé la nuit quasiment en parts égales chez quelqu'un ou en maison de chambres;
- Dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Côte-Nord, la proportion de personnes en situation d'itinérance cachée ayant passé la nuit dans un hôtel ou un motel était plus importante que dans les autres régions (respectivement 12 %, 6 % et 4 %).

Cette répartition variée pourrait refléter des différences dans les stratégies pour joindre ces personnes, des différences dans la nature de l'itinérance cachée entre les régions, ou une combinaison des deux.

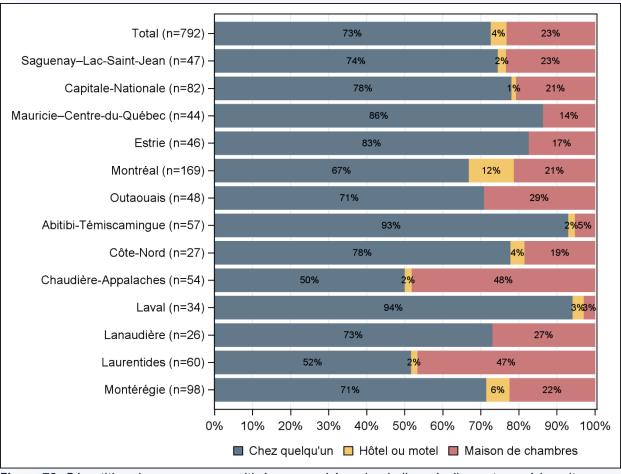


Figure 72. Répartition des personnes en itinérance cachée selon le lieu où elles ont passé la nuit du dénombrement, pour chacune des régions

S. PERSONNES NOMADES

Il faudrait introduire une préoccupation pour la stabilité résidentielle qui puisse prendre en considération le mode de vie des personnes nomades.

Le premier exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord a permis de soulever certaines questions sur la diversité des trajectoires menant à l'itinérance. L'inclusion de cette diversité est cohérente avec la définition large et inclusive de l'itinérance de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, mais elle pose des défis conceptuels. Parmi ces défis, il y a la question de l'itinérance visible dans les régions rurales et semi-rurales. En outre, il semblerait adéquat d'inviter les actrices et acteurs impliqués dans la lutte à l'itinérance à réfléchir à la situation particulière des personnes nomades et à la relation complexe que l'itinérance entretient, dans certains cas, avec le nomadisme. D'ailleurs, la racine latine du mot itinérance vient de *itinerari*, qui signifie « voyager », et celle du nomadisme vient du grec *nomas*, soit l'errance.

Le nomadisme marque la trajectoire résidentielle de plusieurs personnes au Québec, notamment celle de certains groupes autochtones. Chez les personnes nomades, le « chez-soi » ne se comprend pas de la même façon que chez les personnes sédentaires ; la « stabilité » ne s'ancre pas dans une localisation fixe, mais dans des éléments qui sont mobiles ou qui exigent que la personne soit mobile. Il serait pertinent de repenser les manières de concevoir les conditions d'existence des personnes nomades dans l'optique de se montrer plus respectueux de ce mode de vie. Par extension, il faudrait aussi préciser les critères qui permettent de déterminer que la personne nomade est désaffiliée et en difficulté. Sans cette mise à distance de la sédentarité comme norme sociale, on pourrait être tenté de qualifier d'itinérance tout mode de vie nomade ou, à l'inverse, de fermer les yeux sur les difficultés que vivent les personnes nomades.

Réfléchir à la question du nomadisme pourrait, entre autres, permettre d'améliorer la méthodologie liée à l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, en particulier dans les régions éloignées des centres urbains. À plus long terme, cette préoccupation pourrait participer à définir ce qu'est un « logement stable » en tenant compte des besoins différenciés des personnes nomades et à améliorer la qualité et la continuité des services qui leur sont offerts. Par extension, elle permettrait aussi de concevoir l'itinérance, dans certaines situations, en dehors de la notion même de logement.

Chapitre 6: Discussion

6.1 Retour sur les principaux résultats

6.1.1 Nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible

L'exercice du dénombrement de 2022 a permis d'estimer, à 10 000, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au Québec en date du 11 octobre dans les 13 régions y ayant participé. En détail, cet exercice estime que 1 335 personnes ont passé la nuit dans un lieu extérieur (soit 13 % du total ⁵⁶), tandis que 7 481 personnes ont passé la nuit dans un hébergement d'urgence, une ressource de transition, un organisme mixte, un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence ou un autre type de ressource. Il a été également estimé que 225 personnes ont passé la nuit du dénombrement dans un centre hospitalier et, finalement, que 959 personnes ont passé la nuit dans un établissement de détention ou un quartier cellulaire des postes de police.

Il est important de garder à l'esprit que le nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur le 11 octobre 2022, malgré les ajustements apportés, est probablement sous-estimé. En effet, les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs n'ont sans doute pas trouvé durant leur sillonnage toutes les personnes admissibles au cours de la soirée du dénombrement. Qui plus est, certaines personnes en situation d'itinérance visible non approchées par les équipes n'ont sans doute pas davantage utilisé les services des ressources participantes les jours suivants, ou encore elles se trouvaient dans un secteur qu'il n'a pas été jugé pertinent de couvrir durant l'exercice. En revanche, l'obtention des données administratives des ressources, organismes et institutions a permis d'approximer au plus près le nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont passé la nuit du 11 octobre dans ces types de lieux, pour les 13 régions qui ont participé à l'exercice.

La population totale – en incluant les personnes de moins de 18 ans – des 13 régions couvertes par le dénombrement était d'environ 8,4 millions en 2022 (ISQ, 2023b). Les 10 000 personnes dénombrées représentent ainsi environ 120 personnes pour 100 000 habitants, ou 115 si on se rapporte à la population entière du Québec (8,7 millions).

Bien que les méthodes de classification et de recensement puissent varier entre les provinces, il semble que l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible au Québec (incluant notamment les personnes en situation d'itinérance dans les établissements de détention provinciaux et les centres hospitaliers) soit légèrement moins élevée que dans d'autres grandes provinces canadiennes.

• En Colombie-Britannique :

- Le dénombrement 2020-2021, qui a eu lieu dans 25 communautés à travers la province (représentant 88 % de la population), a dénombré 8 665 personnes en situation d'itinérance (Homelessness Services Association of BC, 2021).
- Ce nombre représente environ 189 personnes pour 100 000 habitants si on se rapporte à la population des 25 communautés concernées de 2021 (4,6 millions), ou 167 si on se rapporte à la population entière de la Colombie-Britannique de 2021 comme base (5,2 millions).

⁵⁶ Ce pourcentage est comparable à celui du dénombrement de 2018.

• En Alberta :

- o Le dénombrement 2022 a inclus les municipalités de :
 - Calgary (Calgary Homeless Foundation, 2022),
 - Grande Prairie (City of Grande Prairie, 2022),
 - Lethbridge (City of Lethbridge, 2022),
 - Medicine Hat (Medicine Hat Community Housing Society, 2022),
 - Red Deer (City of Red Deer, 2022),
 - Wood Buffalo (Regional Municipality of Wood Buffalo, 2022).
- o Au total, 4 180 personnes en situation d'itinérance ont été dénombrées.
- Ce nombre représente environ 228 personnes pour 100 000 habitants si on se rapporte à la population des municipalités concernées de 2022 (1,8 million), ou 92 si on se rapporte à la population entière de l'Alberta de 2022 (4,5 millions) comme base.
- Il est à noter que ces résultats n'incluent pas les personnes dénombrées dans la ville d'Edmonton, car les données ne sont pas encore disponibles.

En Saskatchewan :

- o Le dénombrement 2021-2022 a inclus les villes de :
 - Prince Albert (River Bank Development Corporation, 2022).
 - Regina (Addison Docherty et HelpSeeker Technologies, 2021),
 - Saskatoon (Kunzekweguta et al., 2022).
- o Au total, 1 158 personnes en situation d'itinérance ont été dénombrées.
- Ce nombre représente environ 189 personnes pour 100 000 habitants si on se rapporte à la population des villes concernées de 2022 (0,6 million), ou 96 si on se rapporte à la population entière de la Saskatchewan de 2022 comme base (1,2 million).

• En Ontario :

- Le dénombrement 2021-2022 a eu lieu dans les endroits suivants :
 - le comté de Simcoe (County of Simcoe et al., 2022),
 - le comté de Dufferin (Dufferin County, 2021),
 - Belleville (Bridge Street United Church, 2021),
 - Brantford (City of Brantford, 2021),
 - la région de Durham (Community Development Council Durham, 2021),
 - Guelph-Wellington (The Corporation of the County of Wellington, 2021).
 - Halton (Halton Region, 2021),
 - Hamilton (City of Hamilton, 2022),
 - Kingston (United Way, 2021),
 - la région de Nipissing/North Bay (District of Nipissing Social Services Administration Board, 2021),
 - Ottawa (City of Ottawa, 2021),
 - la région de Peel (Region of Peel et Peel Alliance to End Homelessness, 2022),
 - Peterborough (City of Peterborough, 2022),
 - Sault-Sainte-Marie (District of Sault Ste. Marie Social Services Administration Board in Barban, 2021)
 - St Catharines/Niagara (Abeysekara, 2021),
 - Sudbury (Greater Sudbury, 2021),

- Thunder Bay (District of Thunder Bay Social Services Administration Board, 2022),
- Toronto (City of Toronto, 2021),
- la région de Waterloo (The Regional Muncipality of Waterloo, 2021),
- Windsor (City of Windsor, 2021),
- la région de York (The Regional Municipality of York et United Way Greater Toronto, 2022).
- o Un total de 16 377 personnes en situation d'itinérance a été dénombré.
- Ce nombre représente près de 139 personnes pour 100 000 habitants si on se rapporte à la population des zones géographiques concernées par le dénombrement (11,8 millions)⁵⁷, ou 111 si on se rapporte à la population entière de l'Ontario de 2021 (14,8 millions).

Il est plus difficile de comparer le taux populationnel au Québec avec ceux d'autres pays puisque les méthodes de classification et de recensement sont différentes de celles du Québec et des autres provinces canadiennes. Toutefois, on dispose de certaines informations.

- **En Finlande**, où le gouvernement mène une politique vigoureuse de réduction de l'itinérance depuis plusieurs années, il a été estimé en 2022 que 3 686 personnes vivant seules se trouvaient en situation d'itinérance (Housing Finance and Development Centre of Finland, 2023), soit 66 par 100 000 habitants si on se rapporte à la population entière de la Finlande de 2022 (5,6 millions). Si on exclut les personnes seules hébergées chez des amis ou des membres de la famille, le nombre total passe à 1 122, soit 20 par 100 000 habitants.
- En France, l'Institut national de la statistique et des études économiques a réalisé une enquête en 2012 estimant que, sur une semaine, 81 000 personnes se trouvaient sans domicile 58, donnant un taux populationnel de 123 par 100 000 habitants (Yaouancq et al., 2013). Il est à noter que ces résultats commencent à dater et que la prochaine enquête pour les mettre à jour est prévue en 2025. En attendant, le 27e rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre (2022) rapporte qu'environ 300 000 personnes sont sans domicile fixe. Ce nombre inclut : 180 000 personnes (octobre 2020) qui sont en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en centre d'hébergement d'urgence ou en hébergement d'urgence avec accompagnement social; 100 000 personnes (fin 2020) bénéficiant du dispositif national d'accueil qui concerne les demandeurs d'asile et les migrants; 22 189 personnes se trouvant en bidonville (en date du 12 mai 2021).

6.1.2 Évolution du nombre estimé entre 2018 et 2022

Bien que l'étendue de l'itinérance visible au Québec semble, toutes proportions gardées, légèrement moindre que dans d'autres provinces canadiennes ou d'autres pays comme la France, l'exercice du dénombrement de 2022 met en évidence une augmentation marquée du nombre de personnes en situation d'itinérance par rapport à l'exercice de 2018 avec un pourcentage de variation de 44 % (allant de 6 % à 268 % selon les régions).

⁵⁷ Il est à noter que ces résultats n'incluent pas les personnes dénombrées dans la ville de London, car les données ne sont pas encore disponibles.

⁵⁸ La définition française de l'itinérance visible est plus restrictive que celle utilisée dans le présent rapport.

IMPORTANT : On ne peut pas comparer directement le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible au Québec en 2018 (5 789) et celui de 2022 (10 000) pour conclure à une augmentation de l'ampleur du phénomène de 73 %. Pour comparer les nombres estimés, il faut ramener les deux exercices sur les mêmes bases, comme cela a été fait dans la section **4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018** du présent rapport. Entre le 14 avril 2018 et le 11 octobre 2022, selon les données des 11 régions concernées par les exercices de dénombrement correspondants, l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible a augmenté de 44 %.

Le rapport préliminaire *Tout le monde compte 2020-2022* d'Infrastructure Canada a été publié et traite également du pourcentage de variation. On peut y lire : « Dans les 55 communautés qui ont également effectué un dénombrement en 2018, le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté de 12 % » (2023 : en ligne). Comme le rapport est encore préliminaire, il n'est pour le moment pas possible de comparer les taux de variation du Québec à ceux des 55 communautés canadiennes.

IMPORTANT : « Il faut se rappeler que la comparaison de pourcentages dont les bases sont très différentes peut créer une fausse impression. Par exemple : une variation de 1 à 2 correspond à 100 %, tandis qu'une variation de 5 000 000 à 6 000 000 correspond seulement à 20 %. » (Statistique Canada, 2015 : en ligne)

Il est cependant important de garder à l'esprit qu'il est difficile de comparer l'évolution du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance au Québec entre 2018 et 2022 par rapport aux évolutions trouvées dans les autres provinces. En effet, pour un grand nombre de ces provinces, les dénombrements ont été réalisés (totalement ou partiellement) sur les années 2020 et 2021, rendant leur comparaison difficile avec le dénombrement précédent en raison des circonstances différentes créées par la pandémie de COVID-19. Les augmentations ou diminutions relatives aux ressources d'hébergement par rapport à 2018 peuvent être dues à des différences méthodologiques, à une capacité réduite desdites ressources (en raison des mesures de distanciation sociale) ou à tous autres changements. Seul un futur dénombrement facilitera la compréhension des impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'itinérance dans les différentes provinces et permettra une comparaison interprovince adéquate de ces évolutions. Qui plus est, la démarche du Québec a inclus dans la population dénombrée les personnes dans les ressources qui offrent de l'hébergement et des logements de transition pendant plus d'un an, ainsi que les personnes en situation d'itinérance hébergées dans les établissements de détention provinciaux, les guartiers cellulaires des postes de police, les centres hospitaliers et les centres de réadaptation en dépendance, ce qui n'est pas systématiquement le cas de tous les exercices de dénombrement réalisés dans d'autres communautés canadiennes.

Trois éléments importants sont à prendre en considération pour contextualiser l'augmentation observée au Québec.

 Pénurie de logements abordables: La Société canadienne d'hypothèques et de logement (2023) révèle qu'on observe une diminution du taux d'inoccupation des appartements locatifs en 2022. La proportion de ces appartements qui sont abordables pour les ménages est très faible. À Gatineau, par exemple, le taux d'inoccupation était de 0,8 % en 2022 et uniquement 8 % des logements disponibles étaient considérés comme abordables pour les ménages à plus faible revenu. La tendance est à la baisse. Il faut ajouter que les municipalités québécoises semblent présenter de meilleures options pour les ménages les plus pauvres que les autres municipalités canadiennes.

- 2) **COVID-19**: Comme indiqué dans le **Chapitre 4**: **Résultats pour l'ensemble des régions**, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur l'augmentation du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance. Le dénombrement québécois s'est déroulé en octobre 2022, soit plus de deux ans et demi après l'urgence sanitaire au Québec.
- 3) Amélioration de la méthodologie : Comme indiqué dans le Chapitre 2 : Méthode, davantage de territoires et de secteurs ont été sillonnés dans les régions en 2022, ce qui pourrait être responsable d'une partie de l'augmentation du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs.

6.1.3 Types de lieu où la nuit a été passée

Les lieux extérieurs

La proportion du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs est restée semblable entre 2018 et 2022 (15 % contre 13 %). En outre, la comparaison des estimations des deux exercices (voir la section 4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018) permet d'observer que l'itinérance dans les lieux extérieurs a augmenté de 55 % entre l'exercice du 24 avril 2018 et celui du 11 octobre 2022. On remarque par ailleurs que, si la région de Montréal accueillait 80 % d'entre elles en 2018, cette proportion est passée à 60 % en 2022. Cette proportion demeure élevée ; une attention particulière devrait être portée aux solutions à mettre en place dans la région de Montréal. Toutefois, il est important de noter que l'augmentation de l'itinérance dans les lieux extérieurs prend de plus en plus d'ampleur dans certaines régions, telles que la Mauricie—Centre-du-Québec, l'Estrie et l'Outaouais. De fait, on observe une forme de régionalisation de l'itinérance de rue.

Les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur présentent toujours un portrait préoccupant. Plus d'un tiers d'entre elles ont vécu leur première situation d'itinérance il y a dix ans et plus, et 15 % dans les cinq à dix dernières années. Également, un tiers des personnes répondantes ont mentionné ne pas avoir bénéficié des services d'hébergement d'urgence au cours des 12 derniers mois. Comme mentionné plus tôt, les raisons pouvant expliquer le non-recours à des services d'hébergement d'urgence sont multiples. Toutefois, une réflexion devrait être entamée pour s'assurer que l'offre de services actuelle est inclusive, sécuritaire et adaptée aux besoins des personnes les plus désaffiliées.

Les ressources d'hébergement d'urgence et de transition

Le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance dans les différentes ressources d'hébergement (urgence, transition, mixte, liée à la violence, etc.) a augmenté de 43 % par rapport à 2018, soit une hausse de plus de 2 000 personnes. Cela s'explique notamment par le fait que ces ressources ont augmenté leurs capacités d'accueil. Les investissements du MSSS, en particulier dans les ressources d'hébergement d'urgence et de transition, à travers le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (MSSS, 2021), auxquels se sont ajoutés les investissements supplémentaires du programme Vers un chez-soi – et surtout la forte mobilisation du milieu communautaire – ne sont sans doute pas étrangers à ce résultat. Ce dernier vient toutefois réitérer le fait qu'une personne en situation d'itinérance hébergée demeure en situation d'itinérance visible. Il faut rappeler que l'augmentation marquée du nombre de personnes en situation d'itinérance visible s'explique en partie par le contexte spécifique de la pénurie de logements abordables et les défis qu'un tel contexte impose aux personnes qui sont en situation de précarité (et qui se manifestent notamment par des expulsions). La décision d'inclure, dans le dénombrement, les ressources de transition qui offrent de l'hébergement et des logements sur plus d'un an est directement liée à ce contexte. Il faut alors réfléchir au rôle que joue chaque ressource qui offre des services d'hébergement et de logement aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de connaître un épisode d'itinérance.

Établissements de détention et quartiers cellulaires

Le dénombrement du Québec a inclus les personnes ayant passé la nuit dans un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire des postes de police. La comparaison des résultats dans les établissements de détention entre 2018 et 2022, basée sur les données du système d'information, indique une augmentation de 17 % du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance dans les établissements carcéraux. La collecte de données réalisée à l'intérieur de ces établissements en 2022 permet d'avancer que près d'une personne en situation d'itinérance sur dix se trouve en détention et que plus d'une personne incarcérée sur cinq (22 %) est en situation d'itinérance. Ces résultats viennent rappeler l'enjeu de la judiciarisation de l'itinérance et la nécessité de mettre en place des mesures incluant différents actrices et acteurs concernés pour la prévenir. En outre, il apparaît essentiel, à la lumière de ces données, de développer des stratégies pour s'assurer que les sorties d'établissements carcéraux ne se traduisent pas en point de bascule vers l'itinérance.

Itinérance cachée

Comme inscrit dans le Deuxième portrait de l'itinérance (2022a), l'ISQ (2020) a déterminé que 7 % des personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage non institutionnel au Québec ont déjà vécu un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie, soit sept fois plus que l'itinérance visible à vie. Cette forme d'itinérance constitue donc un élément important de la compréhension et de la lutte contre l'itinérance au Québec. Cependant, la méthodologie de l'exercice du dénombrement n'est pas conçue pour permettre un dénombrement exhaustif des personnes en situation d'itinérance cachée. Il est donc impératif de garder en mémoire que les résultats présentés dans ce rapport ne reflètent qu'une fraction de la population se trouvant en situation d'itinérance cachée au moment de l'exercice de dénombrement. Parmi les 4 524 questionnaires valides qui ont été analysés, 795 correspondaient à des personnes en situation d'itinérance cachée la nuit du 11 octobre 2022. De

plus, il est possible qu'une partie des 135 répondants et répondantes qui n'ont pas indiqué le type de lieu où ils ont passé la nuit du dénombrement se soit également trouvée dans cette situation.

On peut qualifier le profil des personnes en situation d'itinérance cachée comme étant intermédiaire, se situant souvent entre celui des personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur et celui des personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence ou une ressource de transition. Cela est probablement dû aux méthodes utilisées pour les rencontrer; ces personnes sont en contact avec les services utilisés par les personnes en situation d'itinérance visible. D'ailleurs, 41 % des personnes en situation d'itinérance cachée ont utilisé une ressource d'hébergement d'urgence dans la dernière année. D'autres stratégies sont nécessaires pour entrer en contact avec les personnes en situation d'itinérance cachée qui n'ont pas recours aux services pour personnes en situation d'itinérance visible. Ces stratégies permettraient d'identifier les différences qui pourraient exister entre elles et celles jointes dans le présent exercice. Elles permettraient en outre d'augmenter la représentation des femmes, des jeunes et des personnes s'identifiant comme Autochtones chez les personnes répondantes.

6.1.4 Durées variables de l'itinérance au cours de la dernière année

Il est primordial de garder à l'esprit que le dénombrement permet d'approximer le nombre de personnes en situation d'itinérance un soir donné. Sur une année complète, par exemple, le nombre de personnes est considérablement supérieur. Il ne peut toutefois pas être estimé dans le cadre d'un dénombrement ponctuel.

Les premiers épisodes d'itinérance

Dans le cadre du dénombrement, la durée de l'itinérance se mesure à partir du premier épisode que déclarent les répondantes et répondants. Toute nouvelle situation d'itinérance devrait être considérée comme préoccupante et les différents secteurs concernés devraient être appelés à collaborer pour s'assurer qu'elle ne se prolonge pas. Une réflexion de fond doit ainsi être menée pour définir ce qui contribue à prévenir l'itinérance et, à l'inverse, ce qui lui nuit. Les données du dénombrement permettent de tracer quelques lignes.

La question des nouveaux épisodes d'itinérance concerne tout particulièrement les jeunes de moins de 30 ans, qui représentent une personne en situation d'itinérance visible sur cinq; le quart d'entre eux ont connu leur épisode il y avait moins d'un an. Chez ces jeunes, on note une surreprésentation des personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou l'équivalent. Il semble donc y avoir un défi du côté du secteur de l'éducation pour développer des écoles inclusives qui ne contribuent pas à marginaliser certains jeunes, notamment ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, qui rencontrent des difficultés à l'égard de leur consommation de substances psychoactives, de leur pratique des jeux de hasard et d'argent ou de leur usage des écrans, ainsi que ceux qui vivent des tensions au sein de leur milieu familial ou de vie. Par ailleurs, il faut s'inquiéter du fait que 12 % des jeunes en situation d'itinérance ont déclaré n'avoir aucune source de revenus; à ce constat s'ajoute le fait qu'ils sont les moins nombreux en proportion à bénéficier des programmes d'assistance sociale.

La prévention de l'itinérance jeunesse ne doit pas faire oublier les besoins spécifiques des personnes plus âgées qui basculent pour la première fois dans une situation d'itinérance. Force est de constater que les défis liés au vieillissement de la population concernent tout autant l'itinérance,

notamment en ce qui a trait à la précarité financière des personnes âgées et à leurs besoins en matière de soins de santé.

Au chapitre des violences faites aux femmes, les femmes cisgenres ayant passé la nuit dans une ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence sont proportionnellement plus nombreuses que les autres femmes cisgenres à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a moins d'une année. On constate ainsi que les violences fragilisent rapidement les conditions de vie des femmes qui les subissent (cf. Meyer, 2016). Elles présentent un portrait particulier : elles sont plus jeunes, sont plus souvent des personnes immigrantes et ont plus souvent des enfants à charge. Comme elles sont en contrepartie beaucoup moins nombreuses à passer l'année entière en situation d'itinérance, on peut penser que certaines d'entre elles bénéficient de certains facteurs de protection, tels que la scolarité et l'emploi. Sur ce dernier point, elles sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir suivi des études supérieures et à avoir comme source de revenus une rémunération liée à l'emploi. Ces constats pourraient constituer une base pour réfléchir à des mesures de prévention de l'itinérance visant par exemple à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes femmes immigrantes qui ont des enfants.

En matière d'itinérance visible, les ressources de transition semblent réussir à rejoindre les femmes cisgenres, mais des angles morts persistent du côté de l'itinérance cachée. Il faudrait par conséquent approfondir les connaissances sur les facteurs de vulnérabilité et de protection dans le contexte spécifique de l'itinérance cachée. Enfin, on observe que les nouveaux épisodes d'itinérance sont surreprésentés dans les banlieues, invitant en particulier le milieu de la recherche à développer un regard plus multisite du phénomène.

L'itinérance à long terme

La prévention de l'itinérance ne doit pas s'intéresser qu'aux premiers épisodes; elle doit aussi prévenir la prolongation de la durée de l'itinérance et la complexification des problématiques. Si 53 % des personnes qui ont répondu au questionnaire ont passé une partie de l'année en situation d'itinérance, 47 % des répondantes et des répondants y ont passé l'année entière. En reprenant la définition fédérale de l'itinérance à long terme ⁵⁹, on peut avancer que, dans la dernière année, deux personnes en situation d'itinérance sur trois se trouvaient dans une situation d'itinérance à long terme. Chez les personnes en situation d'itinérance dans un lieu extérieur, l'itinérance à long terme concerne quatre personnes sur cinq.

L'itinérance, quelle que soit sa durée, génère de nombreux méfaits pour les personnes qui sont dans cette situation, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être physique, mental, émotionnel et social, leur stabilité résidentielle, leur revenu, leur employabilité, leur relation avec la justice, les corps policiers, les autres citoyennes et citoyens, etc. Les personnes dans cette situation ont souvent d'autres besoins concomitants qui compliquent la recherche et le maintien d'un logement, ce qui nécessite le soutien de plusieurs services, tant des milieux de santé et de services sociaux que des autres partenaires intersectoriels. De ce constat découle la nécessité de se préoccuper des effets de la prolongation de cette situation dans le temps et de développer des services intersectoriels qui permettraient d'y mettre fin, sinon de réduire les méfaits qui lui sont associés. Outre le développement de services, il faudrait s'assurer que les programmes existants

⁵⁹ La durée de la période d'itinérance a été déterminée, par le gouvernement fédéral, comme étant de six mois ou plus dans l'année.

donnant accès à des logements, à des revenus et à différents types de services demeurent inclusifs et facilement accessibles pour les personnes qui ont des besoins complexes et participent à faciliter leur réaffiliation sociale.

Comme 78 % des personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs sont des hommes cisgenres et que plus du tiers des hommes cisgenres en situation d'itinérance ont vécu leur premier épisode il y a plus de dix ans, on peut s'interroger sur la manière d'améliorer les services actuels pour les accompagner vers une sortie de l'itinérance – sinon pour les rejoindre là où ils sont – et mieux les adapter à leurs besoins spécifiques. On a par ailleurs peu d'informations sur la situation des hommes en situation d'itinérance cachée et sur les solutions qui permettraient de prévenir la complexification des difficultés qu'ils vivent. La piste de la solidification des liens avec leurs proches pourrait être explorée.

La préoccupation pour prévenir l'itinérance à long terme devrait en outre concerner la question du vieillissement, en invitant par exemple les milieux de vie qui offrent de l'hébergement aux personnes âgées à développer une approche inclusive envers les personnes qui ont vécu ce type spécifique d'itinérance.

6.1.5 Groupes surreprésentés

Les personnes s'identifiant comme Autochtones

Les résultats de l'exercice du dénombrement 2022 font de nouveau ressortir la surreprésentation des personnes s'identifiant comme Autochtones parmi la population se trouvant en situation d'itinérance. On note une légère augmentation de cette surreprésentation dans le cadre du présent exercice, mais l'une des explications vient de l'élargissement de la démarche aux régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord dans lesquelles près de la moitié des répondantes et des répondants s'identifient comme Autochtones. Puisqu'elles sont aussi surreprésentées dans les établissements carcéraux (cf. Vacheret, Quirion, Plourde et Marcoux Rouleau, 2020), la passation de questionnaires dans ces lieux contribuerait à majorer leur représentation.

Les personnes s'identifiant comme Autochtones tendent à être particulièrement présentes dans les lieux extérieurs et dans les ressources d'hébergement d'urgence. Elles sont également plus nombreuses en proportion que les allochtones à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus, et à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance, donc à se trouver en situation d'itinérance à long terme. À l'inverse, elles sont moins nombreuses – et parfois même absentes – dans les ressources qui offrent d'autres types de services que l'hébergement d'urgence et en particulier les ressources de transition et les centres de thérapie. Elles sont deux fois plus nombreuses à déclarer que le racisme est lié à la perte de leur dernier logement.

Devant ces constats, on doit se poser des questions sur les enjeux structuraux, de nature historique et sociale, entourant l'itinérance des Autochtones et des autres problématiques associées. Force est d'admettre que des stratégies pour prévenir tant le basculement dans l'itinérance que la complexification des problématiques vécues sont soit insuffisantes, soit inexistantes, soit inefficaces. Des mesures concrètes et concertées avec les communautés concernées devraient être mises en place.

Les personnes ayant été placées dans le passé par la Direction de la protection de la jeunesse

En matière de données permettant de bien circonscrire les mesures de prévention de l'itinérance, la proportion des personnes en situation d'itinérance qui ont, par le passé, été placées par la Direction de la protection de la jeunesse en famille d'accueil, dans un autre milieu institutionnel (foyer de groupe, ressource intermédiaire, unité de vie ou centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation) ou les deux est particulière révélatrice; il est question d'environ trois personnes en situation d'itinérance sur dix. Ce résultat est cohérent avec l'Enquête complémentaire sur les personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 août 2015 de Latimer, Méthot et Cao (2016) qui a avancé que le tiers des jeunes en situation d'itinérance visible à Montréal ont passé plus de six mois dans un centre jeunesse. L'étude du CREVAJ (Goyette et al., 2019) a aussi démontré que près du tiers des jeunes qui sortent des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation connaissent un épisode d'instabilité résidentielle. D'autres études à l'extérieur du Québec donnaient déjà plusieurs indices de l'existence d'une relation complexe entre le placement et l'itinérance (Maki, 2020).

La donnée du dénombrement 2022 sur les personnes en situation d'itinérance ayant été placée dans le passé par la Direction de la protection de la jeunesse tend à indiquer qu'il faut développer une préoccupation non pas seulement pour les jeunes, mais pour l'ensemble des personnes en situation d'itinérance et étendre la préoccupation aux personnes placées en famille d'accueil. Elle vient confirmer que les stratégies pour prévenir l'itinérance doivent cibler de manière prioritaire les personnes ayant été placées par le passé. Il faudra creuser davantage cette question pour mieux saisir ce qui, dans ce placement, contribue au processus de désaffiliation sociale de certaines personnes et ce qui, à l'inverse, participe à les protéger d'un basculement dans l'itinérance.

Les personnes de la diversité sexuelle et de genres

La proportion des personnes de la diversité de genres chez les personnes en situation d'itinérance visible a augmenté de 1,7 fois entre les dénombrements de 2018 et de 2022; les personnes de la diversité de genres représentent 4 % des personnes ayant répondu au questionnaire, alors que cette proportion n'était que de 0,33 % pour les Canadiens âgés de 15 ans et plus qui ont répondu au Recensement de la population de 2021 (Statistique Canada, 2021b; Thompson, 2022). Les personnes de la diversité sexuelle sont aussi proportionnellement plus nombreuses dans les résultats de la démarche de 2022 (12 % en 2018 contre 14 % en 2022). Lorsqu'on place les personnes de la diversité sexuelle et de genres dans une même catégorie, on constate que la proportion de personnes LGBTQ+ atteint 15,5 %, sinon 28,7 % chez les jeunes de moins de 30 ans. Les jeunes LGBTQ+, et en particulier les jeunes trans et non binaires, devraient par conséquent faire l'objet d'une attention particulière lorsque vient le temps de circonscrire des mesures de prévention.

Dans son portrait statistique des communautés LGBTQ+, Statistique Canada (2021b) révélait que les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres étaient au Canada deux fois plus susceptibles de connaître un épisode d'itinérance ou d'instabilité résidentielle au cours de leur vie que les personnes hétérosexuelles cisgenres. L'une des explications était le rejet du foyer familial en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité ou de leur expression de genre. Les données du dénombrement semblent faire écho à cette lecture puisque l'on constate que la raison le plus souvent évoquée de la perte de logement chez les personnes répondantes de moins de 30 ans – dont près de 3 sur 10 sont LGBTQ+ – est le conflit avec un parent ou un tuteur et qu'elles

sont plus nombreuses à être arrivées il y a moins de cinq ans dans la municipalité où elles ont été dénombrées. Il semblerait adéquat d'explorer le potentiel de mesures de prévention de l'itinérance visant à réduire les méfaits liés au rejet des personnes LGBTQ+ de foyers homophobes et/ou transphobes.

Par ailleurs, on observe une sous-représentation des personnes tant de la diversité sexuelle que de la pluralité des genres dans les centres de thérapie, y compris les centres de réadaptation en dépendance, laissant supposer que des mesures devraient être prises pour les rendre plus inclusifs.

Les personnes ayant été expulsées de leur logement

Le principal changement entre les caractéristiques des personnes ayant répondu au questionnaire de la démarche de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible de 2018 et de 2022 est la raison le plus souvent évoquée pour expliquer la perte de logement : l'expulsion du logement. Comme indiqué, ce changement est notamment lié à un nouveau choix de réponse dans le questionnaire de 2022. Cette donnée permet de mettre en lumière un facteur structurel d'importance, déjà énoncé dans le Deuxième portrait de l'itinérance au Québec (MSSS, 2022a), concernant la situation des locataires 60.

En lisant le Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Tribunal administratif du logement (2022), on peut constater certaines similitudes entre les réponses obtenues dans le cadre du dénombrement et le portrait des demandes introduites au Tribunal. En effet, 53 % des personnes en situation d'itinérance ont précisé avoir été expulsées en raison d'un loyer non payé, alors que 51 % de l'ensemble des 63 981 demandes introduites au Tribunal administratif du logement en 2021-2022 concerne ce même point. En matière de causes civiles, 15 % des répondantes et des répondants ont évoqué la vente ou la rénovation du bâtiment alors que les reprises de logement représentent 16 % des causes introduites par les locateurs. Un certain parallélisme semble se dessiner entre les raisons évoquées de la perte de logement et le portrait des litiges entre les locateurs et les locataires. Force est de reconnaître que les locataires évincés ne parviennent pas tous à se reloger. Ainsi, une mesure véritablement préventive consisterait à offrir des services de soutien aux locataires évincés dès la décision du Tribunal rendue, sinon dès l'introduction d'une demande.

_

⁶⁰ La proportion de locataires au Québec atteint 40 % de la population selon les données du Recensement de 2021 (Statistique Canada, 2022 : en ligne)

6.2 Changements méthodologiques

En 2022, plusieurs changements ont été apportés à la méthodologie de 2018, pouvant avoir un impact sur les estimations obtenues et sur les corrections statistiques utilisées dans l'estimation du nombre de personnes en itinérance. Ils constituent des améliorations de la méthodologie.

Augmentation du nombre de régions participantes

Davantage de régions ont participé à l'exercice *Tout le monde compte* de 2022 par rapport à 2018. En effet, deux régions de plus y ont participé en 2022, soit l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Ces régions n'ont toutefois pas été incluses dans les analyses de comparaison. Il est à noter que la région de la Côte-Nord n'a pas fait de sillonnage et que le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance a été inféré à partir des résultats du questionnaire.

Augmentation du sillonnage

Davantage de régions ont fait du sillonnage en 2022 comparativement à 2018 (12 contre 8 régions), bien que le nombre total de secteurs sillonnés ait été inférieur en 2022 (168 contre 214). On peut ainsi remarquer que davantage de municipalités ont été sillonnées, dont Gatineau, Trois-Rivières, Drummondville et Saint-Jérôme. De fait, si on observe une augmentation importante de l'itinérance dans les lieux extérieurs dans certaines régions, c'est aussi parce que le sillonnage permet d'obtenir des estimations plus exactes. L'augmentation du sillonnage ne fait pas qu'améliorer la qualité de la mesure, elle participe également à développer une meilleure compréhension des réalités régionales de l'itinérance au Québec.

Simplification des feuilles d'observation

Les feuilles d'observation ont été simplifiées. En 2018, les enquêtrices et les enquêteurs ont été invités à inscrire les raisons qui les portaient à croire qu'une personne croisée lors du sillonnage, qui n'a pu être abordée, était en situation d'itinérance. En 2022, une grille a été préparée à cet effet, permettant ainsi aux enquêtrices et aux enquêteurs de simplement cocher la case correspondant à ces raisons. La grille a été conçue en fonction des informations colligées avec les feuilles d'observation en 2018.

Ajout de personnes-témoins dans certaines régions

En 2018, des personnes-témoins – appelées « leurres » dans le rapport (Latimer et Bordeleau, 2019) – ont été placées uniquement à Montréal, afin d'évaluer la qualité du sillonnage. L'ajustement fait en fonction des personnes-témoins trouvées à Montréal a ensuite été appliqué aux autres régions. En 2022, des personnes-témoins ont également été placées dans six autres régions. Cette décision a été prise en raison de la différence de la densité de population entre les régions métropolitaines et les autres régions, l'hypothèse étant qu'une plus grande proportion de personnes-témoins seraient trouvées dans les régions moins densément peuplées. Cela a eu comme effet d'estimer à la baisse le nombre de personnes en situation d'itinérance dénombrées dans les régions autres que Montréal et la Montérégie. Il aurait été possible, pour la comparaison des estimations de 2022 avec celles de 2018, de calculer l'estimation de 2022 en appliquant la

proportion de personnes-témoins trouvées à Montréal à l'ensemble des régions. En revanche, il apparaît plus adéquat de ne pas procéder ainsi, car la hausse importante du sillonnage dans certaines régions a déjà potentiellement induit une surestimation de la variation du nombre de personnes en situation d'itinérance de 2022 par rapport à celui de 2018. De plus, en 2018, certaines personnes-témoins recrutées à Montréal étaient des camelots du périodique *L'Itinéraire* et ont été rémunérées pour leur participation à l'exercice. En 2022, 22 camelots de *L'Itinéraire* ont participé à Montréal; les autres personnes-témoins à Montréal, ainsi que celles dans les autres régions, ont été recrutées à partir de la banque de bénévoles. Cela a posé certains enjeux logistiques pour certaines régions, qui ont noté des difficultés liées au recrutement des bénévoles affectés à ce rôle.

Amélioration de la collecte de données dans les hôpitaux

La méthodologie pour la collecte de données administratives portant sur les personnes en situation d'itinérance hospitalisées a été améliorée depuis le dernier dénombrement. En effet, la base de données MED-ÉCHO a été utilisée pour extraire le nombre de personnes en situation d'itinérance hospitalisées le soir du 11 octobre. Cela diffère de la méthode employée en 2018, au cours de laquelle un jumelage a été effectué entre les adresses des personnes hospitalisées et les ressources d'hébergement. Le code Z59.0 n'était pas disponible en 2018.

Amélioration de la collecte de données dans les établissements de détention provinciaux

La collecte de données dans les établissements de détention provinciaux a été bonifiée. En effet, alors qu'en 2018, l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance reposait sur une collecte de données administratives, l'exercice de 2022 a été l'occasion de dresser un état de situation qui inclut, cette fois, les personnes qui ont perdu leur logement stable depuis le début de leur incarcération et qui étaient par conséquent en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022. Ainsi, le personnel des établissements de détention a demandé aux personnes incarcérées si elles avaient un logement à leur entrée et si, en date du 11 octobre, elles en avaient toujours un. Ces changements méthodologiques expliquent en partie la hausse du nombre de personnes en situation d'itinérance observée dans ces lieux entre 2018 et 2022. La comparaison de l'estimation entre les deux exercices a toutefois été faite sur les données administratives pour avoir des données comparables.

6.3 Limites et forces de l'exercice

6.3.1 Les concepts

Dans le but de collecter les données de manière systématique, il importe de se doter de définitions qui puissent être opérationnalisées. Définir, c'est tracer les contours de la collecte de données et, par essence, limiter l'exercice afin de le rendre réaliste et de produire des données fiables et comparables. Bien que les définitions soient nécessaires pour circonscrire le phénomène mesuré et agir sur celui-ci, elles peuvent parfois constituer un obstacle à la représentativité de la diversité des visages et des parcours des personnes étudiées. Il importe donc de poursuivre l'analyse des données ventilées et de reconnaître les limites derrière les choix conceptuels qui ont été faits, mais aussi les forces.

Définition de l'itinérance

La définition québécoise de l'itinérance, telle qu'inscrite dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance, est large et inclusive. Elle insiste autant sur l'absence d'un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre que sur le processus, non linéaire et multifactoriel, de désaffiliation sociale et de rupture sociale intrinsèquement liée à cette absence. Elle inclut diverses formes d'itinérance, tant visible que cachée. Cette définition peut toutefois difficilement s'opérationnaliser dans le cadre d'une démarche qui repose sur des critères d'inclusion fixes et mesurables. Le caractère opérationnel de la définition de l'itinérance visible adoptée dans le cadre de l'exercice de dénombrement est par conséquent une première force. Cette définition ne doit cependant pas se substituer à celle de la Politique; la présence de ce risque constitue en soi une première limite. De fait, il importe de rappeler, comme cela a été fait au **Chapitre 1**: **Introduction**, que l'exercice de dénombrement n'est qu'un outil, parmi plusieurs autres, permettant de dresser un état de situation.

Une autre limite est le fait que la définition de l'itinérance visible adoptée dans le cadre de l'exercice n'inclut pas l'ensemble des situations d'itinérance. Elle laisse dans l'ombre certaines réalités de l'itinérance, en particulier celles de l'itinérance cachée et celles des régions qui n'ont pas participé à l'exercice. En cohérence avec la limite énoncée dans le paragraphe précédent, il importera de documenter ces réalités autrement. En matière d'itinérance cachée, il faut garder à l'esprit que cette dernière peut davantage se mesurer à travers d'autres sources telles que l'Enquête sociale générale et l'Enquête québécoise sur la santé de la population. Des stratégies pourraient être mises de l'avant pour rejoindre davantage de personnes en situation d'itinérance cachée dans le cadre des prochains exercices. En contrepartie, il faut reconnaître que les réalités que la définition permet d'inclure sont précisément celles qui se retrouvent dans l'angle mort de plusieurs enquêtes populationnelles. Sans le dénombrement, une partie de la population demeurerait dans l'ombre.

Ressources de transition

Une autre définition qui représente un défi est celle des différentes catégories d'hébergement. Dans le présent rapport, les hébergements et les logements de transition ont été regroupés dans la catégorie « Ressources de transition ». Cependant, en réalité, ces deux types de ressources ont souvent des missions différentes. L'hébergement de transition est souvent de plus courte durée; les chambres et les installations sanitaires y sont, dans la majorité des cas, partagées. Les

logements de transition sont à plus long terme et offrent principalement des appartements dans lesquels les gens peuvent vivre en famille. La classification du logement de transition comme une situation d'itinérance peut également être critiquée dans les cas où la durée maximale de séjour se mesure en années ou lorsqu'il n'y a pas de date de fin fixe.

Sur ce dernier point, l'orientation initiale pour l'exercice de 2022 a été d'exclure de la démarche tout organisme (ou toute place au sein d'un organisme) dont la durée de séjour était de plus d'un an, ou illimitée. Or, les coordonnatrices et les coordonnateurs ont exprimé que ce critère était parfois difficile à respecter, car plusieurs organismes, en pratique, ne mettent pas fin aux services d'une usagère ou d'un usager après une période prédéterminée si cette personne n'a pas de logement stable et sécuritaire où aller à la fin de la période de service. Il faut admettre que la prolongation de la durée de séjour n'est pas étrangère au contexte de pénurie de logements abordables. Les services en itinérance s'adaptent à ce contexte. La réalité de certaines personnes qui n'ont pas de logement stable et sécuritaire et qui bénéficient d'un logement temporaire grâce aux services des ressources de transition qui préviennent leur basculement a été considérée dans le cadre du dénombrement.

Hébergement d'urgence

La flexibilité accrue de la démarche concernant les balises régissant certains services a également été notée pour certains hébergements d'urgence. En effet, il s'avère parfois complexe de catégoriser comme un « hébergement d'urgence » une ressource dont les services sont plus fluides qu'ils ne l'étaient auparavant. À titre d'exemple, certains centres de jour sont maintenant ouverts toute la nuit afin d'accueillir des personnes en situation d'itinérance. D'autres services offrent aussi des lits d'urgence, des places assises, des bancs ou même un matelas aux personnes en situation d'itinérance et les invitent parfois à se relayer pour permettre à plus de personnes de se reposer. Ces situations complexifient l'exercice du dénombrement. À la lumière des résultats de l'exercice de 2022, on s'attend à ce que de telles adaptations de services deviennent de plus en plus répandues pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes. Le prochain exercice devra réfléchir à la manière de catégoriser les différents points de service, tout en s'assurant que cette nouvelle catégorisation permette de comparer les résultats avec ceux inscrits dans le présent rapport.

6.3.2 La méthodologie

Caractère ponctuel

La première limite à énoncer concernant la méthodologie est son caractère ponctuel. Les personnes en situation d'itinérance ne sont pas toutes figées dans un type d'itinérance. Elles peuvent par exemple être dans une situation d'itinérance visible quelques jours, puis aller passer la nuit chez des amis ou des connaissances d'autres jours, avant de retourner en situation d'itinérance visible. Comme la démarche est limitée à quelques jours dans l'année et se concentre sur l'itinérance visible, elle ne prend en compte qu'une partie de la réalité de l'itinérance qui est vécue tout au cours de l'année. Pour pallier cette limite, il faudrait suivre une cohorte de personnes en situation d'itinérance pendant une longue période et suivre en temps réel les personnes qui s'ajoutent et celles qui voient leur situation se stabiliser. Cette solution est pour le moment difficile à mettre en pratique avec des personnes sans adresse, mobiles et difficiles à joindre. Une autre solution serait de faire plusieurs collectes de données chaque année. En revanche, cette solution alourdirait le fardeau des

organismes déjà surchargés. De plus, cette solution nécessiterait de recruter plusieurs centaines de bénévoles, plusieurs fois par année, ce qui semble irréaliste. La force du dénombrement est donc d'offrir une solution réaliste pour obtenir des données sur l'itinérance fiables, sans surcharger la tâche des partenaires.

Les critères d'admissibilité

Un autre enjeu inhérent à la démarche est le fait que plusieurs personnes admissibles – et donc en situation d'itinérance visible – n'identifient pas leur situation comme étant de l'itinérance, notamment en raison de l'image qu'elles se font de l'itinérance. Le dénombrement n'a pas la fonction de révéler aux principaux concernés qu'ils sont ou ne sont pas en itinérance, sinon d'inciter quiconque à se dévoiler. La collecte d'information se fait sur une base volontaire, dans un souci de respect des droits et de la dignité; ce respect est plus important que l'exactitude de l'estimation. Les critères d'admissibilité ne doivent par conséquent pas être présentés comme une limite, mais au contraire comme une force. La démarche de dénombrement est consciente qu'il est question de personnes et elle est constamment à la recherche de solutions pour réduire la stigmatisation qu'elles subissent.

Changement de la période de l'année

En 2018, le dénombrement a eu lieu le soir du 24 avril alors qu'en 2022, il a eu lieu le 11 octobre, soit une saison différente. Comme mentionné précédemment, il n'est pas possible de mesurer l'impact de ce choix méthodologique sur la comparabilité des résultats. Il faut donc considérer cette incertitude comme une limite. Toutefois, il faut garder à l'esprit que ce changement a été fait en raison de la situation épidémiologique de la pandémie de COVID-19. Ce choix a été motivé par la protection de la santé des principaux concernés et des équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs sur le terrain, ainsi que du respect des capacités des organismes communautaires à participer à l'exercice. Le fait d'avoir tenu l'exercice à l'automne 2022 permet en outre de mieux évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'itinérance et de suivre son évolution dans le temps.

Améliorations méthodologiques

Les améliorations méthodologiques exposées dans la section précédente sont toutes des forces de l'exercice de 2022. Ainsi, deux régions se sont ajoutées, plus de régions ont procédé au sillonnage, les feuilles d'observation ont été simplifiées, davantage de personnes-témoins ont été déployées, et la collecte de données administratives dans les hôpitaux a été perfectionnée. L'exercice mené dans les établissements de détention provinciaux pour estimer le nombre de personnes incarcérées en situation d'itinérance constitue une importante bonification de la démarche de dénombrement 2022.

Quelques pistes d'amélioration pour le prochain exercice sont déjà identifiées dans le présent rapport et d'autres sont à explorer. Ces améliorations démontrent que le cadre du dénombrement – qui peut paraître rigide – demeure relativement flexible et ouvert au perfectionnement. Les données s'en trouvent non seulement plus précises, mais aussi plus inclusives de différentes réalités de l'itinérance, telles que celles des régions plus éloignées, des personnes s'identifiant comme Autochtones, des femmes ou des personnes incarcérées. Cela est intimement lié à la structure de gouvernance mise en place qui favorise l'écoute des actrices et acteurs impliqués dans la lutte à l'itinérance et qui se reflète dans la composition même du comité scientifique – qui a précisément le mandat de réfléchir à ce type d'améliorations –, laissant une grande place à

l'expertise qu'a développée le milieu communautaire. Il faut toutefois préciser que l'une des limites importantes de la démarche de dénombrement, tant de 2018 que de 2022, est l'absence d'expertes ou d'experts, dans le comité scientifique, qui ont un vécu expérientiel. Il s'agira d'une amélioration à apporter au prochain exercice, amélioration qui aura certainement un impact sur la préoccupation pour la participation sociale, le respect et la dignité des principaux concernés par la démarche.

6.3.3 L'analyse

Le mandat confié à l'INSPQ

En 2022, l'analyse des données a été effectuée par l'INSPQ, qui a pu bénéficier du mentorat d'Eric Latimer, ayant réalisé l'exercice de 2018. L'INSPQ bénéficie d'une solide expérience scientifique et a ainsi pu soutenir par ses conseils le MSSS, les établissements des régions participantes et le comité scientifique. Surtout, l'organisation a agi comme gardienne de la qualité et de la fiabilité des données présentées dans le cadre du présent rapport, ce qui participe à faire du dénombrement une référence en matière de données quantitatives sur l'itinérance visible. Le mandat a aussi été l'occasion pour l'INSPQ de se bâtir une expertise sur la question de l'itinérance, expertise qui pourra être mise à profit dans plusieurs autres grands chantiers de l'itinérance au Québec.

Comparaison

Importante force de l'exercice de 2022, les données présentées dans le cadre de l'exercice mené à l'échelle nationale ont pu être comparées à celles de l'exercice de 2018, et ce, dans l'ensemble des 11 régions qui ont participé aux deux exercices. La pertinence de suivre, à différents temps de mesure, l'évolution de l'itinérance dans l'espace et dans le temps peut ainsi être démontrée et pourra continuer à l'être dans les prochains exercices, pour davantage de régions. L'harmonisation des méthodes et de l'analyse – et bien sûr la rédaction d'un rapport final qui synthétise l'ensemble des résultats de la collecte et qui met en exergue les nuances qui doivent être faites – participe de ce fait à améliorer les connaissances sur le phénomène et par extension à éclairer certaines zones grises. L'état de la situation de l'itinérance au Québec se trouve par conséquent plus facile à établir. Il faut toutefois souligner que le dénombrement ne couvre pas encore l'ensemble du territoire de la province.

6.3.4 Les résultats

Bien que les résultats demeurent partiels et ponctuels, l'état de situation dressé dans le présent rapport permet de donner l'heure juste sur l'itinérance. Il s'agit d'une photo. Cette dernière n'offre que peu de détails sur les trajectoires des principaux concernés, mais elle donne une perspective unique et macro, à l'image des photos aériennes ou satellites. C'est là la force des données quantitatives, qui demeurent complémentaires à d'autres types de données lorsqu'elles sont croisées.

Grands chantiers

Les résultats du dénombrement de 2022 alimenteront plusieurs grands chantiers, comme le Troisième portrait de l'itinérance, dont les objectifs plus spécifiques demeurent à définir, de même que certains indicateurs identifiés dans le cadre du plan de surveillance thématique sur l'itinérance. Ainsi, les données permettront aux actrices et acteurs de la santé publique, des services sociaux et de plusieurs autres horizons de travailler de concert pour mieux comprendre le phénomène de l'itinérance et le suivre dans le temps.

Prévention

Puisque la démarche de dénombrement permet de documenter certaines difficultés que rencontrent les personnes en situation d'itinérance au regard de leur situation résidentielle, financière, de santé, etc., elle contribuera à circonscrire certains contours de ce qui favoriserait la prévention de l'itinérance. Ainsi, les divers partenaires concernés, dont les actrices et acteurs en santé publique, auront plus d'outils pour réfléchir aux conditions à mettre en place pour renforcer les actions en amont sur les déterminants de l'itinérance et, par extension, améliorer la santé et le mieux-être de la population qui vit, a vécu ou risque de vivre un épisode. De manière plus large, les résultats permettront de documenter certains déterminants sociaux de la santé et de travailler sur ceux-ci, comme le logement et le revenu, qui sont liés aux inégalités sociales et de santé.

Mobilisation

La démarche de dénombrement a permis de mobiliser des milliers de personnes (bénévoles, intervenants, travailleurs de rue, gestionnaires, coordonnateurs, experts, etc.) issues tant de la société civile que des milieux communautaire, organisationnel et scientifique autour d'objectifs communs. Cette mobilisation des actrices et des acteurs autour desdits objectifs – inscrits dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance – constitue certes une immense force qui doit être nommée. Le succès de la démarche de dénombrement repose en partie sur l'engagement des actrices et acteurs impliqués dans la lutte, qui acceptent de donner de leur temps pour répondre aux questions, sillonner les rues, faire passer des questionnaires, etc.

Principaux concernés

Enfin, la plus grande force des résultats, c'est de témoigner de la réalité de milliers de personnes en situation d'itinérance visible en allant les sonder directement. Bien sûr, elles sont interrogées à travers la grille d'un questionnaire comprenant peu de questions ouvertes. Il s'agit certainement là d'une contrainte imposée par l'ambition de la démarche qui est de sonder, un soir donné, le plus grand nombre de personnes connaissant un épisode d'itinérance. Le poids du nombre permet toutefois de leur donner une voix et, surtout, d'accorder une valeur à celle-ci. Par extension, le dénombrement donne de la valeur à une partie de la population fortement stigmatisée et envoie le message que tout le monde compte.

Chapitre 7 : Conclusion

7.1 L'itinérance visible augmente au Québec

Le verbe augmenter vient du bas latin augmentare, qui a pris ses distances du verbe augere, lié – celui-ci – à l'idée de faire croître une autorité (cf. Hartog, 2009). Cette mise à distance insiste sur l'importance d'avoir un point de comparaison pour pouvoir déterminer qu'une quantité, une qualité, une durée, une intensité ou un volume est devenu plus grand, plus fort. Sans ce point de comparaison, on ne peut déterminer à quelle ampleur, pour qui, depuis quand, où et pourquoi il augmente.

La date du 11 octobre 2022 est devenue le nouveau point de comparaison pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible dans 13 régions du Québec, décrire certaines caractéristiques de ces personnes et suivre l'évolution du phénomène dans le temps. Ce projet permet d'avoir un nouveau point de comparaison commun; il a mobilisé des centaines d'intervenantes, d'intervenants, de travailleuses et de travailleurs de rue, plus de 1000 bénévoles, plus de 300 points de service d'organismes communautaires et plusieurs autres actrices et acteurs impliqués dans la lutte à l'itinérance.

L'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible est un outil qui permet à différentes communautés de dresser un état de situation reposant sur des données fiables et valides. Il s'inscrit dans l'exercice pancanadien *Tout le monde compte 2020-2022* et alimentera différents chantiers sur l'itinérance dont le Plan de surveillance thématique sur l'itinérance et le Troisième portrait de l'itinérance au Québec du MSSS, ainsi que divers travaux d'actrices et acteurs des milieux communautaire, scientifique, clinique, institutionnel et de la société civile. Il participe à augmenter les connaissances sur le phénomène et les personnes qui le vivent.

Dans le cadre de l'exercice de 2022, il a été estimé que 10 000 personnes étaient en situation d'itinérance visible le soir du 11 octobre 2022 dans 13 régions du Québec, dont 4 690 à Montréal. Ce nombre n'inclut pas les personnes en situation d'itinérance cachée et est inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année. Selon cette estimation, les régions du Québec qui ont participé à l'exercice du 11 octobre 2022 – dont les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord qui y ont participé pour la première fois – comptaient environ 120 personnes en situation d'itinérance visible par 100 000 habitants.

De ces 10 000 personnes, on estime que 1 335 personnes se trouvaient en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs, soit une proportion de 13 % qui est semblable aux résultats de l'exercice tenu le 24 avril 2018. On observe toutefois que l'itinérance dans les lieux extérieurs prend de plus en plus d'ampleur dans plusieurs régions, en particulier en Mauricie–Centre-du-Québec, en Estrie et en Outaouais. De son côté, l'enquête menée auprès de 3 923 personnes incarcérées au Québec le 11 octobre 2022 a permis de déterminer que près d'une personne en situation d'itinérance visible sur dix est détenue dans un poste de police ou un établissement de détention provincial et que plus d'une personne incarcérée sur cinq est en situation d'itinérance visible.

L'exercice de comparaison entre les exercices menés le 24 avril 2018 et le 11 octobre 2022 a permis d'estimer que l'ampleur de l'augmentation de l'itinérance visible était de 44 %. L'itinérance visible augmente dans toutes les régions. C'est à Montréal que l'on constate la plus grande augmentation de l'itinérance visible en nombre estimé de personnes, mais c'est dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides et de la Montérégie que l'on note les plus hauts pourcentages de variation.

Dans le cadre de la démarche, 4 524 personnes en situation d'itinérance ont consenti à répondre à un questionnaire portant sur différentes caractéristiques sociodémographiques et expériences passées et présentes, soit plus de 600 personnes de plus qu'en 2018. Dans l'ensemble, on remarque qu'en dépit de la forte augmentation de l'itinérance visible, les caractéristiques des personnes qui la vivent sont similaires. Plutôt que de présenter un profil type de personnes en situation d'itinérance visible, il est proposé de différencier certains visages de l'itinérance pour insister sur leur hétérogénéité. En voici cinq :

- Autochtones: Les personnes s'identifiant comme Autochtones sont fortement surreprésentées, particulièrement dans les lieux extérieurs, à Montréal et dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord. Elles sont peu présentes dans les ressources qui offrent d'autres types de services que l'hébergement d'urgence. Elles semblent vivre des problématiques particulièrement complexes liées au prolongement de l'itinérance.
- Hommes cisgenres: Les hommes cisgenres sont nombreux en situation d'itinérance visible: deux répondants sur trois sont des hommes cisgenres. Ils sont particulièrement surreprésentés dans les lieux extérieurs et voient le plus souvent leur situation d'itinérance se prolonger dans le temps. Il semble se dessiner un défi pour les rejoindre et les accompagner vers la sortie de l'itinérance.
- Femmes cisgenres: Les différentes améliorations proposées à la méthodologie ont permis de rejoindre plus de femmes cisgenres en 2022. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir connu leur premier épisode il y a moins d'une année et à fréquenter les ressources de transition. Les violences subies semblent constituer un important facteur de vulnérabilisation.
- Personnes de la diversité sexuelle et de genres: Les personnes de la diversité sexuelle et de genres sont surreprésentées en itinérance, particulièrement chez les jeunes de 30 ans et moins. Pour saisir le phénomène, il faudrait explorer davantage la piste du rejet du foyer familial. Elles sont par ailleurs sous-représentées dans les centres de thérapie.
- Jeunes de moins de 30 ans: Une personne en situation d'itinérance sur cinq a moins de 30 ans. Une importante proportion de ces jeunes n'ont pas terminé leurs études secondaires ou l'équivalent. Ils bénéficient peu des programmes d'assistance sociale et sont les plus nombreux à n'avoir déclaré aucune source de revenus.

L'analyse des questionnaires réalisée dans le cadre de la démarche de 2022 a permis de dégager deux autres facteurs contribuant à précariser certaines personnes à risque d'itinérance :

- avoir été placé dans le passé par la Direction de la protection de la jeunesse en famille d'accueil et/ou dans un autre milieu institutionnel. Les personnes qui sont dans cette situation représentent trois personnes en situation d'itinérance visible sur dix;
- 2) avoir été expulsé de son logement, que ce soit pour non-paiement de loyer, reprise du logement ou tout autre motif. L'expulsion est nommée par les répondantes et les répondants comme la principale raison de la perte de leur dernier logement.

Étant donné l'importance de la prévalence de l'itinérance chez les personnes détenues, il serait intéressant de développer des connaissances sur les caractéristiques des personnes judiciarisées qui semblent être de toute évidence surreprésentées.

7.2 Les défis liés à l'itinérance visible augmentent

L'augmentation de l'itinérance visible au Québec observée dans le cadre de la démarche de dénombrement porte à croire qu'il y a eu, au cours des dernières années, plus de personnes qui ont basculé dans l'itinérance que de personnes qui se sont réaffiliées socialement et qui ont vu leur situation résidentielle se stabiliser. On remarque toutefois que les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance demeurent similaires. Ce constat vient réaffirmer la lecture – notamment inscrite dans la *Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec* de l'équipe de Sue-Ann MacDonald (2020) – que l'itinérance ne peut se réduire à un seul enjeu, mais est au contraire au carrefour de plusieurs enjeux sociétaux qui participent à vulnérabiliser certaines personnes. Dresser un état de situation sur l'itinérance revient en ce sens à constater la porosité du filet social.

L'augmentation marquée de l'ampleur de l'itinérance visible au cours des dernières années implique une augmentation de l'ampleur des défis qui lui sont liés. Le gouvernement du Québec s'est doté d'une vision grâce à la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Cette vision rappelle que, pour lutter contre l'itinérance, on doit se fixer des objectifs de prévention, de réduction et de collaboration intersectorielle. Puisque l'itinérance prend de l'ampleur, la lutte devra s'intensifier et faire preuve d'innovation.

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 avançait : « Innover permet de maintenir bien rempli le sac à solutions des administrations et de relever en conséquence les défis d'adaptation. » (MSSS, 2021 : 45). L'ampleur de la situation nécessitera d'augmenter la taille du sac, le nombre de solutions à l'intérieur de celui-ci et, surtout, l'adéquation entre les solutions proposées et la hauteur des défis qu'elles chercheront à résoudre.

Force est cependant d'admettre que la véritable hauteur des défis est à échelle humaine, et celle-ci demeure inestimable.

Tout le monde compte 2022

Annexe A – Questionnaires

Lieu (organisme ou Nom du lieu	secteur extérieur) :		
Nº du lieu			
Heure :	AM/PM	Intervieweur :	

- Bonjour, je m'appelle [prénom].
- Je collabore au projet *Tout le monde compte* du gouvernement du Québec [montrez votre cocarde].
- Nous faisons un court sondage sur les difficultés de logement et nous devons interroger toutes les personnes que nous rencontrons.

Version 1 du questionnaire (lieux extérieurs, soir du 11 octobre) :

Avez-vous accès à un domicile permanent où vous pouvez habiter en toute sécurité aussi longtemps que vous le désirez?

OUI [FIN]
NE SAIT PAS [DÉBUT]

NON [DÉBUT] REFUS [FIN]

Version 2 du questionnaire (ressources d'hébergement, soir du 11 octobre) :

Cette question n'était pas posée.

Version 3 du questionnaire (12-18 octobre) :

Mardi dernier le 11 octobre, aviez-vous accès à un domicile permanent où vous pouviez habiter en toute sécurité aussi longtemps que vous le vouliez?

OUI [FIN]
NE SAIT PAS [DÉBUT]

NON [DÉBUT]
REFUS [FIN]

- Si vous acceptez de participer à ce sondage, vous allez recevoir [nommer la récompense] et vos réponses serviront à mieux connaître les problèmes de logement et à améliorer les programmes d'aide à ce sujet.
- Les questions portent sur l'hébergement, la santé, les revenus, la scolarité et d'autres sujets.
- Nous poserons des questions à propos de votre passé et de votre situation actuelle.
- Vous êtes libre de refuser de répondre au questionnaire ou à certaines questions.
- Quelques questions portent sur des sujets sensibles ou personnels.
- Vos réponses demeureront anonymes et confidentielles.
- Vos réponses seront partagées avec le gouvernement du Canada, en restant confidentielles.

Pour nous aider à mieux comprendre les difficultés de logement au Québec, acceptez-vous de continuer? OUI [CONTINUER]

NON [FIN]

Avez-vous déjà répondu aux questions de quelqu'un qui porte ceci? [montrez votre cocarde]

OUI [FIN]

NON [CONTINUER]

Version 1 du questionnaire (lieux extérieurs, soir du 11 octobre) :

1. Où passerez-vous la nuit?

Version 2 du questionnaire (ressources d'hébergement, soir du 11 octobre) : Cette question n'était pas posée.

Version 3 du questionnaire (12-18 octobre) :

1.	Où avez-vous	passé la nuit	de mardi	dernier le	11 octobre

a. HÉBERGEMENT POUR NOUVEAUX IMMIGRANTS, RÉFUGIÉS OU DEMANDEURS D'ASILE

b. MAISON DE TRANSITION CORRECTIONNELLE FÉDÉRALE (après prison fédérale, 2 ans et +)

[FIN]

- c. CHEZ QUELQU'UN
- d. HÔPITAL
- e. CENTRE DE THÉRAPIE/DÉSINTOXICATION
- f. PRISON PROVINCIALE OU POSTE DE POLICE

HÔTEL/MOTEL

- g. Payé soi-même
- h. Payé par un organisme ou un programme d'aide
- i. MAISON DE CHAMBRES
- j. REFUGE D'URGENCE POUR PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE
- k. HALTE-CHALEUR

LIEUX EXTÉRIEURS

- I. SANS CAMPEMENT (ex.: rue, parc, abribus, forêt, immeuble abandonné [squat], viaduc)
- m. AVEC CAMPEMENT (ex.: tente, abri, cabane ou autre installation extérieure)
- n. VÉHICULE (ex.: voiture, fourgonnette, véhicule récréatif [VR], camion, bateau)

Version 3 seulement : 1.1 Si « oui » à « l », « m » ou « n » : Étiez-vous dans un lieu caché (une cachette)

durant cette nuit-là? a. OUI b. NON c. REFUS

MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

- o. 1^{re} étape (3 mois ou moins)
- p. 2^e étape (plus de 3 mois)
- q. Ne sait pas
- r. HÉBERGEMENT TEMPORAIRE/LOGEMENT DE TRANSITION (pour plusieurs semaines/mois ou quelques années)
- s. AUTRE LIEU D'HÉBERGEMENT ou INCERTAIN (lieu probable) :

t. Refus [FIN]

u. Au besoin, notez le nom de l'organisme ou du lieu :

Version 1 du questionnaire (lieux extérieurs, soir du 11 octobre) et version 2 du questionnaire (ressources d'hébergement, soir du 11 octobre) :

2. Est-ce que vous passerez la nuit avec des membres de votre famille ou quelqu'un d'autre?

Version 3 du questionnaire (12-18 octobre) :

2.	Est-ce qu'un membre de votre fam	ille ou qu	elqu'un d'a	autre est r	esté avec	vous			
	[Encerclez toutes les réponses qui s	'appliquer	nt.]						
a.	NON		c.	AUTRES A	DULTES C	ONNUS (1	5 ans ou +)	
b	b. CONJOINT(E) d. REFUS								
е	. ENFANT(S) À CHARGE	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
	ÂGE								
[U	n enfant de 15 à 17 ans peut répondr	e au sond	age s'il est	seul OU av	vec le con	sentemen	t du paren	t/tuteur.]	
	a. 3. Quel âge avez-vous? [C	OU] En que	lle année	êtes-vous	né(e)? [m	eilleure es	stimation]		
a.	ÂGE OU ANNÉE DE NAISSA	NCE			h NES	AIT PAS	c. REI	:110	
a.	AGE GO ANNEL DE NAISSA	INCL			D. INL S	AII 1 A3	C. INLI		
	ur ce sondage, nous aimerions en sa	-			ions où vo	ous avez é	té sans do	micile perr	manent (
sé	curitaire, c'est-à-dire sans avoir votr	e propre o	lomicile fix	ce.					
Pre	écision au besoin : Incluant les m					_			,
	l'hébergemen				dans la ru	e ou temp	orairemen	t chez quel	qu'un
	d'autre ou en	maison de	e chambres	5.					
	b. 4. Quel âge aviez-vous lor	•							
_	sans votre propre domicile per	manent e	t sécuritai	re la premi	ière fois?	[meilleure	estimatio	n]	
a.	. ÂGE OU en quelle /	ANNÉE			b.	NE SAIT P	AS	c. REFUS	
<u> </u>									
	c. 5. En tout, pendant comb	ien de ten	nps étiez-v	ous sans a	voir votr	e propre d	omicile pe	rmanent e	t
	sécuritaire au cours des 12 der		•				•		
	a. DURÉE	IOLIDS							
	d. DONLL	10073	SEMAINI	ES MOIS	b.	NE SAIT P	ΑS	c. REFUS	
<u></u>	u. DONEL	100k3	↑ encerc		b.	NE SAIT PA	AS	c. REFUS	

c. NE SAIT PAS

d. REFUS

Avez-vous dormi dans un refuge ou un organisme d'hébergement d'urgence

au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis octobre dernier?

b. NON

a. OUI

7. Qu'est-ce qui a causé la perte de votre	dernier domicile permanent?	
[Ne pas lire les options. Encerclez toute	s les réponses applicables.]	
[Ne pas inclure la perte d'hébergement	temporaire (ex. : dormir chez quelqu'un ou da	ns un refuge)]
a. REVENU INSUFFISANT	<u>CONFLIT avec</u> :	PROBLÈME DE :
b. PERTE D'EMPLOI	k. CONJOINT(E)	u. SANTÉ PHYSIQUE
c. CONDITIONS MATÉRIELLES	I. PARENT/TUTEUR(TRICE)	v. SANTÉ MENTALE
DANGEREUSES OU INSALUBRES	m. ENFANT	w. CONSOMMATION
d. QUARTIER DANGEREUX	n. PROPRIÉTAIRE/CONCIERGE/COLOCATAIRE	DE SUBSTANCES (alcool,
e. VICTIME DE DISCRIMINATION	o. AUTRE	drogues, médicaments)
		x. JEUX DE HASARD
EXPULSION	MAUVAIS TRAITEMENTS par :	ET D'ARGENT
f. LOYER NON PAYÉ	p. CONJOINT(E)	
g. BÂTIMENT VENDU OU RÉNOVÉ	q. PARENT/TUTEUR(TRICE)	y. HOSPITALISATION
h. PROPRIÉTAIRE A EMMÉNAGÉ	r. ENFANT	
i. PLAINTE (ex. : animal/bruit/dommages)	s. PROPRIÉTAIRE/CONCIERGE/COLOCATAIRE	z. PROGRAMME
j. AUTRE	t. AUTRE	DE TRAITEMENT
-		(ex. : désintoxication)
	aa. DÉPART D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE	bb. INCARCÉRATION
		(PRISON)
cc. AUTRE		
		NE CALT DAG
	dd. I	NE SAIT PAS ee. REFUS
	_	
	_	
8. À quand remonte la perte de votre de	nier domicile? [meilleure estimation]	
a. DATE JOUR	/MOIS/ANNÉE	
ou		SAIT PAS c. REFUS
DURÉE/DEPUIS JOURS S	SEMAINES MOIS ANNÉES	
	↑ encerclez ↑	
9. Est-ce que la perte de votre dernier do	micile est liée à la pandémie de la COVID-19?	
(ex. : perte d'emploi due à la pandémie	, conflit en lien avec la COVID-19 avec des colo	cataires)
OUI:	d. NON	
a. PERTE D'EMPLOI	e. NE S'AP	PPLIQUE PAS
b. CONFLITS		MICILE AVANT LA

PANDÉMIE) f. NE SAIT PAS g. REFUS

c. AUTRE

Et maintenant, quelques questions à propos de vous.

10 Êtes-vous arrivéle	e) au Canada en tant qu'imn	nigrant(a) réfugié(a)	
-	use) du statut de réfugié (de		
a. OUI, IMMIGRANT(b. OUI, RÉFUGIÉ(E) c. OUI, DEMANDEUF DU STATUT DE RÉ (demandeur(euse d. OUI, AUTRES (PRÉ	R(EUSE) SI FUGIÉ OUI CISEZ)	mandeur(euse) d'asile)? 10.1 Depuis combien de temps êtes-vous a. DURÉE JOURS SEMAINI	ES MOIS ANNÉES ez 个
	l l		
		exemple comme Inuit ou membre des Pr	remières Nations?
PREMIÈRES NATIONS		m. INUIT	
(avec ou sans statut d	'Indien)		
QUÉBEC		MÉTIS (précisez la province)	
a. Abénaqui	f. Innu (Montagnais)	n. Ontario	x. NON
b. Algonquin	g. Malécite	o. Manitoba p. Saskatchewan	ALE CALE DAG
c. Attikamek	h. Micmac	g. Alberta	y. NE SAIT PAS
d. Cri e. Huron-Wendat	i. Mohawk j. Naskapi	r. Colombie-Britannique	z. REFUS
e. Huron-wendat	k. Oui, mais Première	s. Ne sait pas	2. KLI 03
	Nation spécifique	t. Autres	
	inconnue		
l. PREMIÈRES N	ATIONS –	AUTRES PEUPLES AUTOCHTONES	
AUTRES PROVINCES (u. États-Unis	
		v. Mexique	
		w. Autres pays	
-	•	entifiez-vous à l'un ou plusieurs des grou	pes suivants?
	ez toutes les réponses applic	•	
a. BLANC		e. NOIR	
b. ARABE	•	f. LATINO-AMÉRICAIN	
c. ASIATIQUE	•	g. AUTRES	
d. AUTOCHTONE S			
		n. NE SAIT PAS	

i.

REFUS

13. Je vais vous lire une liste et dites-moi quelles sont vos sources de revenus actuellement.

[Lire la liste. Encerclez toutes les réponses applicables.]

TRAVAIL

- a. EMPLOI TEMPS PLEIN
- b. EMPLOI TEMPS PARTIEL
- c. TRAVAIL AUTONOME

 (pigiste, travailleur à son compte, indépendant, consultant)
- d. REVENUS PROVENANT DE BOUTEILLES VIDES, MENDICITÉ, TRAVAIL DU SEXE, VENTE DE DROGUES

DONS provenant de :

- e. la FAMILLE ou d'AMIS
- f. d'un ORGANISME COMMUNAUTAIRE OU PRIVÉ

PRESTATIONS POUR:

- g. ASSURANCE EMPLOI (CHÔMAGE)
- h. INVALIDITÉ RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RRQ)
- p. AUTRE :

q. AUCUN REVENU

r. NE SAIT PAS

AÎNÉS:

- i. Retraite —Régime de rentes du Québec(RRQ)/
- Régime de pensions du Canada (RPC)
- j. Pension ou Sécurité de la vieillesse du
 - gouvernement canadien
- k. Supplément de revenu garanti (SRG)
- I. Fonds de pension ou de retraite privé d'un employeur ou d'une entreprise ou un Régime enregistré
- d'épargne-retraite (REER)
- m. PROGRAMME D'AIDE
 SOCIALE/SOLIDARITÉ
 SOCIALE/OBJECTIF EMPLOI
 ASSISTANCE
 SOCIALE/BIEN-ÊTRE
 SOCIAL/AIDE FINANCIÈRE
 DE DERNIER RECOURS
- n. ANCIENS COMBATTANTS/VÉTÉRANS
- o. ALLOCATIONS FAMILIALES POUR ENFANTS

14. Quel est le plus haut certificat, diplôme ou grade d'études que vous avez obtenu? (au Québec ou ailleurs, incluant les équivalences de diplômes) [Certificat, diplôme ou grade obtenu — Niveau d'études entièrement complété seulement]

a. AUCUNb. ÉTUDES PRIMAIRES COMPLÉTÉES

c. ÉTUDES SECONDAIRES d. FORMATION
PROFESSIONNELLE,
D'APPRENTI OU
DE MÉTIERS

e. COLLÈGE/CÉGEP
OU AUTRE
ÉTABLISSEMENT NON
UNIVERSITAIRE

f. CERTIFICAT/DIPLÔME UNIVERSITAIRE INFÉRIEUR AU

BACCALAURÉAT g. BACCALAURÉAT

h. MAÎTRISE i. DOCTORAT k. NE SAIT PAS

I. REFUS

j. AUTRE:

Les prochaines questions sont à propos de votre passé.

15. Depuis combien de	temps vivez-vous à [ville	e] ?			
a. DURÉEJOU	RS/SEMAINES/MOIS/AN	NÉES b.	J'AI TOUJOURS	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
	↑ encerclez ↑		VÉCU À [ville]		
[Si durée indiquée] 15 .	1 Où viviez-vous avant o	de venir à [ville]?		_	-
a. VILLE					
b. PROVINCE/TERRITO	IRE (encerclez) :				
Québec Ontari	0				
NouvBruns.	Terre-Neuve-Labrador	IPrince-Édouard	N	ouvÉcosse	
Manitoba	Saskat.	Alberta		Colombie-Brit.	
Yukon	Nunavut	TerrNord	-Ouest		
c. AUTRE PAYS					
d. NE SAIT PAS	e. REFUS		_	_	_

16. Est-ce que la Protection de la jeunesse (qu'on appelle aussi la DPJ) vous a déjà placé en famille d'accueil ou dans un établissement comme un foyer de groupe, une ressource intermédiaire, une unité de vie ou un centre jeunesse ou de réadaptation pour jeunes en difficulté?

OUI:	16.1 Quelle a été la durée totale de ce ou ces placements?
a. FAMILLE(S) D'ACCUEIL	JOURS SEMAINES MOIS ANNÉES ↑ encerclez ↑
b. AUTRES MILIEUX INSTITUTIONNELS	Si plusieurs placements DPJ, inscrire la durée totale estimée.
c. NON d. REFUS e.	NE SAIT PAS

17. Avez-vous déjà servi dans les Forces armées, la Gendarmerie royale ou la police?

[Encerclez toutes les réponses applicables.]

FORCES ARMÉES	c. GENDARMERIE ROYALE CANADIENNE (GRC)	e. NON
(marine, armée terrestre ou aviation)		f. NE SAIT PAS
a. CANADIENNES	d. AUTRES CORPS DE POLICE	g. REFUS
b. AUTRES PAYS		

Et finalement, quelques questions plus personnelles.

18.	Je vais vous lire une liste et dites-moi si vous avez les problèmes de santé suivants.
	(diagnostiqués ou non) [liro aussi los oxomplos]

(diagnostiques od non) [ine adssi les exemples]				
18.1 CONDITION MÉDICALE OU MALADIE PHYSIQUE (ex. : diabète, arthrite, cancer, tuberculose)	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
18.2 LIMITATION PHYSIQUE (ex. : difficulté de déplacement, capacités physiques ou habiletés manuelles limitées)	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
18.3 LIMITATIONS D'APPRENTISSAGE OU COGNITIVES (ex. : déficience intellectuelle, dyslexie, autisme, déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité ou choc violent à la tête)	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
18.4 PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE (ex. : dépression, syndrome de stress post-traumatique, trouble bipolaire, anxiété, idées suicidaires)	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
18.5 PROBLÈME DE JEUX DE HASARD ET D'ARGENT (ex. : loterie, poker, casino, machines à sous, bingo, paris sportifs)	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
18.6 PROBLÈME DE CONSOMMATION DE TABAC	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS
18.7 PROBLÈME DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES (ex. : cannabis, alcool ou médicaments comme les opiacés)	a. OUI	b. NON	c. NE SAIT PAS	d. REFUS

19.	Vous identifiez-vous comme un	homme, une fe	emme, une personne	trans, non binaire ou autrement?
-----	-------------------------------	---------------	--------------------	----------------------------------

a. HOMME b. FEMME	d. FEMME TRANS e. HOMME TRANS		AUTRE
c. BISPIRITUEL(LE)	f. NON-BINAIRE	i.	NE SAIT PAS
	g. QUEER	j.	EN QUESTIONNEMENT
		k.	REFUS

20. Concernant votre orientation sexuelle, êtes-vous hétérosexuel(le), gai, lesbienne, bisexuel(le) ou autre?

	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,, 80., 10001011110, 0100110101(10, 00. 01010101	
a. HÉTÉROSEXUEL(LE)	d. BISEXUEL(LE)	g. ASEXUEL(LE)	i. AUTRE	
b. GAI	e. BISPIRITUEL(LE)	h. QUEER		
c. LESBIENNE	f. PANSEXUEL(LE)		j. NE SAIT PAS	
			k. EN QUESTIONNEMENT	
			I. REFUS	

21. Afin d'éviter d'avoir des questionnaires en double, pouvez-vous me dire, S.V.P.,

- vos initiales (1^{re} lettre du prénom et 1^{re} lettre du nom de famille)
- et le jour du mois où vous êtes né(e)?

a. Réponse : ___ __

Ex. : <u>J</u>acques <u>T</u>remblay, né le 15 mars = JT15. b. REFUS

Merci. C'est terminé. Puis-je vous offrir [nommer la récompense]?

Tout le monde compte 2022

Annexe B – Questions régionales spécifiques

Saguenay-Lac-Saint-Jean

6.1-R02 Connaissez-vous le Refuge, aussi appelé le Débordement, situé à Chicoutimi?

a. Oui

—> Si oui : **6.1.1-R02 Y avez-vous déjà dormi?** a. Oui

b. Non

c. Ne sait pas

b. Non

c. Ne sait pas

d. Refus

Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec et Laval

20.1-ROX Je vais vous lire une liste de services et nous aimerions connaître ceux que vous n'utilisez pas, mais dont vous avez besoin concernant une situation que vous vivez actuellement.

[lire chacun des énoncés]

Services de santé physique (ex. : maladie, handicap)	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Services de santé mentale	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : soutien ou traitement psychologique)				
Services en dépendances ou toxicomanie	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Services pour des difficultés d'apprentissage	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Aide pour trouver un emploi	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Aide pour trouver et garder un logement	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Aide juridique	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : problèmes légaux, amendes impayées, dossier				
criminel, litiges en cour, etc.)				
Lieux de socialisation (pour discuter et rencontrer des gens)	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Autre:				

Estrie

20.1-R05 Parmi les choses qui vous viendraient en aide actuellement, quelle serait la plus importante pour vous? [1 seule réponse possible]

a. Une seule réponse possible :	

- b. Ne sait pas
- c. Refus

Mentionner seulement si la personne ne comprend pas la question :

Nous nous intéressons à toute forme d'aide qui pourrait vous être utile concernant, par exemple, l'hébergement ou le logement, la santé, le travail ou les revenus ou toute autre chose.

18-R06. Je vais vous lire une liste et dites-moi si vous avez les problèmes de santé suivants. (problèmes diagnostiqués ou non) [lire aussi les exemples entre parenthèses]

18.1-R06 CONDITION MÉDICALE OU MALADIE PHYSIQUE	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : diabète, arthrite, cancer, tuberculose)	001	011011	0 112 37 11 17 13	0 1121 00
Si OUI — Dites-moi lesquelles parmi les suivantes :				
Diabète	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Arthrite	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Hypertension	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Insuffisance cardiaque ou autre problème du cœur	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Cancer	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Tuberculose	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
• VIH	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Hépatite C	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Autre, précisez :				
18.2-R06 LIMITATION PHYSIQUE	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : difficulté de déplacement, capacités				
physiques ou habiletés manuelles limitées)				
18.3-R06 LIMITATIONS D'APPRENTISSAGE OU COGNITIVES	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : déficience intellectuelle, dyslexie, autisme,				
déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité				
ou choc violent à la tête)				
Si OUI — Dites-moi lesquelles parmi les suivantes :	- 0111	- NON	- NE CALT DAG	- DEELIC
Traumatisme crânien (choc violent à la tête)	0 OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Déficience intellectuelle	0 OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Trouble du spectre de l'autisme	0 OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
 Déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) 	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Autre, précisez				
18.4-R06 PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : dépression, syndrome de stress post-				
traumatique, trouble bipolaire, anxiété,				
idées suicidaires)				
Si OUI — Dites-moi lesquels parmi les suivants	0.0111	o NON	o NE CALE DAG	o DEELIC
Dépression	0 OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Syndrome de stress post-traumatique (SSPT)	0 OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Trouble bipolaire (maniaco-dépression)	0 OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Anxiété	0 OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS
Trouble psychotique/Schizophrénie	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Trouble de personnalité limite (borderline)	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Autre, précisez :				
18.5-R06 PROBLÈME DE JEUX DE HASARD ET D'ARGENT	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
(ex. : loterie, poker, casino, machines à sous,				
bingo, paris sportifs)	0.0111	o NON	• NE CALE DAG	o DEELIC
18.6-R06 PROBLÈME DE CONSOMMATION DE TABAC	o OUI	o NON	o NE SAIT PAS	o REFUS

Tout le monde compte 2022

18.7-R06 PROBLÈME DE CONSOMMATION DE	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
SUBSTANCES (ex. : cannabis, alcool ou				
médicaments comme les opiacés)				
Si OUI — Dites-moi lesquels parmi les suivants :				
• Alcool	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Cannabis	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
• Speed	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Cocaïne/Crack	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Héroïne	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Crystal Meth	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Autre, précisez :				

Outaouais

6.1-R07	Depuis octobre dernier, c'est-à-dire dans la dernière année, avez-vous utilisé au moins une ressource
	d'hébergement d'urgence ou de transition
	(excluant les maisons de transition carcérales) dans la région d'Ottawa?

a. Oui

Si oui: 6.1.1-R07 Pour environ combien de nuits au total depuis les 12 derniers mois?

[meilleure estimation] _____ nuits

- b. Non
- c. Ne sait pas
- d. Refus

Abitibi-Témiscamingue

Aucune

Côte-Nord

20.1-R09 Quels sont vos défis en ce moment, là où vous vivez? Est-ce...

[lire chacun des énoncés]

20.1.1-R09	l'accès à un logement décent et à bon prix?	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
20.1.2-R09	l'accès à une toilette ou à une douche?	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
20.1.3-R09	l'accès à de la nourriture à bon prix	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
	et de qualité?				
20.1.4-R09	Autre, précisez :				

Chaudière-Appalaches

9.1-R12 Avez-vous cherché à obtenir votre propre domicile fixe au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis octobre dernier?

a. OUI \rightarrow 9.1.1-R12 Quels sont les défis ou les problèmes que vous avez rencontrés dans votre recherche de domicile fixe? [noter la réponse ci-dessous]

b. NON \rightarrow 9.1.2-R12 Pourquoi n'avez-vous pas cherché de domicile fixe? [noter la réponse ci-dessous]

c. NE SAIT PAS

d. REFUS

[Ne pas lire les options. Encercler toutes les réponses applicables]

FINANCES, EMPLOI ET LOYER	SANTÉ ET DÉPENDANCES	v. AUTRE
a. FAIBLE REVENU	k. PROBLÈME DE SANTÉ	
b. AUCUNE AIDE AU REVENU	PHYSIQUE OU MENTALE	
GOUVERNEMENTALE	I. DÉPENDANCES (drogues, alcool,	
c. ENQUÊTE DE CRÉDIT DÉFAVORABLE	médicaments, jeux de hasard et	
d. LOYER TROP CHER	d'argent, etc.)	w. NE VEUT PAS DE
e. DETTE À L'OFFICE MUNICIPAL		LOGEMENT
D'HABITATION	VIOLENCE ET CONFLITS	
LOGEMENT	m. VIOLENCE CONJUGALE	x. AUCUN OBSTACLE AU
f. DOSSIER DÉFAVORABLE À LA	n. CONFLIT FAMILIAL	LOGEMENT
RÉGIE DU LOGEMENT		
(ou Tribunal administratif du logement)	<u>DISCRIMINATION</u>	y. NE SAIT PAS
g. DIFFICULTÉ D'ACCÈS À UN LOGEMENT	o. NON SPÉCIFIÉE	
SOCIAL OU SUBVENTIONNÉ OU À UN	p. SEXE OU GENRE	z. REFUS
PROGRAMME D'AIDE AU LOGEMENT	q. ORIENTATION SEXUELLE	
GOUVERNEMENTAL	r. ÂGE	
h. CONDITIONS DE LOGEMENT MÉDIOCRES	s. CRIMINALITÉ (ANTÉCÉDENTS)	
i. ANIMAUX DE COMPAGNIE INTERDITS	t. ETHNICITÉ	
j. ENFANTS NON ACCEPTÉS	(Noir, Asiatique, Arabe, etc.)	
	u. AUTRE	

Lanaudière

20.1-R14 Avez-vous en votre possession maintenant des cartes d'identité valides?

Si oui, lesquelles?

- aa. Carte d'assurance maladie
- bb. Carte ou numéro d'assurance sociale
- cc. Permis de conduire
- dd. Passeport
- ee. Autres (précisez)
- ff. Ne sait pas
- gg. Refus
- b. NON
- c. NE SAIT PAS
- d. REFUS

Laurentides

9.1-R15 Veuillez indiquer si vous vous êtes déjà retrouvé(e) sans domicile permanent et sécuritaire après un bris de service ou une sortie d'un des types d'établissements suivants :

Centre jeunesse, centre de réadaptation pour jeunes en difficultés, famille d'accueil, ressource intermédiaire, foyer de groupe de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Hôpital — Pour des soins de santé physique	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Hôpital — Pour des soins de santé mentale ou en psychiatrie	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Centre de thérapie pour toxicomanie ou dépendances	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Prison	o OUI	o NON	O NE SAIT PAS	o REFUS
Autres établissements :				

Montérégie

18.7.1-R16 Avez-vous fait une surdose (ou *overdose*) durant la dernière année (depuis octobre dernier) en consommant de l'alcool, des drogues ou des médicaments?

À mentionner au besoin :

Une surdose est la consommation d'une dose excessive d'alcool, de drogue ou de médicament susceptible d'entraîner la mort.

Autrement dit, y a-t-il eu un moment durant la dernière année où vous avez consommé de l'alcool, de la drogue ou des médicaments et où vous avez eu très peur pour votre santé ou votre vie ou encore qui a mis votre vie en danger?

a. Oui

Si oui : 18.7.1.1-R16 Qu'est-ce que vous aviez consommé lorsque vous avez fait une surdose?

- b. Non
- c. Ne sait pas
- d. Refus

Tout le monde compte 2022

Annexe C – Sélection des secteurs à sillonner

Secteurs à sillonner à Montréal

Dans les semaines précédant le dénombrement, les secteurs de sillonnage ont été tracés et répartis dans les sept centres de déploiement par les coordonnateurs régionaux. Les secteurs dans les centres de déploiement étaient regroupés selon les arrondissements de la Ville de Montréal ou des villes liées. Dans les quartiers excentrés, certains arrondissements ou villes liées ont été regroupés.

Il n'était pas possible de connaître, avant le 11 octobre, le nombre précis de bénévoles qui participeraient au dénombrement. C'est pourquoi un séquençage des secteurs a été fait à l'avance, afin de s'assurer qu'au minimum 50 % des secteurs dans chaque arrondissement (ou groupe d'arrondissements ou de villes liées) seraient sillonnés. Ainsi, pour chaque centre de déploiement, 50 % des secteurs dans chaque arrondissement ont été sélectionnés aléatoirement par l'INSPQ à l'aide d'un programme statistique. Les secteurs ont été inscrits, dans l'ordre de sélection, dans un fichier Excel. Le reste des secteurs à sillonner ont été séquencés par la suite de manière pondérée : les secteurs appartenant à un arrondissement dans lequel un plus grand nombre de personnes en situation d'itinérance étaient attendues se voyaient attribuer une plus grande probabilité de sélection. Cela fait en sorte qu'il a été tenté de couvrir le plus possible les arrondissements contenant un grand nombre de personnes en situation d'itinérance. Il est à noter que cette stratégie ne biaise pas l'extrapolation aux secteurs non couverts, car cet ajustement est fait par arrondissements. Des enveloppes ont été préparées pour les bénévoles contenant, entre autres, la carte géographique du secteur à sillonner. Les enveloppes (une par secteur) ont été ordonnées dans le même ordre que la liste fournie par l'INSPQ.

Secteurs à sillonner dans les autres régions

Dans les régions autres que Montréal, le nombre de bénévoles attendu était suffisamment élevé pour couvrir tous les secteurs délimités par les coordonnateurs. Il n'y a donc pas eu de séquençage aléatoire des secteurs.

Tout le monde compte 2022

Annexe D – Traitement des feuilles d'observation

Les feuilles d'observation ont été utilisées afin de dénombrer les personnes dans des lieux publics ou extérieurs pouvant potentiellement être en situation d'itinérance, mais qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas répondre au questionnaire (car elles dormaient, étaient en état d'ébriété, étaient regroupées dans un campement, etc.).

En 2018, les feuilles d'observation comprenaient des champs libres dans lesquels les intervieweurs notaient les facteurs qui portaient à croire qu'une personne était en situation d'itinérance. Basée sur ces facteurs, une grille a été créée pour les feuilles d'observation en 2022 (**Figure 73**) et comprenait :

- Le lieu où la personne a été observée
 - Rue/trottoir
 - Parc/place publique
 - Station de métro
 - Commerce de détail/centre commercial
 - Proximité d'un refuge/ressource pour personnes en situation d'itinérance
- Facteurs observés
 - Personne couchée/dormant dehors
 - Plusieurs effets personnels, sac à dos ou gros sac
 - Mendicité/quête
 - Personne identifiée comme personne en situation d'itinérance selon un professionnel (ex. : police, employé de transport, intervenant)
 - Intoxication ou désorientation
 - Apparence vestimentaire
 - Animaux de compagnie
 - La personne mentionne être en situation d'itinérance
 - La personne est seule ou isolée

Feuille d'observation – Lieux extérieurs								
Personnes vraisemblablement en situation d'itinérance								
Sans questionnaire rempli								
Secteur extérieur Nom: Horaire (ex. : 21 h à 23 h) : de à								
Intervieweur (nom)								
Intervieweur connaissant la population en situation d'itinérance du secteur? 🗆 Oui 💢 Non								
Remplissez cette feuille d'observation pour les personnes <u>vraisemblablement en situation d'itinérance</u> et n'ayant <u>pas répondu au questionnaire</u> . • Refus • Seulement observées, parce qu'elles : • dorment;								
o n'ont pas été approchées (parce qu'intoxiquées, ayant des comportements violents, désorientées ou autres).								
Indiquez les facteurs pour lesquels vous pensez qu'il s'agit d'une personne en situation d'itinérance (PSI).								
Cochez (✓) ou précisez.								
Traitement des données et considérations éthiques importantes au regard de la stigmatisation								

Les feuilles d'observation permettent de tenir compte d'une partie des personnes en situation d'itinérance (PSI) qui ne pourront être abordées lors de la soirée de *Tout le monde compte — Québec 2022*. Il est ainsi souhaité de tenir compte de ces personnes vivant vraisemblablement dans les conditions matérielles de vie les plus difficiles au sein de la population sans logement permanent et sécuritaire. Les critères d'observation utilisés sont imparfaits et une personne ne sera considérée sans domicile permanent que si une combinaison de facteurs est observée et que l'analyse de ceux-ci selon un protocole précis indique une forte probabilité qu'il s'agisse d'une situation d'itinérance. Surtout, ces critères d'observation ne visent nullement à stigmatiser ces personnes et ne seront utilisés qu'aux fins du projet *Tout le monde compte*, et ce, de façon respectueuse et confidentielle.

	Lieu							Facteurs observés (non comptabilisée si aucune information) Cochez <u>tous</u> les facteurs observés										
	Rue/trottoir	Parc/place publique	Station de métro	Commerce de détail/centre commercial	Restauration rapide (fastfood)	Proximité refuge/ressource PSI	Autres (précisez) ou notes	Couchée/dormant dehors	Plusieurs effets personnels	Sac à dos ou gros sac	Mendicité/quête	PSI selon professionnel (ex.: police, employés de transport, intervenants)	Intoxication ou désorientation	Apparence vestimentaire	Animaux de compagnie	Mentionne être PSI	Seule/isolée	Autres (précisez) ou notes
01																		
02																		
03																		
04																		
05																		

Figure 73. Feuille d'observation

Traitement des feuilles d'observation

Comme souligné précédemment, il faut faire preuve de prudence lors de l'analyse des données colligées grâce aux feuilles d'observation. Il s'agit d'une méthode imparfaite pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas répondre au questionnaire. Les feuilles d'observation ont été utilisées dans l'exercice du dénombrement afin d'éviter de sous-estimer les personnes en situation d'itinérance qui pouvaient passer la nuit du dénombrement dans un lieu extérieur.

Elles ont été traitées de la même façon qu'en 2018. Voici un rappel de la méthode :

Tout d'abord, si la personne a été observée par une enquêtrice ou un enquêteur connaissant la population en situation d'itinérance du secteur, elle est automatiquement considérée comme vraisemblablement en situation d'itinérance.

Ensuite, si une personne répond à l'un des six critères ci-dessous, elle est considérée comme se trouvant vraisemblablement en situation d'itinérance :

- 1. La personne mentionne être en situation d'itinérance, même si elle ne souhaite pas remplir le questionnaire.
- 2. Une intervenante ou un intervenant ou une travailleuse ou un travailleur de rue connaît la personne et la sait en situation d'itinérance.
- 3. Une autre personne en situation d'itinérance ayant répondu au questionnaire reconnaît la personne comme étant en situation d'itinérance.
- 4. La personne dort à l'extérieur ou s'apprête à dormir à l'extérieur.
- 5. La personne quête.
- 6. La personne a de nombreux effets personnels avec elle (sac de couchage, couvertures, etc.).

Dans le cas où la personne ne répond à aucun des critères ci-dessus, les facteurs suivants sont alors considérés :

- a. Porte un sac à dos ou un gros sac
- b. Intoxication ou désorientation
- c. Apparence vestimentaire négligée
- d. Animaux de compagnie
- e. Personne seule ou isolée (ex. : dans une station de métro, la personne reste assise sur le banc et n'embarque pas dans les rames)

Si la personne répond à au moins trois des cinq critères précédents, alors elle est considérée comme se trouvant vraisemblablement en situation d'itinérance.

Un autre niveau de facteurs est pris en considération dans le cas où la personne ne répond à aucune des conditions précédentes, comme suit :

À Montréal, si la personne est observée dans un des lieux suivants : station de métro, restaurantsminute visés par le dénombrement (McDonald's, Tim Hortons, Burger King, etc.), parcs reconnus pour être fréquentés par les personnes en situation d'itinérance, place publique au centre-ville de Montréal, ET qu'elle répond à au moins un des trois critères suivants : 1) intoxication ou désorientation, 2) apparence vestimentaire négligée, 3) personne visiblement seule ou isolée, alors elle est considérée comme se trouvant vraisemblablement en situation d'itinérance.

Dans les régions autres que Montréal, dès que la personne répond à au moins un des trois critères énumérés ci-dessus, elle est considérée comme se trouvant vraisemblablement en situation d'itinérance, et ce, peu importe où elle a été observée.

Si une personne ne répond à aucun des critères présentés ci-dessus, elle est considérée comme ne se trouvant vraisemblablement **pas** en situation d'itinérance.

De plus, chaque personne identifiée comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance à Montréal était également considérée comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur si elle dormait ou s'apprêtait à passer la nuit dehors, révélait à l'équipe d'enquêtrices ou d'enquêteurs qu'elle prévoyait passer la nuit dehors ou était accompagnée d'un animal de compagnie. Sinon, elle était répartie parmi les différents types de lieux, selon la même proportion que les personnes ayant répondu au questionnaire.

Pour les régions autres que Montréal, toutes les personnes identifiées comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance sont considérées comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur.

Le diagramme présenté dans la **Figure 74** illustre les différentes décisions selon les critères observés.

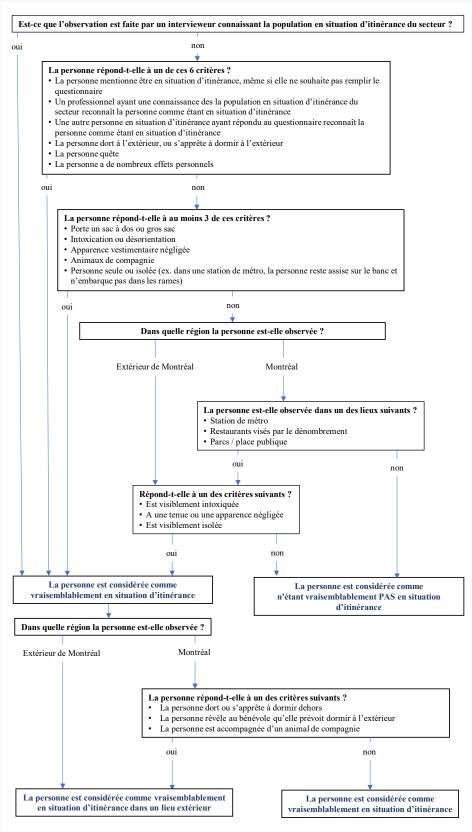


Figure 74. Traitement des feuilles d'observation

T	out	le	monde	compte	e 2022
---	-----	----	-------	--------	--------

Annexe E – Traitement des données provenant du ministère de la Sécurité publique

Les données portant sur les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans les quartiers cellulaires ou dans des centres de détention provinciaux ont été colligées par le MSP.

Le soir du 11 octobre, dans les postes de police municipaux et de la Sûreté du Québec, la question suivante a été posée par le personnel sur place à toutes les personnes détenues : « Avez-vous accès à un domicile permanent où vous pouvez habiter en toute sécurité aussi longtemps que vous le voulez? » Si la personne répondait non, elle était considérée comme étant en situation d'itinérance et incluse dans le dénombrement.

Cette question a été posée aux personnes incarcérées entre 20 h et 23 h. Cet horaire a été choisi parce qu'il chevauche la période de sillonnage (pour les régions qui ont fait du sillonnage), ce qui minimise les chances que la personne détenue puisse avoir été abordée dans des lieux extérieurs par des intervieweurs avant son entrée en détention ou après sa sortie.

Ont été sondées toutes les personnes détenues dans un établissement de la Sûreté du Québec (10 personnes), ainsi que la totalité des personnes détenues dans un quartier cellulaire des postes de police municipaux des régions participantes (39 personnes).

Dans les établissements de détention provinciaux, la collecte s'est échelonnée jusqu'au 16 octobre. Deux questions étaient posées par le personnel aux détenus et inscrites sur un questionnaire en format papier. Les réponses étaient transmises au MSP pour traitement.

1. À votre arrivée dans cet établissement de détention, aviez-vous accès à un domicile permanent où vous pouviez habiter en toute sécurité aussi longtemps que vous le vouliez ?

Si la personne répondait non, elle était considérée comme étant en situation d'itinérance. Si elle répondait oui, alors une deuxième question était posée :

2. Avez-vous toujours accès à votre logement en date du 11 octobre ?

Ces questions ont été posées à 3 923 détenus dans 14 établissements de détention. En excluant l'établissement de Rivière-des-Prairies⁶¹, la proportion de personnes sondées varie de 94 % à 104 %, selon l'établissement. Les proportions légèrement supérieures à 100 % sont probablement attribuables à la présence de doublons.

Il est à noter que les « ne sait pas » et les « refus » ont été redistribués parmi les « oui/non ». De plus, la proportion de personnes sondées a été prise en compte dans l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance en détention.

⁶¹ En raison d'enjeux méthodologiques, l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance pour cet établissement a été calculée en multipliant son nombre de détenus par la proportion de personnes en situation d'itinérance dans l'établissement de Montréal. Cette méthode est justifiée par le fait que les données DACOR du 11 octobre 2022 montrent que les taux de personnes en situation d'itinérance sont similaires dans ces deux établissements (Rivière-des-Prairies et Montréal).

IMPORTANT: La décision de redistribuer les 67 personnes incarcérées 62 qui ont répondu « ne sait pas » à l'une ou l'autre des questions parmi les « oui/non » demeure conservatrice. Une personne qui ne sait pas si elle a toujours un logement ou si elle l'a perdu se trouve dans une situation résidentielle particulière. Comme cette dernière situation n'a pas été prévue dans les critères d'admissibilité, elle a été traitée au même titre que les refus.

Cette méthode de sondage diffère de celle employée en 2018. Lors du dénombrement de 2018, pour les personnes détenues dans les postes de police municipaux ou de la Sûreté du Québec, la démarche était semblable à celle de 2022; le personnel a dénombré les personnes en situation d'itinérance incarcérées entre 20 h et 23 h le soir du 24 avril 2018. En ce qui a trait aux établissements de détention provinciaux, un jumelage a été effectué entre les adresses des ressources d'hébergement d'urgence et de transition dans les régions ciblées et les adresses des personnes détenues. De plus, des données administratives ont complété le portrait des personnes en situation d'itinérance dans ces établissements. La méthode de sondage employée en 2022 donne une estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible à l'intérieur des établissements de détention provinciaux et des quartiers cellulaires des postes de police encore plus précise.

⁶² En excluant les réponses de Rivière-des-Prairies.

Tout le monde compte 2022

Annexe F – Questionnaire pour les organismes offrant de l'hébergement

Q1. Le soir du 11 octobre, quel était le nombre de places (lits) d'hébergement offertes par votre
organisme (c'est-à-dire sa capacité maximale), en excluant les places de débordement ponctuel ?
Nombre de places (lits) :
Q2. Le soir du 11 octobre, combien de personnes (en situation d'itinérance OU victimes de violence
conjugale, selon le type de ressource) avez-vous hébergées?
Nombre de personnes hébergées :

Note : Si des places de débordement étaient offertes le soir du 11 octobre, il est possible que le nombre de personnes soit plus grand que le nombre de places régulières.

Т	out	le	monde	com	nte	2022
	out		11101140		ρ	2022

Annexe G – Élimination des doublons pour les questionnaires

La méthode est identique à celle utilisée en 2018. Pour rappel, il a été déterminé que deux questionnaires correspondaient à la même personne si :

- 1) le code d'identification (première lettre du prénom, première lettre du nom de famille et le jour de la date de naissance sans tenir compte du mois par exemple JT12 si Jacques Tremblay est né le 12 mars) sur chaque questionnaire était le même;
- 2) le genre était le même ;
- 3) l'année de naissance était la même à 10 ans près ;
- 4) le lieu donné comme lieu d'origine (si la personne n'a pas toujours été présente dans la municipalité) était le même.

Les critères 2 et 3 en particulier ont été ajoutés parce qu'il aurait été difficile pour un répondant de donner des réponses différentes sans que les enquêtrices et les enquêteurs s'en rendent compte. Le quatrième critère rendait la procédure encore plus conservatrice. Lorsque deux questionnaires ou plus semblaient correspondre à la même personne, le questionnaire le plus complet a été conservé.

Annexe H – Détail de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, selon la région

Afin d'estimer de façon plus juste le nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, la proportion des personnes-témoins non trouvées peut être utilisée.

Des personnes-témoins sont des bénévoles (ou des camelots) dont la tâche principale le soir du dénombrement était d'attendre dans un lieu précis d'un secteur sillonné et de noter si elles n'ont pas été abordées par une équipe d'enquêtrices et d'enquêteurs. Lorsqu'une personne-témoin était abordée, elle remettait un autocollant affichant son nom et le numéro de secteur à l'équipe d'enquêtrices et d'enquêteurs qui l'apposaient sur un questionnaire vierge. Cette information pouvait aussi être inscrite directement sur un questionnaire par la personne-témoin.

La proportion de personnes-témoins abordées par les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs est une mesure de qualité de la méthode de sillonnage : plus le nombre de personnes-témoins trouvées est grand, plus le sillonnage effectué était exhaustif et de bonne qualité. Un ajustement du nombre de personnes en situation d'itinérance peut ensuite être effectué à l'aide de ces informations.

Les nombres de personnes-témoins trouvées dans l'exercice du dénombrement de 2022 prennent en compte les informations sur les questionnaires vierges, mais également différentes sources d'information complémentaires (selon les informations de la région). Ces nombres sont détaillés dans le **Tableau 70**.

Tableau 70. Nombres de personnes-témoins trouvées selon la source d'information

Région	Nombre de personnes- témoins déployées	Nombre de personnes- témoins trouvées selon la région	Nombre de personnes- témoins trouvées selon les questionnaires	Pourcentage de personnes- témoins trouvées selon la région	Pourcentage de personnes- témoins trouvées selon les questionnaires
Capitale- Nationale Estrie Outaouais Laval	23	22	18	95	78
Montérégie	11	6	5	55	45
Montréal	40	26	14	65	35

Trois mesures de ratio ont été calculées à partir de la proportion de personnes-témoins trouvées selon la région : une pour Montréal, une pour la Montérégie et une troisième pour les autres régions ayant sillonné des lieux extérieurs. Pour ce troisième ratio, la proportion de personnes-témoins trouvées dans les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Laval a été utilisée en combinaison pour l'ajustement de l'estimation pour ces mêmes régions ainsi que les autres régions pour lesquelles le sillonnage a été effectué, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie-Centre-du-Québec, l'Abitibi-Témiscaminque, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et les Laurentides.

Ratio pour ajustement =
$$\frac{\textit{Ensemble de personnes-témoins}}{\textit{personnes-témoins trouvées}}$$

La méthode de calcul reste identique à celle utilisée pour le dénombrement de 2018 (voir l'Annexe C – Sélection des secteurs à sillonner du rapport de 2018 pour plus de détails : Latimer et Bordeleau, 2019). Le **Tableau 71** présente les détails de l'estimation du nombre de personnes qui se trouvaient dans un lieu extérieur pour le dénombrement de 2022, selon la région. Une analyse de sensibilité a été réalisée en comparant les estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance visible ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur calculées à partir de la proportion de personnes-témoins trouvées selon la région et selon les questionnaires uniquement. Cette comparaison est présentée dans le **Tableau 72**. Dans ce rapport, la proportion de personnes-témoins trouvées selon la région a été utilisée dans le calcul des estimations.

Tableau 71. Détail de l'estimation du nombre de personnes qui se trouvaient dans un lieu extérieur, selon la région

								Re	égions						
		Saguenay-Lac- Saint-Jean	Capitale- Nationale	Mauricie–Centre- du-Québec	Estrie	Montréal	Outaonais	Abitibi- Témiscamingue	Côte-Nord	Chaudière- Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Total
1	Extérieur – selon questionnaires passés dehors le 11 octobre	2	39	16	24	162	42	1	0	0	5	5	24	33	353
2	Ajustement pour secteurs non couverts	0	0	0	0	69	0	0	0	0	0	0	0	0	69
3	Répartition de questionnaires avec indication de lieu manquante	0	4	1	0	21	2	0	0	0	0	0	1	0	29
4	Ajustement pour secteurs non couverts	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	9
5	Ajustement relatif aux personnes- témoins (appliqué à la somme des lignes1 à 4)	0	2	1	1	141	2	0	0	0	0	0	1	28	176
6	Personnes comptées avec les feuilles d'observation	4	45	7	28	262	15	0	0	0	12	8	64	46	491
7	Ajustement supplémentaire relatif aux feuilles d'observation, pour les secteurs non couverts	0	0	0	0	106	0	0	0	0	0	0	0	0	106
8	Personnes occupant un lieu caché extérieur pendant la soirée du 11 octobre	2	8	4	8	26	5	5	4	3	9	1	6	2	83
9	Répartition de questionnaires avec indication de lieu manquante	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1

10	Total préliminaire	8	98	29	61	797	66	6	4	3	26	14	96	109	1 317
11	Personnes rencontrées après le 11 octobre, indication qu'elles étaient dans un lieu extérieur, mais visibles durant la soirée du 11 octobre	5	9	7	11	39	5	7	5	5	8	2	10	4	117
12	Répartition des questionnaires passés après le 11 octobre avec indication de lieu manquante, dans un lieu extérieur, mais visible pendant la soirée	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
13	Personnes déjà comptées, mais sans questionnaire (somme des lignes 2, 4, 5, 6 et 7)	4	47	8	29	587	17	0	0	0	12	8	65	74	851
14	Ajustement final (maximum de 0 ou de la somme des lignes 11 et 12 moins la ligne 13)	1	0	0	0	0	0	7	5	5	0	0	0	0	18
15	Nombre final (somme des lignes 10 et 14)	9	98	29	61	797	66	13	9	8	26	14	96	109	1 335
16	Questionnaires (minimum de la somme des lignes 1, 3, 8, 9, 11 et 12 et de la ligne 15)	9	60	28	43	251	54	13	9	8	22	8	41	39	585
17	Feuilles d'observation et autres	0	38	1	18	546	12	0	0	0	4	6	55	70	750

Tableau 72. Comparaison des estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance visible ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur, en fonction des calculs réalisés à partir de la proportion de personnes-témoins trouvées selon la région ou selon les questionnaires uniquement

	Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible ayant passé la nuit du 11 octobre dans un lieu extérieur					
Région	Utilisation du pourcentage de personnes-témoins trouvées selon la région Utilisation du pourcentage de personnes-témoins trouvées selon les questionnaires		Variation de l'estimation			
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9	9	+0			
Capitale-Nationale	98	108	+10			
Mauricie-Centre-du-Québec	29	33	+4			
Estrie	61	67	+6			
Montréal	797	1 140	+343			
Outaouais	66	76	+10			
Abitibi-Témiscamingue	13	13	+0			
Côte-Nord	9	9	+0			
Chaudière-Appalaches	8	8	+0			
Laval	26	27	+1			
Lanaudière	14	15	+1			
Laurentides	96	102	+6			
Montérégie	109	121	+12			
Total	1 335	1 728	+393			

Γout le	e mond	e com	pte	2022
---------	--------	-------	-----	------

Annexe I – Approche concernant l'analyse statistique

Ce rapport ne comprend pas de résultats de tests statistiques ni d'intervalles de confiance autour des estimations. Il y a deux raisons principales à cela. Premièrement, un très grand nombre de comparaisons ont été effectuées, sans qu'aucun test d'hypothèse globale n'ait été fait au départ. Le but de l'analyse était de décrire les nombreuses réponses aux questionnaires sous plusieurs angles. La logique des tests statistiques fait que, dans une telle situation, même s'il n'y a pas de différence réelle entre les membres de deux sous-groupes pour une variable donnée, dans un faible pourcentage de cas, le résultat du test indiquera, de façon erronée, qu'une différence existe. Ce qu'on entend ici par « faible pourcentage de cas » correspond au seuil de signification statistique. Par exemple, si on utilise le seuil conventionnel de $\alpha = 0,05$, dans 5 % des cas, simplement à cause de l'effet du hasard, une différence semblera significative (c'est-à-dire probablement réelle), même si dans les faits il n'y a aucune différence entre les sous-groupes pour cette variable.

Les statisticiens ont assez souvent recours à diverses méthodes pour réduire le seuil de signification statistique dans le cas de comparaisons multiples. Ces méthodes ont pour effet de réduire le nombre de telles erreurs. Mais ces réductions sont au prix de l'augmentation du type opposé d'erreur, celui de conclure qu'il n'y a pas de différence alors qu'il y en a réellement une. Ce risque est déjà présent pour plusieurs analyses, surtout celles effectuées pour des régions du fait de la faible taille d'échantillon.

La deuxième raison importante est que les échantillons de questionnaires obtenus ne sont pas tirés au hasard parmi toute la population d'intérêt. Les questionnaires ont été obtenus auprès d'échantillons de personnes volontaires. Par conséquent, on ne peut tenir pour acquis qu'ils sont représentatifs. Il s'ensuit qu'on ne peut interpréter les intervalles de confiance ou tests statistiques comme correspondant aux populations dont les échantillons sont tirés. Par exemple, on peut supposer que les personnes rencontrées dans des lieux extérieurs qui acceptent de répondre à un questionnaire ont des caractéristiques différentes de celles qui refusent de le faire, et de même pour les personnes qui fréquentent les ressources d'hébergement d'urgence. Une différence entre les deux échantillons ne peut alors pas être interprétée comme une différence entre l'ensemble des personnes qui dorment dans des lieux extérieurs et l'ensemble des personnes qui dorment dans des ressources d'hébergement d'urgence. Cela rend plus difficile à interpréter de façon précise une comparaison entre les réponses de répondants ayant passé la nuit dans ces deux types de lieux.

Il a été jugé que la présentation de résultats de tests statistiques, ou d'intervalles de confiance, pourrait introduire une fausse impression d'exactitude dans l'interprétation des résultats. Les différences importantes – et parfois les similitudes – qui apparaissaient entre les échantillons relativement grands ont donc été soulignées. Des résultats qui a priori semblent surprenants pourraient faire l'objet d'études subséquentes, ou être confirmés ou infirmés par les résultats de dénombrements subséquents.

Tout I	e mond	le com	pte	2022
--------	--------	--------	-----	------

Annexe J – Classification des municipalités selon la taille et la situation géographique

Pour l'analyse selon la taille et la situation géographique des municipalités, quatre catégories ont été créées : Montréal, grandes villes, banlieues, petites et moyennes municipalités (les définitions des catégories de municipalités sont les mêmes qu'en 2018). Les municipalités appartenant à ces catégories sont présentées ci-dessous.

Montréal

Montréal

Grandes villes

- Gatineau
- Québec
- Saguenay
- Sherbrooke
- Trois-Rivières

Banlieues

- Boisbriand
- Brossard
- Charlemagne
- Châteauguay
- La Prairie
- Laval
- Lévis
- Longueuil
- Pointe-Calumet
- Repentiony
- Saint-Constant
- Saint-Eustache
- Sainte-Thérèse
- Salaberry-de-Valleyfield
- Terrebonne
- Vaudreuil-Dorion

Petites et moyennes municipalités

- Alma
- Amos
- Baie-Comeau
- Berthierville
- Chambly
- Chelsea
- Cowansville
- Dolbeau
- Drummondville
- Ferme-Neuve
- Granby
- Joliette
- La Malbaie
- La Sarre
- La Tuque
- Lanoraie
- L'Assomption

Petites et moyennes municipalités (suite)

- Lavaltrie
- Malartic Mascouche
- Mirabel
- Mont-Laurier
- Municipalités de la MRC de
 - Bellechasse
- Municipalités de la MRC de la Valléede-la-Gatineau
- Municipalités de la MRC de L'Islet
- Municipalités de la MRC de Lotbinière
- Municipalités de la MRC de
 - Montmagny
- Notre-Dame-de-Lourdes
- Pointe-aux-Outardes
- Port-Cartier
- Rawdon
- Roberval
- Rouyn-Noranda
- Roxton Falls
- Saint-Charles-Borromée
- Sainte-Agathe-des-Monts
- Saint-Gabriel-de-Brandon
- Saint-Georges
- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jean-sur-Richelieu
- Saint-Jérôme
- Saint-Raymond
- Saint-Rémi
- Saint-Stanislas-de-Champlain
- Senneterre
- Sept-Îles
- Shawinigan
- Shawville
- Sorel-Tracy
- Saint-Guillaume
- Saint-Jacques-de-Montcalm
- Thetford Mines
- Val-d'Or
- Victoriaville
- Ville-Marie

Tout	le	monde	compt	e 2022
------	----	-------	-------	--------

Annexe K – Points de service de ressources ayant été contactés ou ayant participé au dénombrement selon leur type

Tableau 73. Nombre de points de service de ressources ayant contribué au dénombrement, selon leur type, pour chacune des régions du Québec ayant participé à l'exercice du dénombrement

Туре	Nombre de points de service de ressources	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des données administratives	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires
Saguenay–Lac-Saint-Jean			
Hébergement d'urgence	1	1	1
Ressource de transition	7	7	5
Organisme mixte ^a	5	5	5
Hébergement lié à la violence ^b	6	3	3
Centre de thérapie	0	0	0
Autre ^c	1	1	1
Total partiel	20	17	15
Sans hébergement	9	Sans objet	6
Total	29	17	21
Capitale-Nationale	·		
Hébergement d'urgence	5	5	5
Ressource de transition	23	20	14
Organisme mixte ^a	5	4	2
Hébergement lié à la violence ^b	8	4	1
Centre de thérapie	8	8	4
Autre ^c	3	3	0
Total partiel	52	44	26
Sans hébergement	16	Sans objet	3
Total	68	44	29
Mauricie-Centre-du-Québec			
Hébergement d'urgence	4	3	3
Ressource de transition	7	4	6
Organisme mixte ^a	2	2	2
Hébergement lié à la violence ^b	10	4	3
Centre de thérapie	9	7	5
Autre ^c	3	2	1

Туре	Nombre de points de service de ressources	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des données administratives	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires
Total partiel	35	22	20
Sans hébergement	21	Sans objet	13
Total	56	22	33
Estrie			
Hébergement d'urgence	2	1	2
Ressource de transition	5	3	2
Organisme mixte ^a	4	3	4
Hébergement lié à la violence ^b	3	2	1
Centre de thérapie	6	5	2
Autre ^c	1	0	0
Total partiel	21	14	11
Sans hébergement	6	Sans objet	5
Total	27	14	16
Montréal			
Hébergement d'urgence	18	18	16
Ressource de transition	66	60	51
Organisme mixte ^a	7	6	5
Hébergement lié à la violence ^b	29	16	9
Centre de thérapie	10	3	3
Autre ^c	7	6	2
Total partiel	137	109	86
Sans hébergement	34	Sans objet	13
Total	171	109	99
Outaouais			
Hébergement d'urgence	7	3	2
Ressource de transition	25	21	4
Organisme mixte ^a	5	4	0
Hébergement lié à la violence ^b	8	5	4
Centre de thérapie	0	0	0

Туре	Nombre de points de service de ressources	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des données administratives	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires
Autre ^c	1	1	0
Total partiel	46	34	10
Sans hébergement	29	Sans objet	1
Total	75	34	11
Abitibi-Témiscamingue			
Hébergement d'urgence	1	1	1
Ressource de transition	0	0	0
Organisme mixte ^a	6	5	5
Hébergement lié à la violence ^b	4	2	1
Centre de thérapie	0	0	0
Autre ^c	3	1	1
Total partiel	14	9	8
Sans hébergement	12	Sans objet	4
Total	26	9	12
Côte-Nord			
Hébergement d'urgence	0	0	0
Ressource de transition	5	5	3
Organisme mixte ^a	2	2	2
Hébergement lié à la violence ^b	4	1	0
Centre de thérapie	1	1	0
Autre ^c	4	4	1
Total partiel	16	13	6
Sans hébergement	7	Sans objet	3
Total	23	13	9
Chaudière-Appalaches			
Hébergement d'urgence	1	1	1
Ressource de transition	10	10	7
Organisme mixte ^a	1	1	0
Hébergement lié à la violence ^b	4	3	1

Туре	Nombre de points de service de ressources	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des données administratives	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires
Centre de thérapie	4	3	1
Autre	3	3	3
Total partiel	23	21	13
Sans hébergement	10	Sans objet	3
Total	33	21	16
Laval			
Hébergement d'urgence	1	1	1
Ressource de transition	4	3	2
Organisme mixte ^a	2	2	2
Hébergement lié à la violence ^b	3	0	0
Centre de thérapie	1	1	1
Autre ^c	2	2	1
Total partiel	13	9	7
Sans hébergement	6	Sans objet	4
Total	19	9	11
Lanaudière	·		
Hébergement d'urgence	0	0	0
Ressource de transition	6	4	3
Organisme mixte ^a	7	4	6
Hébergement lié à la violence ^b	4	3	0
Centre de thérapie	4	4	3
Autre ^c	0	0	0
Total partiel	21	15	12
Sans hébergement	13	Sans objet	2
Total	34	15	14
Laurentides			
Hébergement d'urgence	3	2	2
Ressource de transition	7	7	6
Organisme mixte ^a	5	5	3

Туре	Nombre de points de service de ressources	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des données administratives	Nombre de points de service de ressources ayant fourni des questionnaires
Hébergement lié à la violence ^b	5	1	0
Centre de thérapie	5	2	1
Autre ^c	4	0	0
Total partiel	29	17	12
Sans hébergement	4	Sans objet	2
Total	33	17	14
Montérégie			
Hébergement d'urgence	3	3	3
Ressource de transition	15	9	8
Organisme mixte ^a	13	7	12
Hébergement lié à la violence ^b	9	4	6
Centre de thérapie	5	2	0
Autre ^c	8	3	1
Total partiel	53	28	30
Sans hébergement	17	Sans objet	6
Total	70	28	36

Notes:

^a Il s'agit d'organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de transition.

^b Ce libellé fait référence aux organismes d'hébergement pour personnes victimes de violence, première et/ou deuxième étape.

^c Cette catégorie regroupe les autres types de ressources.

Glossaire

Assistance sociale: L'assistance sociale regroupe certains des principaux programmes d'aide financière de dernier recours qui permettent aux personnes qui n'ont pas les ressources suffisantes de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

On trouve notamment:

- le Programme d'aide sociale: aide financière de dernier recours accordée aux personnes qui ne présentent pas de contrainte sévère à l'emploi et qui nécessitent le soutien d'une aide financière pour subvenir à leurs besoins essentiels (se nourrir, se loger, se vêtir, etc.);
- le Programme de solidarité sociale : aide financière de dernier recours accordée aux personnes qui présentent une contrainte sévère à l'emploi (état physique ou mental affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie). Celle-ci doit être constatée par un professionnel de la santé dans un rapport médical;
- le Programme objectif emploi : programme prévoyant une aide financière de dernier recours et un accompagnement personnalisé proposant différents volets afin que les participants puissent intégrer ou réintégrer le marché du travail;
- le Programme de revenu de base : programme s'adressant à des personnes qui ont des contraintes sévères et persistantes à l'emploi. (Gouvernement du Québec, s.d. : en ligne)

Banque alimentaire : « Organisme offrant des denrées alimentaires pour aider les personnes en situation de pauvreté. Certaines banques alimentaires offrent également des repas chauds » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 201).

Bispirituel: Terme propre à la culture des personnes ayant des ancêtres autochtones et désignant les personnes autochtones qui se définissent comme ayant un esprit à la fois masculin et féminin. Ce terme n'est pas exclusif à l'identité de genre et peut également faire référence à l'orientation sexuelle et à l'identité spirituelle. Le terme « bispirituel » est un terme moderne qui a été conçu à la suite de discussions lors d'un rassemblement d'Autochtones LGBTQ en 1990 et qui a été proposé par Myra Laramee. Le terme est une traduction du terme Anishinaabemowin niizh manidoowag, deux esprits. L'utilisation de ce terme par des personnes qui ne sont pas autochtones est considérée comme une appropriation culturelle (définition tirée du glossaire réalisé par Abramovich, 2021, distribué aux bénévoles).

Centre de crise (ou centre d'hébergement de crise) : Ce terme « désigne un lieu où une personne sera hébergée dans le contexte d'un processus d'intervention de crise. Le principal objectif est d'aider la personne à résoudre la crise et non à acquérir une stabilité résidentielle. À la fin du processus d'intervention, la personne quitte les lieux. Ce type d'hébergement peut accueillir différentes personnes en situation de crise. Il n'inclut pas de bail » (MSSS, 2022b : 33).

Centre de jour : « Organisme n'offrant pas d'hébergement, mais différents types de services pouvant être utilisés par les personnes en situation d'itinérance ou de pauvreté. Ces services incluent souvent des organismes offrant des repas, des vêtements, des activités sociales et communautaires, parfois aussi des services de santé physique ou mentale, etc. Certaines ressources d'hébergement disposent d'un centre de jour » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 201).

Centre de réadaptation en dépendance (centre de réadaptation pour les personnes ayant une dépendance) : Établissement de santé et de services sociaux fusionné à un centre intégré de santé et de services sociaux ou à un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux dont la mission « comprend les services du programme régional d'évaluation spécialisée, les services de réadaptation externes et avec hébergement, la réinsertion sociale, la gestion de l'intoxication, les services externes intensifs de gestion du sevrage et les services de gestion du sevrage avec hébergement sous supervision psychosociale, ainsi que le soutien à l'entourage des personnes dépendantes » (MSSS, 2018 : 40). Dans ce rapport, il est plus spécifiquement question des centres qui offrent de l'hébergement.

Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation: Ce terme désigne un « établissement dont la clientèle est principalement constituée de jeunes qui présentent des difficultés d'adaptation personnelle et sociale affectant leur développement et qui manifestent des comportements problématiques qui, par leur nombre, par leur fréquence et par leurs conséquences, revêtent un degré de gravité important. Dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, les jeunes qui présentent des difficultés peuvent être hébergés dans des foyers de groupe, des unités ouvertes ou des unités d'encadrement intensif » (Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, 2018 : X).

Centre de thérapie: Dans le cadre du présent rapport, un centre de thérapie est une ressource d'hébergement communautaire ou privée qui offre des services d'hébergement en dépendance. Puisqu'il existe différents types de thérapie qui ne sont pas toujours liés à la dépendance, il est préférable de se référer à la définition de « Ressource d'hébergement en dépendance » du présent glossaire pour parler des services en dépendance prévus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (cf. LégisQuébec, 2003a).

Centre hospitalier : « Les centres hospitaliers ont pour mission d'offrir des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés, dans les secteurs de la santé physique (CHSGS) ou de la santé mentale (soins psychiatriques : CHPSY) » (MSSS, s.d. : en ligne).

Cisgenre: Personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance (p. ex. quelqu'un à qui l'on a assigné le sexe féminin à la naissance et qui vit sa vie en tant que femme) (définition tirée du glossaire réalisé par Abramovich, 2021, distribué aux bénévoles).

Désaffiliation sociale : Retrait graduel causé par une accumulation d'événements dans le parcours de vie d'une personne qui la mène à briser ses liens avec les personnes et les ressources de son entourage (MSSS, 2023 : en ligne).

Emploi informel: Dans le cadre du présent rapport et de celui de 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019), l'emploi informel désigne toute activité n'étant pas encadrée par un contrat et qui génère une source de revenus, telle que la collecte de bouteilles vides, la mendicité, le travail du sexe ou la vente de drogues. Dans le rapport de la démarche de 2022, le libellé a été révisé dans le but de clarifier la source de revenus.

Établissement de détention: Ce terme désigne « tout lieu, autre qu'un pénitencier, où les personnes accusées d'infraction sont ordinairement renfermées et détenues sous garde » (Portail Québec: en ligne). Dans ce rapport, les établissements de détention incluent les centres opérationnels de police et les centres de détention. Les pénitenciers, relevant de la compétence

fédérale et destinés à accueillir les individus condamnés à une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus, n'ont pas été inclus dans la démarche.

Famille d'accueil : « Famille qui prend en charge une ou plusieurs personnes, enfants ou adultes, qui lui sont confiées par un centre de services sociaux et dont le nombre est fixé par la loi (Source : GDT, 1999) » (Portail Québec : en ligne). Dans le présent rapport, l'expression est rédigée avec un doublet pour intégrer le pluriel afin d'inclure le fait que les personnes ont connu successivement plusieurs de ces familles.

Foyer de groupe : Installation administrée par le CISSS ou le CIUSSS, disposant d'une adresse civique qui lui est propre et contenant un maximum de neuf places. Le foyer de groupe présente des caractéristiques comparables à celles d'une maison unifamiliale et le niveau d'encadrement dynamique est moindre que celui d'une unité de vie. On trouve du personnel de l'établissement dans les foyers de groupe.

Hébergement : « Désigne différents types de lieux remplissant deux principales fonctions, c'est-à-dire une fonction de protection et de survie ainsi qu'une fonction d'habitation ou de résidence. La fonction de protection et de survie signifie que le lieu d'hébergement vise à répondre à des besoins immédiats d'habitation (de courte durée, de quelques jours à quelques semaines) à la suite d'une situation particulière, d'une crise dans la vie d'une personne ou d'un besoin urgent. Il ne s'agit pas d'un milieu de vie où la personne peut développer un sentiment d'appartenance. La fonction de protection et de survie, quant à elle, inclut deux types d'hébergement, soit l'hébergement de crise et l'hébergement de dépannage ou d'urgence. [...] Tous les modes d'hébergement sont offerts avec une certaine forme de soutien (MSSS, 2022b : 33).

Hébergement d'urgence: « Installation conçue pour répondre aux besoins immédiats des personnes qui sont sans abri. Un hébergement d'urgence peut desservir des sous-populations particulières, telles les femmes, les familles, les jeunes ou les Autochtones. Habituellement, ces ressources ont très peu de critères d'admissibilité, offrent des installations de dortoirs et des commodités partagées. Souvent, elles s'attendent à ce que les personnes hébergées partent le matin venu, mais certaines ressources leur permettent de rester sur les lieux plus d'une nuit. Ces installations peuvent ou non offrir de la nourriture, des vêtements ou d'autres services » (Latimer et Bordeleau, 2019: 202).

Identité de genre: C'est l'expérience subjective qu'une personne a de son propre genre. C'est le sentiment profond d'être de sexe féminin, masculin, allosexuel ou de correspondre à l'une des possibilités qui existent dans le spectre du genre. L'identité de genre d'une personne peut être la même que le sexe qui lui a été assigné à la naissance ou bien être différente (définition tirée du glossaire réalisé par Abramovich, 2021, distribué aux bénévoles).

Identité sexuelle : Définition par une personne de son identité à l'égard de l'attirance sexuelle et amoureuse qu'elle ressent pour d'autres (par exemple lesbienne, gai, bisexuel, hétérosexuel, etc.) (définition tirée du glossaire réalisé par Abramovich, 2021, distribué aux bénévoles).

Itinérance : « L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires

dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes » (MSSS, 2014 : 30).

Itinérance cachée : « Renvoie à la situation d'une personne vivant temporairement chez d'autres ou passant la nuit dans un hôtel ou motel, sans avoir de domicile fixe. Selon la définition utilisée dans ce rapport, une personne demeurant dans une maison de chambres est elle aussi considérée comme en situation d'itinérance cachée » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 201).

Itinérance jeunesse : Le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec définit l'itinérance jeunesse comme suit : « L'itinérance jeunesse désigne une situation de désaffiliation sociale et d'instabilité résidentielle que connaissent des jeunes âgés environ entre 12 et 30 ans. Vécue à l'heure d'une quête identitaire et d'une recherche d'indépendance, cette situation se caractérise souvent par l'expérimentation d'allers-retours entre le domicile et la rue ainsi que par diverses formes de prises de risque adoptées par les jeunes pour répondre à leurs besoins ou donner du sens à leur expérience.

Prenant forme dans un contexte de grande vulnérabilité des liens d'affiliation (sociale, familiale, scolaire) et parfois précipitée par l'application d'un cadre institutionnel (ex. : fin de placement en protection de la jeunesse), l'itinérance des jeunes se manifeste la plupart du temps dans un ensemble de ruptures sociales qui s'interinfluencent et dont l'enchaînement fragilise leur trajectoire.

La stigmatisation subie par les jeunes en situation d'itinérance tend à alimenter la spirale de leur marginalisation et la dégradation prolongée de leurs conditions d'existence peut cristalliser certaines difficultés.

Ce processus plus ou moins abrupt ou progressif de désaffiliation et de marginalisation s'explique en raison de différents facteurs reliés aux inégalités sociales et aux difficultés qui s'inscrivent dans les parcours de vie individuels » (cité dans Cloutier, 2019 : 10).

Itinérance visible: Dans le présent rapport, une personne est considérée comme étant en situation d'itinérance visible si elle n'a pas de domicile permanent et sécuritaire et se trouve, le soir du dénombrement, sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (par exemple, une voiture, un abri de fortune ou une entrée de porte) ou dans une ressource temporaire (notamment une ressource d'hébergement d'urgence, un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, une ressource de transition, un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier, un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un service de police) (cf. Latimer et Bordeleau, 2019).

L'Itinéraire: Comme inscrit sur son site Web, « [I]e magazine L'Itinéraire est le moteur du Groupe communautaire L'Itinéraire. Cette publication bimensuelle, bien ancrée à Montréal depuis 1994, sert à la fois d'outil de réinsertion pour les entrepreneur.e.s sociaux que sont les camelots et de plateforme alternative d'informations pour les lecteurs. Le magazine défend les grands enjeux en lien avec la réalité de la société » (L'Itinéraire, s.d. : en ligne).

Lieux extérieurs: « Renvoie aux endroits publics ou privés où des personnes dorment sans autorisation ni contrat, ainsi qu'aux endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente. Cela inclut notamment les lieux publics, les véhicules, les abris de fortune, les immeubles abandonnés ou vacants et d'autres lieux non abrités » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 201).

Logement : « Un logement est un lieu loué à des fins d'habitation : un appartement, une maison, une chambre, une maison mobile ou un terrain destiné à l'installation d'une maison mobile. Cependant, certains types d'habitation en sont exclus, tels un logement loué à des fins de villégiature, une chambre située dans un établissement hôtelier ou dans un établissement de santé et de services sociaux » (TAL, s.d. : en ligne). Dans le cadre du présent rapport, la notion de logement englobe également celle de propriété.

Non binaire: Le lexique du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, inspiré de celui de la Fondation Émergence (s.d.), définit ainsi ce terme : « Personne dont l'identité de genre se situe en dehors de la binarité homme/femme. Elle peut s'identifier à la fois comme homme et femme, ni comme homme ni comme femme ou partiellement à un seul genre » (2023 : en ligne).

Organisme mixte : Organisme offrant dans un même lieu plus d'un type d'hébergement.

Personne-témoin: Un bénévole ou une personne engagée qui a accepté de se poster dans un secteur ou un territoire couvert jusqu'à la fin de l'exercice afin de mesurer la qualité du sillonnage. Les personnes-témoins ont reçu comme consigne de demeurer au même endroit, sans se cacher, se coucher ou feindre de travailler, jusqu'à ce qu'elles soient abordées par l'équipe d'enquêtrices ou d'enquêteurs. À ce moment, elles devaient dévoiler qu'elles étaient une personne-témoin et laissaient une trace de cette rencontre. Si elles n'étaient pas abordées, elles devaient en informer les personnes responsables.

Queer : Terme qui a été repris par les personnes LGBTQ2S pour définir l'identité de ceux qui ne s'identifient pas aux termes binaires décrivant les identités politiques, sexuelles et de genre (définition tirée du glossaire réalisé par Abramovich, 2021, distribué aux bénévoles).

Réduction des méfaits (aussi appelée réduction des risques): Comme indiqué sur le site de l'INSPQ, « [I]a caractéristique centrale de l'approche de réduction des méfaits repose sur la réduction des conséquences négatives liées à l'usage des drogues plutôt que l'élimination du comportement d'usage lui-même. Il s'agit donc de politiques et de programmes d'intervention conçus pour protéger la santé des usagers de drogues et celle de la collectivité. Cette approche, que l'on peut qualifier de pragmatisme à visage humain, repose sur un ensemble de principes d'action :

- tolérance à l'endroit d'un comportement socialement et moralement controversé ;
- approche coûts/bénéfices de la consommation de drogues ;
- réduction progressive des méfaits jusqu'à une éventuelle élimination de l'usage (hiérarchie d'objectifs) ;
- rencontre des usagers dans leurs milieux de vie (outreach);
- offre de services et de soins adaptés à leurs conditions physique et psychologique, assortie d'un minimum d'exigences (bas seuil) ;
- soutien et accompagnement des usagers dans leurs démarches d'autonomisation et de défense de leurs droits » (INSPQ, 2012 : en ligne).

Ressource de transition: « Une ressource de transition offre un service d'hébergement de transition ou de logement de transition, appuyé d'un projet ou d'un programme visant à accompagner la personne vers une stabilité résidentielle. La durée des séjours est limitée. Les ressources de transition offrent parfois de l'hébergement de transition, parfois du logement de transition ou encore les deux types de services. Dans le présent rapport, les ressources de transition pour personnes contrevenantes et pour nouveaux immigrants n'ont pas été incluses » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 202).

Ressource d'hébergement en dépendance : Lieu d'accueil où sont offerts par un exploitant des services de gîte ainsi que des services de soutien pouvant prendre diverses formes, soit la thérapie, la réinsertion sociale, l'aide et le soutien à la récupération à la suite d'une intoxication ou l'aide et le soutien à la désintoxication, et ce, dans le cadre d'une mission en dépendance ou, si l'intervention en dépendance n'est pas la seule mission de l'exploitant, dans le cadre d'un programme d'intervention structuré en la matière (LégisQuébec, 2023b : en ligne).

Ressource d'hébergement pour personnes victimes de violence :

- Refuge pour personnes victimes de violence conjugale (maison d'hébergement de première étape): « Une maison d'hébergement de première étape est une ressource qui vise à offrir aux personnes victimes de violence conjugale, et à leurs enfants, un milieu de vie sécuritaire et accueillant ainsi que toute une gamme de services dont le but premier est de permettre aux personnes de reprendre du pouvoir sur leur vie. Ces services incluent : l'hébergement sécuritaire, l'écoute téléphonique, des consultations externes, des interventions individuelles et de groupe, de l'intervention jeunesse, de l'information, de l'accompagnement dans les démarches (logement, assistance sociale, recours juridiques, etc.). La durée de séjour varie de quelques jours à trois mois, bien que depuis quelques années on observe une augmentation de la durée de séjour (cas plus complexes ou démarches plus longues) » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 202).
- Ressource pour personnes victimes de violence conjugale de deuxième étape : « Une maison de deuxième étape offre un logement transitoire, abordable et confidentiel aux personnes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Sa mission est d'intervenir dans un contexte postséparation lorsque les personnes décident de quitter définitivement leur conjointe ou conjoint violent. Les services offerts sont variés (intervention individuelle et de groupe, référence et accompagnement en orientation vers des ressources, soutien dans les démarches, élaboration de scénarios de protection) et permettent aux personnes d'avoir le temps, en toute sécurité, de reprendre leur vie en main. La durée de séjour est variable d'une maison à l'autre (de 3 à 24 mois), la moyenne provinciale étant de plus ou moins 9 mois » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 202).

Stabilité résidentielle: Situation de logement qui se prolonge dans le temps. « [La] durée est déterminée par l'autodétermination et les besoins de la personne; le type de milieu de vie et l'accompagnement peuvent prendre des formes diverses, en souhaitant la plus grande cohérence avec le niveau de fonctionnement social et l'intensité d'accompagnement » (Plamondon, 2022 : 10).

Stigmatisation : « La stigmatisation fait référence à des stéréotypes négatifs, souvent appliqués par incompréhension ou par peur. Ces opinions peuvent conduire à la discrimination, c'est-à-dire au traitement injuste d'une personne en raison d'un ou plusieurs traits tels que sa santé mentale, sa

race, son sexe, son âge, sa religion ou son orientation sexuelle. La stigmatisation peut affecter profondément le bien-être de ceux qui la subissent » et les conduire dans des trajectoires d'exclusion sociale (Slobodian, 2021 : en ligne).

Surdose : « De manière simplifiée, un surdosage se produit après la consommation d'une drogue ou d'un médicament en doses excessives ou en petites doses répétées, dont les effets s'additionnent, ou encore après l'administration de plusieurs substances combinées » (MSSS, 2022c : 3).

Transgenre: Terme qui désigne les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance. Transgenre est aussi un hyperonyme qui regroupe ceux qui se définissent comme allosexuels, au genre fluide et ceux dont l'identité de genre ne cadre pas avec les normes de genre. Transgenre est un adjectif et ne doit pas être utilisé comme nom; par exemple, au lieu de dire: « Chris est un transgenre », il faut dire: « Chris est une personne transgenre » (définition tirée du glossaire réalisé par Abramovich, 2021, distribué aux bénévoles).

Violence conjugale : « La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression "l'escalade de la violence". Elle procède, chez l'agresseur, selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la déresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases correspondent chez la victime la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. Toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas toujours dans cet ordre.

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie » (Gouvernement du Québec, 1995 : 23).

Références

- Abeysekara, P. (2021). Niagara Region Homelessness Point-in-Time Count Report 2021. Repéré à : https://pub-niagararegion.escribemeetings.com/filestream.ashx?DocumentId=16848
- Abramovich, A. (2021). Glossaire des termes importants sur la diversité des genres et sexuelle. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. 3 p.
- Addison Docherty et HelpSeeker Technologies. (2021). 2021 Regina Homelessness Count. Repéré à : https://flowcommunityprojects.ca/wp-content/uploads/2022/04/Regina-Point-in-Time-Count-2021-Electronic-Copy.pdf
- Analyse et traitement informatique de la langue française. Trésor de la langue française informatisé. Repéré à : http://stella.atilf.fr
- Anciens Combattants Canada. (2019). 1.0 Données démographiques. Faits et chiffres (diffusé le 14 février 2019). Repéré à : https://www.veterans.gc.ca/fra/about-vac/news-media/facts-figures/1-0
- Bridge Street United Church. (2021). Belleville Point-in-Time Count 2021. Repéré à : https://hastingscounty.com/wp-content/uploads/2021/09/Belleville-Point-in-Time-Count-2021-FINAL-REPORT_web-ready.pdf
- Bureau de lutte à l'homophobie et la transphobie. (2023). Lexique sur la diversité sexuelle et de genre. Repéré à : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/Violences/LEX-lexique-diversite-sexuelle-genre-FR-SCF.pdf
- Calgary Homeless Fondation. (2022). Calgary 2022 Point in Time Homeless Count. Repéré à : https://www.calgaryhomeless.com/wp-content/uploads/2023/01/CHF-PiT-Count-Report2022.pdf
- City of Brandford. (2021). Brantford Brant. Point-in-Time Count Report 2021. Repéré à : https://www.brantford.ca/en/living-here/resources/Documents/Housing/PIT-Report-2021-Sept16-2021.pdf
- City of Grande Prairie. (2022). Grande Prairie 2022 Point in Time Homeless Count. Repéré à : https://cityofgp.com/sites/default/files/docs/csd/Point-in-Time%20Report%202022%20-%20Final%20Mar%2028.pdf
- City of Hamilton. (2021). Hamilton 2022 Point-in-Time Connection. Repéré à : https://www.hamilton.ca/people-programs/housing-shelter/preventing-ending-homelessness/point-time-connection
- City of Lethbridge. (2022). Lethbridge 2022 Point in Time Homeless Count. Repéré à : https://www.lethbridge.ca/news/posts/lethbridge-2022-point-in-time-count-results/

- City of Ottawa. (2021). 2021 Homelessness Point-in-Time Count. 24 hours in October. Repéré à : https://documents.ottawa.ca/sites/documents/files/PointInTime_Infographic_EN_.pdf
- City of Peterborough. (2022). Peterborough Built for Zero Report Card 2022. Repéré à : https://www.peterborough.ca/en/city-services/resources/Documents/Social-Services/Housing-and-Shelter/HomelessnessReportCard-Feb22.pdf
- City of Red Deer. (2022). Red Deer 2022 Point in Time Homeless Count. Repéré à : https://www.reddeer.ca/media/reddeerca/about-red-deer/social-well-being-and-community-initiatives/housing-and-homelessness/2022-Point-in-Time-Homeless-Count-Report.pdf
- City of Toronto. (2021). Street Needs Assessment 2021. Repéré à : https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2021/ec/bgrd/backgroundfile-171729.pdf
- City of Windsor. (2021). Windsor-Essex 2021. Homelessness Enumeration Report. Repéré à : https://www.citywindsor.ca/residents/housing/Housing-with-Supports-and-Homelessness-Prevention/Homelessness/Documents/Point%20In%20Time%20Windsor-Essex%202021%20Homelessness%20Enumeration%20Report%2010-1-2021.pdf
- Cloutier, C. (2019). L'art social au service de l'itinérance jeunesse. Mémoire rédigé pour le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier. Repéré à : https://centrejacquescartier.org/wp-content/uploads/2020/02/Memoire_Art-social-au-service-de-itinerance-jeunesse FR FINAL 2019.pdf
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. (2020). L'itinérance dans les communautés des Premières Nations au Québec. Qu'en est-il de l'intervention? Faits saillants des ateliers menés auprès d'acteurs clés des communautés. Rapport présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec dans le cadre du deuxième portrait national de l'itinérance au Québec. Repéré à : https://files.cssspngl.com/index.php/s/shhHkT6A8LrOVpc
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. (2016). Itinérance : portrait de l'itinérance dans les communautés des Premières Nations au Québec. Rapport final, 72 p. Repéré à : https://files.cssspnql.com/index.php/s/yv7jTy3ljca0TqY
- Community Development Council Durham. (2021). Point-in-Time Durham Region Count 2021. The Region of Durham Key Findings. Repéré à : https://www.cdcd.org/wp-content/uploads/2022/05/CDCD_PiT_Point-in-Time-Report_Infographic_WEB.pdf
- Corporation of the County of Wellington. (2021). Guelph-Wellington 2021 Everyone Counts.

 Repéré à : https://www.wellington.ca/en/social-services/resources/Housing/Guelph-Wellington-2021-Everyone-Counts---PiTCount-Infographic-AODAUpdated.pdf
- County of Simcoe et al. (2022). 2022 Homeless Enumeration Preliminary Report. Repéré à : https://www.scateh.com/uploads/1/0/8/1/108127925/2022_homeless_enumeration_infographic_v2__1_pdf

- District of Nipissing Social Services Administration Board. (2021). Nipissing Counts 2021. A Count and Survey of Individuals Experiencing Homelessness in the Nipissing District. Repéré à : https://www.myhealthunit.ca/en/community-data-and-reports/resources/Housing-and-Homelessness/nipissing-counts-2021-final-report.pdf
- District of Sault Ste. Marie Social Services Administration Board. (2021) Agenda DSSMSSAB Regular Board Meeting. Dans Barban, J. (2021). Board Report. Everyone Counts Point-In-Time Homelessness Count 2021 ». *The Homeless Hub.* Repéré à : https://www.homelesshub.ca/resource/board-report-%E2%80%94-everyone-counts-point-time-homelessness-count-2021
- District of Thunder Bay Social Services Administration Board. (2022). 2021 Point in Time Count of People Experiencing Homelessness in the District of Thunder Bay. Repéré à : https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/2021-01%20TBDSSAB%20Point%20in%20Time%20Count%20Report%20-%20Final.pdf
- Dufferin County. (2021). Dufferin County Result Report 2021 Point-in-Time Count. Repéré à : https://www.dufferincounty.ca/sites/default/files/housing/Dufferin%20County%202021%20Point-in-Time%20Count%20Results%20Report.pdf
- Emploi et Développement social Canada. (2021). Tout le monde compte. Un guide sur les dénombrements ponctuels au Canada. Édition 3.1. Repéré à : https://plateformeapprentissageitinerance.ca/wp-content/uploads/2021/06/2829-Pit-Count-Report-edition-3.1-FR.pdf
- Fondation Abbé Pierre. (2022). L'état du mal-logement en France 2022. Rapport annuel #27. Repéré à : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/reml2022 web.pdf
- Fondation Émergence. (s.d.). Lexique. Repéré à : https://www.fondationemergence.org/lexique
- Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., Pauly, B., Pearce, B., Turner, A. et Marsolais, A. (2012). Définition canadienne de l'itinérance. Toronto : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Repéré à : https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf
- Gouvernement du Québec. (1995). Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Québec, 71 p. Repéré à : https://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf
- Gouvernement du Québec (s.d.). Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale. Repéré à : https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale
- Goyette, M., Bellot, C., Blanchet, A. et Silva-Ramirez, R. (2019). Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte. Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés. Repéré à : http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf

- Greater Sudbury. (2021). 2021 Point-in Time Homelessness Enumeration. Result Report. Repéré à : https://www.greatersudbury.ca/live/homelessness-initiatives/reports-and-research1/2021-homelessness-enumeration-report/
- Halton Region. (2021). Halton Region's Point-in-Time Count. 2021 Dashboard. Repéré à : https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/Attachment%233%20SS-02-22Point%20In%20Time 0.pdf
- Hartog, F. (2009). L'autorité du temps. Études 411 : 51-64. doi : 10.3917/etu.111.0051. Homelessness Services Association of BC. (2021). 2020/21 Report on Homeless Counts in B.C. Repéré à : https://www.bchousing.org/publications/2020-21-BC-Homeless-Counts.pdf
- Housing Finance and Development Centre of Finland. (2023). Homeless people 2022. Repéré à : https://www.ara.fi/en-US/Materials/Homelessness_reports/Homelessness_in_Finland_2022(65349)
- Infrastructure Canada. (2023). Tout le monde compte 2020-2022. Rapport préliminaire sur les faits saillants. Repéré à : https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/pit-counts-dp-2020-2022-highlights-fra.html
- Institut de la statistique du Québec. (2023a). Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021. Repéré à : https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-population-2020-2021.pdf
- Institut de la statistique du Québec. (2023b). Le Québec chiffres en main 2023. Repéré à : https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/le-quebec-chiffres-en-main-edition-2023.pdf
- Institut de la statistique du Québec. (2020). Itinérance cachée. Définitions et mesures au Québec et à l'international. Québec. 101 p. Repéré à : https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_Itinerance_cachee2020H00F00.pdf
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (2018). Portrait des pratiques visant la transition à la vie adulte des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec. Québec, 96 p. Repéré à : https://numerique.bang.gc.ca/patrimoine/details/52327/3298917
- Institut national de santé publique du Québec. (2022). Ligne du temps COVID-19 au Québec. (Dernière mise à jour : 5 octobre 2022). Repéré à : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/ligne-du-temps
- Institut national de santé publique du Québec. (2012). L'approche de réduction des méfaits. Repéré à : https://www.inspq.gc.ca/espace-itss/l-approche-de-reduction-des-mefaits
- Kunzekweguta, M., Findlay, I. M., Kowalchuk, M. et Pham, A. (2022). 2022 Saskatoon Point-in-Time Homelessness Count. Repéré à : https://cuisr.usask.ca/documents/publications/2020-2024/cuisr-pit-homelessness-academic-report.pdf
- L'Itinéraire. (s.d.). Le Magazine. (consulté le 21 juillet 2023). Repéré à : https://www.itineraire.ca/parutions/

- Latimer, E. (2021). Nombre de personnes en service d'hébergement d'urgence à Montréal, Québec et Gatineau le 27 avril 2021 et comparaison avec le 24 avril 2018. Rapport soumis au ministère de la Santé et des Services sociaux, 11 p.
- Latimer, E. et Bordeleau, F. (2019). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux. 268 p. Repéré à : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf
- Latimer, E., Méthot, C. et Cao, Z. (2016). Enquête complémentaire sur la population itinérante sur l'île de Montréal le 24 août 2015. Montréal, Institut universitaire en santé mentale Douglas et Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 122 p. Repéré à :
 - http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/rapport_enquete_complementaire final rev2.pdf
- LégisQuébec. (2023a). Chapitre S-4.2. Loi sur les services de santé et les services sociaux. (Mis à jour le 1^{er} avril 2023) Repéré à : https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-4.2?langCont=fr#ga:l_iii-gb:l_iii-h1
- LégisQuébec. (2023b). Chapitre S-4.2, r. 0.1. Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance. (Mis à jour le 1^{er} mars 2023). Repéré à : https://www.legisquebec.gouv.gc.ca/fr/document/rc/S-4.2,%20r.%200.1%20/
- MacDonald, S.-A., Côté, P.-B., Fontaine, A., Greissler, E. et Houde, S. (2020). Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec. Regards croisés et approfondissement des connaissances. Rapport final, 187 p. Repéré à : https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-final_2020-05-26_Version-finale murale.pdf
- Maki, K. (2020). Breaking the Cycle of Abuse and Closing the Housing Gap. Second Stage Shelters in Canada. Ottawa, Women's Shelters Canada. Repéré à : https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2020/09/Second-Stage-Shelters-Full-Report.pdf
- Medecine Hat Community Housing Society. (2022). 2022 Point-In-Time Count Statistics Released. Medicine Hat Community Housing Society. (diffusé le 10 mai 2023). Repéré à : https://mhchs.ca/2022-point-in-time-count-statistics-released/
- Meyer, S. (2016). Examining women's agency in managing intimate partner violence and the related risk of homelessness. The role of harm minimisation. *Global Public Health* 11(1-2): 198-210. doi: 10.1080/17441692.2015.1047390
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). À propos de l'itinérance. (Dernière mise à jour : 23 février 2023). Repéré à : https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/itinerance/a
 - propos#:~:text=Ce%20processus%20se%20nomme%20%C2%AB%20d%C3%A9saffiliation,les %20ressources%20de%20son%20entourage

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022a). L'itinérance au Québec. Deuxième portrait. Québec, 102 p. Repéré à : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-846-09W.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022b). Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire. Repéré à : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-704-02W.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022c). Stratégie nationale de prévention des surdoses de substances psychoactives 2022-2025. Parce que chaque vie compte. Québec, 42 p. Repéré à : https://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/fichiers/2022/22-233-01W.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2021). Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026. S'allier devant l'itinérance. Repéré à : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028. Prévenir, réduire et traiter les conséquences associées à la consommation de substances psychoactives, à la pratique des jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation d'Internet. Repéré à : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-804-02W.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2014). Politique nationale de lutte à l'itinérance. Ensemble pour éviter la rue et en sortir. Québec, 74 p. Repéré à : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2013). Cadre de référence pour une pratique rigoureuse de l'intervention en réadaptation auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en CSSS et en CJ. Repéré à : https://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-02W.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (s.d.). Lexique. Repéré à : https://m02.pub.msss.rtss.qc.ca/M02Lexique.asp#:~:text=CH%3A%20Centre%20hospitalier-,D%C3%A9finition%3A,(soins%20psychiatriques%3A%20CHPSY)
- Plamondon, S. (2022). Analyse du parcours résidentiel en itinérance de Québec 2021-2022. Québec, CIUSSS de la Capitale-Nationale. 59 p.
- Portail Québec. (s.d.). Thésaurus de l'activité gouvernementale. Repéré à : https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/accueil.do
- Region of Peel et Peel Alliance to End Homelessness. (2022). Everyone Counts Peel. 2021 Community Report. Repéré à : https://pub-peelregion.escribemeetings.com/filestream.ashx?DocumentId=24624
- Regional Municipality of Waterloo. (2021). Community Homelessness Report Summary 2019-2021. *The Homeless Hub*. Repéré à : https://www.homelesshub.ca/resource/community-homelessness-report-summary-2019-2021

- Regional Municipality of Wood Buffalo. (2022). Wood Buffalo 2022 Point in Time Homeless Count. Repéré à : https://www.rmwb.ca/en/community-services-and-social-support/resources/PIT-Homelessness-Count---Key-Findings---2022.pdf
- Regional Municipality of York et United Way Greater Toronto. (2022). I Count 2021. York Region's 2021 Homeless Count. Repéré à : https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/York-i-count-2021-final%20report.pdf
- River Bank Development Corporation. (2022). Prince Albert Everyone Counts 2022. Repéré à : https://www.riverbankdevelopment.ca/wp-content/uploads/2022/06/PiT-RBDC-Final-Report-2022.pdf
- Schiff, R., Wilkinson, A., Kelford, T., Pelletier, S., et Waegemakers Schiff, J. (2022). Counting the Undercounted: Enumerating Rural Homelessness in Canada. *International Journal on Homelessness* 3(2): 51–67. doi: 10.5206/ijoh.2022.2.14633
- Slobodian, Ryan (2021). L'impact de la stigmatisation sur la santé mentale. Repéré à : https://www.cliniquenouveaudepart.com/blog/limpact-de-la-stigmatisation-sur-la-santementale/
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2023). Rapport sur le marché locatif. Repéré à : https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/rental-market-report/rental-market-report-2022-fr.pdf?rev=542e6915-ee07-45ee-a3ae-48a5d85c25af
- Statistique Canada. (2022). Tableau de profil, Profil du recensement. Recensement de la population de 2021 (diffusé le 9 février 2022). Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F.
- Statistique Canada. (2021a). Caractéristiques socioéconomiques de la population lesbienne, gaie et bisexuelle, 2015 à 2018. (diffusé le 26 mars 2021). Repéré à : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1310081701
- Statistique Canada. (2021b). Un portrait statistique des différentes communautés LGBTQ2+ du Canada. (diffusé le 15 juin 2021). Repéré à : https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210615/dq210615a-fra.htm
- Statistique Canada. (2015). Utiliser des techniques statistiques de base. Repéré à : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-533-x/using-utiliser/4072258-fra.htm#:~:text=II%20faut%20se%20rappeler%20que,000%20correspond%20seulement%20%C3%A0%2020%20%25.
- Thompson, N. (2022). Un premier portrait de la population transgenre et non binaire du Canada. La Presse canadienne. Repéré à : https://www.noovo.info/nouvelle/un-premier-portrait-de-la-population-transgenre-et-non-binaire-du-canada.html

- Tribunal administratif du logement. (2022). Rapport annuel de gestion 2021-2022. Repéré à : https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/Rapport_annuel_2021-2022.pdf
- Tribunal administratif du logement. (s.d.). Le logement. Repéré à : https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/le-logement
- United Way Kingston, Frontenac, Lennox and Addington. (2021). Results of the Urban Kingston Point-in-Time Count. 2021. *The Homeless Hub*. Repéré à : https://www.homelesshub.ca/resource/results-urban-kingston-point-time-count-2021
- Vacheret, M., Quirion, B., Plourde, C. et Marcoux Rouleau, A. (2020). Les processus de réintégration sociocommunautaire des Premières Nations et Inuit judiciarisés au Québec. Expériences et points de vue des membres des communautés autochtones. Rapport n° 1 soumis au ministère de la Sécurité publique du Québec, 44 p.
- Yaouancq, F., Lebrère, A., Marpsat, M., Régnier, V., Legleye, S. et Quaglia, M. (2013). L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales. Repéré à : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324

